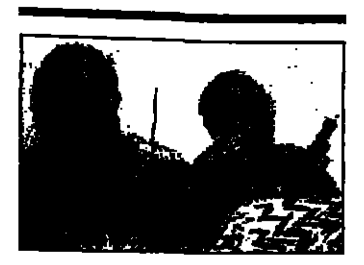
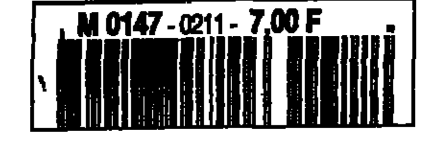
Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15566 – 7 F | SAMEDI 11 FÉVRIER 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0211 - 7,00 F

Mexico lance une offensive contre la guérilla du Chiapas

L'identité du « sous-commandant Marcos » est révélée

ROMPANT avec la stratégie de dialogue qu'il avait adoptée depuis son arrivée au pouvoir, le 1er décembre 1994, le président mexicain, Ernesto Zedillo, a lancé une offensive contre la guérilla zapatiste, à l'origine du soulèvement intervenu en janvier 1994 dans l'Etat méridional du Chiapas. Il a ordonné la capture des chefs de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) dans leurs bastions et a révélé l'identité de son principal leader, le « sous-commandant Marcos », toujours apparu masqué. Cette décision fait suite à la découverte, mercredi 8 février, de deux caches d'armes appartenant à la guérilla, ainsi que de documents démontrant, selon le gouvernement, que l'EZLN était *« sur le point »* d'entreprendre de nouvelles actions violentes.

Lire page 3



M. Pasqua se défend en attaquant les juges

L'affaire Schuller nourrit la polémique électorale

LE DERNIER développement de l'affaire Maréchal-Schuller, liée à l'instruction du dossier des HLM d'Ile-de-France, a été aussitôt exploité dans la campagne pour l'élection présidentielle par Philippe de Villiers. Invité de TF 1 jeudi 9 février, le président du Mouvement pour la France a exigé des *« explications »* d'Edouard Balladur après l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris annulant la procédure ouverte contre le beau-père d'Eric Halphen, juge d'instruction chargé du dossier des HLM. Selon M. de Villiers, *« la police est salie, la justice est déstabilisée »* par cette affaire.

Le président du Mouvement pour la France n'a pas cité le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, qui est pourtant atteint, indirectement, par la décision des magistrats. Il est vrai que M. Pasqua avait apporté à M. de Villiers une forme de soutien lorsque ce dernier avait présenté sa liste aux élections européennes, en juin 1994, comme faisant partie de la majorité.

M. Pasqua, qui participait jeudi à son premier meeting en faveur de M. Balladur, organisé à Marcq-en-Barœul, dans la banlieue de Lille, a dénoncé, pour sa part, la *« dérive »* de certains juges, en prenant pour cible le Syndicat de la magistrature. Il a reproché à ce dernier, *« qui est, en réalité, une organisation politique »*, de s'être *« attaqué aux officiers du RAID »* après l'opération menée, le 13 mai 1993, lors de la prise en otage d'une classe de maternelle à Neuilly-sur-Seine par un forcené, et de l'accuser, lui, *« d'avoir commandé un assassinat »*. M. Pasqua a aussi accusé le SM de s'en prendre, aujourd'hui, *« au GIGN, qui a délivré les otages à Marseille et éliminé les preneurs d'otages »*, le 26 décembre 1994, après la prise de contrôle d'un Airbus d'Air France par des islamistes à Alger.

La contre-attaque de M. Pasqua, mettant en cause les juges à travers la dénonciation d'un de leurs syndicats, répond au désaveu infligé par la cour d'appel de Paris à la police judiciaire dans l'affaire des Hauts-de-Seine. Le ministre s'était porté garant du comportement de la PJ.

Lire pages 7 et 8

La cause des veaux enflamme l'Angleterre

LONDRES
de notre correspondant

La « guerre du veau » est devenue le principal sujet de conversation des Britanniques, et un souci brûlant pour le Syndicat national des paysans (NFU), réuni cette semaine à Londres. Depuis un mois, les manifestations font rage contre l'exportation d'animaux vivants vers le continent, décrit comme un enfer. Elles ont désormais leur *« martyre »*, Jill Phipps, une jeune militante végétarienne écrasée par un camion de bétail qu'elle tentait d'arrêter.

A l'appel de Compassion on World Farming et de la RSPCA (la Société protectrice des animaux), des milliers de personnes qui n'étaient jamais descendues dans la rue, mères de famille et grand-mères, employés ou retraités, ont pris fait et cause pour les veaux, contre les éleveurs qui les vendent, les transporteurs qui les conduisent vers la France ou les Pays-Bas, et ces Européens qui, comme chacun sait, n'aiment pas les bêtes. Leur campagne a rencontré un succès inimaginable : elle a sensibilisé l'opinion, choquée par les photos de pauvres bêtes enfermées dans des cages, et attiré des hommes politiques de la droite à la gauche, en passant par les groupuscules gauchistes.

La passion des Britanniques pour les animaux n'est plus à décrire. Même si la chasse demeure un sport populaire que les défenseurs des renards s'acharnent à saboter. Sinon, comment expliquer ces journées et ces nuits d'hiver passées à l'entrée des ports et aéroports pour bloquer les convois de bétail ? Les organisations de défense des animaux exigent l'interdiction en Europe de l'élevage en cage, banni en Grande-Bretagne depuis 1990, et de l'exportation d'animaux vivants. Il faut que les veaux soient élevés ou abattus sur place, explique Sue Atkinson, de la RSPCA. Elle déplore que des éléments violents se soient infiltrés dans le mouvement : *« La violence est mauvaise pour les animaux eux-mêmes. Certaines organisations ont pris notre mouvement en otage. »* Il est vrai que l'atmosphère dégénère : un commando masqué attaque le domicile d'un pilote ayant transporté des animaux, des lettres piégées sont découvertes par la poste, des militants profèrent des menaces de mort à peine voilées, des gens se cachent, des paysans n'osent plus donner leur nom.

Pourtant, les éleveurs ont des arguments, et un défenseur bien placé : William Waldegrave, le ministre de l'agriculture, est lui-même exportateur de veaux. Ce commerce rapporte 200 millions de livres (1,65 milliard de francs) aux paysans, bienheureux de vendre à l'étranger des veaux que leurs compatriotes ne mangent guère. Londres vient d'obtenir à Bruxelles que l'on réglemente le transport des animaux et que l'on interdise rapidement la pratique des cages (en France, où finissent plus du tiers des 500 000 têtes exportées de Grande-Bretagne, 11 % des veaux sont élevés ainsi). En attendant, certains paysans ont réclamé l'intervention de l'armée pour les protéger et se demandent *« où cela va s'arrêter »* : *« Aux poulets de batterie, à la vente d'animaux de compagnie, aux marchés, aux zoos ? »*

Patrice de Beer

Plaidoyer pour les langues



Claude Hagège

RETOUR à une tradition fort ancienne tombée en désuétude ? Révolution linguistique propre à « désenclaver » une France souvent trop hexagonale, voire fière de son repli ? C'est à la fois cette restauration et ce bouleversement que propose Claude Hagège, titulaire de la chaire de théorie linguistique au Collège de France, en plaidant l'urgence et la nécessaire radicalité d'un vaste plan éducatif propre à favoriser l'éclosion d'un véritable plurilinguisme.

Urgence : l'Europe, source et cadre de cette exigence, avance à grands pas... sauf – au moins pour les Français – sur ce plan. Radicalité : il faut agir dès le début de la scolarité, soutient Claude Hagège, accepter que les programmes soient dispensés pour partie dans une langue autre que la langue maternelle, passer à une deuxième langue vivante dès la première année suivant la fin de la scolarité primaire, récuser la fausse évidence, presque généralisée, de l'anglais première langue vivante. Il faut en outre que les maîtres de toute l'Europe puissent se déplacer dans tout le continent pour y enseigner, et sans dommage pour leur carrière. Urgence et radicalité qu'il faudra bien, très vite, mesurer à leur seule véritable aune : quelle Europe veulent ceux qui la désirent sincèrement ?

Lire page 14

La précarité au cœur de l'Etat

QUELQUE 250 000 des 400 000 personnes sous contrat emploi-solidarité (CES) travaillent actuellement dans les administrations : collectivités locales, établissements publics (scolaires et hospitaliers pour l'essentiel) et – alors que la loi l'interdit – services de l'Etat. Censés couvrir *« des besoins collectifs non satisfaits »*, nombre de ces CES permettent, en réalité, d'assurer le bon fonctionnement du service public en « bouchant les trous ». D'autres CES assument des tâches qui, il y a quelques années, auraient été dévolues à des salariés titulaires : cantonniers, agents d'accueil, d'entretien ou de service... Sans négliger l'ampleur du répit accordé aux chômeurs ainsi recrutés, la présence de cet important volant de CES génère un certain malaise, dont témoigne l'action en justice pour « embauche illégale » engagée par une trentaine de ces contractuels contre le tribunal de grande instance de Bordeaux qui les emploie (*Le Monde* du 7 janvier).

Ces bataillons de CES illustrent l'évolution de la fonction publique. Outil de promotion sociale depuis la Libération, celle-ci s'est doublée, en l'espace de dix ans, d'une mécanique qui tend désormais à exclure de ses rangs les plus fragiles. D'un côté, la pression budgétaire croissante et la revalorisation salariale des agents titulaires ont amené les employeurs publics à supprimer les postes les moins qualifiés. De l'autre, la quasi-disparition de la filière d'accès réservée aux non-diplômés et la ruée des surqualifiés sur les concours ont achevé de ruiner, chez les plus faibles, tout espoir d'intégrer la fonction publique par la voie normale.

Depuis le milieu des années 80, de nombreux employeurs publics ont réduit leurs effectifs statutaires. Avec la décentralisation, les élus locaux ont supprimé massivement des postes de cantonnier, d'employé dans les cantines scolaires ou au ramassage d'ordures, pour leur substituer des contractuels, souvent à temps partiel, et dont l'emploi n'est plus garanti par un statut. Dès 1989 – soit un an avant la création des CES –, l'INSEE constatait que 62,4 % des emplois de catégorie D étaient détenus par 210 000 non-titulaires.

A la fin des années 80, l'explosion de la masse salariale des fonctionnaires en poste – 40 % des dépenses publiques – à la suite de nombreux conflits catégoriels a accéléré cette déstructuration de l'emploi peu qualifié. En réponse au malaise général exprimé par certaines professions (enseignants, infirmières, gardiens de prison, agents des impôts...), ministères et syndicats ont massivement revalorisé postes et salaires. Soucieux d'égalité, les syndicats réformistes se sont engouffrés dans la brèche pour négocier une remise à plat des classifications des agents. Convertis à l'idéologie alors en vogue du « tout-qualification », ces syndicats ont ainsi obtenu la revalorisation de tous les postes du bas de la grille, moyennant une formation pour le moins hypothétique. *« Entre nous, nous reconnaissions avoir du mal à imaginer ce que pouvait être la qualification supplémentaire d'un agent de service,* avoue aujourd'hui un syndicaliste signataire. *Mais c'était le seul moyen d'augmenter les salaires... »* Moyennant quoi, nombre de gestionnaires y ont perdu leurs dernières marges de manœuvre en matière d'emploi. Si administrativement les postes ont disparu, le travail n'en reste pas moins à accomplir.

Valérie Devillechabrolle

Lire la suite page 15

ÉCHEC L'Union européenne, par l'intermédiaire de la « troïka » actuellement en mission au Proche-Orient et présidée par le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, a offert une nouvelle fois ses bons offices, jeudi 9 février, pour aider à relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. Sans grande illusion. ● **CONFORMÉMENT** à la seule décision prise une semaine plus tôt au sommet quadripartite du Caire, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le chef de l'Autorité palestinienne venaient de se rencontrer à Erez, sans résultat. Les deux parties, ne cachant pas leur désarroi, ont reconnu l'« *échec* » et la « *crise* ». ● **M. RABIN** a refusé de lever le bouclage imposé aux territoires de Cisjordanie et Gaza et de libérer des prisonniers palestiniens. M. Rabin a cependant annoncé qu'il rencontrerait de nouveau M. Arafat la semaine prochaine.

L'Europe propose ses services aux Israéliens et aux Palestiniens

Principal bailleur de fonds pour le processus de paix, l'Union européenne ne réussit toujours pas à jouer un rôle politique au Proche-Orient. L'OLP et surtout l'Etat juif n'attendent pas des Quinze d'autre intervention qu'économique

JÉRUSALEM
de notre envoyée spéciale

L'Union européenne est un peu le bureau des lamentations pour les participants au processus de paix au Proche-Orient. Mais, en retour, l'UE ne reçoit guère de considération de la part de ceux-ci. La « troïka » européenne – France, Allemagne, Espagne –, en tournée dans cette région, a pu s'en rendre compte en Syrie, dans le territoire autonome de Gaza, mais surtout en Israël. Même si tous ses interlocuteurs ont exprimé un certain intérêt pour le projet de partenariat euro-méditerranéen, que l'UE se propose de lancer lors d'une conférence prévue, en novembre, à Barcelone.

Jeudi 9 février, à Tel Aviv, le premier ministre israélien a été *« très agressif »*, commente un diplomate européen. Que son humeur ait tenu à l'échec des pourparlers qu'il venait d'avoir avec Yasser Arafat, ou qu'il ait été de bonne foi, le résultat fut le même. Itzhak Rabin n'est pas satisfait des termes de l'accord d'association en cours de discussion avec l'UE. Il juge insuffisante l'aide économique et financière accordée notamment aux Palestiniens et à la Jordanie. Il n'a pas apprécié non plus la visite que la troïka avait rendue, quelques heures auparavant, dans la partie orientale de Jérusalem, à la Maison d'Orient, l'antenne principale de l'OLP pour Jérusalem-Est et la Cisjordanie *(lire ci-dessous)*.

Ces critiques sont totalement injustifiées, a fait remarquer Alain Juppé, qui dirige la « troïka ». Il est accompagné de Hans von Ploetz, secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, et Carlos Westendorp, secrétaire d'Etat espagnol pour l'UE. Manuel Marin, commissaire pour les affaires méditerranéennes, fait aussi partie de la délégation. L'accord d'association réservera à Israël un *« statut privilégié »*, a ajouté le ministre français, soulignant qu'*« aucun Etat non membre de l'UE n'aura, par exemple, accès au programme de recherche et de développement dans les conditions offertes »* à l'Etat juif. Les difficultés *« techniques »* sur lesquelles butent les pourparlers ont besoin d'un simple petit coup de pouce politique pour que l'accord soit signé sous la présidence française de l'UE, étant entendu qu'Israël ne peut en aucune manière aspirer à devenir le seizième membre de l'Union.

L'aide européenne aux Palestiniens, elle, est la plus substantielle promise à ces derniers par la communauté internationale depuis la Déclaration de principes, signée entre l'OLP et Israël, le 13 septembre 1993, à Washington : 345 millions de dollars sont d'ores et déjà engagés et 117 millions ont été décaissés depuis 1993.

Puisque les circonlocutions diplomatiques n'étaient pas de mise au cours de l'entretien et que le ton était plutôt à la franchise, la « troïka » ne s'est pas privée de rappeler au gouvernement israélien, avec inventaire écrit à l'appui, la liste des aides en nature – voitures, ordinateurs, etc. – destinées aux territoires palestiniens, autonomes ou occupés, ainsi qu'à Jérusalem-Est, matériels qui sont toujours bloqués par les douanes israéliennes.



LA CONFÉRENCE DE BARCELONE

Cette « explication » diplomatique n'a pas empêché la « troïka » de proposer à Israël ses bons et loyaux services pour débloquer le processus de paix, de la même manière qu'elle l'avait fait auparavant auprès du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et, la veille, auprès du président syrien, Hafez El Assad. Il ne s'agit pas pour l'UE, a précisé M. Juppé, de substituer une solution *« magique »* à un processus qu'elle soutient, mais *« qui traverse une phase critique »*.

Encore faut-il que les intéressés, qui ont parlé à cœur ouvert de leurs griefs réciproques, disent ce qu'ils attendent exactement de l'Europe. *« Faites toujours plus »*, a dit M. Rabin. *« Nous avons demandé une plus grande présence européenne »* pour le contrôle des futures élections palestiniennes, a déclaré Yasser Arafat, qui souhaite aussi une intervention des Européens auprès de l'Etat juif, *« pour faciliter ce scrutin »*.

Quant à la Syrie, ce qui *« l'intéresse »*, c'est que le rôle de l'Europe soit fondé sur le principe de l'échange de la paix contre les territoires, avait déclaré, mercredi, le chef de la diplomatie syrienne, Farouk El Chareh. Autant de réponses plus ou moins vagues, qui ne contribuent guère à donner à l'UE le rôle politique auquel elle aspire et qui serait à la mesure de ses engagements financiers et économiques. *« Nous avons l'impression qu'on nous aime quand il s'agit d'ouvrir nos caisses puis qu'on nous oublie »*, a commenté le chef de la diplomatie française.

Les Européens, qui devaient achever, vendredi, leur tournée par une visite de quelques heures au Liban, ne perdent pas pour autant espoir. Ils sont convaincus de l'importance que peut revêtir la conférence euroméditerranéenne de Barcelone. Ils entendent lui donner à la fois un volet politique et sécuritaire, un autre économique et financier et un troisième humain, portant sur la culturel, l'éducation et la formation.

Séduisante, l'idée doit encore être affinée. On voit mal comment le projet pourrait réussir si des progrès substantiels ne sont pas réalisés dans le processus de paix, aujourd'hui en panne. Et, à ce sujet, une petite phrase de M. El Chareh mérite d'être méditée : *« Si,* a-t-il dit, *Israël veut sérieusement une paix juste et globale, cela ne devrait être qu'une affaire de quelques mois. Sinon, il n'y aura pas de paix, même si les pourparlers durent des années... »*

Mouna Naïm

Visite contestée à la Maison d'Orient

La visite de la troïka européenne à la Maison d'Orient *« ne visait pas à mettre le gouvernement israélien dans l'embarras »*, a déclaré, jeudi 9 février, Alain Juppé. Cette précaution oratoire n'était pas inutile, car les Israéliens dénoncent vivement cet établissement qui abrite les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est. Ils voient dans l'existence de la Maison d'Orient une inadmissible tentative des Palestiniens d'affirmer leur revendication sur une partie de la ville, considérée dans sa totalité comme *« capitale éternelle d'Israël »*.

La question de Jérusalem *« devra être débattue durant la phase finale »* du processus de paix, a ajouté M. Juppé. Les interlocuteurs israéliens de la troïka ont manifesté leur mauvaise humeur. La veille, le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin, avait indiqué qu'il ne s'agissait que d'une visite *« de courtoisie »*. *« La visite tire son importance du seul fait qu'elle a eu lieu »*, a rétorqué Ziyad Abou Ziyad, l'un des responsables palestiniens qui se sont entretenus avec la troïka. Peu de temps avant la visite, la Cour suprême avait rejeté un appel des colons israéliens demandant qu'elle soit interdite.

Itzhak Rabin et Yasser Arafat ne sont d'accord « sur rien »

GAZA
de notre envoyé spécial

Les faux-semblants diplomatiques se sont effondrés. Jeudi 9 février, à Erez, à la limite entre le territoire autonome de Gaza et Israël, en refusant de se prêter, comme après chaque rencontre avec Itzhak Rabin, aux questions des journalistes en compagnie de son *« partenaire de paix »* israélien, Yasser Arafat n'a pas seulement voulu manifester un accès de mauvaise humeur. *« C'est la crise »*, a résumé son « ministre » de l'information, Yasser Abed Rabbo. *« Nous ne nous sommes mis d'accord sur rien, chaque partie va maintenant devoir réévaluer sa position. »*

Le sommet quadripartite du Caire, jeudi 2 février, n'avait permis qu'une seule chose : rétablir le dialogue interrompu après l'attentat du 22 janvier, à Netanya. Une semaine plus tard, ce dialogue, deux heures durant, n'a été, de bonnes sources, qu'une suite de reproches mutuels.

Face aux délégués de la troïka conduite par Alain Juppé, le chef de l'Autorité palestinienne devait confier : *« L'impasse est totale. »* La levée du bouclage des territoires occupés et autonomes, qui dure depuis dix-neuf jours et prive près de 60 000 travailleurs palestiniens de leur gagne-pain en Israël ? *« C'est non. »* Même les pêcheurs de Gaza n'ont plus le droit de sortir en mer depuis trois semaines. Conformément aux accords passés, les eaux territoriales de l'enclave sont sous contrôle d'Israël.

Engagez-vous, sans donner de date, à évacuer vos soldats des villes de Cisjordanie, a demandé en substance M. Arafat. *« C'est non »*, lui a répliqué son interlocuteur israélien. Accepteriez-vous au moins de libérer une partie des six mille prisonniers palestiniens que vous détenez encore ? Même réponse négative, selon le chef de l'OLP. Le premier ministre israélien, a-t-il expliqué à la troïka européenne, fait de l'arrêt complet des attentats la condition *sine qua non* de la continuation du processus de paix. *« Comme si j'avais les moyens,* ajoute-t-il, *de réussir là où son armée, quand elle contrôlait tous les territoires, avait échoué et échoue encore en Cisjordanie. J'ai répété que je comprenais les impératifs de la sécurité des Israéliens. »*

M. Arafat a rappelé tout ce qu'il avait déjà fait en ce sens : arrestation de plus de 150 militants de l'opposition à Gaza ces derniers jours, création d'une Cour de sûreté spéciale. Il a répété en vain à M. Rabin que le maintien et l'agrandissement des colonies juives aggravaient la tension et multipliaient les risques d'attentat.

NOUVEAU RENDEZ-VOUS

« Yasser Arafat, conclut un membre de la délégation européenne, *nous a laissé entendre qu'il ne savait plus quoi faire, qu'il envisageait d'en appeler aux pays arabes, qu'il ne pouvait plus continuer comme cela. »* Si les élections palestiniennes – qui doivent être précédées d'un redéploiement israélien hors des villes – avaient eu lieu en juillet comme prévu dans les accords d'Oslo, a dit encore le chef de l'Autorité palestinienne, la partie était gagnée, il n'y aurait pas eu d'attentats, et le processus de paix aurait été assuré.

Le désarroi de Yasser Arafat serait presque total. Aux yeux des Européens, plus inquiets qu'ils ne voulèrent bien le laisser paraître, celui de M. Rabin leur a semblé presque aussi profond. *« Le premier ministre,* racontera l'un des témoins de la rencontre qui eut lieu, le soir même, à Jérusalem, *n'a répondu à aucune des questions précises que nous avons posées à propos du bouclage, du redéploiement et des élections. Il n'a prononcé sur ces questions qu'une seule et longue plainte : « Après la signature d'Oslo* (en septembre 1993), *j'étais, pour Israël, l'homme de la paix. Nous avions 70 % de soutien. Aujourd'hui, je suis l'homme des attentats, le processus est à 30 % de soutien dans l'opinion. Continuer la mise en œuvre de la Déclaration de principes est aujourd'hui, pour moi, politiquement et pratiquement impossible. »*

Que pèse, au regard de ces dramatiques confidences, le volontarisme affiché dans les déclarations publiques ? *« Il n'y a pas de crise,* a affirmé M. Rabin à la radiotélévision nationale, *seulement des divergences. Nous attendons trois choses précises de l'Autorité palestinienne : 1) qu'elle retire leurs armes à tous ceux qui n'ont pas reçu autorisation légale d'en porter ; 2) qu'elle utilise les moyens dont elle dispose pour maintenir l'ordre dans ses zones d'autorité* (Gaza et Jéricho) *; 3) qu'elle empêche toutes les tentatives d'organiser des activités terroristes et qu'elle poursuive sérieusement tous ceux qui se sont rendus coupables d'attaques. »*

Pour ce faire, Israël serait prêt à accorder des visas d'entrée à Gaza pour deux mille policiers palestiniens supplémentaires, recrutés dans la diaspora, sous réserve que la liste des candidats soit fournie à l'avance. Ainsi serait porté à seize mille le nombre d'agents de sécurité palestiniens dans deux enclaves peuplées d'un peu moins d'un million d'habitants au total.

« Le processus de paix israélo-palestinien traverse une très mauvaise passe, a jugé M. Juppé, *mais il faut que le dialogue continue car il n'y a pas d'autre alternative, sauf la catastrophe. »* MM. Arafat et Rabin le savent : ils ont tout de même promis de se revoir, la semaine prochaine, au même endroit.

Patrice Claude

■ **Le roi Hussein a célébré la restitution de la totalité des territoires jordaniens** occupés par Israël, au cours d'une cérémonie, jeudi 9 février, à Bakoura, dans le nord-ouest de la Jordanie. En même temps que le secteur de Bakoura, l'armée israélienne a évacué, jeudi, des terres situées dans la zone centrale de la frontière entre les deux pays, achevant ainsi son retrait des territoires occupés entre 1948 et 1968. Les militaires israéliens avaient déjà restitué, le 26 janvier, la région désertique de la vallée de l'Araba, plus au sud. Au total, la Jordanie a récupéré ainsi entre 340 et 380 kilomètres carrés, depuis le traité de paix signé le 26 octobre. La superficie exacte ne sera connue qu'après la délimitation précise de la nouvelle frontière. – *(AFP.)*

L'« avenir incertain » de l'Arabie saoudite

PARCE qu'elle a toujours été considérée comme un « ami » de l'Occident, parce que c'est un pays hermétique et surtout parce qu'elle a une « valeur » inestimable – avec ses quelque 25 % des réserves mondiales de pétrole répertoriées à ce jour –, l'Arabie saoudite a rarement été l'objet d'enquêtes socio-politiques et économiques. En France, c'est encore plus vrai qu'ailleurs, le royaume wahabite ayant toujours fait partie de la zone d'influence anglo-saxonne.



Mais la guerre du Golfe a brusquement placé l'Arabie saoudite en première ligne, dans la mesure où l'intention fut prêtée à l'Irak de vouloir l'envahir. Depuis, les difficultés économiques auxquelles le pays est en butte et qui affectent sa réputation d'excellent payeur ont contribué à le maintenir sur la sellette. Une opposition islamiste plus rigoriste encore que le régime ne se prive pas d'enfoncer le clou et les défections sans précédent de deux diplomates, en 1994, n'ont pas arrangé les choses.

Arabie séoudite, la dictature protégée montre que le pays par excellence de l'or noir ne se heurte pas à un problème uniquement conjoncturel. L'auteur, Jean-Michel Foulquier – qui a *« vécu plusieurs années entre Riyad et Djeddah »*, précise l'éditeur – prédit un *« avenir incertain »* si des réformes structurelles ne sont pas entreprises. L'ouvrage témoigne d'une très grande connaissance des rouages de la société, de l'administration et de l'Etat saoudiens. Détails et précisions y fourmillent. Ils compensent une écriture par trop ironique, qui pourrait donner l'impression d'un dépit personnel, alors que l'ouvrage est fondé sur des faits.

« Ne pas parler (...) Ne pas voir (...) Ne pas entendre » sont les conditions de la respectabilité et de la prospérité, précise d'emblée l'auteur, qui a choisi pour sa part de *« voir »*, d'*« entendre »*, puis de *« parler »* de l'envers de la médaille, dans ce *« pays opaque »*, verrouillé à tous les échelons par une famille royale organisée *« comme une caste militaire »*, qui confond, selon lui, ses intérêts propres et les deniers publics et qui est minée par la corruption et l'affairisme.

Parce que le royaume a été fondé sur l'alliance entre un prédicateur *« inspiré »*, Mohamad Abdel Wahab, et l'ancêtre des Al Saoud, la hiérarchie religieuse *« rétrograde »* demeure extrêmement puissante et contribue largement à la paralysie générale. Elle multiplie *« les interdits en direction de tous ceux qui veulent exercer leur faculté de réflexion et qui souhaitent faire évoluer les choses »*, en même temps qu'elle donne de l'islam *« l'image d'une religion fanatique et autoritaire qui fait le bonheur de certains Occidentaux »*.

Au pays des fortunes chimériques, de la gabegie et des dépenses extravagantes, les apparences du modernisme recouvrent un *« désert culturel »*, où l'intolérance le dispute aux violations des droits de l'homme – y compris de principes contenus dans le Coran même – à l'absence de libertés, à *« la réclusion et à l'exclusion »* des femmes.

« PROTECTORAT AMÉRICAIN »

Les relations avec les Etats-Unis sont si étroites que l'auteur n'hésite pas à parler de *« protectorat américain* de fait », Washington disposant d'importantes facilités aériennes dans l'est, le nord et le sud du pays et d'avions Awacs sur les aéroports de Djeddah et de Riyad, maintenant *« plusieurs milliers de techniciens »* dans le royaume, vendant à tour de bras des équipements militaires à une armée qui *« n'est qu'une gigantesque accumulation de matériels »*. Sans oublier l'*« omniprésence »* américaine dans le domaine pétrolier, voire la diplomatie, Riyad alignant systématiquement ses positions sur celles des Etats-Unis.

L'auteur montre aussi comment la dépendance du pays à l'égard du pétrole dans une conjoncture déprimée et les dépenses consécutives à la guerre du Golfe ont considérablement grevé les finances du royaume, dont les réserves, en 1993, s'élevaient à 70 milliards de dollars, dont 7 milliards seulement en liquide, le reste servant à garantir la monnaie. Il rappelle que la dette publique était nulle en 1980, alors qu'elle dépasse actuellement 60 % du PIB, et que, pour la première fois, l'Arabie a demandé et obtenu le rééchelonnement des dettes et pourrait devoir rééchelonner certaines dépenses d'équipement.

« Le royaume a longtemps constitué un défi aux règles du bon sens économique, tant ses richesses paraissaient inépuisables. La situation a aujourd'hui changé. Ce pays s'est en quelque sorte banalisé », écrit l'auteur. Si le *« passé fut brillant »*, le présent est *« morose »*, *« le vide de la vie politique est inquiétant »*, même si *« le péril n'est pas imminent »*. Avec une famille royale en perte de vitesse, une montée de l'opposition rigoriste, l'émergence de problèmes sociaux et un début de chômage et les incertitudes quant à la succession du roi, *« l'avenir est incertain »*. Et l'auteur d'avertir : *« Lorsque rien ne bouge, tout peut bouger. »*

M. N.

★ ***Arabie séoudite, la dictature protégée*, de Jean-Michel Foulquier. Albin Michel, 206 p., 89 F.**

Le président mexicain lance une offensive contre les dirigeants « zapatistes »

L'armée se dirigerait vers Guadalupe-Tepeyac, bastion des guérilleros

Le président mexicain, Ernesto Zedillo, a lancé, jeudi 9 février, des mandats d'arrêt contre les dirigeants de l'Armée zapatiste de libération nationale et a révélé l'identité du « *sous-commandant Marcos* », le leader de la guérilla apparue en janvier 1994. Cette décision fait suite à la découverte de deux caches d'armes de la guérilla, accusée d'avoir préparé des actions violentes, tout en se disant prête à négocier.

MEXICO
de notre correspondant

Rompant avec le discours conciliant des dernières semaines en faveur du dialogue avec la guérilla « zapatiste », le président mexicain Ernesto Zedillo a annoncé, jeudi 9 février, la détention de huit militants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et a rendu publique l'identité du principal dirigeant rebelle, le « *sous-commandant Marcos* », désormais sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Dans un discours radiotélévisé, le chef de l'Etat a mis fin au mystère « Marcos », le célèbre dirigeant de la guérilla du Chiapas qui, le visage couvert d'un passe-montagne, avait déclenché une vaste offensive le 1er janvier 1994 contre plusieurs petites villes de cet Etat situé près de la frontière du Guatemala. Selon les services de renseignement mexicains, « Marcos » s'appellerait en fait Rafaël Sebastian Guillen et serait originaire de l'Etat de Tamaulipas, frontalier avec les Etats-Unis.

« *L'EZLN*, a déclaré M. Zedillo, *préparait de nouvelles actions violentes au Chiapas et dans d'autres régions du pays, tout en laissant croire qu'elle était disposée au dialogue et à la négociation.* » Le président en veut pour preuves les deux caches d'armes découvertes la veille à Mexico et dans l'Etat de Veracruz. Selon les autorités, l'arrestation de Maria Benavides, la « *sous-commandante Elisa* », dans un appartement du centre de la capitale, aurait permis d'identifier « Marcos » et quatre autres dirigeants « zapatistes » et de découvrir un lot d'armes « *réservées à l'usage de l'armée* ».

Les documents saisis sur place auraient permis d'établir que l'EZLN avait été formée par des anciens guérilleros issus des Forces de libération nationale, organisation créée en 1969 dans le nord du pays et démantelée dans les années 70 par la police, après avoir mené quelques opérations dans la grande ville industrielle de Monterrey. « *Nous disposons désormais des preuves nécessaires,* a soutenu le président de la République, *pour affirmer que l'origine de l'EZLN, la composition de sa direction et ses objectifs ne sont ni populaires, ni indigènes. Il s'agit d'un groupe de guérilleros qui voulaient prendre le pouvoir par les armes.* »



« ALERTE ROUGE »

M. Zedillo a annoncé qu'il avait donné l'ordre à l'armée d'appuyer les services de police pour capturer les dirigeants « zapatistes » et d'« *effectuer des patrouilles dans diverses régions du Chiapas pour éviter des actions violentes* » de la part de l'EZLN. Au même moment, sans tirer un seul coup de feu, l'armée entrait dans le village de San Andres Larrainzar, qui était jusqu'alors sous le contrôle des miliciens « zapatistes » d'origine tzeltale, un des principaux groupes mayas du Chiapas (un tiers des trois millions d'habitants de cet Etat sont indiens). Selon plusieurs témoignages, les troupes feraient actuellement mouvement en direction de Guadalupe-Tepeyac, où se trouve le quartier général de « Marcos ». L'EZLN a aussitôt décrété l'« alerte rouge » et a annoncé le minage des accès conduisant au territoire qu'elle contrôle depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 12 janvier 1994.

Le revirement de M. Zedillo, qui a cependant confirmé simultanément son intention de convoquer le Parlement en session extraordinaire pour voter une loi d'amnistie en faveur des rebelles repentis et trouver une issue politique au conflit, a été diversement accueilli. Les milieux d'affaires et la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), estime que le « *rétablissement de l'Etat de droit va permettre au Mexique de sortir de la grave crise financière* » déclenchée par la dévaluation du peso le 20 décembre 1994. L'opposition de gauche, en particulier le Parti de la révolution démocratique (PRD), condamne en revanche ce qu'elle qualifie de « *véritable déclaration de guerre sous la pression des secteurs durs de l'armée et de la société* ».

« *C'est un coup d'Etat,* s'insurge un membre de la direction du PRD, Gilberto Lopez y Rivas. *L'armée a réussi à imposer une solution militaire à Zedillo en développant la thèse que l'EZLN était une organisation marxiste-léniniste et non un mouvement indigène. C'est une véritable déclaration de guerre contre les Indiens du Mexique et le prélude à une vaste répression contre l'opposition à l'échelle du pays.* »

S'il est vrai que de nombreux indices permettent de penser que les Indiens ont un rôle secondaire à la tête de l'EZLN, il reste que ce mouvement bénéficie d'une grande sympathie au sein de l'opposition et qu'il a contribué à affaiblir le régime autoritaire exercé par le PRI depuis 1929. Ce n'est peut-être pas un hasard si le pouvoir a décidé de recourir à la force trois jours avant les élections qui auront lieu dimanche dans un des Etats les plus importants du pays, le Jalisco, où le PRI est en sérieuse difficulté.

Bertrand de la Grange

Treize mois de conflit

L'offensive lancée par le président Ernesto Zedillo, vendredi 10 février, vise à mettre un terme à une insurrection armée de treize mois dans l'Etat méridional du Chiapas, l'un des plus pauvres et des plus indigènes du Mexique.

1994

- **1er janvier** : un mouvement inconnu, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), dirigé par le mystérieux « *sous-commandant Marcos* » au visage masqué, s'empare de plusieurs villes du Chiapas, au jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) ratifié en 1993 par le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.
- **12 janvier** : entrée en vigueur d'un cessez-le-feu intervenu après des combats qui ont fait 145 morts selon les autorités (plus de 500 morts selon d'autres sources).
- **21 février** : début des négociations entre le gouvernement et les rebelles zapatistes, à San Cristobal de Las Casas.
- **23 mars** : Luis Donaldo Colosio, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929) pour la présidentielle d'août, est assassiné à Tijuana, ville frontalière avec les Etats-Unis. Le 29, Ernesto Zedillo est désigné pour le remplacer.
- **12 juin** : rejet des propositions de paix du gouvernement par la guérilla zapatiste.
- **21 août** : à l'issue du scrutin présidentiel, le candidat du PRI, Ernesto Zedillo, est élu avec 50,03 % des suffrages exprimés. Au Chiapas, la proclamation de l'élection d'un candidat du PRI au poste de gouverneur de l'Etat suscite de vives protestations, sous des accusations de fraude.
- **28 septembre** : assassinat à Mexico du secrétaire général du PRI, José Francisco Ruiz Massieu. Ce meurtre reste aussi inexpliqué que celui de Luis Donaldo Colosio.
- **1er décembre** : investiture du président Ernesto Zedillo, qui remplace Carlos Salinas de Gortari, au pouvoir depuis 1988.
- **19 décembre** : la guérilla zapatiste défie l'armée en s'emparant de plusieurs villages du Chiapas.
- **20 décembre** : dévaluation du peso mexicain, qui entraîne une grave crise financière à Mexico et sur les marchés mondiaux.

1995

- **15 janvier** : le pouvoir mexicain renoue le dialogue avec l'EZLN.
- **31 janvier** : le président Clinton engage par décret les Etats-Unis à fournir une aide de 20 milliards de dollars au Mexique et le FMI porte ses crédits pour ce pays à 17,8 milliards de dollars. Au total, le plan de sauvetage du Mexique s'élève à 50 milliards de dollars.
- **5 février** : pour la première fois depuis son entrée en fonctions, le président Zedillo durcit le ton, somme la guérilla de choisir « *expressément* » la voie politique et menace de réunir le Parlement pour trouver une « *solution définitive au conflit* » si les négociations ne débouchent pas rapidement.
- **9 février** : M. Zedillo dévoile l'identité du « *sous-commandant Marcos* », ordonne l'arrestation des chefs de l'EZLN. L'armée s'approche des bastions zapatistes du Chiapas.

La fin du mystère « Marcos » ?

MEXICO
de notre correspondant

Ni prêtre ni ex-dirigeant révolutionnaire, le « Che mexicain » serait prosaïquement le fils d'un fabricant de meubles de Tampico, la principale ville de l'Etat de Tamaulipas, près de la frontière des Etats-Unis. Pour les fanatiques de « Marcos », qui en ont littéralement fait un symbole sexuel mexicain et admirent son indéniable talent littéraire (révélé dans ses innombrables communiqués politiques publiés par la presse), la déception est rude, si l'on se fie aux photos présentées par la police mexicaine. Le visage, encadré par une barbe en collier, n'est en effet guère séduisant. « Marcos » avait pris depuis longtemps les devants : « *Vous serez très déçus le jour où j'enlèverai mon passe-montagne* », avait-il averti.

Selon les informations fournies par les autorités, Rafael Sebastian Guillen a fait ses études en « sciences de la communication » chez les jésuites à Tampico et à Guadalajara. En 1979, il a été recruté comme assistant par l'université autonome métropolitaine de Mexico pour enseigner les arts graphiques. En 1984, confirme un de ses frères, il disparaît et ne donne plus de nouvelles à sa famille.

Mais « Marcos » est-il vraiment celui que les services de renseignement font semblant d'avoir soudain découvert grâce à la « trahison » d'Elisa, la jeune mère de famille « *zapatiste* » détenue à Mexico ? Les photos ne sont guère convaincantes et il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un montage qui serait destiné à justifier une opération militaire et à porter un coup à la popularité du chef de l'EZLN. Au Mexique, les personnages masqués, en particulier chez les lutteurs, font partie de la mythologie nationale, de Zorro à Superbarrios, le nouveau défenseur des pauvres (*Le Monde* du 23 août 1994). Mais, quand un adversaire réussit à arracher le masque d'un lutteur, celui-ci perd son pouvoir...

B. de la G.

Un médecin français au cœur du Cambodge oublié

Jean-Claude Prandy, de Médecins du monde, a ouvert en 1992 la seule clinique de la province du Mondolkiri

SENMONOROM (Mondolkiri)
de notre envoyé spécial

Une succession sans fin de collines à moitié pelées à cause de cultures itinérantes sur brûlis ou de défoliants déversés par l'aviation américaine, il y a déjà vingt ans. Deux habitants au kilomètre carré, des relations quasi inexistantes avec le « Cambodge utile », celui de la vallée du Mékong. Voilà l'impression que donnent les alentours de Senmonorom, chef-lieu de la province du Mondolkiri, la plus étendue du royaume.

Le chef-lieu lui-même ne dispose ni de l'électricité ni de l'eau courante. La piste qui relie Senmonorom à Kompong-Cham, première grande ville sur le Mékong, traverse, plus au sud, la région des plantations d'hévéas, mais devient « *une vraie galère* » une fois franchi le bourg de Mimot, raconte Jean-Claude Prandy, coordinateur de Médecins du monde (MDM), qui a ouvert, en février 1992, la seule clinique du Mondolkiri. Il faut, en outre, passer au moins deux postes de contrôle des khmers rouges. Le docteur Brandy n'emprunte donc plus cette voie – « *On m'a dit qu'elle était minée et on ne plaisante pas avec cela* » – et passe donc par le Vietnam.

Senmonorom, vague bourg de six mille habitants, dispose d'une piste d'aviation qui n'accueille que de petits appareils. Les officiels du lieu sont donc à la merci du passage, fort peu fréquent, d'un hélicoptère. Pour l'essentiel, le trafic se fait avec le Vietnam, dont la frontière est située à une vingtaine de kilomètres de mauvaises pistes, dont un tronçon de la célèbre « piste Ho-Chi-Minh ». Le gros des produits de consommation – bière, riz, essence, tabac – vient de la frontière. Le coût de la vie est donc, ici, « *le double ou le triple* » de celui de Phnom-Penh, explique le seul gouverneur de province qui appartient au Parti démocrate libéral bouddhiste (PDLB), troisième formation de la coalition gouvernementale.

LE PALUDISME DES FORÊTS

« *La terre est fertile, nous avons de l'or ; le climat, à neuf cents mètres d'altitude, est bon pour l'élevage, pour le thé, le café, l'hévéa, mais nous sommes très pauvres* », se lamente-t-il. Les plus beaux avocats et les plus grosses bananes ont beau en provenir, Mondolkiri est, en effet, à l'image de cette moitié oubliée du Cambodge : sous-peuplée, sous-administrée, sans véritables liaisons avec la capitale.

Ici, les Khmers rouges peuvent se déplacer où et quand ils le veulent. On dit qu'ils font affaire, sur la frontière, avec des forestiers vietnamiens. Toujours est-il que, dans les années 60, Pol Pot s'était retiré dans cette zone et y avait organisé des camps d'entraînement.

Outre son hôpital à Senmonorom – un médecin et deux infirmières –, MDM va ouvrir un dispensaire que le ministre français de la coopération, Bernard Debré, a « pré-inauguré », le 8 février, à Dak Dam. A côté d'une école bâtie avec des fonds allemands et à proximité de cinq hameaux qui groupent quelque 1 500 Phnongs. L'un de ces hameaux est dominé par une petite chapelle, souvenir d'une mission catholique dont personne ne se rappelle quand elle a fermé ses portes, qui sert aujourd'hui de lieu de réunion.

Mondolkiri a beau être sis sur les plateaux qui entourent la cordillère indochinoise et sa population a beau être composée de seulement 20 % de Khmers, noyés au milieu de différentes minorités ethniques, le dénuement y est aussi sensible que dans les provinces peu habitées du nord. Le paludisme des forêts est un « *gros problème* », explique le docteur Prandy. Le taux de mortalité, ajoute-t-il, est de 50 % parmi les moins de seize ans. A une heure et demie d'hélicoptère de Phnom-Penh, un autre pays surgit où la priorité est de survivre. Loin des querelles de drapeaux.

Jean-Claude Pomonti

Le relatif optimisme du ministre de la coopération

La visite officielle du ministre français de la coopération, qui s'est achevée vendredi 10 février, aura permis à celui-ci de clarifier les conditions dans lesquelles Paris entend continuer à aider le royaume. Bernard Debré a noté que l'évolution de la situation du pays *« va dans le bon sens »*. Paris entend maintenir son engagement, a-t-il indiqué, mais en conservant les *« pieds propres »*, allusion aux accusations de prévarication lancées parfois contre Phnom-Penh. Le ministre a aussi confié avoir été frappé par la franchise et le recul manifestés par Norodom Sihanouk lors de l'audience que le roi lui a accordée à Siem-Réap. Toutefois, la France ne semble toujours pas se satisfaire des explications fournies par Phnom-Penh à propos de la manière dont avait été gérée, à l'été 1994, la prise d'otages de trois étrangers, dont le Français Jean-Michel Braquet, par les Khmers rouges, qui les avaient assassinés.

Le plan d'aide a sauvé le Mexique de la banqueroute, selon Washington

Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a déclaré, jeudi 9 février, devant le Congrès, que le Mexique « *était à quelques jours de la banqueroute* » lorsqu'a été décidé, « *entre le 30 janvier au soir et le 31 à 11 heures* », le plan de sauvetage financier international de 50,8 milliards de dollars. « *Nous avons agi parce que les intérêts cruciaux des Etats-Unis étaient en jeu* », a déclaré M. Rubin devant la commission des finances de la Chambre des représentants.

De son côté, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a confirmé que « *la banqueroute aurait été inévitable* » si le plan n'avait pas été mis sur pied. Ce dispositif prévoit 20 milliards de dollars des Etats-Unis (annoncés par décret présidentiel après les réticences exprimées par le Congrès), 17,8 milliards du Fonds monétaire international (dont 7,8 milliards mobilisables immédiatement), 10 milliards des pays industrialisés autres que les Etats-Unis et 3 milliards de prêts à long terme de banques privées. Ces derniers financements, promis par un consortium bancaire conduit par Citicorp et JP Morgan, sont « *en train d'être réunis* », selon une source bancaire. M. Greenspan a reconnu que, la veille de la dévaluation du peso, le 20 décembre 1994, « *un montant très substantiel de pesos avait été placé en dollars* », fuyant le marché mexicain. Ce montant a été estimé à 6 milliards de dollars par le représentant démocrate de New York, John LaFalce.

« DONNÉES-CLÉS »

Par ailleurs, l'accord-cadre américano-mexicain sur les garanties de prêts de 20 milliards de dollars à Mexico, actuellement en négociation, contiendra une clause garantissant « *l'indépendance de la banque centrale* » du Mexique, a affirmé M. Rubin. Il a ajouté que la Banque centrale du Mexique publierait mensuellement « *des données monétaires-clés* » et que le Mexique sera tenu de fournir confidentiellement aux Etats-Unis « *des informations sur tout développement de nature à entraîner un changement des conditions économiques pouvant remettre en cause les objectifs économiques fixés* ». – (AFP.)

Le gouvernement japonais admet sa responsabilité dans la lenteur de l'aide aux victimes du séisme de Kobé

TOKYO
de notre correspondant

Le premier ministre japonais a reconnu, jeudi 9 février, la responsabilité du gouvernement dans la lenteur initiale des autorités à réagir au séisme de Hanshin (région de Osaka-Kobé) qui a fait 5 200 morts et 33 000 blessés. « *Nous devons construire des villes capables de résister à des tremblements de terre et revoir entièrement notre système de prévention* », a déclaré Tomiichi Murayama, tout en précisant qu'il n'avait pas l'intention de démissionner.

Bien que sa popularité ait été entamée par cette catastrophe, la position du premier ministre ne semble pas menacée dans l'immédiat par une scission du Parti socialiste, qui a reporté son congrès extraordinaire au mois d'avril. M. Murayama a élaboré un projet de loi spéciale pour la reconstruction qui sera présenté au Parlement la semaine prochaine. Ce texte comportera des mesures réglementant les droits privés en matière de construction, des allègements fiscaux et une aide financière de l'Etat. Le premier ministre n'a donné aucune indication sur la manière dont sera financée la reconstruction. Son coût a été évalué par la préfecture de Hyogo (Kobé) à 10 000 milliards de yens (530 milliards de francs).

Dans le cadre d'un second collectif budgétaire pour l'année fiscale qui s'achève le 31 mars, le gouvernement prévoit, pour le moment, le financement de dépenses pour 500 milliards de yens et se propose d'émettre 1 000 milliards de yens en emprunts d'Etat.

Le financement de la reconstruction suscite un débat au sein du gouvernement et de la majorité sur une éventuelle augmentation des impôts. Alors que les milieux d'affaires s'opposent à une telle éventualité, le ministère des finances fait valoir la nécessité de respecter le principe de rigueur budgétaire.

DROITS DE DOUANE

Selon les normes en vigueur dans les pays de l'OCDE, le déficit budgétaire japonais représente 3 % du produit intérieur brut (PIB). M. Murayama a déclaré que la TVA ne serait pas augmentée avant avril 1997, conformément au calendrier prévu. Il paraît peu vraisemblable que le gouvernement tranche la question d'un relèvement des impôts avant les élections locales du printemps. Il se contentera, pour le moment, de couvrir les dépenses par l'émission d'emprunts d'Etat.

Le gouvernement envisage, en revanche, de réduire les impôts sur le revenu pour les victimes du séisme. La préfecture de Hyogo souhaite, par ailleurs, créer, à Kobé, une « *zone économique franche* » permettant d'exonérer de droits de douane les importations destinées à la reconstruction. Ce projet aurait l'appui du ministère de l'industrie et du commerce internationale (MITI). Selon l'Institut Mitsubishi, la reconstruction se traduira par un recul de 0,6 % du PIB, entre janvier et mars, mais aussi par une progression de 0,57 % pour l'ensemble de l'année fiscale 1995. Le taux de croissance, entre avril 1995 et mars 1996, pourrait atteindre 2,3 %.

Philippe Pons

Les riches britanniques toujours plus riches les pauvres toujours plus pauvres

Si le revenu des premiers a augmenté de 62 % en treize ans, celui des seconds a chuté de 17 %

La publicité faite aux salaires astronomiques de certains patrons, en particulier d'entreprises privatisées, scandalise l'opinion et fait le jeu de l'opposition travailliste à un moment où, sous les effets de la crise et du démantèlement de la législation sociale, les disparités s'aggravent : selon une étude, 13,9 millions (25 %) de sujets britanniques vivent au-dessous du seuil de pauvreté, contre 5 millions (9 %) en 1979.

LONDRES
de notre correspondant

Les dirigeants de PowerGen et de National Power ont défendu, lundi 6 février, l'augmentation de leurs émoluments – évaluée à 1 000 % par les travaillistes – alors que l'Etat met sur le marché la part qu'il détenait encore dans les deux compagnies d'électricité privatisées. Ed Wallis a affirmé que son 1,2 million de livres (près de 10 millions de francs) en salaire et option d'achat d'actions était « *justifié au penny près* ».

On ne saurait trouver mieux, écrit le *Financial Times*, pour « *donner une mauvaise image du capitalisme* ». Le chef des travaillistes, Tony Blair, tire avantage de l'exaspération de l'opinion, toutes tendances confondues, devant les révélations quasi quotidiennes des médias. Le patronat lui-même a suggéré une réglementation. Des commentateurs conservateurs se sont émus : *The Spectator* a fait état du « *nouvel apartheid financier britannique* ». Dans le *Sunday Telegraph*, Sir Peregrine Worsthorne a dénoncé le remplacement des valeurs traditionnelles par « *le fric, le fric, le fric* ».

Fin janvier, le patron de British Telecom a soulevé un tollé en déclarant qu'il échangerait volontiers ses soixante-dix heures hebdomadaires contre l'horaire « *plus relax* » d'un jeune docteur. Sir Iain Vallance a omis de préciser qu'il gagne entre 663 000 et 757 000 livres (environ 5,5 à 6,2 millions de francs) par an alors qu'un médecin commence à 12 000 livres (moins de 100 000 francs). La Royal Bank of Scotland a versé royalement à son président 24,5 millions de livres l'an dernier et attribue un petit complément de 50 000 livres à Sir Iain pour 1,5 jour de travail par mois.

Sir Iain écrit, pense, parle et écoute de 6 h 45 du matin à 19 h 30, raconte le quotidien conservateur *Daily Telegraph* ; le docteur Fox, vingt-six ans, travaille de 8 heures à 20 heures au Royal London Hospital au milieu de souffrances, de médicaments et de décisions sur la vie et la mort pour 18 600 livres. Deux mondes – « *deux nations* », comme disait Disraeli – qui se côtoient sans se voir, sans se comprendre, où les salaires les plus outranciers écrasent la misère la plus noire, avec ses « *pauvres au travail* » : comme ce chauffeur de taxi payé une livre l'heure pour des semaines de cinquante-quatre heures (environ 2 000 francs par mois).

LA MISÈRE DES ENFANTS

Cedric Brown, PDG de British Gas, autre monopole privatisé, vient de s'octroyer une nouvelle augmentation de 75 % au moment où il préparait le énième plan de licenciements, de baisse de salaires et de réduction de services.

L'Angleterre serait-elle en train de retourner au XIX[e] siècle, avant que les conservateurs sociaux ne votent des lois sur le salaire minimum et l'horaire maximum de travail, abolis au nom de la flexibilité et de la défense de l'emploi par un gouvernement qui a refusé de ratifier la Charte sociale européenne ? En même temps, les droits à la protection sociale, aux congés payés et à la représentation syndicale ne sont plus garantis.

Le journaliste et économiste Will Hutton affirme que 30 % des Britanniques sont sans véritable travail et autant n'ont qu'un emploi précaire. D'après Chris Pond, qui dirige le Low Pay Unit, groupe d'études sur les bas salaires, 13,9 millions (25 %) de sujets de Sa Très Gracieuse Majesté vivent au-dessous du seuil de pauvreté contre 5 millions (9 %) en 1979. Le nombre d'enfants vivant dans la misère est passé, au cours de la même période, de 1,4 million (10 % du total) à 4,1 millions (32 %).

Contredisant le duc d'Edimbourg, qui déclarait l'an dernier qu'il n'y avait plus de pauvres au Royaume-Uni, et le projet de « *société sans classes* » de John Major, qui affirmait, le 1[er] décembre aux Communes, que « *les revenus nets ont augmenté à tous les niveaux* » sous les conservateurs, une étude du ministère de la sécurité sociale indique que le revenu des 10 % les plus pauvres a baissé de 17 % en treize ans, tandis que les 10 % les plus riches ont bénéficié d'une augmentation de 62 %.

A cela s'ajoute le démantèlement de l'une des législations sociales les plus complètes et anciennes, fondée sur des principes moraux et d'efficacité. Aujourd'hui, c'est au nom de la « *liberté* » et du risque de « *suppression d'emplois* » par centaines de milliers si le salaire minimum était rétabli que le ministre de l'emploi, Michael Portillo, défend une politique qui, en fait, a obtenu le résultat inverse : selon le *Times* du 28 novembre 1994, le chômage s'est accru parmi les travailleurs non qualifiés.

Tout cela explique sans doute que, alors que la reprise économique est arrivée en Grande-Bretagne bien avant le reste de l'Europe, avec un taux de croissance annuelle d'environ 4 %, l'optimisme ne soit pas au rendez-vous, y compris chez des classes moyennes longtemps séduites par le thatchérisme.

Regrettant l'époque où l'Angleterre était dirigée par des « *gentlemen* », Sir Peregrine dénonce à la fois « *la face inacceptable du socialisme* », représentée par le porte-drapeau de l'aile gauche du Labour, le syndicaliste Arthur Scargill, et celle du capitalisme, en la personne de M. Brown.

Patrice de Beer

Un fossé qui se creuse

Fin janvier, le Bureau central des statistiques (CSO) a fêté ses vingt-cinq ans avec un numéro spécial de son rapport annuel *Social Trends*. Il en ressort que le fossé entre riches et pauvres ne cesse de se creuser, les uns ayant largement bénéficié de la croissance et de la dérégulation, le revenu des autres ayant augmenté plus modestement, ou même baissé. Ainsi, les 20 % les plus aisés ont vu leur part du revenu national grimper de 35 à 43 % entre 1979 et 1992, tandis que la part des 60 % les plus pauvres chutait de 42 à 34 %. Les salaires outre-Manche sont désormais plus proches de ceux de Taïwan ou de la Corée du Sud que de ceux des autres membres de l'Union européenne.

Kenneth Clarke s'efforce de calmer la controverse sur l'Union monétaire

Son discours a été très critiqué par les tories

LE CHANCELIER de l'Echiquier, Kenneth Clarke, l'un des plus pro-européens du gouvernement britannique, a prononcé un discours jeudi 9 février, dans lequel il a lancé un avertissement contre la mise en œuvre d'une union économique et monétaire (UEM) trop rapide. « *Le désastre qui résulterait de l'instauration hâtive et mal préparée d'une monnaie unique saperait l'unité politique que recherchent les enthousiastes de la monnaie unique* », a-t-il déclaré, au cours d'une rencontre organisée par l'association pro-européenne Mouvement européen.

Le discours de M. Clarke était très attendu, car plusieurs membres du gouvernement britannique ont récemment tenu des propos très contradictoires au sujet de l'UEM, notamment le premier ministre John Major, qui a exprimé une très nette réticence. Le chancelier de l'Echiquier a qualifié les critères de Maastricht de « *nécessaires mais pas suffisants* ». Si le texte qui pose les jalons de l'UEM fixe des objectifs en matière d'inflation, de taux d'intérêt, de solde budgétaire, de dette publique, il ne prévoit pas, en revanche, de normes en matière de solde commercial, de productivité ou de flexibilité du marché du travail. On sait, au moins sur ce dernier point, la politique britannique très différente de celle de plusieurs partenaires européens de Londres. Par ailleurs, la date de 1997 avancée pour la mise en route de l'union monétaire paraît trop précoce à M. Clarke, car très peu d'Etats pourront satisfaire aux critères de convergence à cette date. Par ailleurs, il juge les principes de fonctionnement de la Banque centrale européenne encore trop flous.

Répondant à certains de ses collègues, et faisant une allusion à peine masquée à la crise de la livre de septembre 1992, il a déclaré que son pays ne devait pas « *répéter l'erreur qui consiste à rejoindre trop tard une politique européenne, une fois que les autres en ont écrit les règles* ». En tout état de cause, M. Clarke a rappelé que l'adhésion d'un pays à l'UEM serait source de bienfaits pour les économies, mais qu'elle ne devrait pas répondre à des considérations purement politiques. Aussitôt après, le Parti conservateur, dont une centaine de membres ont déposé récemment une motion s'opposant à la participation britannique à l'Union monétaire, a vivement critiqué les propos du chancelier de l'Echiquier.

■ **PRIVATISATIONS :** malgré l'échec de sa tentative de dénationaliser la poste britannique et le difficile transfert au privé des chemins de fer, le gouvernement de M. Major poursuit en tout sens ses velléités de privatisation. Le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, a récemment annoncé son intention de sous-traiter au secteur privé les préparatifs législatifs du budget. Il a indiqué qu'il « *pensait sérieusement* » inviter des avocats et des cabinets juridiques de la City à rédiger des articles du projet de loi de finances pour 1996. Fin janvier, le chancelier de l'Echiquier avait déjà proposé la privatisation du bâtiment abritant le ministère des finances. Le projet avait suscité un tollé à la Chambre des communes. – *(Corresp.)*

La fuite en avant du Kremlin en Tchétchénie

Tandis que le président Doudaev menace la Russie de représailles terroristes, des poches de combattants résistent dans la capitale Grozny. Le sud du pays est toujours aux mains des combattants tchétchènes

Deux mois après le début de l'intervention militaire russe en Tchétchénie, déclenchée le 11 décembre 1994, les troupes du Kremlin n'ont pas encore pris le contrôle du territoire de cette petite république indépendantiste du Caucase. Les affrontements, selon des estimations russes, auraient fait dix mille morts militaires dans les deux camps. A Washington, le président Bill Clinton et le chancelier Helmut Kohl ont de nouveau écarté toute sanction contre Moscou, alors que les Etats-Unis annonçaient le déblocage d'une aide de l'ordre de 20 millions de dollars aux réfugiés de Tchétchénie. A Bonn, Sergueï Kovalev, le délégué russe aux droits de l'homme, a appelé jeudi l'Occident à faire preuve de plus fermeté envers Boris Eltsine. Le fait que M. Kovalev, arrivé le 6 février à Bonn, n'ait pas été reçu par M. Kohl avant le départ de ce dernier pour Washington suscite une polémique outre-Rhin.

MOSCOU
de notre correspondante

Quelques heures avant l'entrée des chars russes en Tchétchénie, le 11 décembre, un diplomate occidental déclarait à Moscou que l'armada déployée depuis deux semaines aux portes de la petite République, *de facto* indépendante depuis trois ans, ne signifiait pas que Moscou *« aura forcément recours à l'option militaire »* pour la réduire. Les premiers largages de bombes sur Grozny étaient ensuite qualifiés, dans les mêmes milieux diplomatiques, de *« psychologiques »*. Deux mois plus tard, on peut mesurer l'étendue d'une telle erreur d'appréciation : Grozny, qui comptait 400 000 habitants, offre le spectacle d'une ville totalement dévastée, et la majorité des Tchétchènes (estimés à un million de personnes), devenus des *« personnes déplacées »* n'ayant plus grand-chose à perdre, nourrissent une volonté de vengeance qui grossit les rangs des résistants.

Les pertes de l'armée russe sont supérieures, proportionnellement, à celles subies durant la guerre d'Afghanistan : en deux mois, son opération a fait, au moins, dix mille morts (certains disent trois fois plus), dont près de la moitié dans ses propres rangs. La Russie, obligée de renoncer à ses *« plans de stabilisation »* économique et alliant plus que jamais autoritarisme et chaos, *« est devenue le plus gros problème qui se pose au monde »*, selon son délégué aux droits de l'homme, Sergueï Kovalev. Lequel est devenu dans son pays l'objet d'une campagne de dénigrement au relent tout soviétique. Pourtant, les hommes du Kremlin, Boris Eltsine en tête, trouvent encore des oreilles complaisantes en Occident pour croire que la « crise tchétchène » va se résorber en un petit conflit local, comme il y en a tant de par le monde.

C'est faire la même erreur qu'il y a deux mois, en ignorant la spécificité du peuple tchétchène et de son histoire. C'est également ignorer la capacité du Kremlin à élaborer, *a posteriori*, des justifications plus ou moins crédibles aux erreurs commises. C'est ainsi que l'état-major de l'armée russe évacue le problème des combats sur le terrain avec la même légèreté dont il a fait preuve, il y a deux mois, lorsqu'il annoncait la *« chute imminente »* de Grozny. Quand à la prise annoncée de Chali, Goudermes et des autres bases tchétchènes dans les montagnes, elle tendrait à montrer que l'état-major moscovite est décidé à poursuivre la tactique de la terre brûlée jusqu'à anéantissement de l'adversaire.

Un responsable du CICR, qui s'est rendu cette semaine en Tchétchénie, s'est déclaré alarmé par l'exode, prévisible dans ces circonstances, des familles réfugiées actuellement dans les villages du sud : non seulement elles fuiraient une telle extension des combats, mais aussi la faim et les maladies. Les premiers nouveaux refuges possibles sont les Républiques voisines de l'Ingouchie et du Daghestan. Or un des motifs favoris de satisfaction de Moscou, outre *« l'absence de soutien international aux indépendantistes tchétchènes »*, est que ni le Daghestan ni l'Ingouchie n'ont rejoint, comme les Russes l'ont craint au départ, la résistance active des Tchétchènes. Mais la situation peut changer dans ces deux Républiques, déjà saturées de réfugiés, dès lors que l'armée russe sera amenée à y élargir son rayon d'action, en réponse à la *« deuxième étape »* de la guerre promise par le président Doudaev : celle de l'*« offensive de printemps »* que les Tchétchènes entendent mener à partir de leurs bases de montagnes, non seulement en Tchétchénie, mais *« dans toute la Russie »*. Ces menaces d'actions terroristes sont prises au sérieux par toute personne consciente du traumatisme infligé une nouvelle fois à ce peuple.

« Imposture »

Le Kremlin cherche visiblement à en finir avec les Tchétchènes : il s'agit du peuple le plus nombreux dans le nord Caucase et du seul, avec les 300 000 Ingouches, à être majoritaire dans sa république. Le seul, donc, en mesure de résister militairement. Les autres Caucasiens du Nord, tous disséminés au milieu de populations russes ou ethniquement rivales, sont donc peu susceptibles de se lancer dans une telle rébellion. C'est pourquoi Sergueï Arutiunov, le président de l'Institut russe d'ethnologie, écarte comme *« une imposture »* l'argument officiel du Kremlin pour justifier sa guerre : celui de prévenir une réaction en chaîne de revendications indépendantistes.

Car la « spécificité » de ce peuple tient, justement, au fait qu'il a survécu, au siècle dernier, à l'occupation par une armée tsariste dont le nombre (un demi-million dans tout le Caucase) était au moins égal, en Tchétchénie, à celui de toute la population. N'ayant ensuite jamais renoncé à combattre pour sa liberté, il fut déporté en totalité sous Staline, avec d'autre peuples « punis », n'empêchant toutefois pas la résistance de groupes tchétchènes ayant échappé à la déportation. Enfin, l'adhésion d'une grande majorité des Tchétchènes à une partie au moins des traditions mystico-guerrières locales du soufisme explique pourquoi il faut les croire quand ils disent qu'ils veulent *« vivre libres ou mourir »*. Si on ne leur en donne pas l'occasion, la tentation du terrorisme est inévitable, au moins au niveau individuel pour certains.

Le Kremlin l'a, d'ailleurs, cyniquement prévu. Un de ses analystes expliquait, il y a un mois au *Monde*, que l'opinion russe, encore hostile à la guerre, se retournera contre les Tchétchènes dès que ceux-ci passeront à ce stade de la lutte. De nouvelles instructions ont été données cette semaine pour assurer une surveillance vidéo du métro moscovite, où la psychose des colis piégés est entretenue depuis deux mois.

« Quand les Tchétchènes s'attaqueront à la Russie, ce ne sera pas dans le métro, mais contre des objectifs militaires », affirme le président de l'Institut russe d'ethnologie, Sergueï Arutiunov. Mais ce dernier voit d'autres dangers possibles que le terrorisme. Et notamment que l'armée russe, qui a déjà utilisé en Tchétchénie des armes interdites par les conventions de Genève, telles que les bombes à fragmentation et à aiguilles, n'ait recours dans les montagnes, *« comme Saddam Hussein contre les Kurdes »*, à des armes chimiques.

LA SEULE LEÇON

Malgré ce tableau déjà désastreux et des perspectives plus sombres encore, Boris Eltsine semble incapable de faire autre chose que de signer et persister. S'il reconnaît des *« erreurs »*, c'est par exemple celle de n'avoir pas assez bien préparé l'opinion par une dénonciation préalable des turpitudes du *« régime de Doudaev »*. La seule leçon qu'on semble tirer au Kremlin de cette *« crise tchétchène »* est qu'une réforme militaire est désormais inévitable. Mais les éléments concrets de cette réforme qui ont filtré jusqu'à présent sont dérisoires. Il s'agit, d'une part, de supprimer des sursis étudiants et de faire passer le service militaire à deux ou trois ans, pour les jeunes à partir de vingt et un ans. L'envoi de recrues de dix-huit ans dans l'enfer de Grozny a indigné l'opinion. Mais le manque de conscrits handicape l'armée, et l'incorporation du printemps prochain risque de tourner au désastre total.

Autres « réformes » prévues : renoncer à la conversion au civil des entreprises militaires, ce qui est pratiquement acquis, et faire passer l'état-major sous autorité directe du Kremlin en le dissociant du ministère de la défense. Ce qui permettrait éventuellement de remercier en douceur Pavel Gratchev, mais ne règle pas la question de savoir qui acceptera la charge de diriger l'état-major sous les ordres directs du chef de la garde présidentielle, le tout-puissant général Alexandre Korjakov, fort craint mais peu apprécié des militaires.

L'échéance des décisions approche : le 16 février, Boris Eltsine doit faire son rapport annuel devant les deux Chambres, à la veille d'une conférence nationale sur les lancinants problèmes des relations entre Moscou et les régions. Mais, alors que la communauté diplomatique à Moscou s'attache à souligner les promesses d'un *« maintien du cap des réformes »* que doit faire Boris Eltsine dans son rapport, le seul signe tangible d'une rupture de sa fuite en avant actuelle – le limogeage de Pavel Gratchev, que prédit la presse depuis un mois – est tout sauf certain : ce dernier a annoncé, jeudi, qu'il présiderait lui-même, le 14 février, une conférence de son ministère, de l'état-major et des commandants militaires des régions pour tirer les conclusions de la crise tchétchène...

Sophie Shihab

Bill Clinton et Helmut Kohl soucieux de ménager Moscou

LE CHANCELIER allemand, Helmut Kohl, a effectué, jeudi 9 février, une visite d'Etat d'une journée à Washington qui a été dominée par la question de l'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe de l'Est et par les relations entre l'Occident et la Russie.

Estimant que *« la violence doit cesser »* et que *« les négociations doivent commencer »* en Tchétchénie, les deux chefs d'Etat ont, toutefois, réitéré leur soutien au président Boris Eltsine, en qui ils voient la meilleure carte de l'Occident. M. Kohl a ainsi affirmé que cesser de soutenir le président russe aboutirait *« immédiatement »* à ramener au pouvoir à Moscou les conservateurs et les ultranationalistes. Les deux dirigeants pensent, selon un haut responsable américain, que prendre des sanctions contre Moscou constituerait une erreur. Ils estiment aussi que la réduction de l'assistance économique à Moscou n'aboutirait qu'à *« affaiblir encore plus le processus des réformes »*.

Le président américain, Bill Clinton, a, pour sa part, annoncé l'octroi d'une aide aux réfugiés tchétchènes pouvant aller jusqu'à 20 millions de dollars pour assister les dizaines de milliers de personnes qui ont fui les combats depuis le début de l'intervention militaire russe en Tchétchénie, le 11 décembre 1994.

Evoquant l'élargissement *« inéluctable »* mais *« graduel »* de l'OTAN aux pays d'Europe centrale, MM. Clinton et Kohl ont estimé qu'une *« Alliance atlantique élargie ne représentait aucune menace pour une Russie démocratique »*, malgré les vives critiques que ce projet suscite en Russie, notamment de la part de Boris Eltsine. Le président russe avait réagi avec virulence en décembre à la décision de l'OTAN de clarifier les critères d'adhésion à l'Alliance, évoquant le risque d'une *« paix froide »* entre la Russie et l'Occident. La Russie avait adhéré le 22 juin dernier au Partenariat pour la paix, programme de coopération proposé par l'OTAN notamment aux ex-pays communistes.

Lors d'une réunion à Bruxelles des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, la Russie avait cependant refusé, le 1er décembre, d'approuver deux documents établissant des relations *« régulières et transparentes »* entre les deux partenaires, et précisant la coopération militaire qu'ils entretiendront sur la base du Partenariat pour la paix. Selon Moscou, l'entrée dans l'OTAN de pays de l'ancien bloc de l'Est porte atteinte à ses intérêts stratégiques. – *(AFP, Reuter.)*

L'embarrassante visite à Bonn de Sergueï Kovalev

Le délégué russe aux droits de l'homme réclame plus de fermeté des Occidentaux envers M. Eltsine

BONN
de notre correspondant

Venu à Bonn pour parler de la Tchétchénie, Sergueï Kovalev, délégué aux droits de l'homme auprès de Boris Eltsine, a dénoncé publiquement l'attitude conciliante des Allemands, et des Occidentaux en général, vis-à-vis des dirigeants de Moscou.

Les critiques de Sergueï Kovalev, présent à Bonn depuis mercredi 8 février à l'invitation d'un institut de recherche sur les relations internationales, ont illustré une fois de plus le profond malaise des dirigeants allemands sur le sujet. Au moment même où cette visite provoquait gêne et agacement à Bonn, le chancelier Kohl, à Washington, adressait ses voeux de réussite à Boris Eltsine et au camp des réformes, tout en appelant à la fin de la guerre et à la négociation pacifique en Tchétchénie. Une fois de plus, le chancelier a exclu toute idée de sanctions économiques, en disant partager entièrement sur ce point les vues de l'administration américaine *(voir ci-contre)*.

« Nous avons toujours dénoncé de manière claire et nette les violations des droits de l'homme en Tchétchénie », a dit, visiblement énervé, le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, jeudi 9 février, au cours d'une conférence de presse commune avec Sergueï Kovalev. Celui-ci venait de lui conseiller d'éviter de qualifier la guerre en Tchétchénie d'*« affaire intérieure à la Russie »*, comme le ministre allemand venait justement de le faire au cours d'une discussion avec des journalistes. Pour se justifier, le chef de la diplomatie allemande a résumé la position de Bonn vis-à-vis de Moscou en deux mots, *« soutien et pressions »*, sans qu'il soit apparemment possible de sortir de ce dilemme permanent. On explique couramment, à Bonn, que la guerre en Tchétchénie *« n'est pas la fin de l'histoire »* et que la meilleure stratégie à adopter est celle de la douce persuasion.

Au lieu de pratiquer le louvoiement avec les dirigeants de Moscou, il faut, selon M. Kovalev, *« leur tenir un langage d'évangile : oui, oui, non, non »*. Autre conseil du délégué aux droits de l'homme : *« Parler avec la Russie et ne pas se fixer sur Boris Eltsine. »* Quant à la poursuite des réformes en Russie, Sergueï Kovalev est plutôt sceptique : *« Il est impossible de mener une sale guerre et de mettre en œuvre des réformes démocratiques en même temps. »*

LA COLÈRE DU CHANCELIER

Le chancelier Kohl s'était envolé pour Washington, mercredi après-midi, en affirmant qu'il n'avait pas le temps de recevoir Sergueï Kovalev. Rudolf Scharping, président du Parti social-démocrate (SPD), a immédiatement dénoncé ce geste, en disant que le chancelier *« n'avait pas eu le courage »* de cette rencontre. *« Le gouvernement a mauvaise conscience »*, dit le SPD. Réagissant de manière étonnamment vive à cette attaque, les dirigeants de la CDU, le parti du chancelier, ont sommé les sociaux-démocrates de *« s'excuser »* pour cette accusation *« infâme »*.

Au cours d'un récent débat au Bundestag, le chancelier Kohl avait résolument choisi de défendre son *« ami »* Boris Eltsine et refusé de révéler aux parlementaires le contenu de ses conversations téléphoniques avec le président russe, ce qui avait provoqué un malaise jusque dans les propres rangs de son parti.

Lucas Delattre





La Grèce rejette le compromis sur l'union douanière entre la Turquie et les Quinze

Les considérations de politique intérieure l'ont emporté à Athènes

Les membres de l'Union européenne sont très mécontents du rejet par Athènes du compromis élaboré lundi à Bruxelles sur l'union douanière avec la Turquie, a-t-on appris jeudi 9 février. Selon ce compromis, les négociations pour l'adhésion de Chypre à l'UE, réclamées par Athènes, pourraient commencer six mois après la fin de la Conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions européennes.

ATHÈNES
de notre correspondant

La Grèce a finalement rejeté jeudi 9 février le compromis qui avait été élaboré difficilement lundi 6 février à Bruxelles sur l'accord d'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne, ardemment recherché par ses partenaires.

L'objection principale d'Athènes concerne la date d'ouverture des négociations pour l'adhésion de Chypre à l'Union. L'accord de principe obtenu lors du Conseil européen des affaires générales précise que les négociations pourraient débuter dans les six mois suivant la conclusion de la Conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions européennes.

Les Grecs exigent une date ferme. Le *« pourraient débuter »* doit se transformer en *« va débuter »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement grec Evangélos Vénizélos à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire présidé par Andréas Papandréou. Le climat politique tendu explique en grande partie les choix d'Athènes. Le compromis de Bruxelles a été mal accueilli dans la capitale grecque au sein du Pasok – le parti socialiste au pouvoir – mais aussi par l'opposition conservatrice et de gauche, et surtout par Antonis Samaras, le chef du « printemps » politique (POLA, droite nationaliste) qui a crié à la trahison. Les voix des onze députés du POLA sont nécessaires au Pasok pour élire en avril prochain par voie parlementaire le nouveau président de la République, et les deux partis avaient commencé ces dernières semaines à réfléchir sur des candidats acceptables par les deux formations.

Si le Parlement n'arrivait pas à élire de président en trois tours de scrutin, des élections anticipées, que le gouvernement ne souhaite pas après quatorze mois de pouvoir, seraient proclamées au mois de mai. En se montrant intransigeant sur le compromis de Bruxelles, M. Samaras, arbitre de l'élection présidentielle, a forcé la main du gouvernement. Les considérations de politique intérieure ont une nouvelle fois dicté les choix de politique étrangère, comme dans le cas de l'affaire macédonienne.

M. Vénizélos a indiqué que son pays ne lèverait pas son veto à l'accord d'union douanière qu'elle a déjà exercé le 19 décembre dernier tant que les objections grecques ne seront pas acceptées. Outre la fixation d'une date d'ouverture des négociations Chypre-UE, Athènes réclame une diminution des compensations financières à la Turquie dans le cadre de l'accord d'union douanière, un éclaircissement sur les relations de l'UE avec Chypre avant son adhésion et des garanties pour le secteur textile grec qui entrera directement en compétition avec l'industrie turque.

Le chef du gouvernement Andréas Papandréou enverra à ses homologues européens une lettre qui leur expliquera les positions grecques. Athènes estime qu'on peut encore négocier car il existe, a dit M. Vénizélos, *« des marges de clarification et d'amélioration »* du compromis de Bruxelles.

Le porte-parole grec a par ailleurs indiqué que le ministre des affaires européennes Georges-Alexandre Mangakis avait trouvé à Bruxelles *« un climat négatif »* et qu'il avait dû se battre *« sur une base zéro »* . M. Mangakis avait indiqué mercredi à son retour d'Athènes que le compromis de Bruxelles avait permis de « réanimer » la question chypriote *« qui se trouvait dans le tombeau »*. Les commentateurs grecs ont ajouté jeudi que la question *« avait pénétré dans un tombeau encore plus profond »*.

Didier Kunz

Vers une détente dans les relations gréco-albanaises

EN DÉCIDANT, mercredi 8 février, de libérer les quatre membres de la minorité grecque d'Albanie condamnés en septembre à des peines de six à huit ans de prison pour *« espionnage au profit de la Grèce »*, la Cour de cassation de Tirana a ouvert la voie au rétablissement des relations gréco-albanaises, gelées depuis le mois d'avril.

« Nous pouvons commencer le dialogue avec Tirana à condition que l'Albanie ne revienne pas sur sa décision », a déclaré, jeudi, le porte-parole du gouvernement grec, Evangélos Vénizélos, qui a salué la *« fin du harcèlement »* des membres de la minorité. Le chef de la diplomatie, Carolos Papoulias pense qu' une visite en Albanie est possible *« dès que les membres de la minorité seront libérés »*.

Les militants d'Omonia, le groupe représentant la minorité grecque d'Albanie, avaient été arrêtés dix jours après l'attaque d'une caserne albanaise à la frontière, le 10 avril 1994, qui avait fait deux morts. Toutefois l'acte d'inculpation ne mentionnait pas cette attaque. Cinq des six membres d'Omonia étaient accusés de trahison, de rapports avec les services secrets grecs, de *« visées expansionnistes et annexionnistes »*. Le procès des *« cinq »*, durant l'été, a été qualifié par Athènes de *« farce »*, visant à intimider et à chasser d'Albanie la minorité grecque (forte selon les Grecs de 350 000 à 400 000 membres, selon les Albanais de 55 000 à 60 000 seulement). Athènes avait rappelé son ambassadeur à Tirana, expulsé des dizaines de milliers d'immigrés albanais et bloqué une aide promise par l'Union européenne à l'Albanie. La tension est ensuite retombée. Fin novembre, Athènes décidait de débloquer l'aide européenne, et le président albanais, Sali Berisha, graciait, durant les fêtes de fin d'année, l'un des prisonniers et réduisait la peine des quatre autres.

D. K.

La situation se dégrade en Bosnie

LA REPRISE DES TIRS de mortiers sur Sarajevo et la nouvelle offensive serbe contre la poche de Bihac, dans le nord-ouest du pays, ont, jeudi 9 février, mis à l'épreuve le cessez-le-feu fragile mais généralement respecté depuis son entrée en vigueur le 1er janvier. Un soldat bosniaque a été tué et deux autres blessés, jeudi, par des tireurs serbes sur la ligne de confrontation au pied du mont Trebevic, qui enserre la capitale bosniaque. Huit explosions, très probablement des tirs de mortier, ont par ailleurs secoué en fin d'après-midi la ville. Il s'agissait, selon la Forpronu, de tirs serbes visant à détruire des tranchées et des bunkers que les soldats bosniaques avaient évacué, la veille, dans le secteur du cimetière juif près du centre de Sarajevo.

Dans l'enclave de Bihac, les Serbes ont lancé, selon la Forpronu, une offensive dans la « zone de sécurité » située autour de la ville assiégée de Bihac, où deux cents obus sont tombés dans la journée. Les Serbes cherchent à récupérer les positions perdues ces dernières semaines au sud-ouest de Bihac, dans la zone de Vedro Polje, de Klokot et de Zegar.

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a prédit jeudi une *« grande guerre »* dans les prochains mois. Il estime, en effet, que le retrait des « casques bleus » de Croatie, demandé par les autorités de Zagreb, entraînera une guerre entre Serbes et Croates en Croatie à laquelle les Serbes de Bosnie participeront pour prêter main-forte à leur frères de Krajina. *« Les Musulmans en profiteront pour nous attaquer »*, explique encore M. Karadzic qui prévoit que la guerre s'étendra alors au-delà de la Croatie et de la Bosnie. M. Karadzic a, par ailleurs, souligné qu'*« il n'y aura pas de paix sans reconnaissance internationale »* de sa « république » autoproclamée sur 70 % du territoire de la Bosnie et qualifié de *« grave erreur »* la récente reconnaissance par la Russie de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine qui, selon lui, *« n'a jamais existé »*.

De son côté, l'ONU a déploré, jeudi, la décision des Serbes de Krajina de suspendre leurs négociations avec les autorités croates et de mobiliser une partie de leurs forces armées, estimant que cela rapprochait les deux parties d'une nouvelle guerre.

Enfin, l'ONU a confirmé la violation de l'interdiction de survol de la Bosnie par soixante-deux vols d'hélicoptères serbes entre les 1er et 4 février tout en précisant que sa mission d'observation sur place n'était pas en mesure de déterminer avec certitude leur provenance. En effet, les observateurs, chargés de surveiller l'imperméabilité de la frontière entre la Serbie et la Bosnie, se sont vu, pendant cette période, refuser par Belgrade l'accès aux radars de l'aéroport de la capitale serbe. *« La Forpronu n'a pas de preuve définitive quant à la provenance des hélicoptères mais la présomption qu'ils venaient de Yougoslavie »* (réduite à la Serbie et au Monténégro). En vertu des résolutions de l'ONU la confirmation d'une telle *« présomption »* devrait en principe priver la Serbie des quelques allègements de l'embargo que les Nations unies lui ont accordés l'été dernier. *(AFP, Reuter.)*

Tension entre la Chine et les Philippines

MANILLE A RÉITÉRÉ, jeudi 9 février, ses accusations lancées la veille contre Pékin selon lesquelles des unités militaires chinoises auraient occupé un îlot philippin appartenant aux Spratley, un archipel de la mer de Chine méridionale. Le ministre philippin de la défense, Renato de Villa, a exhibé des photographies de l'îlot Panganaban montrant des structures octogonales construites sur des pylônes d'acier qui, selon Manille, font office de logements. M. de Villa a précisé que le drapeau chinois avait été hissé sur ces constructions et que des navires appartenant à *« la classe Dashi et à la classe Yukan »* avaient été observés. Les Yukan sont des bateaux de débarquement capables de transporter deux cents hommes et équipés de canons 57 mm et 25 mm. Pékin a officiellement admis, jeudi, avoir érigé ces structures sur l'îlot Panganaban (appelé par les Chinois Meijijiao) mais dément qu'il s'agisse d'une base navale, préférant parler d'*« abris pour bateaux de pêche »*. Les quelque sept cents îlots de l'archipel des Spratley sont revendiqués par le Vietnam et la Chine, et partiellement par Taïwan, les Philippines, la Malaisie et Brunei. – *(AFP.)*

Alger dénonce un rapport d'Amnesty international

LE MINISTRE ALGÉRIEN des affaires étrangères, a dénoncé, jeudi 9 février à Genève, un récent rapport d'Amnesty international sur la répression des groupes armés islamistes en estimant : *« En matière de droits de l'homme, nous n'avons rien à nous reprocher. »* M. Dembri a affirmé que la liberté d'expression et l'indépendance de la presse étaient garanties en Algérie. Il a, d'autre part, confirmé que les deux responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS) avaient été séparés, en précisant qu'Abassi Madani était hospitalisé *« à sa demande »* et qu'Ali Benhadj avait été transféré *« vers un autre lieu de résidence »*. Toutes les organisations non gouvernementales présentes à la Commission des droits de l'homme contredisent ces affirmations. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : Felipe Gonzalez a obtenu l'appui du Parlement,** jeudi 9 février, à l'issue de deux jours de débat sur l'état de la nation. Les députés ont approuvé la motion présentée en commun par les socialistes, minoritaires, et leurs alliés catalans, malgré la défection surprise du socialiste Ventura Perez Marino, qui a, en outre, demandé la démission du chef du gouvernement. La motion, votée par 173 voix contre 165, porte sur la consolidation de la reprise économique et de l'emploi, la réduction du déficit budgétaire et l'extension de l'autonomie régionale. – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE : Jozef Oleksy, candidat de la coalition de gauche pour la succession de Waldemar Pawlak à la tête du gouvernement,** a suspendu, jeudi 9 février, pour une semaine sa décision d'accepter ou non le poste de premier ministre, à l'issue d'une rencontre avec le président Lech Walesa. Ce dernier a ensuite précisé qu'il n'était pas *« satisfait »* de la candidature de M. Oleksy alors que la veille le président avait indiqué qu'il n'y était pas opposé. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le Conseil de la Fédération, la chambre haute du Parlement,** a finalement accepté, vendredi 10 février, un projet de loi qui prévoit un quasi-triplement du salaire minimum, de 20 500 à 54 100 roubles (de 5 à 13 dollars). Ce projet représente l'un des principaux obstacles à l'octroi d'un prêt de 6,45 milliards de dollars du FMI à la Russie. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : la Cour constitutionelle a annulé,** mercredi 8 février, une loi de 1992 qui excluait des compensations par l'Etat les membres des familles des quelque 600 000 juifs hongrois, morts dans les camps de travail nazis ou déportés. La Cour a aussi demandé au Parlement de voter une nouvelle loi pour la compensation de ces juifs d'ici au 30 septembre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru** a profité du conflit frontalier opposant le Pérou à l'Equateur pour s'emparer de la ville de Chontali, dans le nord des Andes, ont déclaré, jeudi 9 février, les autorités péruviennes. Un responsable provincial de la région a déclaré à la station Radio-Programas-del-Peru que vingt-cinq à trente membres de Tupac Amaru avaient attaqué mercredi le commissariat de Chontali, dont les policiers avaient été envoyés protéger un oléoduc contre d'éventuelles attaques équatoriennes. Une personne a été tuée au cours de l'agression et les guérilleros ont pris le contrôle de la région. Chontali se trouve à 70 kilomètres de l'Equateur. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'ancien vice-président américain Dan Quayle** a renoncé à briguer l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1996 en raison de difficultés pour réunir les fonds nécessaires à une telle campagne, a annoncé, jeudi 9 février, un de ses conseillers, M. Mark Goodin. – *(AFP.)*

■ **Le sénateur Jesse Helms, président ultra-conservateur** de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a annoncé, jeudi 9 février, qu'il allait déposer un projet de loi prévoyant de couper l'aide américaine aux pays de l'ex-URSS qui continuent d'assister La Havane, et a proposé aux Nations unies une internationalisation de l'embargo américain imposé en 1962.– *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : quatre intégristes ont été tués,** jeudi 9 février, par les forces de sécurité lors de deux incidents séparés. Un homme a été tué et un autre blessé au cours d'un accrochage à Abou Qourqas, à 250 kilomètres au sud du Caire. A Maghagha, à 180 kilomètres au sud du Caire, trois hommes de l'organisation armée Jamaa Islamiya ont été tués lorsque la police a mis le siège autour d'une habitation. Depuis le début des affrontements, en mars 1992, six cent quarante-six personnes ont été tuées. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOMALIE : Marcello Palmisano, un caméraman** de la deuxième chaîne publique de télévision italienne, a été tué, jeudi 9 février, dans une embuscade sur la route menant à l'aéroport de Mogadiscio. Il se trouvait en Somalie pour couvrir les opérations d'évacuation des troupes des Nations unies. Quinze italiens ont été tués au cours des deux ans écoulés : onze militaires, trois journalistes et une infirmière. – *(AFP)*

■ **BURUNDI : le représentant des Nations unies et l'ambassadeur des Etats-Unis à Bujumbura** ont été menacés de mort par un journal local contrôlé par l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, dans un article intitulé *« Deux diplomates à battre ou à abattre ? »*. L'article, publié par *La Nation*, dans son édition du 7 février, accuse M. Ould Abdallah, de même que l'ambassadeur des Etats-Unis, Robert Krueger, de *« s'être attaqué au chef de l'Uprona »*, Charles Mukasi. L'Uprona (Unité pour le progrès national, dominé par l'ethnie minoritaire tutsie) est l'ancien parti unique, battu aux élections de 1993 par le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), majoritairement hutu. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ZAÏRE : Kinshasa a été quasi paralysée,** jeudi 9 février, à la suite du mot d'ordre *« ville morte »* lancé par l'opposition radicale dirigée par Etienne Tshisekedi. Le premier ministre, Kenggo wa Dondo, en visite à Paris, a incité l'opposition à appeler la population *« au travail plutôt qu'à la ville morte »*. – *(AFP.)*

DROITE Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen se disputent une même fraction de l'électorat, située le plus à droite au sein de la droite ou à l'extérieur de celle-ci. Le président du Mouvement pour la France exploite le thème de la corruption, quand celui du Front national en reste à son sujet de prédilection : l'immigration. ● NATIONALISME. Si MM. de Villiers et Le Pen illustrent deux versions d'un même nationalisme, leurs électorats se distinguent, cependant, par la géographie – l'un plutôt rural, l'autre nettement urbain – et par l'âge, le Front national attirant des sympathisants plus jeunes. ● PROGRAMMES. La comparaison des propositions des deux candidats révèle des ressemblances, mais aussi des inspirations différentes. Celle de M. de Villiers est plus « économique » que celle de M. Le Pen, qui reste avant tout un doctrinaire de la « préférence nationale ».

Philippe de Villiers place les « affaires » au centre de sa campagne

Rivalisant avec Jean-Marie Le Pen, dont l'immigration reste le thème de prédilection, le président du Mouvement pour la France cherche à se différencier de la droite et de l'extrême droite en prenant pour cible la corruption

LE SORT de l'aile droite de la droite va se jouer pour une bonne part à l'élection présidentielle, en marge de la compétition pour l'Elysée. Pour la première fois depuis son irruption sur la scène politique lors des élections européennes de 1984, Jean-Marie Le Pen va devoir subir, en effet, la concurrence d'un candidat chassant sur des terres voisines des siennes.

Pendant une bonne partie des années 80, le président du Front national était parvenu à imposer son thème favori, l'immigration, à l'ensemble de la droite, profondément divisée entre une tradition humaniste et tolérante et un courant gagné aux thèmes extrémistes de M. Le Pen. Relégué en dehors de la majorité après les élections régionales et cantonales de 1992, lorsque l'UDF et le RPR décident d'exclure définitivement toute alliance avec le Front national, M. Le Pen se retrouve, aujourd'hui, sans véritable marge de manœuvre, malgré le poids incontestable d'un électorat qui lui est fidèle et spécifique *(lire ci-dessous)*.

M. de Villiers est, lui aussi, parvenu à s'identifier à un thème devenu, au fil des mois, inévitable. En se lançant, en octobre 1990, des bancs de l'Assemblée nationale, dans la dénonciation sans relâche des turpitudes prêtées aux socialistes pour financer leurs enquêtes électorales, le président du conseil général de Vendée a fait un pari qui s'est révélé payant. Il lui a suffi d'ajouter à cette première intuition la lutte contre le traité de Maastricht et la défense de la souveraineté pour s'imposer, petit à petit, en marge des formations classiques de la droite parlementaire, puis finalement contre elles, puisqu'il a claqué la porte du Parti républicain, atteint à son tour par les enquêtes du conseiller Renaud Van Ruymbeke, en septembre 1994.

ATTISER LA RIVALITÉ

Dix ans après son heure de gloire de 1984, lorsqu'il avait dépassé pour la première fois la barre des 10 %, M. Le Pen a été distancé nettement par M. de Villiers le 12 juin 1994. Le président du conseil général de Vendée a recueilli, en effet, sur son nom 12,33 % des voix, contre 10,52 % au chef de file de l'extrême droite. Alors que M. Le Pen entame sa dernière campagne présidentielle et que déjà sont engagées au sein de son parti les rivalités pour sa succession, M. de Villiers se retrouve lui aussi candidat à l'élection présidentielle, mais dans une configuration différente.

Le fondateur de Combat pour les valeurs, qui a lancé, en novembre 1994, les bases d'un véritable parti politique, le Mouvement pour la France, a pris soin d'inscrire son action dans le cadre de la majorité. Cela ne va pas sans critiques plus amères que douces vis-à-vis du gouvernement. Invité de TF 1, jeudi 9 février, M. de Villiers a ainsi vivement réagi aux derniers développements à propos de l'affaire Schuller-Maréchal, qui concerne directement son thème de prédilection qu'est la lutte contre la corruption.

« La police est salie, la justice est déstabilisée (...). C'est une affaire grave, et la France est en droit de se poser des questions », a-t-il déclamé, en demandant au premier ministre de *« s'expliquer »*, mais en dégageant, curieusement, la responsabilité de Charles Pasqua. Le ministre de l'intérieur lui avait été, il est vrai, d'un grand secours pendant la campagne des élections européennes, puisqu'il avait absous par avance les électeurs de la majorité tentés par la liste de M. de Villiers.

Pour autant, s'il moque tant Jacques Chirac – *« un caméléon »* – qu'Edouard Balladur – *« une marmotte »* –, M. de Villiers considère que le courant de pensée qu'il incarne et qu'il définit comme un *« néo-conservatisme »* ou comme un *« conservatisme enraciné »* va trouver sa place au cœur de la droite parlementaire. M. de Villiers fait en effet le pari qu'avec les déchirements du RPR autour de la double candidature de M. Balladur et de M. Chirac c'est ni plus ni moins la « parenthèse gaulliste » pesant sur le jeu politique français depuis la Libération qui va se refermer.

Le président du conseil général de Vendée se fait fort de réorganiser autour de lui la droite de la droite, aux dépens du Front national. Ainsi que l'a montré Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF), sur la base de l'analyse des électorats recueillis par les deux hommes en juin 1994, il serait *« imprudent de pratiquer l'amalgame »* entre ceux que comptent fédérer le MPF et le FN. La comparaison des programmes proposés pour l'élection présidentielle par les deux candidats confirme, d'ailleurs, qu'en dépit de propositions ressemblantes leurs visions de la société restent bien différentes. La proximité des problèmes sur lesquels ils insistent et de certaines des solutions qu'ils proposent ne peut, cependant, qu'attiser la rivalité entre les deux candidats.

Gilles Paris

Deux électorats distincts par la géographie et la sociologie

Le nationalisme réunit les partisans des deux candidats

« UN COURANT NÉOCONSERVATEUR, à forte composante idéologique et ne mettant pas son drapeau dans sa poche, s'autonomise au sein des droites classiques. Il serait imprudent de pratiquer l'amalgame entre ce courant et l'extrême droite protestataire, née dans les années 80 et qui se nourrit d'un terreau social et d'enjeux politiques différents », écrivait Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cévipof), en conclusion d'une analyse comparative des électorats villiériste, du Front national et de la droite modérée publiée dans *Le Monde* du 19 novembre.

Il est vrai que cette analyse, faite à partir du résultat aux élections législatives européennes de 1994 et de deux sondages – l'un postélectoral réalisé par la Sofres du 18 au 23 juin, l'autre organisé par CSA à la sortie des urnes le 12 juin –, montre davantage la complémentarité des électorats Le Pen-Villiers que leurs similitudes.

Les intentions de vote au premier tour de la présidentielle

1994 — 1995

L'ÂGE ET LES VALEURS

Il en est ainsi de l'origine géographique. La liste villiériste a surtout prospéré dans la France de l'Ouest, bastion de la droite traditionnelle, conservatrice, qui fut monarchiste, cléricale et nationaliste, aujourd'hui déçue par la droite classique. M. de Villiers a obtenu ses scores les plus importants dans une zone comprenant les Pays-de-la-Loire, les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime, le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir et l'Orne, mais aussi dans la Marne, l'Aube et l'Yonne. Ces régions avant tout agricoles sont peu exposées à l'immigration et ne connaissent pas l'insécurité.

Ce n'est pas le cas des fiefs de M. Le Pen, qui se trouvent principalement dans le Nord-Est parisien, le Nord, la bordure méditerranénne ou dans l'Est (alsacien et lorrain), et le sillon rhodanien. Ces régions plus peuplées ont été, pour les trois premières, des bastions de la gauche et, pour les autres, des viviers de la droite classsique. S'y développent les angoisses urbaines.

Il en est ainsi également de l'âge et de l'origine sociologique des électeurs. Tandis que 61 % des partisans de M. de Villiers sont âgés de plus de cinquante ans, cette proportion s'inverse chez ceux de M. Le Pen, dont 61 % ont moins de cinquante ans. Si l'électeur villiériste a de grandes chances d'être inactif, retraité, employé ou agriculteur, le lepéniste est dans une moindre mesure inactif ou retraité et plus souvent ouvrier ou employé. On montre également beaucoup plus de ferveur religieuse chez M. de Villiers que chez M. Le Pen, dont l'électorat comporte une proportion non négligeable de personnes se déclarant sans religion (17 %). Enfin, invités à se situer sur l'échiquier politique, 54 % des villiéristes se disent de droite et 62 % des lepénistes se réclament de l'extrême droite.

C'est peut-être sur les valeurs que les deux électorats ont le plus de points communs. Ils se rapprochent sur la famille, sur le travail, mais surtout sur les notions de nation et d'autorité. C'est peut-être la raison pour laquelle on peut être amené à nuancer le jugement de M. Perrineau lorsqu'il écrivait : *« La proximité idéologique et politique des électorats Le Pen et Villiers ne doit pas être surestimée. »*

Christiane Chombeau

De la considération à la plainte en diffamation

Jean-Marie Le Pen a déclaré à propos de Philippe de Villiers :

« Quelqu'un de tout à fait estimable » (9 février 1993).



VERBATIM

« Il faudra comptabiliser ensemble les voix des électeurs de Villiers et de Le Pen », car *« sur le programme, sauf l'immigration, les gens qui auront voté pour M. de Villiers auront voté pour le programme du Front national »* (8 juin 1994).

« Il y a M. de Villiers [qui] *menace de se présenter si ses idées, celles qu'il a récemment affichées lors d'une élection européenne, ne sont pas représentées. Mais qu'il se rassure, elles seront représentées, les idées d'hostilité à l'Europe de Maastricht et à la corruption ! Elles étaient même représentées avant que M. de Villiers nous emprunte une partie de notre programme. » « Ce bon jeune homme, d'ailleurs, vient de démissionner pour montrer la distance qui le sépare de la charrette énorme de députés RPR et UDF qui part en direction de la correctionnelle... Oui, mais, c'est un peu tard jeune homme ! »* (18 septembre 1994).

« Je ne sais pas pour qui il roule, mais il roule surtout ses électeurs. Il est plein de contradictions : comment peut-on à la fois dire, comme lui, que ceux qui votaient pour Maastricht étaient des traîtres et continuer à figurer dans la majorité ? » (13 novembre 1994).

« Je le crois assez avisé pour ne peut-être pas risquer là un crédit de 12 % aux européennes, qui pourrait se retrouver très amoindri à l'échelon national. » (11 décembre 1994).

« Lors de l'émission télévisée « 7 sur 7 », Philippe de Villiers a exposé avec clarté une partie du programme du Front national [...]. *Il a restitué mot pour mot les propositions du Front national concernant le rétablissement de la souveraineté française, la diminution de la pression fiscale, le salaire parental* [...]. *Il lui reste à poursuivre sa lecture du programme du Front national et à comprendre que la renaissance de la France passe nécessairement par la solution du problème de l'immigration. »* (9 janvier 1995).

Le 30 janvier, le président du Front national a porté plainte en diffamation contre M. de Villiers, qui avait déclaré à son sujet, le 29 janvier : *« Je suis choqué d'avoir entendu, il y a quelques jours, qu'il voulait rejeter trois millions d'immigrés, comme ça, à la mer. C'est indigne et irréaliste* [...]. *Il ne suffit pas d'éructer* [pour résoudre le problème de l'immigration]. *»* Le 23 octobre, M. de Villiers avait dénoncé *« les sentiments de racisme, d'antisémitisme et les xénophobies »*.

Des propositions voisines, mais d'inspiration différente

LES PROPOSITIONS formulées par Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers se ressemblent parfois, mais leur différence d'inspiration est nette.

● **Emploi** : *« Quatre millions d'emplois seront créés pour les Français »*, proclame M. Le Pen, s'il est élu président de la République. A cette fin, il propose d'organiser le retour des immigrés dans leurs pays, de donner la priorité aux Français à l'embauche, de les maintenir prioritairement dans leur emploi en cas de licenciement collectif et de développer le travail à temps partiel. Il affirme en outre pouvoir stimuler l'offre en appliquant un strict protectionnisme, en procédant à un allégement des charges fiscales pesant sur les entreprises et en aidant les PME-PMI, les artisans et les commerçants.

M. de Villiers aborde d'une tout autre manière le problème de l'emploi, même si sa philosophie – faire en sorte qu'*« il redevienne légitime de gagner de l'argent par le travail »* et qu'*« il redevienne profitable de créer des emplois pour ses semblables »* – n'est pas éloignée du discours du Front national. Le président du conseil général de Vendée prône une *« révolution fiscale »*, un programme de désendettement massif de l'Etat, qui passe par une relance des privatisations (Air France, Total, EDF) ainsi que par une réduction des dépenses de l'Etat *via* une réduction des effectifs dans l'administration. Ce plan s'accompagne d'une réduction des dépenses des collectivités locales.

● **Fiscalité** : M. Le Pen propose la suppression de *« certains impôts »*, *« comme l'impôt sur le revenu et les droits de succession »*. *« D'autres doivent être réduits et rendus plus équitables, comme les impôts locaux, la taxe professionnelle et les cotisations sociales »*, ajoute-t-il. M. de Villiers prône lui aussi une révolution fiscale, qui passe par la suppression *« de l'impôt sur le revenu et de la taxe professionnelle »*.

● **Justice-sécurité** : *« Tous les crimes et délits seront poursuivis, les peines prononcées devront être effectivement exécutées, les bandes ethniques démantelées et les frontières contrôlées »*, lit-on dans les tracts du candidat du Front national, qui annonce qu'une de ses premières initiatives, s'il accède au pouvoir, sera de rétablir la peine de mort. Autres mesures : le renforcement de la police, le *« doublement du nombre des tribunaux »*, l'expulsion des délinquants étrangers, la *« lutte impitoyable contre la drogue »*.

M. de Villiers retrouve M. Le Pen dans la dénonciation des accords de Schengen et pour le rétablissement des frontières et des contrôles. En revanche, à la différence du discours sécuritaire de chef de file de l'extrême droite, il privilégie la lutte contre le trafic d'influence et contre la corruption, tout comme celle contre la drogue, qui est également une de ses cibles favorites. Muet dans ses premiers discours de campagne sur la question de la peine de mort, le président du conseil général de Vendée souhaite une réforme de la justice, visant à garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire.

Les deux hommes dénoncent avec la même virulence le système scolaire français

● **Immigration** : Thème central du discours de M. Le Pen, *« l'immigration est la cause principale de l'exclusion des Français »*. Le président du Front national propose de *« débrancher les pompes aspirantes de l'immigration par la révision du code de la nationalité »*, de rapatrier *« trois millions d'immigrés non européens »*, ainsi que les délinquants à l'issue de leur peine, les chômeurs étrangers en fin de droits, les étrangers dont les titres de séjour viennent à expiration. Il propose de limiter le droit d'asile et de mettre fin au regroupement familial.

Si M. de Villiers partage certains objectifs du Front national en matière de lutte contre l'immigration – dont la réforme du code la nationalité et de la carte de séjour –, il présente son programme d'une tout autre manière et en appelle à la tradition hospitalière de la France pour *« traiter le problème avec la plus grande fermeté »*, en considérant *« les cas individuels avec la plus grande humanité »*. Contrairement à M. Le Pen, M. de Villiers combine donc l'arrêt de l'immigration avec l'assimilation des communautés déjà présentes et la relance d'une grande politique de coopération.

● **Europe** : L'ambition du Front national est de *« promouvoir une politique d'indépendance nationale »* et passe par un *« refus de la dérive de Maastricht »* – *« non à la fédération européenne, oui à la confédération de l'Europe des patries »* –, mais aussi par une réforme des armées. M. Le Pen promet, s'il est élu, de porter le budget de la défense *« aux alentours de 5 % du PIB »*. Il propose *« de renforcer et redéployer vers le sud la force aérienne tactique et de créer une base supplémentaire dans le sud de la France afin de faire face aux dangers nouveaux »*.

M. de Villiers partage l'aversion de Jean-Marie Le Pen pour le traité de Maastricht et il fait de la défense de la *« souveraineté nationale »* l'un des piliers de sa démarche politique. En revanche, il envisage une coopération européenne en matière de défense pour certains programmes (satellite d'observation, couverture antimissiles).

● **Famille et école** : M. Le Pen promet de créer un revenu parental de 6 000 francs par mois, réservé aux Français. M. de Villiers est également favorable à un salaire *« familial »* ; il aborde la question de l'interruption volontaire de grossesse en proposant la création de centres d'accueil pour développer, avec l'adoption, *« une solution alternative à l'avortement »*.

Les deux hommes partagent la même vision apocalyptique du système scolaire français. Ils dénoncent avec la même virulence le poids de l'éducation nationale et proposent, l'un comme l'autre, de donner aux parents d'élèves les moyens financiers leur permettant de choisir leur établissement. M. de Villiers tient ainsi pour deux libertés fondamentales *« le libre choix de l'école et la libre création d'établissements d'enseignement »*.

Ch. Ch. et G. P.

Pour M. Pasqua, le premier ministre incarne l'ensemble des aspirations des Français

Première réunion publique du ministre d'Etat dans le Nord

Pour son premier déplacement en faveur d'Edouard Balladur, premier ministre candidat, Charles Pasqua (RPR), ministre de l'intérieur, s'est rendu jeudi 9 février à Marcq-en-Barœul en compagnie de Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), ministre de la santé et porte-parole du gouvernement. Jacques Chirac a été totalement ignoré par les orateurs au cours de cette réunion publique. Le ministre d'Etat s'en est pris, avec vigueur, aux socialistes.

MARCQ-EN-BARŒUL
de notre envoyé spécial

Clin d'œil involontaire à Philippe Séguin, qui refuse de voir l'élection présidentielle devenir une course du PMU, c'est dans l'enceinte d'un hippodrome que Charles Pasqua a tenu, jeudi 9 février, à Marcq-en-Barœul (Nord), sa première réunion publique de soutien à M. Balladur. Pour s'y rendre, les petits plats avaient été mis dans les grands : cortège avec girophares, motards et policiers à chaque carrefour pour faciliter la fluidité du trafic. Le préfet, entouré de deux collègues en uniforme, a même tenu a raccompagner le ministre d'Etat en campagne jusqu'à l'aéroport de Lille. Une telle prévenance dépassait largement les impératifs de la sécurité et de la courtoisie qui s'attachent à la fonction de ministre de l'intérieur et faisait courir le risque d'une certaine confusion.

La confusion, pourtant, M. Pasqua ne souhaite pas qu'elle s'introduise dans la campagne de la droite. Comme s'ils respectaient une consigne non dite, tous les balladuriens consacrent désormais leurs discours à l'éloge de M. Balladur et à la dénonciation des socialistes. Adossés aux premiers sondages, qui font émerger Lionel Jospin, ils ignorent superbement M. Chirac, espérant le faire tomber dans l'oubli. Devant un bon millier de personnes réunies dans un hall aussi chaleureux qu'un réfrigérateur et privées d'encadrement militant, aucun orateur n'a prononcé le nom de l'ancien président du RPR.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé et porte-parole du gouvernement, a dit sa fierté d'être derrière M. Balladur, *« car il parle le langage de la vérité »*, et son espoir de voir naître *« une nouvelle morale politique »*. Selon M. Pasqua, *« les Français ont compris d'emblée qu'Edouard Balladur symbolisait la synthèse de leurs aspirations »*. *« Voilà pourquoi, que nous soyons RPR ou UDF, gaullistes, libéraux, centristes ou radicaux, nous nous sommes réunis pour faire d'Edouard Balladur le prochain président de la République française »*, a-t-il affirmé.

Mais c'est surtout l'analyse du bilan socialiste qui a longuement retenu l'attention de M. Pasqua. *« L'impudence des socialistes est telle*, a-t-il dit, *qu'à les écouter, on a le sentiment qu'il faudrait juger le bilan de quatorze ans d'Edouard Balladur. »* Voulant mettre un terme à sa *« frustration »* de n'avoir pu exposer largement ce bilan, *« par pudeur »*, en raison du suicide de Pierre Bérégovoy, en mai 1993, le ministre a dressé un réquisitoire qui n'appelait, dans son esprit, aucun appel.

Olivier Biffaud

M. Séguin salue le « courage » de M. Chirac

Le président de l'Assemblée nationale a dénoncé, jeudi 9 février, au cours d'une réunion publique qui a rassemblé mille deux cents sympathisants du RPR à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine – le département de Charles Pasqua –, l'habileté de ceux qui *« donnent à penser aux Français que la prochaine élection présidentielle consiste, purement et simplement, en un vote de confiance au gouvernement »*. Pour Philippe Séguin, *« le bilan du gouvernement, ce n'est pas le sujet, ce n'est pas le problème »*. *« Continuer à prétendre le contraire relèverait, je pèse mes mots, de l'escroquerie politique »*, a-t-il lancé. Après un réquisitoire contre le bilan des deux septennats socialistes, M. Séguin s'est indigné contre ceux qui *« ont eu le culot de dire ou de laisser entendre que* [Jacques Chirac] *avait manqué de courage »*, en 1993, en refusant d'aller à Matignon. *« C'est en 1986 qu'il en fallait : il n'y avait pas, alors, une majorité de cinq contre un ! »*

M. Balladur et M. Chirac fêtent les petites et moyennes entreprises

ÉDOUARD BALLADUR et Jacques Chirac ne se sont pas retrouvés, jeudi 9 février, pour souffler les cinquante bougies de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Entouré de dix ministres – Mmes Alliot-Marie et Veil, MM. Bosson, Clément, Giraud, Léotard, Madelin, Rossi, Sarkozy, Toubon – le premier ministre a pris, à la Sorbonne, une longueur d'avance dans la célébration des petits patrons, qui détiennent *« l'avenir de l'emploi »*. M. Balladur s'est pris à rêver : *« Songez que si les 2 millions de petites entreprises embauchaient chacune un salarié, la question du chômage serait presque résolue. »* Mais le devoir de l'Etat est *« de ne pas étouffer* [la PME] *sous les règlements : c'est la simplification. Ne pas l'étouffer sous les charges : c'est leur allégement »*. Gel de l'implantation des grandes surfaces, réforme du droit des faillites, simplification des formalités d'embauche qui divisera bientôt par treize les formulaires à remplir : tant de choses semblent avoir été menées à bien que les promesses de M. Balladur ont semblé parcimonieuses en comparaison. Il a eu le succès escompté sur la fiscalité : *« Je crois que le temps est venu de réformer la taxe professionnelle (...). Peut-on tolérer longtemps des écarts de taxation qui peuvent aller de 1 à 10 selon qu'une entreprise est située ici ou là ? »*

A l'Hôtel de Ville, où se sont rendus ensuite les 1 500 délégués de la CGPME, l'ambiance était plus chaleureuse et les ministres moins nombreux. Flanqué du seul Alain Madelin, ministre des entreprises, M. Chirac était au diapason des petits patrons. Certes son bilan à lui est un peu lointain : *« Dans la foulée de la politique menée entre 1986 et 1988, 800 000 emplois ont été créés dans vos entreprises »*, a-t-il affirmé. Il a compensé cet handicap par un ton pugnace : *« Un chef d'entreprise sait mieux qu'un bureau parisien comment il doit dépenser son argent pour créer la richesse. Mieux vaut diminuer l'impôt de ceux qui investissent, plutôt que de leur prendre leur argent, de le faire remonter dans le budget de l'Etat, pour le redistribuer ensuite au gré de l'imagination des techniciens de nos administrations ! »* Le maire de Paris a usé de quelques armes fiscales, d'abord en matière de transmission des entreprises : *« On se plaint souvent que notre pays compte moins d'entreprises moyennes, notamment familiales, que l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. C'est normal, puisqu'on les taxe à chaque génération. Et nous perdons ainsi, chaque année, 80 000 emplois. »*

Les promesses de M. Chirac ? *« Le droit à la simplification administrative »*, la réforme du droit de la concurrence et de la sous-traitance, l'engagement de réformer l'Etat. Il a rappelé son projet de *« contrat initiative-emploi »*, concocté avec M. Madelin, qui *« prévoit, pour le recrutement d'un chômeur de longue durée, l'octroi d'une exonération totale de charges sociales et d'une prime mensuelle de 2 000 francs pendant deux ans »*. Dans cette joute à distance entre les deux candidats gaullistes, qui a gagné ? A l'applaudimètre, M. Chirac. Mais tous deux ont été battus à plate couture par M. Madelin. Il avait à l'évidence aidé le premier ministre à préparer son discours et le maire de Paris à composer le sien. Les petits patrons lui ont fait un triomphe.

Alain Faujas

Les partisans de Jacques Delors s'apprêtent à soutenir la candidature de Lionel Jospin

DEPUIS ce fameux dimanche 11 décembre, où le président de la Commission européenne a annoncé qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle, nombreux sont ceux qui, vieux compagnons de route de Jacques Delors ou convertis de fraîche date, se sentent orphelins du delorisme.

Au premier rang de ces frustrés d'une espérance entretenue jusqu'à l'ultime minute se trouvent, d'abord, tous les membres de ces cercles ou réseaux qui, depuis dix ou vingt ans, avaient pris l'habitude de réfléchir sur la société avec l'ancien ministre de l'économie : Echange et Projet, créé en 1973 ; Clisthène, fondé en 1984 et regroupant surtout d'anciens membres des cabinets de Jacques Delors ; Témoin, club plus politique regroupant les « quadras » socialistes de Démocratie 2000, qui, en 1985, s'étaient déclarés « transcourants » au sein du PS.

« Il a d'abord fallu remonter le moral des troupes, et cela a été un peu dur », confie José Bidegain, ami proche de Jacques Delors, un des fondateurs d'Echange et Projet, ancien numéro deux de Saint-Gobain et ancien président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. Dans les milieux syndicaux, où l'ancien conseiller social de Jacques Chaban-Delmas comptait de nombreux amis, le refus de se présenter a provoqué une onde de choc. Un ancien président de la CFTC s'est précipité dans le bureau du président de la Commission européenne pour lui confier sa déception. Alain Obadia, ancien numéro deux de la CGT, qui venait de donner sa démission du bureau confédéral, ne cache pas combien il aurait aimé travailler pour le non-candidat, sûr que celui-ci aurait éveillé un réel écho au sein de la centrale cégétiste. Ces syndicalistes restent, aujourd'hui, en retrait de la campagne présidentielle, préférant travailler à une éventuelle recomposition politique après le scrutin de mai. Même attitude chez un haut fonctionnaire, appartenant aux trois cercles deloristes et qui préfère se mettre en réserve, privilégiant, dans l'immédiat, la vie associative plutôt qu'un engagement dans le combat politique.

DES RÉSEAUX PRÊTS A S'ENGAGER

Tous les deloristes, cependant, ne font pas leur deuil de l'élection présidentielle. Loin de là ! Ce n'est pas le cas, notamment, des « politiques » du club Témoin. Le président de celui-ci, François Hollande, ancien député de Corrèze, est on ne peut plus net : *« Nous allons mettre à la disposition de Lionel Jospin tous nos réseaux*, assure-t-il. *Pour nous, cela allait de soi. Ayant l'assurance d'avoir le parti derrière lui, il faut, maintenant, qu'il se situe sur la ligne politique qui est la sienne. Si on peut contribuer à l'aider, on le fera ! »*

Autre animateur de Témoin, Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, ne cache pas son enthousiasme. A ses yeux, *« le résultat du vote des militants socialistes en faveur de Lionel Jospin a eu un effet rafraîchissant et stimulant »* et a *« provoqué un choc salutaire dans l'opinion »*. Ancien secrétaire d'Etat à la mer, M. Le Drian, qui juge que *« sur le fond »* les positions de MM. Jospin et Delors *« ne sont pas très éloignées »*, attend beaucoup du lancement par Martine Aubry, dans la semaine du 13 février, du mouvement Agir, en relation avec les municipalités.

L'ensemble des réseaux deloristes vont-ils, pour autant, « rouler » pour M. Jospin ? La réponse n'est pas unanimement positive, moins en raison de la personnalité du candidat, plutôt bien perçue, que de la volonté de ces cercles de se situer hors du circuit politique habituel. *« Aucun « réseau Delors » ne s'est constitué dans un but vraiment politique*, explique une proche de l'ancien président de la Commission européenne. *Je ne vois donc pas de raison pour que l'un d'eux s'engage. Je n'imagine pas de prise de position de Témoin en tant que tel dans le débat électoral, mais il peut y avoir, en son sein, des engagements politiques à titre individuel. »*

PAS DE MEETINGS

Se définissant comme un groupe d'intellectuels réfléchissant d'abord sur les questions sociales, Clisthène, qui organise justement son séminaire annuel les 11 et 12 février et où se côtoient des personnalités comme Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts, Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, Pascal Lamy, membre du comité exécutif du Crédit lyonnais, Marie-Thérèse Join-Lambert, ancien conseiller social de Michel Rocard, choisira sûrement et naturellement de ne pas s'impliquer. *« Nous resterons à distance »*, assure un de ses membres.

Présidé par Pierre Vanlerenberghe, ancien responsable syndical de la CFDT, Echange et Projet, très « social-deloriste », mais beaucoup moins actif, se garde de toute expression. Lionel Jospin, qui ne dispose d'aucun relais dans le monde patronal, mais qui avait noué, comme premier secrétaire du PS, des relations très étroites avec les principales confédérations, peut cependant compter sur des appuis dans le monde syndical.

Au-delà de ses réseaux, il peut aussi espérer le concours actif de M. Delors lui-même. *« Je le vois mal faire des meetings pour Jospin,* indique un collaborateur de l'ancien président de la Commission, *mais il pourrait organiser des assises thématiques sur l'Europe ou sur le modèle social, qui auraient l'avantage de renforcer la crédibilité du projet du candidat. »* La substance d'abord !

Michel Noblecourt

L'organisation de la campagne

Lionel Jospin a voulu se donner une pleine semaine de réflexion pour l'organisation de sa campagne présidentielle. Comme il a été officiellement investi le 5 février, le premier acte de sa campagne sera son passage à l'émission de TF1 « 7 sur 7 », le 12 février.

L'organigramme de campagne ne sera pas présenté avant le milieu de la semaine du 13 février. Il devrait se composer de trois structures : le cabinet du candidat ; une équipe d'animation confiée au député de Paris Daniel Vaillant ; un conseil politique, dont les contours sont encore imprécis.

M. Jospin consulte beaucoup. Après avoir rencontré Henri Emmanuelli et Laurent Fabius, le 8 février, il a prévu de s'entretenir avec Jacques Delors, Michel Rocard, Jack Lang et Martine Aubry. Jeudi 9 février, il a été reçu à l'Elysée par François Mitterrand, visite qu'il a qualifiée, à sa sortie, d'*« assez normale »*.

M. Sarkozy écarte une hausse des impôts après la présidentielle

NICOLAS SARKOZY, ministre du budget, a écarté, jeudi 9 février, une augmentation des impôts après l'élection présidentielle, estimant qu'il faudrait *« continuer à maîtriser les dépenses »*. *« Ce n'est pas parce qu'on est en période électorale qu'on doit pouvoir dire n'importe quoi. S'il n'y a pas de maîtrise des dépenses, il ne pourra pas y avoir de baisse des charges. La maîtrise des dépenses est un élément essentiel de toute politique d'avenir »*, a déclaré M. Sarkozy sur Europe 1. Soulignant que *« les déficits du budget de l'Etat ont été réduits de 64 milliards en deux ans »*, il a affirmé que *« jamais, dans l'histoire de la Ve République, on n'avait eu une telle réduction en si peu de temps »*. Il n'en reste pas moins que les déficits publics restent très importants. Ils représentent encore officiellement 5,6 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin de 1994. La France est donc loin de répondre à l'un des critères que le traité de Maastricht impose aux pays de l'Union européenne pour accéder à la monnaie unique : des déficits n'excédant pas 3 % du PIB. Contrairement au ministre du budget, de nombreux experts estiment que la France n'échappera pas à une hausse des prélèvements obligatoires après l'élection présidentielle (*Le Monde* daté 29-30 janvier).

Une centaine de navires de pêche au bord du dépôt de bilan

RAPPORT. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a rendu public, jeudi 9 février, le rapport rédigé par quatre inspecteurs des finances et des affaires maritimes sur la situation des entreprises de pêche artisanale. Si les bateaux de moins de 12 mètres, selon les experts, sont en général dans une situation financière convenable, en revanche 370 navires environ de 12 à 25 mètres connaissent une situation difficile et une centaine d'entre eux sont au bord du dépôt de bilan. Les régions et départements les plus touchés concernent la façade atlantique (notamment Douarnenez et La Rochelle), sauf la Vendée et la côte aquitaine.

Parmi les mesures avancées pour résoudre la crise, les inspecteurs suggèrent un allègement des coûts de fonctionnement des criées. Ils conseillent aussi de prendre des mesures spécifiques pour les navires acquis entre 1988 et 1991 à des coûts particulièrement lourds. Pour ces bateaux et leurs patrons, l'Etat, les collectivités locales et le Crédit maritime doivent prendre à leur charge une partie du capital restant à rembourser. Les propositions contenues dans ce rapport doivent servir de base au plan de soutien à la pêche qu'annoncera Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, le 16 février.

DÉPÊCHES

■ **PROFESSIONS LIBÉRALES : le nouveau président** de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), Marie-Josée Augé-Caumon, a présenté, jeudi 9 février, à la presse un bureau national de vingt membres, afin de démontrer le dynamisme de son, association qui entend parler au nom de 52, organisations représentant 600 000 professionnels. Mme Augé-Caumon souhaite obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance de la représentativité de l'UNAPL, notamment au niveau du Conseil économique et social, où les professions libérales n'occupent que 1,14 % des sièges dévolus au secteur socio-économique alors qu'elles représentent 5,6 % de l'emploi total et 3,8 % de l'emploi salarié. De même, Mme Augé-Caumon revendique-t-elle une place à la table des grand-messes sociales aux côtés des centrales syndicales, ainsi qu'à la commission nationale de la négociation collective.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : la mobilisation des élus de tous bords** pour faire reculer le gouvernement dans l'affaire de la hausse de la cotisation employeur à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) a connu un nouveau développement, jeudi 9 février, avec la décision de l'Association des maires de France (AMF) de déférer le décret incriminé devant le Conseil d'Etat. L'AMF, présidée par Jean-Paul Delevoye, sénateur RPR du Pas-de-Calais et maire de Bapaume, considère que la loi fait obligation au gouvernement de soumettre à l'avis du comité des finances locales toute décision ayant des conséquences financières sur les collectivités locales. En attendant la décision du Conseil d'Etat, l'AMF appelle ses adhérents à ne pas inscrire la hausse prévue dans le budget de leurs communes.

■ **MARTINIQUE : le maire écolo-indépendantiste de Sainte-Anne,** Garcin Malsa, a été mis en examen, mercredi 8 février, pour coups et blessures volontaires sur agents des forces de l'ordre. C'est la première suite judiciaire au dossier de la saisie du matériel de la télévision pirate TV Moun Matinik, opération organisée le 21 septembre 1994 par les gendarmes mobiles sur réquisition du parquet (*Le Monde* du 8 octobre 1994). Plusieurs élus, ainsi que de nombreux militants et sympathisants écologistes, indépendantistes et communistes, ont accompagné le maire de Sainte-Anne dans le défilé de protestation organisé, dans les rues de Fort-de-France jusqu'au palais de justice, contre cette procédure considérée comme injuste. – *(Corresp.)*

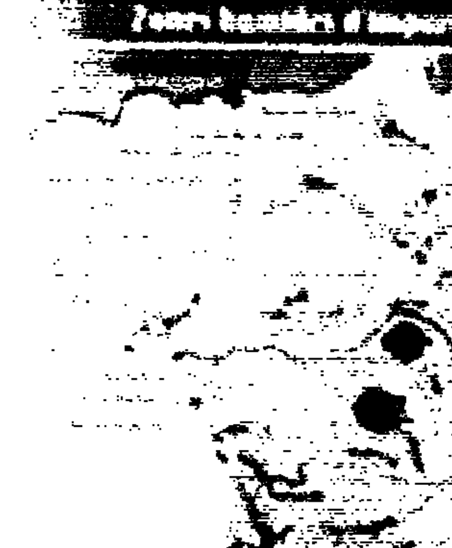
■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.** Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé et candidat potentiel à l'élection présidentielle, a de nouveau été hospitalisé, jeudi 9 février, pour une lésion carotidienne subie lors d'un accident survenu au Rwanda. M. Kouchner avait déjà été admis du 13 au 18 janvier à l'hôpital de la Salpétrière, à Paris.

■ **CLUBS .** Quatre clubs proches du Parti socialiste et de la mouvance communiste critique organisent en commun une rencontre-débat sur le thème de *« la mobilisation de la société »* dans la perspective de l'élection présidentielle, samedi 11 février à l'ASIEM, 6, rue Albert-de-Lapparent, dans le 7e arrondissement de Paris. Il s'agit du club deloriste Témoin, de Convaincre, proche de Michel Rocard, de Confrontations, animé par Philippe Herzog, membre du bureau national du Parti communiste, et de Démocratie !, lancé récemment par l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors.

M. Gandois fixe les objectifs du CNPF pour 1995

LE CNPF publie les missions que Jean Gandois, son président, vient d'adresser à ses dix vice-présidents exécutifs pour 1995. On retiendra plus particulièrement les objectifs de la commission sociale, présidée par Arnaud Leenhardt, chargée de développer le dialogue social, d'aménager le temps de travail et de réexaminer la participation du CNPF à la Caisse nationale d'assurance-maladie. Martine Clément, présidente de la commission des moyennes et petites entreprises, doit élaborer les conditions les plus favorables à la création de PME et à leur développement. Denis Kessler, président de la commission des affaires économiques générales et de la prospective, est chargé d'étudier *« les perspectives à long terme des systèmes de protection sociale dans le monde »* et *« les réformes éventuelles de l'enseignement supérieur »*.

La commission des affaires financières et fiscales, présidée par François Henrot, a un vaste programme portant notamment sur la normalisation comptable, les délits d'initiés, la création de fonds de pension, le *« gouvernement de l'entreprise »*, la transmission d'entreprise, la fiscalité du capital et la réforme de la taxe professionnelle.



Sécheresses et crues ont imposé une politique de l'eau

Depuis la loi de janvier 1992, les différents services de l'Etat se sont clairement réparti les compétences relatives à la gestion d'une ressource naturelle abondante mais fragile

Les récentes inondations, dans l'ouest et l'est du pays notamment, soulèvent plusieurs questions : le « bétonnage » excessif d'une partie du pays en raison d'un urbanisme mal contrôlé, auquel s'ajoutent des aménagements agricoles souvent mal pensés ont-ils aggravé les conséquences d'une pluviométrie particulièrement abondante en janvier ? Poser la question, c'est aussi se demander si, au niveau gouvernemental, la gestion de l'eau longtemps partagée entre plusieurs ministères est, depuis la loi de 1992, désormais plus cohérente. Un rapport récent du Commissariat général du Plan met l'accent sur les dérives d'une politique trop systématique de drainage des zones humides en France. Ces régions représentent non seulement un intérêt écologique grâce à la faune qu'elles abritent, mais peuvent jouer un rôle utile dans la résorption des rivières en crue.

SI « GUERRE DE L'EAU » il y a eu entre les différents ministères concernés par la gestion de cette ressource naturelle, l'armistice semble avoir été signé avec le vote de la loi du 3 janvier 1992, qui a définitivement confié au ministère de l'environnement la mise en œuvre d'une nouvelle politique, fondée sur les usages et non sur un quelconque droit de propriété de cette matière première.

Succédant en 1992 au service de l'eau, la direction du même nom du ministère de l'environnement a récupéré à cette occasion les pouvoirs de police, autrefois partagés entre les ministères de l'agriculture et de l'équipement, qui mettent à sa disposition, en cas de besoin, les techniciens qualifiés pour les exercer. *« Dans un tel contexte, nous sommes bien obligés de nous entendre avec le ministère de l'environnement »*, affirme André Grammont, directeur de l'espace rural et de la forêt au ministère de l'agriculture et de la pêche, qui conteste que l'eau fasse l'objet d'une « guerre » entre ministères. Auparavant, sa gestion était répartie entre agriculture (eaux rurales et agricoles), équipement (eau et assainissement en ville) et industrie (les barrages hydrauliques d'EDF). La prise de conscience que cette ressource n'était pas inépuisable a justifié que le ministère de l'environnement coordonne cette politique.

Les conflits d'intérêts se révèlent soit en situation de sécheresse, soit en période d'inondations. Ils sont réglés localement, en vertu d'une délégation donnée aux préfets des départements concernés par la mission interministérielle de l'eau, présidée par le premier ministre. Celle-ci, créée dès 1964, se réunit une douzaine de fois par an pour mettre au point les décrets d'application de la loi de 1992 (la dernière réunion a eu lieu mercredi 8 février).

Cette gestion « locale » de l'eau trouve son origine dans des causes à la fois géographiques et historiques : le climat tempéré de la France fait que les ressources sont en général bien réparties (contrairement à l'Espagne par exemple) et qu'elles ont fait l'objet de coutumes locales dont la législation a gardé des survivances. Les enjeux ne sont pas les mêmes l'hiver en Bretagne que l'été dans le Vaucluse, dans les plaines agricoles que dans les lacs de montagne. *« Nous entretenons avec EDF, qui gère nombre de lacs et barrages, des rapports marchands, par exemple en contribuant au financement de ses barrages en échange d'une réserve d'eau pour les agriculteurs »*, explique M. Grammont.

La gestion à long terme est elle aussi décentralisée : chaque grand bassin fluvial doit établir, avant 1997, un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, qui en arrêtera les grandes orientations. Ces schémas seront déclinés localement par des commissions locales regroupant tous les acteurs de la gestion de l'eau. Les ministères mènent aussi des actions ponctuelles : l'environnement et l'agriculture financent conjointement la protection des nappes phréatiques contre les nitrates d'origine agricole. En cas de divergence insurmontable, l'arbitrage revient au premier ministre. Dans le bassin de la Loire, Matignon a ainsi fait le choix politique de préserver les saumons de la Vienne et de l'Allier, au détriment de barrages hydrauliques défendus par EDF et le ministère de l'industrie.

« Plus personne ne conteste au ministère de l'environnement la gestion de l'eau », conclut Pierre Roussel, directeur adjoint de l'eau. Les trois sécheresses consécutives de 1989, 1990 et 1991, ainsi que les crues de 1993, ont accéléré, dans la pratique, la clarification des compétences et la coopération entre les multiples organismes concernés : le ministère de l'environnement a ainsi conclu un accord avec Météo France pour renforcer les services d'annonces de crues, qui couvrent 16 000 kilomètres de cours d'eau.

Pascale Sauvage

1 000 milliards de mètres cubes de réserves souterraines

Située en zone tempérée, la France dispose d'un apport d'eau de pluie considérable, évalué à 440 milliards de mètres cubes par an, dont il faut déduire l'évapotranspiration (270 milliards) et les écoulements inexploitables en période de crue (30 milliards), ce qui laisse un volume global de 120 à 150 milliards en moyenne. Le capital en eaux souterraines est de 1 000 milliards de mètres cubes. Les prélèvements effectués sur ces réserves se décomposent ainsi : 6,1 milliards de mètres cubes d'eau potable, 4,4 milliards pour l'industrie, 4,9 milliards pour l'irrigation et 22,3 milliards pour les centrales électriques, ce dernier prélèvement étant presque entièrement restitué au milieu naturel.

Une étude sur les conséquences de « l'imperméabilisation urbaine »

L'AUGMENTATION considérable de la pluviosité en janvier explique l'importance des crues qui viennent d'affecter l'ouest et le nord de la France. Quand les précipitations sont jusqu'à trois fois supérieures à la moyenne, comme cela vient de se produire sur la moitié du territoire, la crue d'un cours d'eau est un phénomène naturel logique. Les résultats de la première enquête sur les débits des cours d'eau durant les dix dernières années, qui viennent d'être publiées, montrent cependant que la fréquence des perturbations augmente depuis 1984.

Ce document confirme, par exemple, la multiplication des caprices d'un petit cours d'eau comme le Grand Morin – souvent responsable des crues de la Marne en Seine-et-Marne –, qui a atteint trois fois un niveau de crue décennale et six fois un niveau quinquennal au cours de cette période. Coordonné par la direction de l'eau au ministère de l'environnement, le réseau national des données sur l'eau (RNDE) a permis de mettre en place un dispositif permanent de collecte, de traitement et de diffusion d'informations recueillies sur deux cents sites.

UN CATALOGUE DE QUALITÉ

Cette étude va permettre de mesurer, à partir d'éléments objectifs, les conséquences de l'« imperméabilisation urbaine », en fonction des événements météorologiques. L'impact des constructions d'habitation, de voiries ou de parkings, l'influence du recalibrage des cours d'eau, du drainage, du démantèlement des haies, ainsi que l'évolution des cultures, vont être ainsi mesurés. L'enquête devrait être conduite par le Centre nationale du machinisme agricole (Cemagref), avec les ministères de l'environnement, de l'agriculture et de l'équipement et les agences régionales de l'eau.

Cette étude permet également de dresser un catalogue de la qualité des cours d'eau. On constate une réelle amélioration de la qualité de l'eau des fleuves et des rivières les plus importants depuis dix ans. Mais l'utilisation abusive de l'azote et du phosphore – même s'il s'agit d'engrais naturels –, a entraîné une prolifération des algues, qui a des conséquences négatives sur la faune piscicole, donne un goût prononcé à l'eau et quelquefois des odeurs nauséabondes dues au pourrissement de ces algues. Une directive européenne de mai 1991 va d'ailleurs imposer le traitement de l'azote et du phosphore par les stations d'épuration des villes de plus de 10 000 habitants dans les zones sensibles.

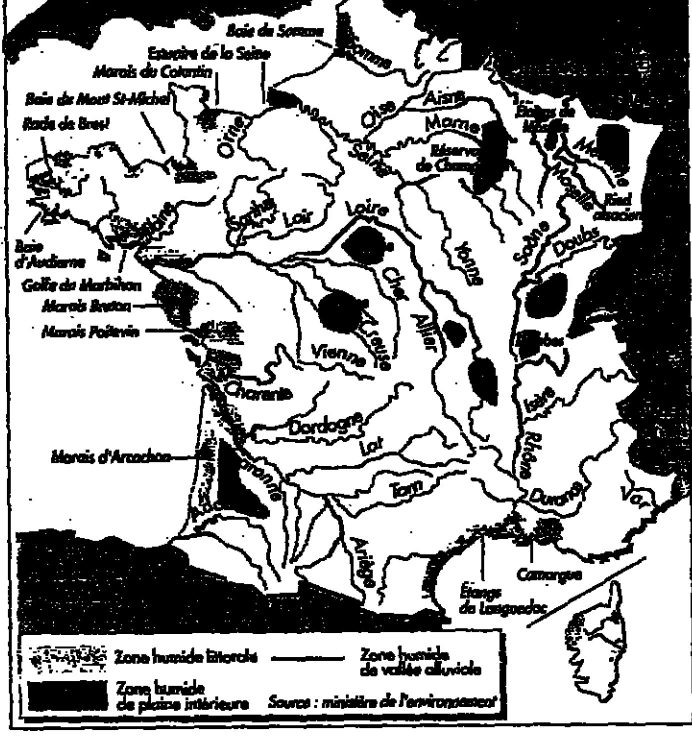
C. de C.

Pauvres zones humides !

Malgré leur utilité pour la collectivité, marais et prairies inondables sont menacés de disparition

LA FRANCE avait jadis deux territoires considérés à la fois comme insalubres et improductifs : la Sologne et les landes de Gascogne. Napoléon III, promoteur de l'extinction du paupérisme, voulut résorber ces poches de misère naturelle, vouées à la sorcellerie et à l'errance des moutons. Il chargea donc ses ingénieurs de préparer un plan de mise en valeur. La Sologne fut drainée, creusée d'étangs et replantée d'arbres afin que l'agriculture puisse alterner avec la forêt, productrice de bois et de gibier. Dans les landes de Gascogne, au climat chaud et humide, il fut décidé de planter du pin maritime, afin d'en exploiter la « gomme », c'est-à-dire la résine. Ainsi disparurent au siècle dernier les deux plus grandes « zones humides » de France.

Pendant un siècle, on s'est plutôt félicité de cette transformation. La France, grâce à l'énergie de l'administration des Eaux et Forêts, se façonnait un substitut à la forêt gauloise disparue. Des terres en friche, pratiquement délaissées, retrouvaient une utilité économique et sociale. Aujourd'hui encore, personne ne songe à revenir au *statu quo ante*, sous prétexte de retour à la nature. La Sologne, avec ses étangs et ses bois, fait le bonheur des chasseurs de canards et de sangliers. Les Landes sont devenus le plus grand massif forestier de France et font vivre de nombreux exploitants de bois.



Cependant, cette politique de drainage et de mise en culture systématique avait un défaut : poussée à son terme, elle aurait abouti à la disparition complète de tout marais, prairie humide ou simplement inondable, c'est-à-dire à l'aénantissement de tout un milieu végétal et animal, pas aussi inutile qu'il paraît au premier abord. Les biologistes se sont en effet aperçu que ce qu'on appelle malencontreusement « zones humides » – pour traduire l'anglais « wetlands » – représente un patrimoine qu'il faut protéger. Ces espaces de transition entre la terre et l'eau (douce ou salée) constituent des écosystèmes parmi les plus productifs au monde en terme de biomasse. D'où, par exemple, la production de méthane au fond des marais et l'accumulation de tourbe dans les landes imprégnées d'eau, qu'on exploite parfois comme combustible.

CONSTANTE RÉGRESSION

Les zones humides abritent une flore très particulière. Elles servent aussi de refuge aux oiseaux d'eau, qu'ils y viennent pour nicher ou y fassent étape au cours de leur migration. Ces terres inondables jouent en outre un rôle crucial en cas... d'inondations. Elles servent en effet de champ d'expansion des rivières en crue et aussi d'aires de stockage pour l'eau. Elles rechargent les nappes phréatiques et contribuent donc à préserver la ressource en eau.

En 1971, les représentants de dix-huit Etats réunis à Ramsar (Iran) signaient une convention pour la protection des zones humides d'importance internationale. Ratifiée par la France en 1982 et ensuite par quelque quatre-vingts Etats, la convention de Ramsar n'est entrée en vigueur dans l'Hexagone qu'après 1988. De sorte que, dans la plupart des régions, le mal était déjà fait : en un siècle, les deux tiers des zones humides ont disparu. Dans la Dombes aux mille étangs, 60 % des terres mouillées ont été drainées. En Camargue, malgré une protection très précoce (d'initiative privée), puis le relais du parc naturel régional, le delta humide s'est réduit de 40 %. Dans le marais poitevin, lui aussi érigé en parc régional, la mise en culture des prairies a complètement transformé le milieu et réduit le « marais mouillé » à une peau de chagrin : l'ensemble des principales zones humides ne couvre plus aujourd'hui qu'1,5 million d'hectares, soit moins de 3 % du territoire.

Le 21 mars 1991, un conseil interministériel présidé par Michel Rocard décide de faire procéder à une évaluation des politiques publiques en la matière. L'instance d'évaluation, présidée par Paul Bernard, préfet de la région Rhône-Alpes, est chargée de rédiger un rapport, qui vient d'être publié. Ce rapport constate que *« les zones humides rapportent plus à la collectivité qu'à leur exploitant ou à leur propriétaire »*, ce qui explique tout. Un agriculteur vivotant d'élevage en marais mouillé a intérêt à retourner ses prairies pour y planter du maïs. Un propriétaire qui paye un impôt foncier pour des marécages qui ne lui rapportent rien a intérêt à les lotir.

« Il y a une prise de conscience mais pas encore de politique », observe Jean-Baptiste de Foucauld, le commissaire au Plan. Les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance des zones humides pour la collectivité, mais ils ne savent pas encore comment les préserver. L'instance d'évaluation a établi une carte de France faisant apparaître les quatre-vingt-sept zones humides d'importance majeure. A partir d'un questionnaire envoyé dans toutes les régions, chaque site répertorié est doté d'un signe indiquant son évolution entre 1960 et 1990. Le résultat est alarmant : la quasi-totalité des zones humides sont en régression depuis trente ans. Certaines sont particulièrement menacées : marais poitevin, estuaires de la Loire et de la Seine, ried alsacien et ce qui subsiste entre le delta du Rhône et la Crau. Les seuls sites en progrès sont la baie d'Audierne, qui a fait l'objet d'une forte protection de la part du Conservatoire du littoral... et deux zones humides artificielles : le marais d'Orx, dans les Landes, que le World Wildlife Fund (WWF) entretient par des opérations de pompage, et les réservoirs aménagés en Champagne pour soutenir les débits de la Seine et de la Marne.

A la différence, par exemple, du Danemark ou de la Suisse, *« il n'y a pas*, constate le préfet Paul Bernard, *de politique des zones humides, mais il y a des politiques qui affectent les zones humides »*. Et presque toujours en mal. Les auteurs concluent à l'urgence de la définition d'une politique globale et de sa mise en œuvre, avec des moyens financiers appropriés. *« A moyens constants, on assistera à la poursuite de la dégradation »*, estime Paul Bernard. Et, à terme rapproché, à la disparition complète de tout un pan du patrimoine national.

Roger Cans

★ *Les Zones humides*, La Documentation française, 392 p., 140 F.

M. Balladur inaugure les locaux de l'École des mines de Nantes

NANTES
de notre correspondant

Posée comme une main géante au bord de l'Erdre, l'École des mines de Nantes, qu'Edouard Balladur devait inaugurer vendredi 10 février, accueille depuis le 2 janvier les 180 étudiants de sa troisième promotion, jusque-là logés dans le centre-ville. La benjamine des cinq Écoles des mines de province – créée en septembre 1990 par Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire du gouvernement de Michel Rocard – représente le plus important gisement de matière grise de l'agglomération. A l'époque, la balance a penché en faveur de Nantes, de préférence à une douzaine de villes, dont Caen et Rennes, notamment pour deux raisons : il faut renforcer le pôle universitaire sur cette partie de la façade atlantique, et Nantes offre un tissu économique « porteur » avec d'excellentes infrastructures de communication (aéroport international, TGV, autoroute). La technopole, au nord-est de la ville, où sont déjà en place d'autres écoles, dont deux écoles d'ingénieurs, l'Isitem (techniques énergétiques et matériaux) et l'Ireste (techniques de l'électronique), accueille aussi quelques grands groupes industriels, comme Matra HMS et Télémécanique.

Conçue par l'architecte du Grand Stade de Saint-Denis, Aymeric Zubléna, l'Ecole des mines offre un vaste espace central, d'où partent quatre bâtiments, abritant chacun une unité d'enseignement et de recherche, ainsi que, sur le flanc, deux amphis de 200 places. L'École a aussi l'ambition d'être un lieu de vie où seront accueillis, dès la rentrée 1996, la totalité des 600 étudiants, encadrés par 200 à 250 enseignants-chercheurs permanents. En régime de croisière, l'Ecole, qui aura coûté 400 millions de francs, formera 200 ingénieurs par an. Le directeur de l'école est Robert Germinet, également directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). L'Etat (pour 40 %) et l'ensemble des collectivités – région, département, ville de Nantes, pour 20 % chacune – ont financé l'opération : tout en répondant à l'intérêt national, l'Ecole est un élément capital du développement économique régional. Son fleuron est le laboratoire subatomique – inauguré par le Prix Nobel de physique, Georges Charpak, en mai 1994 – qui entend, en collaboration avec le CNRS, faire référence dans le domaine de la protection de l'environnement face au nucléaire.

Yves Decaens

IUT Les étudiants des instituts universitaires de technologie, dont bon nombre sont en grève depuis dix jours, devaient à nouveau manifester vendredi 10 février contre un texte ministériel limitant, selon eux, la possibilité de poursuivre des études supérieures. Jeudi 9 février, plusieurs manifestations se sont déroulées dans les villes de province.

■ CONTAGION. Ce mouvement paraît gagner les universités, où le rapport Laurent cristallise inquiétudes et protestations. Ce rapport n'engage *« en aucun cas le gouvernement »*, a répété le ministre François Fillon, qui se dit par ailleurs prêt à modifier les textes concernant les IUT.

■ CONCERTATION. Le ministre recevra les syndicats d'enseignants et d'étudiants mardi 14 janvier. Pour le 16, quand sera présenté le rapport Laurent, est annoncée une manifestation *« d'ampleur nationale »* de l'enseignement supérieur.

Les manifestations se multiplient dans l'enseignement supérieur

Après de nombreux défilés jeudi 9 février, le mouvement de protestation parti des IUT s'étend aux universités. Le ministre François Fillon annonce des réunions de concertation avec étudiants et syndicats

LA JOURNÉE D'ACTION dans l'éducation et l'enseignement supérieur qui a rassemblé, mardi 7 février, près de 100 000 personnes dans toute la France aurait-elle donné le coup d'envoi d'un nouveau mouvement national dans les universités et les lycées ? Depuis cette date, les manifestations se multiplient dans de nombreuses villes, d'une façon encore très éparse.

Les assurances de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, selon lesquelles les textes contestés des IUT seront *« modifiés »*, n'y ont rien changé : au mouvement qui, parti de Limoges, a gagné progressivement un très grand nombre d'IUT sur le thème des poursuites d'études, est venue se greffer la réaction des étudiants au rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Philippe Douste-Blazy, porte-parole du gouvernement, en affirmant mercredi 8 février, à l'issue du conseil des ministres, que ce document n'engageait *« en aucun cas le gouvernement »*, n'a pas plus apaisé les craintes des étudiants sur des propositions telles que la création d'instituts universitaires régionaux, la réforme des bourses et de l'aide sociale, l'augmentation des droits d'inscription...

Alors qu'une grève paralysait une partie des activités de l'université, ils étaient 5 000 étudiants et lycéens dans les rues de Rennes, jeudi après-midi, protestant contre *« le désengagement financier de l'Etat et de l'éducation nationale au profit des collectivités locales et des professionnels »*. A Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), on comptait un millier de personnes. En Bretagne, où tous les IUT sont mobilisés, une manifestation interrégionale était prévue vendredi à Nantes.

A Marseille, 2 000 étudiants et lycéens espéraient rencontrer François Bayrou, qui a reporté sa visite d'inauguration du lycée Saint-Charles. Ils étaient 400 étudiants d'IUT et BTS à Montpellier, 700 lycéens à Nîmes, 1 000 à Beauvais, 250 à Mulhouse, 400 à Auch et 700 à Tarbes. A Montceau-les-Mines, près de 500 élèves se sont rendus devant l'usine Robot-Coupe, une entreprise occupée par ses salariés. De leur côté, plus d'un millier d'étudiants de l'université de lettres Stendhal de Grenoble poursuivent leur mouvement de grève et certains d'entre eux ont *« retenu symboliquement »* le président de cet établissement, André Siganos, pour dénoncer la décision du ministère de supprimer cinq postes au titre du redéploiement des universités mieux encadrées.



A Toulouse, en revanche, où un millier de personnes ont défilé dans les rues de la ville, le conseil d'administration de l'IUT de l'université Paul-Sabatier avait fermé l'établissement *« contre la régression des crédits alloués, notamment dans les nouvelles antennes de Castres et Auch »* et plus généralement contre la *« politique des nouvelles implantations »* qualifiée par Bernard Estadieu, président de l'IUT, de *« saupoudrage électoraliste »*. Des incidents se sont produits à Besançon, où, après une manifestation de 5 000 personnes mardi, un peu plus d'une centaine d'étudiants de la faculté des lettres en grève ont occupé le rectorat. Sept d'entre eux ont été blessés après l'intervention des CRS qui cherchaient à les déloger et à disperser le rassemblement devant les locaux.

En Ile-de-France, les étudiants des IUT, malgré leurs difficultés à établir une coordination, avaient prévu une nouvelle manifestation, vendredi après-midi. Cette initiative est, pour eux, une façon de recentrer le mouvement sur leurs propres revendications en se démarquant de l'action des organisations syndicales sur le rapport Laurent.

Sur ce point, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, doit rencontrer, mardi 14 février, l'ensemble des syndicats d'enseignants et d'étudiants, ainsi que l'association des directeurs d'IUT, pour envisager les conditions de la *« modification »* des textes contestés par les étudiants des IUT (*lire ci-contre*). Au cabinet du ministre, où l'on faisait part d'une *« réelle volonté de faire sauter les points de blocage en modifiant tel ou tel terme de la circulaire et de l'arrêté incriminé »*, on n'en tenait pas moins à rappeler la mission des IUT, filière de formation courte à vocation essentiellement professionnelle. Selon la réforme de la filière technologique à l'Université, il apparaît que les IUT ne doivent pas être considérés comme un *« tremplin »*, une sorte de *« prépas-bis »*, pour des formations longues. C'est aussi dans cet esprit que Jean-Pierre Bardet, directeur des enseignements supérieurs, avait recommandé aux directeurs d'IUT d'élargir leurs recrutements aux séries technologiques du baccalauréat. Le chiffre actuel de 19 % de ces bacheliers accueillis dans les départements industriels des IUT et de 7 % dans les départements secondaires est considéré comme *« perfectible »*.

En prévision des rencontres organisées au ministère le 14 février, l'intersyndicale des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et des étudiants envisage une journée *« de sensibilisation »*, en prélude à de nouvelles manifestations *« d'ampleur nationale »*, jeudi 16 février.

C'est ce jour-là que M. Fillon doit présenter *« officiellement »* le rapport élaboré par la commission présidée par Daniel Laurent.

M. D.

Un diplômé d'IUT sur deux continue à l'université

« Peuvent, à titre exceptionnel, être admis à s'inscrire en deuxième année [d'IUP] les étudiants (...)et par dérogation les titulaires d'un DUT ou d'un BTS, après avis favorable motivé du directeur de l'institut universitaire de technologie ou du proviseur du lycée où le diplôme a été préparé. » **Cet alinéa de l'arrêté du 29 décembre 1994 sur les instituts universitaires professionnalisés (IUP) est à l'origine de la colère des étudiants d'IUT, qui y voient une double restriction à la poursuite de leurs études. Les IUT, qui célèbrent leurs trente ans d'existence, forment des techniciens supérieurs à Bac+2. A la rentrée 1994, ils étaient 90 et ont accueilli 98 121 étudiants (+ 4,8 % par rapport à 1993), dont 39 620 nouveaux inscrits en première année (+ 2,5 %). Leur nombre s'est considérablement accru avec la réalisation du schéma Université 2000.**

Le taux de réussite au diplôme approche 85 %. Près d'un diplômé sur deux (45,5 % en 1993, avec des pointes à 80 % dans certaines sections tertiaires) poursuit des études à l'université ou en école d'ingénieurs ou de commerce. Selon le ministère de l'éducation nationale, le coût moyen d'un étudiant d'IUT est de 53 000 francs et celui d'un étudiant à l'université de 32 900 francs.

« Ils essaient de faire repasser le CIP en douce »

« DIRECTION L'AUTOROUTE et on prévient les télés. » L'assemblée générale, quasi quotidienne depuis bientôt quinze jours de grève, n'a pas traîné. Dans le grand hall de l'IUT de Saint-Denis, les trois cents étudiants présents ne se sont pas fait prier. Le cortège s'est formé spontanément, comme à l'habitude, sous la banderole *« DUT-Fillon, DUT bidon »*, pour aller bloquer les entrées et les sorties de l'autoroute A1. *« L'an dernier, ça a marché avec le CIP. Alors, on recommence. »* Pour Amita, étudiante en deuxième année, cette grève-là a un air de revenez-y. *« Ils ont échoué avec le CIP. Alors, ils essaient de le faire repasser, en douce, par petits bouts et en s'attaquant à notre diplôme. »*

Jeudi matin, deux jours après la grande manifestation parisienne, c'est un peu la confusion dans les têtes, et les étudiants de Saint-Denis se sentent frustrés. Leurs revendications ont été noyées dans la masse des slogans. Ici, malgré un léger sentiment de lassitude qui commence à poindre, on a suffisamment à faire avec *« le retrait des arrêtés »* sur les IUT, devenus le symbole d'une atteinte à la *« liberté »* et au *« droit »* de poursuivre des études.

Plus que d'autres, Stéphane, en première année du département de mesures industrielles, est attaché à ce droit. Ses parents, père chômeur, mère au foyer, le poussent à travailler dès le diplôme en poche. Lui ne se voit pas *« aller bosser avec l'exemple de tant de copains au chômage »*. Il rêve plutôt d'une école d'ingénieurs, ou au moins d'une licence, puisqu'il *« faut au moins ça pour être cadre »*.

« Il faut être réaliste, renchérit Marie-Céline, en première année de gestion des administrations et des entreprises. *Avec un bac + 2, on commence à 6 000 francs et on finit sa carrière, comme mon père, au placard, à 8 000. »* De tous ces propos suinte la même angoisse. *« Je ne sais pas ce qui va se passer dans deux ans*, note Géraldine, une des responsables du comité de grève. *Si je n'ai plus d'argent, j'aurai au moins acquis un diplôme négociable auprès des entreprises. Mais si les parents suivent, je vais continuer. »*

Pour beaucoup d'étudiants, l'IUT est comme un contrat-sécurité à court terme. *« Ce n'est pas un refuge, mais on est à l'abri de l'ANPE »*, précise Farah, issue d'un bac G3. Et on se dit également mieux qu'à la faculté, vécue comme *« une usine »*, où *« les gens sont éjectés à cause du manque de place »*, souligne une ancienne étudiante en droit de Nanterre dont tant d'amis ont, comme elle, échoué dès la première année. A Saint-Denis, elle se sent bien parce que *« au moins, ici, on nous fait confiance »*. Et la réussite, de l'ordre de 80 à 85 %, est presque assurée.

« Ils nous ont déjà enlevé deux cents heures de cours, et maintenant ils retirent les passerelles vers d'autres études. » Avec son bac E, Florent, en première année de mesures physiques, finirait presque par regretter de n'avoir pas fait le bon choix, comme son frère inscrit en école d'ingénieurs, mais à *« 15 000 francs de scolarité par an »*, précise-t-il. *« C'est vrai que la formation en IUT coûte cher, beaucoup plus qu'en fac. Mais est-ce une raison pour chercher à nous dissuader ? »*, s'interroge-t-il. L'idée que l'IUT n'offrirait plus d'autres débouchés qu'un *« boulot au rabais »* entretient la révolte.

« C'est à croire qu'ils cherchent à former des gens moins qualifiés et qu'ils ne veulent plus de cadres supérieurs », s'insurge Amita, qui voit poindre le spectre de *« la sélection d'une élite par l'argent pour les couches sociales favorisées »*. *« Avec un peu d'espoir et d'imagination, on peut espérer s'en sortir »*, considère Josiane, ancienne élève de G2, dont la mère infirmière avec deux autres enfants à charge peine à subvenir à ses besoins. *« Il ne faut pas décourager les jeunes, c'est une bombe à retardement »*, ajoute-t-elle. *« De toute façon,* prévoit-elle, *on se donne rendez-vous l'année prochaine »*, comme si elle était persuadée que de nouveaux projets resurgiront. Les banderoles sont déjà prêtes.

Michel Delberghe

Le « nouveau contrat » pour l'école primaire de M. Bayrou reste au milieu du gué

Alors que les instituteurs manifestent à nouveau, les grands chantiers ouverts par le ministre de l'éducation nationale n'ont pas encore abouti

LES TENTATIVES de réformes ont traditionnellement peu de prise sur le réseau des 62 000 écoles primaires et maternelles. Avec son offensive sur le *« drame de la lecture en France »* lancée dès son arrivée au ministère, et sa promesse de réduire de moitié, en cinq ans, *« l'illettrisme scolaire »*, François Bayrou semblait pourtant bien décidé à bousculer les habitudes des instituteurs. Vingt-deux mois plus tard, le bilan de sa politique sur l'école primaire est plutôt mince. En dehors des nouveaux programmes qui vont être publiés, les mesures prévues dans le « nouveau contrat pour l'école » demeurent, pour la plupart, à l'état d'ébauche. Elles sont censées entrer en application à la prochaine rentrée scolaire et constituer, avec la généralisation de la réforme des classes de sixième, l'essentiel des innovations attendues en septembre 1995.

L'offensive de François Bayrou sur l'apprentissage de la lecture s'est soldée par la création d'un « Observatoire de la lecture », qui doit être officiellement installé le 14 février. La présidence en a été confiée à Jacques Friedel, physicien, président de l'Académie des sciences et de l'Institut de France. Représentant des sciences « dures », fort discret sur un sujet dont il reconnaît n'être guère familier, M. Friedel assure qu'il sera entouré d'une dizaine de psychologues, linguistes et scientifiques *« dont la tâche essentielle sera, dans un premier temps, de consulter »*.

Lecture, introduction des langues vivantes, organisation des études dirigées, réforme des rythmes scolaires : les chantiers ouverts depuis près de deux ans sont *« grand public »* et faciles à médiatiser. *« Poudre aux yeux »*, *« gadgets »*, accusent nombre d'enseignants concernés. Mais c'est plutôt l'indifférence ou l'attentisme qui dominent dans les écoles.

Après réflexion, François Bayrou avait repris à son compte la réforme engagée par Lionel Jospin en 1989. Elle prévoyait de substituer au rythme annuel des apprentissages un découpage en *« cycles »* de trois ans, destiné à favoriser le travail en équipe des maîtres et un suivi plus individualisé des élèves. Le « nouveau contrat pour l'école » annonçait un *« calendrier de mise en place effective des cycles »*. Mais les objectifs n'ont jamais été précisés. La notion de *« projet d'établissement »* a disparu depuis deux ans du vocabulaire ministériel, et la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP) est en roue libre.

TOUJOURS LES DEVOIRS

Autre innovation prévue, la mise en œuvre d'une demi-heure d'études dirigées, prise en charge par les instituteurs, semble également marquer le pas. Un texte de cadrage publié en septembre indiquait que *« pour lutter contre les inégalités des situations familiales »*, ces études remplaceraient, désormais, les devoirs *« écrits »* à la maison – théoriquement interdits depuis décembre 1956 –, *« les élèves n'ayant plus que du travail oral à faire ou des leçons à apprendre »*. Les inspecteurs devaient initialement œuvrer pour leur mise en place avant le mois de janvier 1995. Mais vu le peu d'empressement des maîtres, la direction des écoles a fait marche arrière et a recommandé qu'elles soient organisées *« avec souplesse »*.

« Off the record, explique un inspecteur d'une grosse circonscription de la région parisienne, *nous ne poussons pas vraiment, même si l'idée est intéressante. D'une façon générale, les enseignants sont réticents et ignorent purement et simplement le problème. »* Explication plus triviale : un certain nombre d'instituteurs arrondissent leurs fins de mois en assurant des « études » organisées et rémunérées par les municipalités.

Reste les langues vivantes. Leur introduction programmée dans tous les CE1 à la rentrée prochaine suscite de véritables inquiétudes. Un arrêté devrait être soumis, le 16 février prochain, au Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Il s'agira d'une *« première sensibilisation »* qui, précise le texte, ne remet pas en cause l'initiation aux langues étrangères, expérimentée au cours moyen à partir de 1989 et qui concerne aujourd'hui 42 % des élèves en CM2 et 16 % en CM1. Les séquences seront *« brèves »* (un quart d'heure quotidien) et assurées par les maîtres. Le texte insiste sur *« la souplesse d'approche »*, le caractère *« ludique »* de l'activité, la priorité quasi exclusive à l'oral. Mais il se garde d'aborder la question centrale : comment inciter des élèves à une langue étrangère qu'on maîtrise peu, voire pas du tout ?

La moyenne d'âge des instituteurs actuellement en poste dépasse 40 ans. Les deux tiers au moins d'entre eux n'ont pas de diplôme d'études supérieures et devront « enseigner » ces langues en mobilisant leurs souvenirs de classe terminale. Invitée par Lionel Jospin à évaluer régulièrement l'enseignement précoce des langues, l'inspection générale avait, en 1993, attiré l'attention sur la très faible proportion d'instituteurs impliqués (de 6 à 18 % selon les académies). *« Ce déficit important est de nature à infléchir les objectifs de l'opération et l'échelonnement de sa généralisation »*, notait-elle.

A MARCHE FORCÉE

François Bayrou a balayé l'argument de la compétence linguistique des maîtres. *« Comme nous ne pouvons pas d'un coup de baguette magique transformer tous les instituteurs en professeurs de langue, le seul moyen,* déclarait-il en mai 1994, *est de conduire cet enseignement par des moyens audiovisuels »*. Chaque maître de CE1 disposera *« avant la rentrée scolaire »* d'une batterie de cassettes, audio et vidéo, et les langues vivantes constitueront *« la priorité absolue »* des plans de formation continue. Encore faudra-t-il qu'il y ait des volontaires et des formateurs. Les futurs professeurs des écoles, élèves des IUFM, sont seulement 15 % à choisir l'option langue vivante au concours de recrutement. Et il n'y a, en moyenne, qu'un professeur pour 60 étudiants candidats à cette option dans les IUFM.

Une autre question délicate reste en suspens : le choix de la langue – ou des langues – étudiée dans une école primaire sera-t-il calé sur l'offre des collèges du secteur ? On imagine le casse-tête auquel vont devoir se livrer directeurs d'écoles et inspecteurs pour concilier au mieux les compétences des maîtres, la nécessité d'un suivi au collège et les stratégies familiales.

François Bayrou risque fort de rester au milieu du gué sur un autre dossier sensible : celui des rythmes scolaires. Le débat n'a guère progressé, même si le ministre, à plusieurs reprises, a exprimé son penchant pour la suppression des cours du samedi matin. Mais la question a peu de chance d'être tranchée avant la fin de l'année scolaire : doit-on ou non freiner la généralisation progressive de la « semaine de quatre jours » ? Doit-on conserver le cadre actuel, qui renvoie la décision à l'échelon départemental, ou bien peut-on adopter une position nationale, plus contraignante ? Il y a fort à parier que sur une question mêlant autant d'intérêts contradictoires, François Bayrou observe un prudent *statu quo*.

Christine Garin

La dérobade de Françoise Sagan jugée pour usage et cession de cocaïne

LA COCAÏNE ? *« Un amplificateur agréable*, explique l'humoriste Pierre Palmade, poursuivi pour usage. *Je ne réalisais pas l'illégalité de mon geste. Ça faisait partie de la panoplie de l'artiste. »* Pierre Palmade parle vite : de lui, de son Olympia à vingt-trois ans, de son succès, de la solitude de celui qui réussit. Il est arrivé légèrement en retard – la présidente, Béatrice de Beaupuis, le lui a fait remarquer – et il est parti, dès que faire se pouvait, pourchassé par une nuée de journalistes, pour préparer son spectacle du soir au Gymnase Marie-Bell.

Des gens pressés, ces gens du spectacle et du showbiz. Cloués pour une petite semaine à la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris aux côtés de trafiquants professionnels, une poignée d'entre eux répondaient, jeudi 9 février, d'acquisition, transport, détention, cession, voire usage de cocaïne, ecstasy, héroïne ou LSD. L'enquête, menée de l'automne 1992 au printemps 1994, avait conduit les policiers à tirer les fils de réseaux de stupéfiants dans lesquels vingt-huit personnes ont été impliquées, dont six comparaissent aujourd'hui détenues.

Un parfum d'originalité flotte dans le prétoire. A parler du « shit » ou de la « dope », la présidente révèle un sens certain de la répartie. Un ancien directeur de *casting* de Canal +, Pierre Amzallag, lui explique-t-il qu'il *« faisait ça »* pour décupler sa force de travail ? *« Vous ne pouviez pas prendre un remontant ou des vitamines ? »* Et à un autre, constatant le nombre de prévenus œuvrant pour le petit écran : *« Ne peut-on donc pas faire de la télé sans se droguer ? »*

GALERIE DE PORTRAITS

En guise de *casting*, le tribunal est servi. Un assistant de production de Canal + qui voulait se détendre les week-ends ; un chargé des relations publiques de « Nulle part ailleurs » qui avait *« envie de maigrir »* (il prend du café maintenant) ; un steward de la TAT qui trouvait que *« cela donnait de l'assurance »* ; un vendeur de voitures affalé à la barre, déjà condamné pour proxénétisme, et qui trouve qu'il est *« inadmissible »* d'aller uriner *« pour ça »* dans un bocal sur demande du juge d'instruction ou d'aller se faire couper les cheveux (on a beaucoup parlé d'une nouvelle technique de dépistage de cocaïne dans les cheveux).

Et encore quelques videurs de boîte de nuit, dont un déjà condamné pour assassinat ; un dépanneur en tous genres, qui ne quitte pas son téléphone portable ; un Brésilien tiré à quatre épingles ; une décoratrice ; une élégante Mexicaine, adepte des salles de ventes, qui donnait quelques bijoux à son fournisseur *« pour payer la course »* ; un ancien modéliste-couturier de chez Marcelle Griffon, qui vit aujourd'hui *« chez maman dans le Cotentin »*... Bref, une vraie galerie de portraits pour romancier à succès. Or il ne manquait finalement qu'un auteur à ce monde brodé de luxe et de superflu, à 700 francs le gramme.

Citée pour usage et cession de cocaïne, Françoise Quoirez dite Sagan ne s'est pas présentée le premier jour de l'audience. Sans doute pour échapper à la nuée médiatique. Le tribunal appréciera. Déjà condamnée en 1990 par le tribunal de Lyon à six mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende pour détention et usage de drogue, la romancière n'a fourni ni excuses ni certificat médical. En 1993, au lendemain de sa mise en examen, elle estimait dans les colonnes du *Monde* que des raisons politiques étaient peut-être à l'origine de l'opprobre public jeté sur elle et elle ajoutait : *« Si j'ai revendiqué et revendique encore le droit de me détruire comme je l'entends, si je l'entends, ce n'est pas un exemple bien entraînant »* (*Le Monde* du 9 janvier 1993). *« Dommage*, a lâché la présidente en rappelant ces quelques lignes. *Elle n'est pas là pour qu'on puisse le constater. »*

Jean-Michel Dumay

Sévices mortels et dysfonctionnements des institutions

Devant les assises du Rhône, la mort de Laurence, quatre ans, révèle la complexité et les lenteurs des diagnostics de mauvais traitement

Le procès devant les assises du Rhône, des parents de la petite Laurence, morte à quatre ans, pose tout le problème de l'enfance martyre. Changeant de médecins, jouant du manque de coordination des institutions et des intervenants, Jean-Paul Cuzin et Monique Gardette – qui n'appartiennent pas à un milieu culturel défavorisé, lui est inspecteur des impôts et elle, ancienne représentante de commerce – ont pu dissimuler les sévices que subissait la fillette. Le couple, qui fréquente une église évangéliste, a même tenté de faire passer Laurence pour une *« possédée »* et de la faire interner. Pourtant, l'autopsie l'a bien établi : contrairement aux affirmations des parents, l'enfant n'est pas morte d'accident, mais bien des conséquences des coups qui lui avaient été administrés, avec encore plus de violence qu'à l'accoutumée.

LYON
de notre envoyé spécial

La petite Laurence Cuzin, quatre ans, est bien morte, le 2 août 1992, à la suite de sévices, et il y a bien eu, pendant les dix mois qui ont précédé ce drame, dysfonctionnement entre diverses institutions : cette double constatation a été faite de façon indéniable devant la cour d'assises du Rhône où sont jugés le père et la belle-mère de la fillette (*Le Monde* du 9 février), et c'est pourquoi ce procès révèle une affaire tristement exemplaire en matière d'enfance martyre.

Jean-Paul Cuzin, quarante-six ans, inspecteur des impôts à Lyon, et son épouse, née Monique Gardette, quarante-trois ans, ancienne représentante de commerce, nient toute maltraitance envers Laurence : ils se sont enfermés dans un système de défense absurde qui a volé en éclats à la lumière des explications fournies devant la cour par tous les experts commis dans cette affaire.

Les résultats de l'autopsie commentés jeudi par le docteur Christian Combe ne laissent planer aucun doute sur les causes de la mort de Laurence : au moins quatre impacts mortels ont été relevés dans la boîte crânienne de la petite fille et il est *« invraisemblable »*, a assuré un autre expert, le docteur Daniel Floret, qu'une enfant de quatre ans ait pu se donner à elle-même des chocs d'une telle violence.

Car c'est la version fournie par Jean-Paul Cuzin et Monique Gardette. Ce dimanche-là, 2 août 1992, vers 10 heures du matin, Laurence serait tombée, le derrière de sa tête aurait heurté le bord d'un congélateur puis, échappant aux mains secourables de son père et de sa belle-mère pour courir à quatre pattes sous la table de la cuisine, elle se serait relevée brusquement, se cognant le sommet du crâne, puis serait retombée, le front sur le carrelage. Dans l'après-midi, en l'absence alors de son père, Laurence aurait présenté des troubles respiratoires qui amenaient Monique Gardette à conduire l'enfant au service des urgences de Gleizé (Rhône).

« AVEC UN BÂTON »

L'ennui, pour les deux accusés, c'est que la belle-mère de Laurence, qui arrive à 18 h 20 au centre hospitalier – dans ses bras l'enfant est mourante et les deux médecins de garde ne parviendront pas à la réanimer –, ne fournit aucune explication, ne dit pas un mot des incidents du matin. C'est seulement huit jours plus tard que, interrogés pour la première fois par les gendarmes de Villefranche-sur-Saône, Jean-Paul Cuzin et Monique Gardette décrivent ce scénario. Or, entre-temps, comme le soulignent les experts, ils ont eu connaissance du rapport d'autopsie, et leur récit correspond point par point aux impacts mortels qui ont été décelés : occiput, sommet du crâne, région pariétale, front...

A l'affreuse nuance près de la violence des chocs et de l'absence d'hématomes apparents. Ces derniers, estiment les docteurs Combe et Floret, n'ont peut-être pas eu le temps de se former si, par exemple, l'arrêt circulatoire a été immédiat ; ou si Laurence a été frappée par un objet qui ne laisserait pas de traces : sont évoqués – pures hypothèses, disent les deux médecins – une chaussette remplie de sable, une matraque en caoutchouc, un annuaire téléphonique...

Et puis il y a dans l'acte d'accusation ce terrible témoignage de Nathalie, sœur de Laurence, alors âgée de huit ans : *« La maman de Laetitia* (fille de Monique Gardette, qui a deux enfants de deux précédents mariages) *a tapé Laurence avec un bâton plusieurs fois. Après, Laurence se réveillait pas. »*

C'est que les suspicions de maltraitance – *« Des ragots, une cabale, toute la population était contre nous »*, s'indigne le couple – se précisent. *« Nous voulions garder Laurence auprès de nous »*, assure Monique Gardette. En fait Jean-Paul Cuzin et sa compagne cherchent déjà à faire interner la fillette.

Toute la démarche du couple – qui fréquente une Eglise évangéliste – pendant cette période-là, toute son argumentation devant la cour consistent à prétendre que Laurence est gravement malade physiquement et qu'elle est *« possédée »* mentalement.

A l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, l'engrenage infernal aurait pu être stoppé. Laurence y est admise en urgence le 31 décembre 1991. Elle a une énorme bosse sur le front, conséquence, bien sûr, d'une nouvelle chute. C'est une *« poupée de chiffon »*, selon l'expression émue d'une puéricultrice. Laurence ne parle plus, ne peut plus se tenir debout. Elle reste hospitalisée un mois dans plusieurs services.

Les médecins évoquent bien le syndrome de Silverman (sévices à enfant) mais, dit peu glorieusement l'un d'eux à la barre, *« il y avait des désaccords amicaux entre nous quant au diagnostic »*. Aujourd'hui, mais aujourd'hui seulement, le professeur Louis David reconnaît d'une voix sourde à l'audience : *« Oui, il y avait sévices. »* Mais surtout Laurence était la *« cliente »* d'un pédiatre extérieur à Edouard-Herriot qui ne s'était, apparemment, aperçu de rien, comme sera tout aussi aveugle un éducateur en milieu ouvert.

« ESTIMATION INADÉQUATE »

A sa sortie, *« toute pimpante »*, de l'hôpital lyonnais, Laurence est tout de même placée dans une maison d'enfants, La Maisonnée. Cependant, pour son malheur, elle revient tous les week-ends à la maison, et les responsables de La Maisonnée ne tardent pas à redécouvrir des hématomes suspects. Monique Gardette retire l'enfant de l'établissement le 1er mai 1992.

Le couple change de médecin, de services sociaux, etc. Pour à la fois *« appeler au secours »* et *« brouiller les pistes »*, comme l'indique le docteur Floret, lequel affirme cependant à Yvette Vilvert, présidente du tribunal : *« Il y a eu, de la part de tous les intervenants, de trop d'intervenants, une estimation inadéquate de la situation. »*

Michel Castaing

La « prime Balladur » désole les amateurs de voitures anciennes

LES AMATEURS de voitures anciennes n'ont pas apprécié la « prime Balladur ». Pis, ils se sont sentis vexés par cette mesure qui, depuis février 1994, accorde une aide gouvernementale de 5 000 francs à condition d'abandonner, pour l'achat d'un véhicule neuf, une automobile de plus de dix ans qui devra impérativement être détruite. Dans les allées de Rétromobile, le rendez-vous annuel des passionnés de véhicules de collection qui devait s'ouvrir vendredi 10 février à Paris, on ne manquera pas de s'émouvoir devant le triste sort réservé à ces « populaires » des années 50, 60 ou 70 promises, quel que soit leur état, à la casse.

Déja fort susceptibles, les amateurs s'indignent de voir toute automobile de plus de dix ans implicitement assimilée à un danger public. « Bible » des amoureux de mécaniques anciennes, l'hebdomadaire *La Vie de l'auto* s'est élevé contre les *« propos scandaleux »* tenus par certains hommes politiques et responsables de firmes automobiles qui *« confondent à plaisir voiture d'occasion mal entretenue et voiture ancienne »*. Mais les connaisseurs enragent surtout de voir transformés en cubes de ferraille des véhicules sur lesquels ils auraient peut-être jeté leur dévolu. *« Cela me fait mal au cœur de voir partir au pilon ces petites Citroën 2 CV, AMI 6 ou Dyane bichonnées par des grand-pères. Elles pourraient rendre heureux un jeune collectionneur »*, se lamente-t-on au 2 CV Club de Bourgogne. En outre, proteste le responsable d'une association de propriétaires de vieilles Peugeot, *« la prime Balladur a fait monter le cours des voitures les moins chères car certains vendeurs exigent un prix au moins égal à la reprise qui leur est offerte par le garagiste »*.

Les réactions sont d'autant plus vives que les amateurs s'intéressent désormais à la large palette de modèles. *« Le marché n'est plus dominé par les investisseurs mais par les amateurs, guidés par des choix affectifs »*, souligne François Melcion, l'un des organisateurs de Rétromobile (100 000 visiteurs en 1994). Plus largement, une frange de *« mordus »* de l'automobile est désormais plus attirée par les véhicules anciens que par les véhicules neufs. Nombreux sont en effet ceux qui préfèrent s'offrir à relativement peu de frais (10 000 à 50 000 francs minimum) la Renault Dauphine, la Fiat 500, la Triumph Mark 3 ou le coupé Peugeot 504.

DOUBLE LANGAGE

« Une partie de la clientèle recherche de l'authentique et, avec une pointe de nostalgie, quelque chose qui lui fasse oublier la standardisation industrielle des années 90 », relève non sans inquiétude un spécialiste du marketing d'une grande firme qui évoque une volonté de se démarquer des modèles contemporains jugés trop banals mais aussi trop chers en ces temps de stagnation du pouvoir d'achat. Enfin, les firmes sont parfois accusées de double langage en incitant indirectement – voire même directement par voie publicitaire comme ce fut notamment le cas pour certains concessionnaires Peugeot – les possesseurs de respectables antiquités à s'en défaire pour acheter un véhicule neuf.

« Contrairement aux Anglais, nous ne respectons pas notre patrimoine automobile », lâche un amateur de 403 Peugeot cabriolets. Interrogé l'an passé par un lecteur du magazine britannique *Car*, le *« department of transport »* soulignait que la prime à la casse introduite en France et en Espagne n'était pas imaginable outre-Manche. Entre divers *« problèmes techniques et pratiques »*, le ministère insistait sur l'impératif de *« préservation des voitures anciennes »*...

Jean-Michel Normand

★ Rétromobile se tiendra jusqu'au 19 février au parc des Expositions de la Ville de Paris, porte de Versailles. Entrée : 60 francs (adultes) et 30 francs (enfants de six à douze ans).

Procès d'une escalade mortelle à Marseille

TROIS MEMBRES du Club alpin français (CAF) ont été condamnés, jeudi 9 février, par la 5e chambre du tribunal correctionnel de Marseille, à la suite de la mort accidentelle, en mai 1989, dans le massif des Calanques de Marseille, d'un jeune alpiniste parisien, Jérôme Piriou, dix-neuf ans (*Le Monde* du 7 janvier). Le tribunal a infligé, respectivement, dix-huit mois de prison avec sursis à Jean-Yves Hautecoeur, moniteur, dix mois de prison avec sursis à Jacques Manessé, président de la section du CAF d'Ile-de-France, et six mois de prison avec sursis à Patrick Martin, un autre animateur. Les deux premiers étaient poursuivis pour homicide involontaire, le dernier pour non-assistance à personne en danger. Lors du week-end du 1er mai 1989, un groupe encadré par Jean-Yves Hautecœur et comprenant trois stagiaires, dont Jérôme Piriou, avait entrepris, trop tardivement, l'escalade, non prévue à l'origine, d'une voie classée « D inf » (difficile inférieur), dans le cirque du Devenson. Jugeant Jérôme Quiriou plus apte que lui-même, le moniteur lui avait confié la tête d'une première cordée. Peu avant 21 heures, Jérôme Quiriou avait fait une chute mortelle.

■ **DRANCY : l'auteur présumé du coup de feu mortel** ayant atteint un supporteur à la suite d'un match de football à Drancy a été mis en examen pour assassinat, jeudi 9 février, par un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Abdelakim El Kihel, âgé de dix-huit ans et demi, orginaire de Drancy, s'est constitué prisonnier auprès de la police et a reconnu avoir tiré avec sa carabine à l'issue du match, dimanche 5 février (*Le Monde* du 9 février). Deux de ses camarades, un Drancéen de dix-neuf ans et un mineur de quinze ans, ont été mis en examen pour complicité d'assassinat. Le meurtrier présumé a expliqué avoir tiré pour impressionner et non avec l'intention de tuer.

■ **TOXICOMANIE : après la publication du rapport Henrion** sur les drogues (*Le Monde* du 4 et daté 5-6 février), l'association Aides a exprimé, jeudi 9 février, ses *« inquiétudes »*, affirmant que *« le rapport insiste sur* « la contradiction entre la politique de réduction des risques et le maintien d'une pénalisation de l'usage de drogues » *et continue pourtant à justifier cette pénalisation »*. L'association Act Up a dénoncé à sa façon le refus du gouvernement de dépénaliser l'usage de drogues, en lançant des bombes de peinture rouge sur la façade de l'hôtel Matignon, jeudi 9 février.

■ ***HLM DES HAUTS-DE-SEINE* : le parquet de Créteil a délivré un réquisitoire supplétif**, jeudi 9 février, aux juges d'instruction Philippe Vandingenen et Serge Portelli, chargés de l'enquête concernant Jean-Paul Schimpf. Cet entrepreneur, proche de Didier Schuller, a été interpellé le 1er février alors qu'il se faisait remettre des enveloppes d'argent liquide (*Le Monde* daté 5-6 février). Le réquisitoire supplétif étend la compétence des deux magistrats à l'ensemble du dossier des HLM des Hauts-de-Seine, le juge Halphen leur ayant transmis les pièces de son dossier issues de la perquisition au *Clichois*, le journal électoral de M. Schuller.

Les offices d'HLM fulminent contre les critiques

« QUE PEUVENT DIRE [du logement social] *ceux qui n'y habitent pas, qui n'y ont jamais habité, n'en ont peut-être jamais fréquenté, ni simplement vu de près ? Quelques « becs-d'or » méprisent l'habitat de près d'un quart de la France quand ils font la leçon sur le coût et la qualité de la construction sociale, la diversité des personnes logées, le niveau de leurs ressources, la répartition des logements loués. »* Préambule au rapport d'activité des offices d'HLM, en assemblée générale à Meaux les 8 et 9 février, ces propos illustrent la logique dans laquelle s'enferme le mouvement face aux critiques. Les propos tenus tout récemment (*Le Monde* du 8 février) par des architectes, dont Paul Chemetov, ont fait déborder le vase : Jacques Badet, président de la Fédération des offices, est allé jusqu'à fustiger *« ceux qui, après avoir fait leur renom, sinon leur fortune, dans des opérations de logement social, font par leurs déclarations aujourd'hui les choux gras d'une presse plus sensible à quelque révélation à parfum de scandale qu'à bien comprendre la réalité de notre activité »*.

« REMUGLES »

Roger Quilliot, président de l'Union des HLM, fulminait : *« Il en est pour qui le slogan « tous pourris » est le seul qui vaille – le plus rentable du moins. Quoi de plus indigne, en effet, qu'une corruption qui proliférerait sur le dos des plus modestes ? Qu'on vole les puissants, et c'est Robin des Bois ; qu'on pille les bénéficiaires d'un loyer modéré, et nous sommes dans la vénalité la plus odieuse qui soit. Ceux-là, qui agitent les passions, sont heureux si les locataires se retournent contre les organismes et menacent parfois de refuser le loyer au motif – légitime s'il était fondé – qu'ils ne veulent pas engraisser des corrompus (...). Ah, si nous avions la bonté de débarrasser les bien-pensants qu'ils sont (...) de la vue des encombrants que sont les millions de mal-logés ! Que diable ! il y a des poubelles pour cela. Et ce sont les HLM. » « Ces critiques-là, qui font de l'argent avec des scandales, ne méritent que le mépris »*, conclut-il, avant de les qualifier de *« remugles »*.

« J'entends bien qu'on met en parallèle nos trois millions et quelque de logements HLM avec les millions de mal logés. Veut-on que nous chassions ceux qui y habitent au profit d'autres demandeurs ? (...) Voudrait-on qu'ayant devant nous une demande de SDF et la demande plus ancienne d'un smicard ou d'un RMiste, nous sacrifions celle-ci à celle-là, au risque de faire bientôt du smicard un SDF nouveau ? » En feignant d'ignorer que les interrogations portent sur les locataires qui restent *ad vitam aeternam* en HLM alors qu'ils dépassent le plafond des ressources, M. Quilliot agite les passions.

Françoise Vaysse

Affaire Gaillot : le rappel à l'ordre du cardinal Coffy

LE CARDINAL Robert Coffy, archevêque de Marseille, qui s'était étonné des conditions dans lesquelles Mgr Gaillot avait été évincé de sa charge, a publié un document, diffusé jeudi 9 février par la conférence des évêques de France, qui, sans citer une seule fois l'ancien évêque d'Evreux, est un rappel ferme de la doctrine conciliaire sur le rôle de l'évêque. S'il n'est pas *« chargé de faire appliquer des notes de service qu'il recevrait de Rome ou du secrétariat de l'épiscopat »*, affirme Mgr Coffy, l'évêque doit *« exercer sa charge dans la communion aux autres évêques, sous l'autorité de l'évêque de Rome »*. Un évêque n'est pas, ajoute t-il, *« l'évêque de tous »* : le présenter tel quel, n'est-ce pas *« récupérer ceux qui sont incroyants ou ont fait un choix religieux différent »* ? Il n'est pas non plus *« l'évêque des exclus »* : en se présentant *« comme l'évêque des exclus ou de toute autre catégorie sociale, il court le risque d'exclure les autres catégories »*. En revanche, il est *« le pasteur d'une Eglise qui travaille à supprimer toutes les formes d'exclusion »*.

DISPARITIONS

Jean Paquet

Un ardent défenseur de l'artisanat

JEAN PAQUET, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) depuis 1982, est mort, jeudi 9 février, à l'âge de soixante-quatre ans alors qu'il était au volant de sa voiture, près de Clermont-Ferrand. M. Paquet est décédé vers 12 h 45, alors qu'il circulait entre la commune d'Orcines (Puy-de-Dôme), où il habitait, et Clermont-Ferrand. Vraisemblablement à la suite d'un malaise cardiaque, il a perdu le contrôle de son véhicule qui a percuté un petit pont.

Né le 7 août 1930 à Chapdes-Beaufort (Puy-de-Dôme), M. Paquet exerçait la profession de boulanger-patissier à Clermont Ferrand depuis 1948. Président de la Fédération nationale de la boulangerie et de la Chambre des métiers du Puy de Dôme, il est devenu la même année, en 1982, président de la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-patisserie et en même temps président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers. A cette dernière fonction, il a été réélu sans discontinuer par ses pairs (1984, 1987, 1990, 1993).

Jean Paquet a participé à toutes les discussions et négociations avec les pouvoirs publics concernant de très nombreux textes relatifs aux métiers : formation continue des artisans, liberté des prix et de la concurrence, qualification artisanale, apprentissage, et sur le POA (Programme d'orientation pour l'artisanat).

Avec une réelle force de conviction, Jean Paquet s'est efforcé de défendre et d'abord de réhabiliter l'artisanat, considérant que le maintien d'un tissu d'entreprises artisanales performant constitue « un des éléments *de relance de nombreux bassins d'emplois* », notamment à travers le recours à des emplois de proximité (soins, petite enfance, loisirs, etc.). *« Si on veut que l'artisanat soit davantage créateur d'emplois*, déclarait-il au *Monde* (28 mars 1990), *il faut certes réduire les charges sociales mais il faut surtout reconnaître le rôle joué par les artisans dans la société. »* Il était revenu sur ce thème dans un point de vue publié par « Le Monde-Initiatives » du 6 octobre 1993, en soulignant la *« fameuse inadéquation »* entre offre et demande d'emploi dans l'artisanat, de nombreux maîtres cherchant des apprentis alors que 600 000 jeunes de seize à vingt-cinq ans se trouvaient encore à la recherche d'un emploi. *« Ce paradoxe*, écrivait-il, *résulte du fait que, depuis cinquante ans dans notre pays, notre société n'a cessé de déconsidérer le travail manuel au seul profit des professions nobles, celles dites de robe et de plume. Aujourd'hui, notre société récolte les fruits de ce qu'elle a semé. »*

Membre du Conseil économique et social, Jean Paquet était officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur. Il était aussi maire depuis 1977 de Chapdes-Beaufort et bénéficiait d'une réelle influence dans les milieux politiques. MM. Balladur et Chirac ont rendu, jeudi 9 février, un hommage appuyé au président de l'APCM.

Michel Noblecourt

■ **ULYSSE DELÉCLUSE**, clarinettiste, est mort, le 7 février, à Plaisir (Yvelines). Né le 22 janvier 1907, près de Béthune, il fut clarinette solo à l'Orchestre Colonne, à la Société des concerts du Conservatoire et à l'Orchestre philharmonique de Paris. Professeur au Conservatoire de Paris, il y forma plusieurs générations de clarinettistes français. Parallèlement à ces activités, il a mené une carrière de soliste et créé une trentaine de partitions, certaines signées Milhaud et Tomasi, qui lui sont dédiées. Ulysse Delécluse était le père de Jacques Delécluse, qui occupe le poste des claviers de l'Orchestre de Paris, depuis sa fondation en 1967.

William Fulbright

Un démocrate influent

WILLIAM FULBRIGHT, ancien sénateur démocrate, ancien président de la commission des affaires étrangères, est décédé, mercredi 9 février, à Washington, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (il était né le 9 avril 1905 dans le Missouri). Après des études à l'université d'Arkansas, il avait poursuivi son cursus en Grande-Bretagne. Il fut élu pour la première fois à la Chambre des représentants en 1942. Il se fit rapidement remarquer à l'époque en déposant une proposition de loi tendant à créer une organisation internationale pour le maintien de la paix, une sorte d'ONU avant l'heure. William Fulbright devait par la suite influencer pendant plus de trente ans la diplomatie américaine (il fut sénateur de 1945 à 1974). Il fut également le mentor du président Bill Clinton. L'ancien sénateur de l'Arkansas était d'autre part connu dans le monde entier pour le programme d'échanges et de bourses pour de jeunes étudiants qui porte son nom. *« Ce programme d'échange*, disait-il, *est la seule chose qui me console de toutes les difficultés de la vie politique et me donne quelque assurance que l'espèce humaine ne se suicidera pas. »*

P. S.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 9 février sont publiés :

● **Justice** : une loi relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative (*Le Monde* du 6 février).

● **Marchés publics** : une loi relative aux marchés publics et aux délégations de services publics (*Le Monde* du 9 février).

● **Patrimoine** : une loi relative à la déclaration du patrimoine des membres du gouvernement et des titulaires de certaines fonctions (*Le Monde* du 9 février).

● **Temps partiel** : quatre décrets favorisant l'exercice du travail à temps partiel dans la fonction publique d'Etat. Le mi-temps pour raisons familiales est accordé de plein droit lorsqu'un fonctionnaire doit élever un enfant de moins de trois ans ou lorsqu'il doit donner des soins à un conjoint, un enfant ou un ascendant atteint d'un handicap, victime d'un accident ou d'une maladie grave. Les autres formes de temps partiel (de 50 % à 90 % du temps légal) nécessitent l'accord d'un supérieur hiérarchique, mais celui-ci est tenu d'utiliser toutes les possibilités de réorganisation du service pour donner satisfaction aux demandes qui lui sont adressées. Tout refus doit être précédé d'un entretien avec l'agent, et clairement motivé. Le calcul du temps de travail peut ne plus être établi sur la semaine, mais sur le mois ou sur l'année. L'autorisation de travailler à temps partiel n'est plus limitée à un an, mais à trois (*Le Monde* du 12 mai 1994).

● **Université** : un décret portant création et organisation provisoire de l'université de Bretagne-Sud. Cet établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel exerce ses activités sur les sites de Vannes et de Lorient, deux villes du Morbihan. Un arrêté précise que l'administrateur provisoire est Maurice Lievremont, professeur des universités.

NOMINATIONS

DÉFENSE

● **TERRE.** *Sont nommés :* commandant de la circonscription militaire de défense de Besançon et la 7e division blindée, le général de division Xavier de Lambert ; inspecteur des réserves et de la mobilisation de l'armée de terre, le général de division Christian Piroth ; commandant de l'Ecole des troupes aéroportées de Pau, le général de brigade Jean Wabinski.

Sont promus : général de division (et placé en service détaché auprès de la Compagnie française d'assistance spécialisée), le général de brigade Jean-Claude Lesquer ; général de brigade, le colonel des troupes de marine Philippe Capodanno.

● **AIR.** *Est nommé :* commandant en second de la région aérienne Méditerranée-Aix-les-Milles, le général de brigade aérienne du corps des officiers de l'air Daniel Carrasco.

● **MARINE.** *Est promu :* contre-amiral, le capitaine de vaisseau Rolland Le Stunff.

● **ARMEMENT.** *Sont promus :* ingénieurs généraax de 2e classe, les ingénieurs en chef de l'armement Georges Diverres, Louis Forget, Alain Richard et Jean-Louis Mary.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– La Tourasse, Paris.

Clémentine TRICAUD

est née à 4 h 20, le 9 février 1995.

Anniversaires de naissance

Le cinéma fête ses 100 ans,
Le Monde fête ses 50 ans,
Et Toi, Mamy chérie, toujours pétillante,
Tu fêtes aujourd'hui tes 90 ans.
Joyeux anniversaire.
Rirette, Bernard, Cathy et Isa.

– Luzech, Terrou, San Francisco, Nérac, Bruxelles, Montauban.
Le 12 février 1995,
Yvonne,
Geneviève, Marie-Noëlle et Marc, Bernadette et Jean-Pol, Marie-Madeleine et Jean-Louis,
Céline, Rémi, Marie-Eve, Xavier, Emmanuel, Abel, Agnès, Martin, Ariane, Baptiste et le grand cercle de famille fêtent avec joie les quatre-vingts ans de

André SÉGOL

qu'ils entourent de leur grande affection.

Mariages

– Le docteur
et Mme Jean-Michel PÉTRY
M. et Mme Rémi BAUZON
ont la joie de vous annoncer
le mariage de leurs enfants

Elodie et Stéphane

célébré à Rome par Mgr Quintens, le 11 février 1995, en l'église Saint-Julien-des-Flamands.

1, place Stanislas,
54000 Nancy.
19, chemin d'Amance,
54130 Dommartemont.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE.

AUDIENCE PUBLIQUE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NANTERRE, 15EME CHAMBRE EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 1994. A LA REQUETE DE MR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE M. GUIOD THIERRY NE LE 07.04.1964 A CHATENAY MALABRY (92) DEMEURANT 8, ROUTE DE MARNE 78000 LITAINVILLE. A ETE CONDAMNE A LA PEINE DE 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS ET 20.000 FRS D'AMENDE, POUR FRAUDE EN VUE DE SE SOUSTRAIRE A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT, OMISSION OU PASSATION DANS UN LIVRE COMPTABLE D'ECRITURE INEXACTE OU FICTIVE. LE TRIBUNAL A ORDONNE, AUX FRAIS DU CONDAMNE LA PUBLICATION DE CE JUGEMENT PAR EXTRAIT DANS LE JOURNAL OFFICIEL ET DANS LE FIGARO ET LE MONDE. POUR EXTRAIT CONFORME DELIVRE PAR LE GREFFIER A MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, SUR SA REQUISITION. LE GREFFIER.

Décès

– Paris, Suisse.
La famille et les amis de

Françoise BAECHTOLD

vous font part de son décès survenu le 30 janvier 1995, à Paris-12e.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 8 février.

Elle repose au cimetière du Montparnasse.

M. Claude Baechtold,
1000, Lausanne, 27.

– Mme Roger Bourdil, son épouse,
M. et Mme Patrick Bourdil
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Mardiné
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Roger BOURDIL,
officier de la Légion d'honneur,
ambassadeur de France aux Seychelles,

survenu le 8 février 1995, à Paris, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 février à 11 heures, en l'église Saint-Eloi, 3, place Maurice-de-Fontenay, Paris-12e.

30-36, rue Sergent-Bauchat,
75012 Paris.

– Le ministère des affaires étrangères
et le ministère de la coopération
ont le regret d'annoncer le décès, le 8 février 1995, de

M. Roger BOURDIL,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration,
officier de la Légion d'honneur,
ambassadeur de France aux Seychelles,
ancien chef de mission de coopération
et d'action culturelle à Nouakchott,
Libreville et Abidjan,
et ancien directeur adjoint
de l'administration générale
à l'administration centrale.

– Marie-Benoite Honorat,
née Mennelet,
son épouse,
Philippe, Jeanne-Marie, Emmanuel, Marc, Hélène, Claire,
ses enfants,
Augustin, Apolline, Jonathan, Jean-Baptiste, Julia, Constance, Samuel, Jules, Alice, Martin, Nicolaï, Garance,
ses petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Roland HONORAT,

survenue à Suresnes, le 6 février 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mimy Benaïm,
son épouse,
Mme Laurence Benaïm,
M. et Mme Benguigui,
M. et Mme Levy-Bencheton,
et leurs enfants,
Mme veuve Benaïm,
Mme veuve Chabbat,
Les familles Benaïm, Ouaknino, Pelés, Sourgeon, Pilo, Benhamou, Malka et Suissa,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

M. Maurice BENAÏM,

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 février 1995, au cimetière de Casablanca.

– Mme Germaine Le Roc'h,
sa maman,
Pierre Kukawka
Et ses enfants
Christophe, Olivier et Cécile
ont l'immense douleur de faire part du décès, le 7 février 1995, à l'âge de cinquante et un ans, de

Michèle KUKAWKA
professeur d'allemand au lycée
de Saint-Marcellin (Isère).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Marcellin, le 11 février, à 9 h 30, et sera suivie de l'incinération au crématorium intercommunal de Gières, à 13 h 30.

18, allée des Lauriers,
38160 Saint-Vérand.

– Henri Le More,
Etienne Le More,
ses fils,
Véra et Annette Le More,
ses belles-filles,
Anne, Pauline, Marthe, Marianne, Stéphanie et Véronique,
ses petites-filles,
Jean-François Petitbon, Martine Cazeneuve, Pierre Petitbon,
ses neveux et nièces,

font part du décès, le 4 février 1995, de la

comtesse Georges LE MORE
née Andrée Brunschwig,
bibliothécaire honoraire du lycée Fénelon.

5, rue du Dragon,
75006 Paris.
10, rue de l'Ingénieur-Keller,
75015 Paris.

– Le docteur Elisé Cogan, son époux,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilberte MARTEAUX
épouse Cogan

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.

7, rue de Gas,
28130 Hanches.

– Mme Maurice Naulot,
son épouse,
Jean-Michel Naulot,
Régine et Stéphane Imbert,
Brigitte et Vincent Bertin,
ses enfants,
Marie, Claire, François, Charles,
Fabrice, Laura et Julie,
ses petits-enfants,
Mme Edith Naulot,
sa sœur,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Maurice NAULOT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 février 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

– M. et Mme Jacques Thobie,
M. Robert Thobie,
M. et Mme Luc Thobie,
M. et Mme Louis Thobie,
M. et Mme Jean-François Thobie,
ses enfants,
Et toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette THOBIE,

survenu le 5 février 1995 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 8 février en l'église de Pornic (44).

2, square de la Brasserie,
91170 Viry-Châtillon.

– Le 9 février 1995,
dans sa quatre-vingt-neuvième année,

Robert-Raymond VASSEUR,

a rejoint dans la Paix du Seigneur
son épouse,

Elisabeth,

ses enfants, petits-enfants
et tous les siens
vous invitent à célébrer, dans la foi et l'espérance en Dieu, son entrée dans la vie éternelle, le samedi 11 février 1995, à 9 h 30, en l'église Sainte-Bathilde, 45 *bis*, avenue du Plessis, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), à proximité de la station Robinson, RER B.

Famille Vasseur,
15, avenue Franklin-Roosevelt,
92330 Sceaux.

Rectificatif

Dans le faire-part de remerciement paru dans *le Monde* daté du 9 février concernant le décès de

Gaietan ESCAFIT,

la mise en page rendait difficilement compréhensible que le grand-père maternel, Louis Valès, maire d'Aguessac, était l'auteur des deux vers en occitan cités en exergue, extraits d'un poème dédié à Gaietan écrit à l'annonce de sa mort. Il fallait lire :
Eras vengut drech e prim, plen de vida.
Eras nòstra fiertat e siás pas pus.
Loïs Valès, lo grand mairal

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Raymond BONNET

quittait sa famille et ses amis.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Ce jour-là, il y a dix ans, le 11 février 1985, disparaissait, à l'âge de quinze ans,

Tristan DUSSOTTIER.

Rien n'est précaire comme vivre.
Rien comme être n'est passager
Mais l'enfant qu'est-il devenu ?
Aragon

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez, en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussottier,
Jérôme Dussottier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

– *Il y a dix ans,*

Georges NEAGU

nous quittait.
Il est resté dans le cœur de ceux qui l'aimaient.

Jacky PLOIX

décédée le 11 février 1992.

Lumière elle fut, lumière elle restera.
Pierre Ploix

Avis de messe

– *De la part de sa sœur Catherine Serebriakoff,*
Des familles Benois, Edwards, Kavos, Lanceray, Saint-Hippolyte, Zaroundy.

Une messe à la mémoire de

Alexandre Serebriakoff,
chevalier des arts et des lettres,

décédé le 10 janvier 1995, dans sa quatre-*vingt huitième année.*

sera célébrée samedi 18 février 1995, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

Communications diverses

– L'Ecole française de massothérapie et de podologie, 95, boulevard Saint-Michel, 75015 Paris, célèbre son cinquantenaire cette année. Une réunion amicale est prévue pour fêter cet événement le samedi 4 mars en soirée. Si vous désirez vous joindre à vous, renseignez-vous au 43-54-42-31.

– **TY 2**
« Une fenêtre sur la Mémoire » janvier 1945-janvier 1995. 91, quai de la Gare, 75013 Paris.

TY 2
« C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ». Remerciements à : Alto, Cineco, Eclalux/DB (Chemins de fer allemands), PKP (Chemins de fer polonais), Fret SNCF, Henri Alekan, Eric Bergeron, Patrick Rimoux, Projet de mise en lumière, mardi 28 février, 20 heures, 91, quai de la Gare, 75013 Paris.

Conférences

– **Carrefour protestant 1995.** Thème général : « Va... ne crains point », 1re conférence, « Les ombres sur la ville » avec Alain Duhamel, éditorialiste à Europe no 1, Francis Idrac, délégué interministériel à la ville, Marc Brunschweiler, président de la Mission populaire, lundi 13 février 1994, à 20 h 30, à l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkerman.

Soutenance de thèses

– Bérangère Guilloteau-Bertin, fille de Pierre Bertin (X55), décédé, soutiendra sa thèse de doctorat d'université de Paris-XI-Orsay (spécialité : chimie organique), le lundi 13 février 1995, à 14 heures, bâtiment des colloques à l'université d'Orsay (bât. 338, salle 104). Sujet : « Alkylations stéréosélectives de sels de pyridinium chiraux. Applications à la synthèse de trans 2,6-dialkylpipéridines, synthèse énantiosélective de la (+)-denchoprimine ». Composition du jury : président : professeur Jean-Marie Beau ; rapporteurs : professeur Gérard Lhommet et Samir Zard ; directeurs de thèse : Christian Marazano et Bhupesh C. Das. Cette soutenance est publique.

La mafia

Enlèvements, séq
au pistolet-mitrai
Un rapport des re
de l'installation,
spécialisée dans l'

La mafia russe saute sur Paris

Enlèvements, séquestrations, meurtres au pistolet- mitrailleur, mallettes bourrées de dollars... Un rapport des renseignements généraux s'inquiète de l'installation, en France, d'une mafia russe spécialisée dans l'industrie, le commerce et l'immobilier

LA vitre blindée de la porte d'entrée a stoppé les huit premières balles. Puis le blindage a cédé. Quinze balles tirées dans un cercle large comme une pièce de 5 francs : l'assassinat de l'homme d'affaires d'origine russe Sergueï Majarow, le 22 novembre 1994 à 2 heures, dans son duplex parisien de l'avenue Marceau, porte la signature des professionnels du crime. La silhouette de leur victime, attirée par un appel sur le visiophone au bas de l'immeuble, venait de se profiler à travers le verre opaque. Les tueurs se sont enfuis en abandonnant leur pistolet-mitrailleur tchèque de marque CZ – presque introuvable en France. Atteint par la rafale de l'arme dotée d'un silencieux, Sergueï Majarow s'est écroulé dans les bras d'une belle Polonaise, mannequin de profession, comme les aimait ce *golden boy* âgé de trente-six ans. Il se savait menacé par la pègre russe, mais son garde du corps n'a pas eu le temps d'utiliser le fusil à pompe caché dans l'appartement.

« Cela fait dix ans qu'on n'avait pas vu à Paris un contrat aussi bien exécuté », commente un vieux routier du Quai des Orfèvres. Et, dans l'ombre de ce fait divers sanglant, la police française discerne l'implantation en France d'une « mafia » russe qui, depuis la conversion de l'ex-URSS à l'économie de marché, s'est exportée à grande vitesse en Europe occidentale. Aussi la brigade criminelle de la PJ parisienne a-t-elle exploré la carrière fulgurante de ce météore, Sergueï Majarow, qui croquait la vie avec la même vigueur que les affaires.

Son passé d'émigré né en Géorgie, parti de Russie à l'âge de vingt-deux ans, d'abord exilé à Vienne auprès de son père pianiste, puis installé en France au début des années 80. Ses frasques dans les casinos de Divonne-les-Bains, de Nice et de Cannes, où il flambait en dollars sur les tables de black-jack et de roulette anglaise. Son train de vie de nouveau riche roulant en limousine et possédant un duplex de 350 mètres carrés avec terrasse et vue sur la tour Eiffel, acheté 7 millions de francs puis aménagé pour 5 millions de francs supplémentaires. Ses engouements de producteur de cinéma dont le premier (et dernier) film – *Limita*, qui devrait être diffusé cette année – raconte la vie d'un surdoué des affaires lui ressemblant. Ses conquêtes de grand brun aux yeux clairs, qui venait de s'associer dans une maison de haute couture avec un ancien mannequin vedette, Katoucha, *« la princesse peule »* des années 70.

Pourquoi ce feu follet à qui tout réussissait repose-t-il aujourd'hui dans le petit cimetière de l'église russe de la rue Daru, à Paris ? Mettant à profit son passeport d'apatride et ses relations dans la nomenklatura russe du commerce international, Sergueï Majarow a rapidement bâti sa fortune grâce à ses talents de courtier international en matières premières, pour le compte notamment de la compagnie financière française Sucres et denrées. Ses affaires l'ont sans doute conduit à approcher de trop près les intérêts de la « mafia » russe...

Le commanditaire présumé de sa mort serait l'un des grands chefs de cette pègre, Viatcheslav Ivankov, alias « le japonais », selon un rapport inédit sur *« l'activité en France de la mafia russe »*. Dans ce document de synthèse, daté du 22 décembre 1994 et émanant de la direction centrale des Renseignements généraux (RG), M. Ivankov, plusieurs fois condamné pour banditisme en Russie, considéré par le FBI comme le chef suprême de la mafia russe aux Etats-Unis, est présenté comme le « personnage clef » et le « témoin numéro un » de l'assassinat de Majarow. Pour la brigade criminelle, la piste mafieuse est devenue la plus sérieuse.

Le *golden boy* de l'avenue Marceau a sans doute eu le tort de s'associer avec un ami d'enfance, son presque homonyme Sergueï Makarov, fils d'un ancien dignitaire soviétique. *« Appartenant au crime organisé russe et protégé d'Ivankov »*, Makarov était en conflit avec son associé à propos du partage d'une commission de 1,5 million de dollars (près de 8 millions de francs) obtenue sur un contrat négocié en commun, toujours selon le rapport des RG, confirmé sur ce point par l'entourage de l'homme d'affaires assassiné. D'où un imbroglio financier : le *golden boy* avait fait opposition sur une partie de cette somme (1 million de dollars) transférée par son associé en Suisse. Ce million manquant était très certainement destiné *« à la mafia »*, ajoutent les RG. Aussi le « Japonais » avait-il, après trois années de litige entre les deux Sergueï et un procès en Suisse, adressé des menaces de mort à celui des deux associés qui empêchait la pègre russe de toucher sa « part » du marché.

Quinze jours avant l'assassinat, Makarov avait comme par hasard quitté la France. Possédant des passeports russe et israélien, il se rait réfugié en Israël. La brigade criminelle aimerait bien l'interroger. Mais Markarov a fait savoir qu'il ne reviendrait jamais. Sans désemparer, les enquêteurs de la brigade criminelle ont donc interpellé à la mi-décembre 1994, dans le cadre de l'assassinat de l'avenue Marceau, quatre ressortissants russes installés depuis peu dans un prestigieux hôtel parisien de la rue Scribe. Avertis par un tuyau de l'arrivée de tueurs de Moscou, où le mot *« killer »* (des boxeurs, des vétérans de la guerre d'Afghanistan ou des *snipers* de l'armée rouge) fait partie du vocabulaire quotidien, les policiers ont placé le quatuor en garde à vue.

Ils avaient le physique de l'emploi : un chef et trois colosses – 340 kilos à eux trois – ne parlant pas un mot de français, logeant dans une superbe suite sans rapport avec leurs professions avouées (ouvriers). Ils avaient effectué des dizaines de milliers de francs d'achats de vêtements sur les Champs-Elysées grâce à une carte bleue délivrée par une banque chypriote. Igor, le plus gros des trois Russes, a invité le commissaire qui l'interrogeait *« à venir visiter les bains à Saint-Pétersbourg »*... Une menace à peine voilée, a traduit l'interprète, précisant que de nombreuses morts violentes avaient lieu aux abords de ces bains russes !

MAIS cela ne suffisait pas pour garder les suspects en prison ; ils ont été accompagnés jusqu'à leur avion pour Moscou, où le marché du crime fixe à 10 000 dollars la vie d'un banquier. Quinze jours plus tard, les enquêteurs ont sursauté en apprenant qu'un homme d'affaires lui aussi d'origine russe venait à son tour, dans des conditions similaires à Majarov, d'être assassiné en Belgique.

Avec un sens consommé des affaires, la « mafia » russe – le mot est lui aussi d'usage courant à Moscou depuis les années 80 – s'implante en Occident. Alors que leurs cousins italiens ont plutôt tendance à considérer la France comme une retraite dorée, ces « mafiosi » venus du froid se sont fait remarquer, ces dernières années, par leur violence aux Etats-Unis et en Allemagne. Agissant de concert avec les organisations mères basées en Russie, ils ont multiplié outre-Rhin les extorsions de fonds et les enlèvements, souvent accompagnés de tortures. Une multitude de signes inquiètent aujourd'hui les services concernés – DST, PJ, RG, pour le ministère de l'intérieur ; Tracfin (traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), la cellule antiblanchiment du ministère de l'économie.

Dédaignant ostensiblement le proxénétisme ou le trafic de stupéfiants, la pègre russe préfère investir dans l'industrie, le commerce ou l'immobilier. En juin 1994, dans le Var, c'est un enfant, la fille d'un entrepreneur local, qui est enlevé par trois Russes. L'un d'eux n'est autre que le responsable de la société Alex – la première grosse entreprise privée de détectives et gardes du corps créée à Moscou. Le trio est interpellé par les gendarmes de la brigade du Muy, vite effarés par l'objet de la prise d'otages : un différend commercial entre les deux sociétés, celles de l'entrepreneur varois et de son associé russe, à propos d'un marché d'import-export d'un montant de 3 millions de francs. Sans attendre le règlement du litige par la juridiction compétente, le trio de Russes a enlevé la fille du patron français, menaçant de lui couper un bras.

RIEN ne prouve encore que la « mafia » russe soit mêlée à ce dossier varois, contrairement à une autre affaire de séquestration intervenue un peu plus tôt à Paris. Le 24 février 1994, un touriste suédois d'origine russe, officier de la marine marchande en Suède et de passage à Paris, est enlevé sur les Champs-Elysées, sequestré, frappé et menacé avec une arme blanche, par un groupe de Russes qui le dépouillent de ses richesses. Le 8 mars, la Brigade de répression du banditisme (BRB) arrête les neuf auteurs présumés des faits, l'un d'eux blessant un policier d'un coup de feu au cours de l'interpellation.

Outre les habituels hommes de main, dont l'un porte un sobriquet évocateur – « le lobotomisé » –, la PJ ramène dans ses filets le dirigeant russe de nombreuses sociétés, Sergueï Gorchkov, quarante ans, installé à Paris depuis quelques années. Un gros poisson, *« lié à la criminalité organisée russe »*, selon les RG. Sergueï Gorchkov est l'objet d'une commission rogatoire internationale lancée en novembre 1993 par les autorités russes pour *« dilapidation des deniers publics à grande échelle à l'aide d'avis de crédit falsifiés »*. Fils d'un ex-officier soviétique appartenant sans doute au KGB et séjournant régulièrement à Paris depuis qu'il est retraité, Sergueï Gorchkov a reçu d'importants virements qui ont bizarrement transité par le compte bancaire de Pyrine Films. Cette société installée sur les Champs-Elysées est spécialisée dans la distribution de « soap operas » latino-américains en Russie. Pourquoi, demandent les autorités judiciaires russes, des ordres de virement donnés par une banque commerciale de Moscou à la succursale du Crédit lyonnais à New York ont-ils successivement atterri, le 9 juin 1992, sur le compte de Pyrine Films, dans une banque polonaise à Paris (2 millions de dollars), puis, le 17 juin 1992, sur le compte de l'ex-femme de M. Gorchkov (près de 500 000 dollars, environ, 2,7 millions de francs) ?

La réponse la plus convaincante est donnée par des sources policières françaises, russes et américaines : Sergueï Gorchkov serait très proche du ressortissant ouzbek Alimjan Tokhtakhounov. Ce nom fait frémir tout membre averti de la communauté russe en Allemagne et en France. Tokhtakhounov était dernièrement *« à la tête d'un groupe de malfaiteurs russes agissant en territoire allemand, considérés comme des spécialistes du rapt, avec demande de rançon, d'hommes d'affaires russes exilés »*, note le rapport des RG. Considéré par les services occidentaux comme l'adjoint direct du « Japonais » pour l'Allemagne, l'Ouzbek s'est installé en avril 1993, juste après son expulsion de Berlin, dans un appartement du seizième arrondissement de Paris. L'un des proches de Tokhtakhounov a dernièrement acquis un restaurant réputé, rue de Ponthieu à Paris, tandis que Gorchkov prêtait 3,32 millions de francs à un intermédiaire français pour racheter, rue de Lille, un autre restaurant.

La France devient visiblement un pays d'investissement pour les capitaux venus de Russie. Mais l'anarchie de l'économie russe est telle qu'il est difficile de distinguer les opérations financières criminelles et celles liées à l'évasion de capitaux. Etablie par la police française, la liste de tous les investissements douteux effectués par des Russes dans l'immobilier de prestige – sur la Côte d'Azur (région de Nice, Monaco), dans le triangle d'or parisien (7e, 8e et 16e arrondissement), en Alsace (région de Barr) et dans l'Ain (le pays de Gex, à deux pas de la frontière et des banques suisses) – camoufle-t-elle des opérations de blanchiment de l'argent du crime ? Des sociétés françaises ne font-elles pas preuve d'une innocence excessive en s'associant avec des partenaires russes ? Une société de Reims spécialisée dans les spiritueux a ainsi conclu un contrat portant sur la fourniture de dix mille fûts d'éthanol à la Russie en vue de leur transformation en vodka. Réalisée en 1994, cette exportation a permis de fabriquer quatre millions de bouteilles de vodka dans un pays où la grande majorité des entreprises de distribution d'alcool sont, de notoriété publique, contrôlées par le crime organisé.

Depuis 1993, les banques françaises se sont aussi étonnées des visites de ressortissants russes munis de mallettes remplies de dollars. Les professions de ces drôles de millionnaires (une danseuse, un contremaître) ont surpris les banquiers, également interloqués par certains virements de dizaines de millions de dollars venant des Etats-Unis et repartant vers la Russie. En 1994, la cellule Tracfin du ministère des finances a reçu trente-huit *« déclarations de soupçon »* émanant de banquiers qui lui ont signalé des opérations impliquant des citoyens russes. *« La Russie est une boîte noire avec un secteur bancaire très peu contrôlé »*, commente-t-on à Tracfin. La mafia profite à l'évidence de ce rideau de fumée qui a remplacé le rideau de fer. Début 1994, selon cette même source du ministère de l'économie, les capitaux russes déposés à l'étranger étaient estimés à 15 milliards de dollars.

Erich Inciyan





L'exigence du plurilinguisme

par Claude Hagège

LE projet, déjà ancien, de plurilinguisme européen pourrait bénéficier aujourd'hui d'une circonstance propice. La France assume depuis le 1er janvier, pour six mois, la présidence de l'Union européenne. L'occasion lui est donc donnée de proposer aux Etats membres, dans un domaine décisif pour la survie culturelle de tout le continent, une politique d'imagination. Que n'a-t-on pas fait pour affermir les bases économiques et monétaires de l'Europe unie ? Mais on ne voit pas apparaître, jusqu'ici, de projet clair, capable de donner au plurilinguisme la réalité irréfutable qui, surplombant les pieux acquiescements, l'imprimerait dans notre vie quotidienne.

Il n'a pas manqué, pourtant, d'appels lancés par tous ceux qui sont conscients des enjeux de ce débat, depuis la fondation, en 1951, de l'association Le Monde bilingue, qui vient de proposer au gouvernement français une Charte européenne de l'éducation plurilingue.

Deux principes doivent être soulignés. D'une part, il n'est pas vrai que l'apprentissage des langues, par l'effort qu'il requiert, soit autant de perdu pour les autres études. Les plus grands savants de l'Europe utilisèrent le latin ; beaucoup connaissaient une autre langue encore (ainsi, pour Leibniz, le français), ce qui, ajouté à leur idiome maternel, en faisait trois.

Il n'est pas vrai, d'autre part, que l'étude précoce de deux langues mette en péril les facultés mentales de l'enfant. Le cas, idéal et rare (mais appelé à s'étendre), de ceux qui sont issus d'un couple linguistiquement mixte l'atteste amplement. Quant aux enfants unilingues exposés assez tôt à une deuxième langue, de nombreux travaux montrent qu'ils sont en avance pour ce qui est de la capacité d'abstraire. De plus, la connaissance de deux langues facilite l'acquisition d'une troisième.

Les voies d'action : elles supposent que l'on consente à secouer les vieilles inerties. Le programme scolaire devrait, dès les toutes premières années, être enseigné en deux langues, c'est-à-dire la langue maternelle (par exemple, pour 3/5 des matières) et (pour 2/5) une autre langue vivante (mais la langue maternelle ne doit pas être éliminée des matières enseignées en langues étrangères car la connaissance, par l'élève, des données culturelles et des termes techniques locaux relatifs à son propre pays est une nécessité minimale).

Cela signifie que les langues cesseraient d'être conçues seulement comme une discipline parmi les autres. Elles deviendraient aussi des instruments d'enseignement, tout comme il faut qu'elles soient, en classe enfantine, des moyens de jeu.

Car une langue est une matière bien singulière : elle est ce au moyen de quoi s'exprime tout sujet. Ainsi traitées à l'école pour ce qu'elles sont dans la vie, les langues ne requerraient plus qu'un temps limité d'apprentissage de la grammaire, ce qui libérerait des milliers d'heures, et annulerait du même coup l'objection de surcharge des programmes. Les instituteurs et professeurs se déplaçant pour enseigner leur spécialité dans leur langue maternelle (un professeur français de sciences naturelles se rendant en Allemagne, par exemple, ou un professeur allemand d'histoire se rendant en France) s'inscriraient ainsi dans un programme d'échanges temporaires massifs, assorti de garanties de carrière et de statut, et résolvant donc enfin, à l'échelle de l'Europe, le problème, apparemment insoluble aux échelles nationales, de la formation des maîtres.

Dès la première année suivant la fin de la scolarité primaire, une deuxième langue vivante obligatoire devrait être enseignée, selon ces mêmes modalités. Ainsi, vers l'âge de dix-huit ans, tous les Européens de l'Union auraient acquis une bonne connaissance de deux langues, en sus de leur langue maternelle. Ceux qui ne les connaîtraient pas parfaitement seraient du moins capables de bien les comprendre ; car il y a des profils diversifiés de compétence en langues, et il convient de tirer parti de ce que l'on sait aujourd'hui de l'accès à une bonne compréhension d'une langue proche de celle de l'élève : un programme danois traite ce point pour les langues germaniques scandinaves, entre lesquelles la ressemblance est très forte, et, en France, des équipes de recherche évaluent l'importance de ce même aspect dans les langues néolatines. En outre, il faut considérer comme partie intégrante de l'enseignement des langues les nouvelles techniques informatiques, et singulièrement les multimédias.

Programmes scolaires en deux langues dès les premières années, deuxième langue vivante obligatoire après le primaire : il est temps d'agir

Quelles devraient être, à présent, les langues ainsi enseignées aux élèves européens ? C'est ici qu'il faut se résoudre à affronter les tabous. On entend beaucoup dire que la suprématie de l'anglais menace la riche diversité des cultures européennes. Or c'est de la France que les Européens peuvent attendre un projet original et hardi, auquel elle a vocation dans la mesure même où la langue, confiée à une académie, à un ministère particulier, et soutenue d'un passé prestigieux autant que d'une diffusion mondiale, y est le plus ouvertement une affaire politique. Pourquoi ne pas proposer que l'anglais, dans les pays de l'Union autres que la Grande-Bretagne et l'Irlande, ne soit introduit qu'au début des études secondaires (ce qui ne pourrait faire de tort à une langue assurée aujourd'hui, universellement, d'une forte motivation) ?

Dès lors, s'ajoutant à la langue nationale, et à une langue régionale dans les zones qui le demandent, une langue serait obligatoire dès la première année d'école primaire dans tous les pays de l'Union, à prendre parmi les cinq suivantes partout proposées : allemand, français, espagnol, portugais, italien, c'est-à-dire celles qui sont les plus répandues au-delà des pays où elles sont officielles. C'est à ces langues, parmi lesquelles l'anglais ne figure pas, que devraient s'appliquer en France dès 1995-1996, si le projet d'échanges massifs d'enseignants n'était pas retenu à l'échelle européenne, les mesures du ministère de l'éducation nationale sur les quinze minutes quotidiennes d'enseignement au moyen des techniques audiovisuelles. Les autres langues de l'Union seraient évidemment proposées dès le début du secondaire. Le seraient aussi le russe, le polonais, et des langues non européennes, dont certaines fort présentes en Europe : arabe, chinois, japonais, turc, persan, hindi, indonésien, hébreu. Serait instituée une troisième langue facultative. Aux Danois, aux Grecs et aux Néerlandais, qui plaideront pour leurs langues, aux Suédois et aux Finnois, qui sont seuls à parler les leurs et voient donc dans l'anglais un outil d'ouverture, il faudrait représenter que les Etats-Unis d'Europe ne sont pas ceux d'Amérique, et que les anglophones de naissance sont en tout 8 % des Européens. La promotion des langues minoritaires a tout à gagner à celle des grandes langues européennes autres que l'anglais, lesquelles n'exercent pas, en effet, de pression hégémonique. On ne saurait, tout à la fois, aspirer à vivre et couver l'aspic. Il faut aider ce cercle à devenir vertueux.

Il ne s'agit pas ici d'un débat de rhétorique. Le traité de Maastricht prévoit pour 1996 une session (probablement sans discussion publique préalable) sur la politique linguistique européenne. Or le plurilinguisme sera un besoin professionnel dans le vaste marché en construction. Et pour ceux qui ont l'amour des mots, il sera un moyen sûr d'approfondir, par la comparaison, leur connaissance de leur langue maternelle. Il est plus propice, aussi, que l'unilinguisme, pour ceux qui entendent sauvegarder le latin et le grec, vieilles langues de l'Europe qui nourrissent abondamment celles d'aujourd'hui. Pour tous, la promotion du plurilinguisme européen est un devoir. Il est temps d'en prendre enfin les moyens.

***Claude Hagège** est professeur au Collège de France (chaire de théorie linguistique).*

L'aveuglement des sourds

par Michel Dubec

De retour des camps, les déportés ont raconté ce qu'ils avaient dû vivre pour pouvoir survivre. Puis on leur a demandé de le prouver. Maintenant on leur demande de prouver qu'ils en ont parlé. D'où le verbe sobre et cinglant de Simone Veil : *« On ennuyait. »* Hitler a failli commettre un crime parfait, non seulement parce qu'il a failli réussir mais parce qu'il a failli réussir à le faire oublier.

Dès 1947 les faits étaient révélés par Primo Levi. La première édition de *Se questo è un uomo (Si c'est un homme)* n'eut aucun succès à l'époque. Immédiatement, la parole des anciens déportés fut présente, incroyable et pesante, mais elle ne franchissait pas les barrières de notre raison.

Elle fit taire pendant un temps les victimes des autres persécutions. Celle des enfants de France, cachés et rescapés, qui mirent plus de temps à s'exprimer du fait de leur âge et de leur culpabilité particulière, même s'ils ont, avec Serge Klarsfeld, réalisé depuis lors un travail prodigieux. Celle des juifs de Pologne qui ont été déportés au Goulag sibérien pour avoir cherché refuge, fin 1939, dans la zone russe du partage, avant la fermeture des ghettos.

Des millions de personnes ne pouvaient pas fuir, mais des centaines de milliers parmi les millions ont fuit dans la pagaille et le désarroi. Il faut en finir avec l'affreuse idée de la passivité atavique des victimes. Près de cinq cent mille d'entre elles furent transportés vers la Sibérie, dont un tiers environ y mourut. L'autre totalitarisme, durant le pacte germano-russe, les avait désignés comme *« antisoviétiques »*.

Il faut immédiatement insister sur les différences : les camps sibériens ne visaient pas leur destruction et ne les concernaient pas à titre spécifique. Il faut ajouter que ce transfert les sauva de l'invasion allemande, en juin 1941. Ces déportés-là revinrent et parlèrent, dès 1946, mais on les écouta encore moins que ceux revenus des camps nazis. L'aveuglement des intellectuels communistes rendait leur récit invraisemblable. Il fallut attendre Khrouchtchev et Soljenitsyne.

Ces autres rescapés se sont estimés *« chanceux »* en comparaison de leurs coreligionnaires revenus des camps nazis. Tous parlaient.

Ceux, trop saisis d'effroi pour les écouter ou trop aveuglés par leur raison pour les entendre, disent aujourd'hui qu'ils n'ont pas parlé. Ceux qui ont cru qu'ils n'avaient pas fui ou qu'ils ne s'étaient pas défendus, voient aujourd'hui combien il était difficile de comprendre. La chaîne de la culpabilité est infinie, son expression récurrente et sa transmission perpétuelle.

Qu'est-ce qui fait que nous sommes restés sourds pendant si lontemps ? C'est probablement que l'atrocité des faits révélés ne permettait pas qu'on les retienne. Nous ne les admettions pas. Le génocide des juifs et des Tsiganes n'avait pas d'explication.

C'est parce qu'on ne comprenait pas Auschwitz qu'on ne pouvait entendre ceux qui en revenaient, et non l'inverse

L'Histoire dut reconstituer leurs informations jusqu'à circonscrire ce qui restera à jamais mystérieux. L'aveuglement de la raison était allé jusqu'à impliquer la responsabilité des victimes avec le caractère expiatoire que suppose le vocable « holocauste ». Si Claude Lanzman a pu lui substituer celui de *Shoah*, c'est en nous faisant écouter les survivants.

C'est parce qu'on ne comprenait pas Auschwitz qu'on ne pouvait entendre ceux qui en revenaient, et non l'inverse. L'événement n'était pas lisible car il n'était inscrit dans aucun code culturel préalable. Hors du langage, il fallut la création d'une loi pour l'y ramener. Encore la notion de crime contre l'humanité, si elle fut définie à Nuremberg, était-elle trop récente pour y être appliquée. C'est au nom de la guerre et de ses autres lois que les dignitaires nazis furent condamnés.

Ce n'est que bien plus tard que l'*« extermination »* fut seule incriminée. Grâce au premier procès, celui d'Eichmann en 1961, le monde entier put recueillir la parole des déportés comme ayant la valeur d'un témoignage. Les procès furent nécessaires pour permettre la construction de l'Histoire. Le génocide des juifs et des Tsiganes n'a toujours pas de sens mais il est qualifié légalement de crime. Tant qu'on a cherché une rationalisation à ce phénomène, on l'a méconnu. Ainsi le communisme n'avait eu aucune peine à rapporter Auschwitz comme un fait puisqu'il l'avait ramené à une équation sans inconnue, majorant le nombre des victimes, qui n'avaient pas pour lui d'identité spécifique. Il ne reste, de cette arithmétique-là que son oripeau antisémite et le silence assourdissant de Lech Walesa.

Ailleurs et autrement, ceux qui voulaient savoir n'avaient pas de grille de lecture pour cet acte fondamentalement primitif. Cette horreur-là devait être symbolisée et la qualification de crime y contribua.

Il serait un peu rapide de croire que nous avons toujours considéré le génocide comme un crime. Le fait même qu'il était monstrueux le faisait rejeter hors de l'humain et hors de l'événement. Malheureusement un crime est rarement unique, et ce génocide permet d'en éclairer d'autres, plus anciens ou plus récents, avec leurs motivations secondaires économiques, parce qu'il n'y avait pas de raison stratégique à la destruction des juifs, leur pouvoir n'avait été qu'imaginaire.

Le procès de René Bousquet, qui organisa les rafles à partir du 16 juillet 1942 et alimenta Auschwitz, n'aura pas lieu. En tout état de cause cela eût été impossible du vivant d'un président qui vécut ces moments-là. Il nous l'a dit. Parallèlement aux ralentissements voulus de la procédure, René Bousquet, inculpé du pire des crimes, était laissé en liberté. Il n'était ni contrôlé, ni surveillé, ni protégé. Il était ainsi exposé à la main d'une vengeance anonyme qui, plus sûrement que d'éloigner le procès, le fit disparaître.

Ecoutons à nouveau la leçon que nous donnent les victimes des déportations à cette occasion : aucune d'elles n'avait jamais envisagé un tel acte que l'imprévoyance, l'inconscience et la mauvaise conscience ont facilité.

Très tôt elles ont fait le deuil de toute vengeance possible. Prodigieuse conversion, elles sont devenues témoins de la justice.

***Michel Dubec** est psychiatre et expert près la cour d'appel de Paris.*

Pourquoi Auschwitz ?

par Rabbi Léonard Sztejnberg

Si les poignants témoignages que l'on a écoutés, vus ou lus à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération des camps de la mort sont nécessaires pour l'entretien de la mémoire, ils laissent nos contemporains devant cette interrogation fondamentale : pourquoi ?, interrogation à laquelle, jusqu'à preuve du contraire, nul n'apporte une véritable et satisfaisante réponse, d'où le fameux *« ennui d'Auschwitz »*. Nos sociologues, historiens, scientifiques, analystes, etc., sombrent, me semble-t-il, dans la facilité, voire la lâcheté, faute de vouloir aborder la seule vraie question posée par Auschwitz : Hitler a-t-il seul tout engendré, a-t-il été le seul inspirateur de la terrifiante *« solution finale du problème juif »* ? Non, Hitler ne fut pas seul.

A votre avis, que faisaient les idéologies religieuses lorsque – durant des siècles – elles accusaient les juifs d'être le peuple déicide ? Existe-t-il une plus grande abomination sur terre que d'accuser un peuple d'avoir osé *« tuer Dieu »* ? Voilà en puissance un conditionnement social-religieux séculaire qui a préparé le lit des doctrines racistes antijuives du national-socialisme exposées dans *Mein Kampf*.

Mais faut-il accuser inlassablement les suites de l'ancien empire romain-germanique qu'est l'Occident chrétien de tous les maux ? Non, ce serait trop facile et lâche. Car nous autres israélites, dépositaires du Décalogue, avons-nous réagi intelligemment devant l'idolâtrie chrétienne qui consiste à croire que Dieu, au travers de Jésus-Christ crucifié, a subi l'agonie pour la rédemption éternelle de l'humanité ? Non, nous avons été pour le moins insuffisants, oubliant que le judaïsme sans son universalité est mort-né.

En effet, le credo de la foi juive qu'est le *« Ecoute Israël »* depuis des millénaires (Jésus le récita selon l'Evangile de Marc) proclamé encore hier à Auschwitz par le rabbin de Varsovie, contient une pédagogie spirituelle, garde-fou de la santé mentale que nous, juifs, n'avons pas assez assimilé et pas assez enseigné à tous, faute de quoi Auschwitz est arrivé et renaîtra si nous ne tirons pas les leçons de l'Histoire.

La foi juive indique avant tout que l'humain ne doit pas se prendre pour Dieu et ainsi monopoliser la vérité et la justice en auto-déifiant plus ou moins consciemment ses sentiments et ses idées. C'est contre ces dérapages aux conséquences atroces que la prière précitée du *« Ecoute Israël »* enseigne que le Divin est hors concept et hors matérialité.

Ici se trouve en grande partie la racine sociologique et culturelle de la genèse d'Auschwitz et la *« solution finale »* nazie du problème juif.

Il est grand temps de cerner enfin dans toutes les cultures religieuses les enseignements faux

Face à cette réalité religieuse et sociale, nous, israélites, avons-nous assez fait pour expliquer durant des siècles aux chrétiens et aux autorités ecclésiales qui nous entouraient que certaines croyances chrétiennes étaient, et sont encore aujourd'hui, opposées à la foi juive de Jésus ? Je réponds encore une fois : non.

Voltaire avait bien compris que l'auto-anéantissement de l'humanité pouvait venir de l'absence de communication et du rejet de l'autre, parce que l'on se prend pour Dieu, refusant à autrui le droit d'être différent de soi. Il exprima ce danger avec ironie en écrivant : *« Dieu a créé l'homme à son image et l'homme le lui a bien rendu. »*

Devant *« l'ennui d'Auschwitz »*, il est grand temps de cerner enfin dans toutes les cultures philosophiques et religieuses les enseignements faux, hérités du passé et toujours enseignés aux enfants du monde au nom du sacré. Ces erreurs dans les enseignements religieux constituent aujourd'hui autant de crimes commis contre l'humanité parce qu'ils inhibent le développement affectif et intellectuel de nos enfants.

Tant que ce travail fondamental de prévention aussi bien culturel que scientifique n'aura pas été entamé (ce qui est le cas aujourd'hui malgré divers efforts oecuméniques stériles), Mme Veil et d'autres anciens déportés seront tourmentés par leurs frères et soeurs en souffrances inouïes restés là-bas, mais qui sont certainement à mes côtés au moment où j'écris ces mots.

***Rabbi Léonard Sztejnberg** est directeur de l'Institut communications, sciences et foi (Icosef) et fils de rescapé d'Auschwitz.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ANGLAIS IMPOSÉ

« Bayrou, tes réformes, c'est du vent ! », ont scandé enseignants et parents d'élèves réunis à Perpignan (*Le Monde* du 14 janvier)... Hélas ! non, ce n'est pas du vent, c'est beaucoup plus grave que cela ! Prenons la réforme des épreuves de langue vivante au bac 1995 (je suis professeur d'allemand) : tous les étudiants qui passaient jusqu'à présent une épreuve orale vont dorénavant (à l'exclusion d'une infime minorité) passer une épreuve écrite ! A l'heure de l'Europe ! Comme si l'on devait écrire une langue vivante avant de devoir la parler ! Pourquoi ne pas dire tout haut qu'il n'y a à cette mesure qu'un pur motif pécuniaire ? Au lieu de nous payer pour aller faire passer les épreuves orales dans diverses villes de l'académie (ce qui entraîne inéluctablement des frais), on nous distribuera simplement les copies à corriger chez nous, et nous saisirons les notes sur le Minitel.

Quant à l'idée d'apprendre une langue vivante à l'école primaire, bravo ! Mais quelle langue ? A qui fera-t-on croire que l'on va proposer plusieurs langues ? L'on va bien plutôt prendre pour excuse la disproportion dans les demandes des familles entre l'anglais et les autres langues pour généraliser, donc imposer, l'anglais, et supprimer progressivement l'allemand (ou l'espagnol, ou l'italien) du catalogue des langues offertes en primaire, puis en CM 2 (où c'est déjà le cas), puis donc en sixième. Et allons donc ! Tous à l'anglais ! C'est la liberté du choix !

Jean-François Ricornet
Clermont-Ferrand

LES FIDÈLES DE PARTENIA

Mgr Gaillot a été nommé à la tête d'un diocèse (Partenia) qui n'existe plus. Recréons-le ! Offrons à Mgr Gaillot, en réponse à la décision-dérision papale, une association de soutien ouverte à ses enseignements et dévouée à ses entreprises qui pourrait s'appeler : les fidèles de Partenia. Une initiative à prendre !

William Grossin,
professeur émérite
de l'université Nancy-II

Le Monde

La Grèce contre elle-même

L'AFFAIRE semblait pourtant bien engagée. En donnant son feu vert, lundi 6 février, à l'ouverture de négociations sur une union douanière entre l'Union européenne et la Turquie, la Grèce avait toutes les cartes en main pour remporter une réelle victoire diplomatique. Cette décision permettait en premier lieu à Athènes, qui a donné tant de signes de mauvaise volonté depuis quelques années, de redorer son blason et de sortir de son rôle d'empêcheur de tourner en rond de la classe européenne. L'accord de principe obtenu à Bruxelles liant le début des discussions avec la Turquie à l'ouverture de pourparlers en vue de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne – revendication essentielle pour Athènes – donnait aussi et surtout l'occasion de régler la question chypriote, bloquée depuis l'invasion de l'île par les Turcs en 1974. La Grèce, comme d'ailleurs tous les pays européens, aurait eu, enfin, toute latitude, lors des négociations, de lier la conclusion de l'accord avec la Turquie à ce qui est le vrai débat, à savoir le respect par Ankara de droits de l'homme tant et tant violés, notamment en Anatolie. Bref, le ministre grec des affaires européennes pouvait rentrer chez lui la tête haute.

C'était sans compter avec la surenchère nationaliste d'une classe politique incapable de distinguer l'essentiel de l'accessoire, et qui continue à sacrifier l'avenir de son pays sur l'autel d'une démagogie absurde. Revenant sur la parole donnée, le gouvernement grec a, en effet, rejeté, jeudi, le compromis de Bruxelles et demandé de nouvelles négociations avec ses partenaires. Même si ces derniers acceptent de rouvrir le dossier, la diplomatie grecque a d'ores et déja perdu les dividendes de l'« effet d'annonce ». Au grand bénéfice, en fin de compte, des autorités turques, qui ne peuvent que voir avec soulagement leur ennemi héréditaire se couper une fois encore de ses alliés européens.

Isolés sur ce dossier, les Grecs le sont aussi, plus que jamais, dans les relations avec leur voisin macédonien, auquel ils imposent, depuis près d'un an, un embargo commercial cruel et contesté par l'Union européenne. L'absence du ministre grec des affaires étrangères, le 27 janvier, à la commémoration de la libération du camp d'Auschwitz pour la simple raison de la présence d'un drapeau macédonien n'a fait que renforcer l'impression d'un pays jouant sa propre partition au sein d'une Communauté dont la raison d'être est, justement, de renforcer la solidarité entre ses membres. Au moment où l'Europe envisage de s'élargir encore, il n'est point inutile de rappeler, aux participants actuels comme aux candidats, que le respect minimal d'un code de conduite est la condition de toute vie en commun.

Le malaise des IUT

DÉCIDÉMENT, les étudiants d'IUT (instituts universitaires de technologie) font preuve d'une sensibilité à fleur de peau. L'an dernier, pratiquement à la même date, ils manifestaient contre le CIP (contrat d'insertion professionnelle) dans lequel ils voulaient voir une intolérable atteinte à la valeur de leur diplôme. Par décret, n'était-il pas alors admis que le titulaire d'un bac + 2 pût être rémunéré à 80 % du SMIC ? Cette année, toujours par décret et arrêtés ministériels, ils ont l'impression qu'on veut leur fermer la porte d'études supérieures, qu'ils poursuivent pour plus de la moitié d'entre eux. Ils ressentent les mots employés par leur ministère de tutelle comme une provocation : l'accès aux Instituts universitaires professionnalisés (IUP) ne leur serait-il pas accordé qu'*« à titre dérogatoire »* et *« par dérogation »* ?

Si l'histoire n'est pas appelée à se répéter, le mécontement qui gronde a les mêmes origines, révèle des maux identiques, et pourrait conduire le gouvernement à réviser sa position. Par maladresse comme par méconnaissance, celui-ci, en effet, persiste à imaginer une réforme qui, à chaque fois, remue le couteau dans une plaie sociale. Fondées ou non techniquement, ces mesures viennent confirmer crûment que l'ascenseur social est bloqué. Alors que le chômage sévit, elles ruinent les espoirs des classes moyennes qui s'en remettent au système éducatif pour assurer l'avenir de leurs enfants. Les étudiants l'expriment bien, qui ne redoutent rien tant que se retrouver dans la situation de leurs parents, aux salaires limités ou sans emploi.

Créés il y a trente ans par Alice Saunier-Séïté, les IUT sont vite apparus comme une solution de rechange efficace, malgré ses ambiguïtés. Alors que l'Université n'offrait pas de débouchés professionnels assurés, les diplômés d'un DUT obtiennent plus facilement un emploi dans les entreprises, très intéressées. Mais, qu'ils soient techniciens ou surqualifiés par rapport au poste qu'ils occupent, ils découvrent vite que leurs carrières se bloquent. Le passage au statut de cadre est souvent un obstacle insurmontable et, de toutes manières, les grilles salariales ne leur offrent pas de progressions enthousiasmantes. Ici ou là, des grèves, dont celle de GEC-Alsthom récemment, ont mis en évidence un malaise lancinant.

Pour ces raisons, auxquelles s'ajoute l'état incertain du marché du travail, nombre d'étudiants d'IUT ont développé une stratégie typiquement de crise. Plutôt que d'emprunter la voie aléatoire de la faculté, ou celle plus onéreuse de la sélection pour les grandes écoles, ils recherchent, dans le niveau bac + 2 plus accessible, une sorte de contrat-sécurité. Assurés de ce minimum, ils souhaitent ensuite augmenter leurs chances en continuant des études, d'abord pour trouver un premier emploi, puis pour améliorer leurs perspectives professionnelles. Après le CIP, c'est ce moyen d'autodéfense que les textes ministériels paraissent condamner.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 630 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le rêve du chômeur latin *par Altan*



Altan, dessinateur italien.

La précarité au cœur de l'Etat

Suite de la première page

L'embauche massive de CES (contrat emploi-solidarité) a constitué, dans un bon nombre de cas, l'ultime moyen de prévenir de nouveaux conflits avec les titulaires. De fait, pour des gestionnaires aux cordons de la bourse désormais très serrés, cette main-d'oeuvre présente bien des avantages. Lorsqu'elle n'est pas gratuite du fait des compensations accordées par le ministère du travail, elle ne coûte quasiment rien : de l'ordre de 500 francs par mois. Coût résiduel à comparer avec les quelque 4 500 francs mensuels que représente un agent statutaire employé à mi-temps. Autre « avantage » des CES, les services peuvent s'en défaire facilement en fin de contrat : contrairement à nombre de non-titulaires, les CES sont affiliés de droit aux Assedic.

UN DISPOSITIF CENSÉ ÊTRE TRANSITOIRE

En revanche, cette « sous-fonction publique » n'a que de faibles chances de s'intégrer, compte tenu de la disparition de la filière d'accès réservé aux sans-diplôme. Titulaires d'un contrat de droit privé, ils ne peuvent pas prétendre passer les concours internes. Au mieux peuvent-ils suivre les formations préparatoires aux concours externes. Le principe constitutionnel d'égalité d'accès à la fonction publique les empêche, dit-on, de bénéficier de toute *« discrimination positive »*.

A l'origine, les CES étaient conçus comme des dispositifs transitoires de réinsertion professionnelle. Ils devaient conduire à un emploi stable. Aujourd'hui, ce système maintient nombre d'entre eux dans la précarité. Sensible à tous ces effets pervers, la loi Hoeffel, adoptée en décembre 1994, a tenté de faire machine arrière en rétablissant dans la fonction publique territoriale une voie d'accès sans concours. Mais il est difficile de penser que les élus accepteront, en l'état actuel des finances locales, de payer de nouveau ces emplois au prix fort !

Selon les textes actuels, les non-titulaires et CES qui veulent à tout prix se maintenir dans le champ de la fonction publique, même sans garantie d'emploi à vie, sont ainsi condamnés à la précarité. Le statut général les empêche d'ailleurs d'être embauchés à temps plein comme contractuels. Leurs employeurs le voudraient-ils malgré tout, le régime d'allocations pour perte d'emploi pour non-titulaires les en dissuaderait... Les syndicalistes, sourcilleux garants du statut général, se retrouvent de plus en plus en porte-à-faux. Sont-ils prêts à accepter quelques révisions déchirantes pour ne plus délaisser les plus précaires ? Rien n'est moins sûr. De leur côté, que reste-t-il de la responsabilité des pouvoirs publics-employeurs en matière de lutte contre le chômage et l'exclusion ?

Valérie Devillechabrolle

RECTIFICATIFS

M. PASQUA ET LA JUSTICE

Dans l'éditorial sur les relations entre Charles Pasqua, la police judiciaire et les juges paru dans *Le Monde* daté du vendredi 10 février, en page 16, nous avons commis plusieurs erreurs.

M. Burgelin, dont le prénom n'est pas Christian mais Jean-François, n'est pas substitut puisqu'il occupe l'un des plus hauts postes de la magistrature française : procureur général près la cour d'appel de Paris. Nous lui présentons nos excuses.

Contrairement à ce que nous indiquions, Bruno Cotte, procureur de la République de Paris, n'a pas demandé le dessaisissement du juge Eric Halphen, une telle demande ne relevant pas de sa compétence puisque M. Halphen est juge d'instruction à Créteil (Val-de-Marne). C'est M. Burgelin qui, dans un premier temps, avait annoncé son intention de demander un dessaisissement. C'est en revanche le parquet de Paris, placé sous l'autorité de M. Cotte, qui a demandé la saisine de la chambre d'accusation de la cour d'appel sur la validité des écoutes téléphoniques effectuées par les policiers dans l'affaire Maréchal-Schuller. Enfin, nous indiquions que la majorité des membres du Conseil supérieur de la magistrature étaient des magistrats élus par leurs pairs. C'est vrai lorsque le CSM rend un avis ou lorsqu'il siège en formation disciplinaire puisque, dans ce cas, le président de la République et le garde des sceaux ne siègent pas. Lorsque le CSM rend des avis concernant les nominations, les six magistrats élus par leurs pairs siègent aux côtés des six autres membres du Conseil : le chef de l'Etat, président du CSM, le ministre de la justice, vice-président du CSM, trois personnalités désignées respectivement par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale et un conseiller d'Etat choisi par l'Assemblée générale du Conseil d'Etat.

« OZGÜR ULKE »

L'article de notre correspondante à Istanbul, Nicole Pope, consacré au journal *Ozgür Ulke* (*Le Monde* du 10 février), a été mal titré. Ce journal, que les autorités ont interdit, est un quotidien kurde en langue turque, et non en langue kurde, comme indiqué par erreur.

LA MAISON DES TECHNOLOGIES À TOULON

Des problèmes de transmission sont à l'origine de deux erreurs dans notre article concernant le placement d'une subvention attribuée à l'association Toulon-Var-Technologie (TVT) (*Le Monde* du 3 février). Cette subvention de 6,54 millions de francs, attribuée par le conseil régional (et non par le conseil général) dans le cadre du contrat de plan Etat-régions 1989-1993, a été placée en sicav, qui ont rapporté 700 000 francs *« ayant permis de consolider le budget de fonctions et d'investissements de la Maison des technologies »*, comme l'expliquait M. Valverde, directeur de TVT.

ESPACE

Ce n'est pas la navette américaine *Discovery* qui, après s'être approchée de la station spatiale russe Mir, doit s'y arrimer le 13 juin, comme nous l'avons écrit dans les titres de l'article et de l'infographie consacrés à ce sujet (*Le Monde* du 9 février), mais la navette américaine *Atlantis* comme il était précisé dans le corps du texte.

COSAQUES

Une erreur de chiffre a été commise dans l'article intitulé « Des voyous nostalgiques nommés cosaques », publié dans *Le Monde* daté du mercredi 8 février : le nombre de personnes rassemblées dans les Unions cosaques n'est pas de 500 000 mais de 50 000.

AU FIL DES PAGES/INTERNATIONAL

La préhistoire du drame algérien

AU moment où l'Algérie est déchirée par une nouvelle guerre civile, trente ans après avoir arraché son indépendance, la biographie d'un des dirigeants qui l'accompagna de la revendication à la révolte, puis à la rupture, vient à point pour éclairer la préhistoire du drame. Avec Ferhat Abbas, président du premier Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), l'historien Benjamin Stora et la journaliste Zakya Daoud soulignent les contradictions, les doutes, voire parfois la « duplicité », de cet intellectuel profondément musulman, né dans un pays dominé par un système colonial sourd aux exigences de l'égalité, imprégné des influences républicaines ; ils donnent ainsi quelques clés pour comprendre l'Algérie d'aujourd'hui, tout aussi *« convulsive, énigmatique et douloureuse »* qu'hier.

La tentation de l'analogie, qui affleure parfois dans le livre, ne doit cependant pas occulter l'intérêt d'un parcours individuel. Troisième des douze enfants d'un caïd de Kabylie, Ferhat Abbas a appris, sur les bancs de l'école, les valeurs françaises au nom desquelles il combattra l'injustice coloniale. Son évolution est caractéristique de beaucoup de « nationalistes » algériens ; il veut d'abord s'identifier à une France qui prendrait au sérieux ses propres principes – *« La France, c'est moi »*, écrit-il en 1936 –, mais c'est pour ajouter : *« Sans l'émancipation des indigènes, il n'y a pas d'Algérie française durable. »*

Comme l'égalité n'est pas possible dans l'assimilation, elle devra se réaliser dans la différence. En 1940, l'abolition du décret Crémieux, qui faisait des juifs d'Algérie des Français à part entière, lui donne conscience de la précarité des statuts octroyés par la métropole. A partir de ce moment, *« le musulman algérien »* veut être un *« Algérien musulman »*. Les émeutes de Sétif – où il a ouvert une pharmacie – et la répression sauvage, qui fait plusieurs milliers de morts en mai 1945, consomment pour Ferhat Abbas la fin d'une époque. Il cherche encore à convaincre, sans grand espoir, les hommes politiques français de la nécessité des réformes mais rencontre au mieux une indifférence polie.

Quand éclate l'insurrection du 1er novembre 1954, il passe aux yeux des *« révolutionnaires »* pour un *« vieux politicien »* dépassé par les événements. Sa réputation d'homme de compromis lui vaut cependant de devenir une sorte de commis voyageur international du FLN avant que celui-ci lui confie, sans enthousiasme, la présidence du GPRA en septembre 1958. Le *« pharmacien de Sétif »* n'est vraiment pas à l'aise au milieu des chefs du FLN – *« ces gens de sac et de corde »*, dit-il – qui ne reculent pas devant l'assassinat pour écarter des rivaux. Il perd son poste en 1961 et, à l'indépendance, se retrouve pour quelques mois à la présidence de l'Assemblée nationale. Il démissionne pour protester contre le pouvoir personnel grandissant de Ben Bella, *« un homme aussi médiocre dans son jugement qu'inconscient dans ses actes »*. Il avait l'expérience des prisons françaises, il fait connaissance avec celles de Ben Bella puis avec celles de Boumediène.

Comment ne pas penser aux assassinats presque quotidiens d'intellectuels, de lettrés, quand Ferhat Abbas déplore : « Au cours de son histoire, le Maghreb a toujours décapité la société en supprimant ses élites pour recommencer du début » ?

De 1977 à sa mort, en 1985, il vit entre Sétif et Nice, plaidant en vain pour la démocratie. Parlementaire dans l'âme, il croit dans la vertu d'élections libres. Fidèle à ses convictions de jeunesse, il voit l'avenir de l'Algérie dans la conciliation de l'islam, sa *« patrie spirituelle »*, et de la culture française, qui lui a apporté *« l'humanisme vrai »*.

Mais c'est une utopie. Comment ne pas penser aux assassinats presque quotidiens d'intellectuels, de lettrés, quand il déplore : *« Au cours de son histoire, le Maghreb a toujours décapité la société en supprimant ses élites pour recommencer du début »* ? Comment ne pas prendre à la lettre l'avertissement d'un vieux Kabyle, qu'il cite dans son dernier livre, *L'Indépendance confisquée*, à un chef du FLN qui se vantait pendant la guerre de châtier *« les traîtres »*, parce que *« Dieu est avec nous »* ; le vieillard avait répliqué : *« Si tu continues dans cette voie, il ne restera bientôt plus que toi et Dieu »* ?

Daniel Vernet

Ferhat Abbas, une utopie algérienne, **de Benjamin Stora et Zakya Daoud, Denoël, 430 pages, 149 F.**

FAUX BILAN Transmis par la Commission des opérations de Bourse à Eva Joly, juge d'instruction à Paris, le dossier Paribas-Ciments français pourrait, à la suite d'un rapport d'experts, toucher directement Paribas et ses dirigeants, dans la mesure où les comptes de Ciments français pour l'exercice 1991 étant faux, ceux de Paribas pourraient l'être également ● TOUS LES REPRÉSENTANTS du groupe Paribas au conseil d'administration de Ciments français ont d'ailleurs été mis en examen par Eva Joly pour avoir approuvé les comptes. La juge pourrait demander un réquisitoire supplétif lui permettant d'enquêter directement sur les bilans de Paribas pour 1991 ● AUTRE RÉVÉLATION, Paribas et Italcementi auraient eu connaissance avant même la vente de Ciments français d'une grande partie des engagements pris par Pierre Conso, le président de Ciments français.

L'affaire Ciments français pourrait impliquer Paribas

Un rapport d'experts révèle que les comptes pour 1991 du cimentier étaient faux. L'affaire pourrait éclabousser son ancienne maison-mère

LES CIMENTS FRANÇAIS vont encore faire parler d'eux. L'affaire remonte à 1992. En avril, Paribas cède 55 % de sa filiale Ciments français à la société italienne Italcementi, pour un montant de 6 milliards de francs. En octobre 1992, Pierre Conso, PDG de Ciments français, est remercié par son conseil d'administration. Le scandale éclate. Italcementi, qui a commandé au cabinet KPMG un audit, vient de découvrir des engagements financiers occultes pris par Pierre Conso, portant sur 2 milliards de francs et entraînant une perte comptable de 735 millions de francs pour 1992. Dans la foulée, Paribas accorde à Italcementi, qui s'estime floué, un rabais de 500 millions de francs sur le prix de vente.

Depuis 1988, Pierre Conso poursuit une croissance tous azimuts. De 1987 à 1991, il investit 14 milliards de francs et porte son chiffre d'affaires de 7 milliards de francs à 16,5 milliards de francs. Sans réaliser la moindre augmentation de capital. Pour pallier ce manque de fonds propres, Pierre Conso demande à des établissements financiers amis d'acheter des titres de sociétés qui l'intéressent, notamment en Espagne, au Portugal et en Turquie, et s'engage à les racheter ultérieurement, à un prix fixé d'avance. Ce genre d'opération permet aussi de prendre discrètement des participations sans en informer les concurrents et les sociétés visées. Seul problème, en 1992, lorsque ces opérations sont découvertes, les participations acquises ont perdu de leur valeur. Il faut constater une perte.

Saisie du dossier, qui lui a été transmis par la Commission des opérations de Bourse en 1993, le juge d'instruction parisien Eva Joly demande à deux experts judiciaires, Didier Kling et Thierry Bellot, d'examiner les derniers comptes publiés avant la révélation du scandale, ceux de 1991. Les conclusions du rapport, remis au juge d'instruction le 9 février, font apparaître que ces comptes étaient inexacts.

Le groupe n'aurait pas dû afficher un bénéfice de 401 millions de francs mais une perte de 120 millions

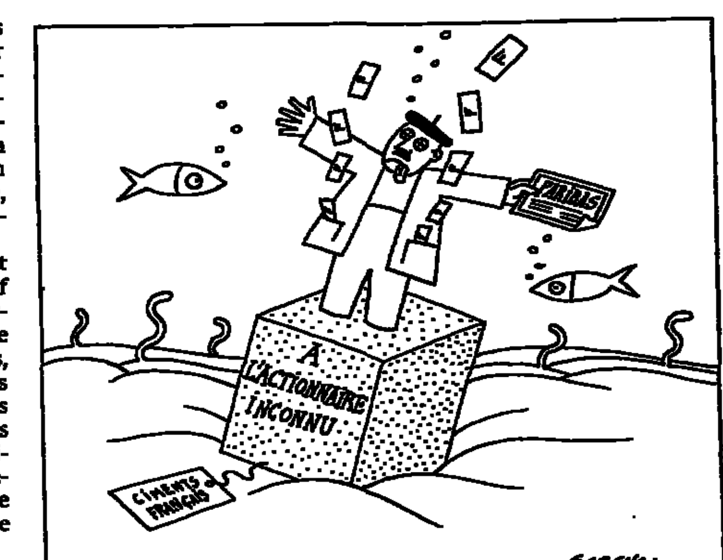
Selon le rapport, le groupe n'aurait pas dû afficher en 1991 un bénéfice de 401 millions de francs, mais une perte de l'ordre de 120 millions. Cet écart s'explique d'abord par les engagements occultes de la société, pour un montant compris entre 150 et 220 millions de francs. Le reste de l'écart est dû à des méthodes comptables peu orthodoxes : Ciments français n'avait pas suivi les règles de valorisation de ses parts de marché qu'elle s'était fixées, évitant ainsi une provision de 131 millions de francs. Un autre écart provient enfin des titres que Ciments français vendait et achetait pour régulariser ses cours de Bourse. Comme la valeur de son titre avait baissé, Ciments français aurait dû les déprécier de 90 millions de francs. Il a décidé que ces actions étaient en réalité des titres d'autocontrôle, qui n'avaient pas besoin d'être dépréciés.

Ces manœuvres comptables ont permis d'afficher un résultat positif pour 1991 de 401 millions, conformément aux vœux de Pierre Conso. Mécaniquement, Paribas, qui consolidait dans ses comptes en 1991 68,8 % de ceux de Ciments français, a donc aussi affiché des résultats inexacts. Or en 1991, Paribas est dans le rouge pour la première fois de son histoire, avec une perte nette part du groupe de 184 millions de francs.

Un résultat négatif pour Ciments français aurait accentué de plusieurs centaines de millions de francs la perte de Paribas. Chez Paribas, on conteste qu'une perte supplémentaire ait été gênante, les résultats étant déjà exécrables. Le groupe présidé par André Lévy Lang, qui s'est porté partie civile contre Pierre Conso fin 1993, conteste d'ailleurs le retraitement des comptes effectué par les experts. Selon Paribas, le non-provisionnement des titres de régularisations de cours n'aurait pas eu d'impact sur ses propres résultats.

Cette volonté de limiter la casse en 1991 semble pourtant attestée par une lettre dans laquelle le commissaire aux comptes Ernst & Young parle de moyens à mettre en œuvre pour afficher un résultat bénéficiaire de 400 millions de francs *« conformément aux instructions de l'actionnaire principal Paribas »*.

« C'est ce que nous avait dit Pierre Conso », affirme Christian Mouillon, commissaire aux comptes d'Ernst & Young. Les experts judiciaires se demandent si ce n'est pas Paribas qui a directement fait pression sur Ciments français pour le forcer à afficher un résultat positif. Selon eux, les actionnaires de Ciments français avaient une « politique de résultat ». Le juge Eva Joly pourrait donc finir par demander au parquet un réquisitoire supplétif pour élargir son enquête aux comptes de Paribas.



La deuxième révélation vient du fait que Paribas et Italcementi connaissaient avant même la vente de Ciments français une grande partie des engagements pris par Pierre Conso. Un document communiqué par Paribas à Italcementi en avril 1992 détaille de nombreux engagements hors bilan, jamais révélés dans les comptes de Ciments français et à ses actionnaires minoritaires. On y découvre que Ciments français avait donné une garantie de rendement de 8,5 % aux banquiers qui avaient investi dans sa filiale Ciments français Europe pour un montant de 750 millions de francs. Parmi les actionnaires de Ciments français Europe, on retrouvait notamment Paribas, qui avait d'ailleurs organisé tout le montage.

Sur ce document figure également un engagement de rachat de 600 millions de francs d'obligations remboursables en actions détenues par Paribas, ainsi que d'autres engagements de rachats d'autres cimentiers étrangers. Toutes les parties prenantes étaient au courant, sauf les actionnaires minoritaires.

C'est pourquoi tous les représentants du groupe Paribas au conseil d'administration de Ciments français ont été mis en examen par Eva Joly, pour avoir approuvé des comptes faux, dont certains administrateurs connaissaient en partie la nature. En revanche, la banque de la rue d'Antin affirme que le rabais de 500 millions de francs consenti à Italcementi concernait des portages totalement inconnus.

Ce rabais considérable s'explique par la position de faiblesse de Paribas qui avait besoin d'argent alors qu'Italcementi n'avait pas encore payé l'achat de Ciments français et que l'italien avait fait exploser le scandale dans la presse. Pour se défendre contre Italcementi, la banque ne pouvait pas déclarer qu'elle connaissait une grande partie des montages. C'eût été avouer qu'elle les avait jusqu'à présent cachés aux autres actionnaires de Ciments français, société cotée en Bourse. Paribas a préféré « charger » Pierre Conso en prétendant qu'il avait agi seul. Aujourd'hui, cela risque de se retourner contre la banque.

Arnaud Leparmentier

De multiples « hors bilan »

● **Les portages.** Ciments français avait demandé à de petites banques d'acheter pour son compte des titres de sociétés qui l'intéressaient, notamment en Espagne. Il s'était engagé à les racheter à une date et à un prix fixés d'avance. Avec la crise, la valeur de ces sociétés baissait, et la hausse des taux d'intérêt augmentait le coût financier des portages.

● **Autres engagements.** Les actionnaires de Ciments Français Europe étaient assurés d'avoir une rentabilité minimale de 8,5 % de leurs investissements. Le coût éventuel de ces garanties n'était pas indiqué dans les comptes de Ciments français

● **Cession.** Pierre Conso avait aussi cédé certaines de ses participations, comme celle dans Banco Central, pour se procurer des liquidités. Mais il s'était engagé à les racheter ultérieurement.

● **ORA.** Une filiale de Ciments français avait émis des obligations remboursables en actions (ORA), souscrites par Paribas. Ciments français s'est engagé à les racheter à leur valeur nominale, si Paribas le souhaite. De ce fait, Ciments français risque de devoir débourser 600 millions de francs si Paribas renonce à être remboursé en actions.

Les commissaires aux comptes sont sévèrement mis en cause

LE RÔLE des commissaires aux comptes de Ciments français, Alain Grosmann pour Arthur Andersen et Christian Mouillon pour Ernst & Young, est vivement remis en cause par le rapport des experts judiciaires. On ne leur reproche pas de ne pas avoir détecté les engagements financiers – indétectables – pris par Ciments français. On les accuse en revanche d'avoir certifié des comptes inexacts.

Dans un compte-rendu adressé au conseil d'administration, les commissaires aux comptes se sont inquiétés début 1992 de la valorisation des parts de marché de Ciments français, aujourd'hui contestées par les experts. Convaincus par le conseil d'administration, ils n'ont exigé aucune provison complémentaire. Ils ont aussi accepté de ne pas déprécier les titres détenus pour stabiliser le cours de Bourse de Ciments français en les requalifiant artificiellement en annexe de « titres de participation ». *« Je ne suis pas d'accord avec cette interprétation »*, explique Christian Mouillon. *« L'actionnaire n'avait qu'à se référer à l'annexe où tout est expliqué. »*

Les auditeurs ont aussi certifié les comptes de la société sans avoir reçu de Pierre Conso, son PDG, la lettre dite d'« affirmation », dans laquelle celui-ci devait déclarer avoir donné aux commissaires aux comptes toutes les informations nécessaires à l'établissement de leur mission. Ayant l'intuition qu'il pouvait y avoir une opération douteuse en Espagne, les commissaires aux comptes avaient demandé une clarification dans cette lettre. Lorsque cette dernière est enfin arrivée, après l'assemblée générale qui avait approuvé les comptes de Ciments français, la précision exigée n'y figurait évidemment pas.

Dans un courrier du 18 décembre 1991, Ernst & Young s'interrogeait aussi sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre le résultat positif de 400 millions de francs, *« conformément aux instructions de l'actionnaire principal Paribas »*. Les auditeurs n'ont-ils donc pas certifié des comptes conformément aux souhaits conjoints de Pierre Conso et Paribas ?

Dernière remarque, Ciments français s'était engagé à racheter les 600 millions de francs d'obligations remboursables en actions émises par une de ses filiales et souscrites par Paribas. Les commissaires aux comptes, qui auraient été informés dès le 9 avril 1990, n'ont pas jugé bon de les préciser aux actionnaires.

Ar. L.

ATT fait appel à Mannesmann pour manœuvrer en Europe

ATT part à l'assaut. Le groupe américain, qui réclame depuis longtemps une ouverture accélérée du marché européen des télécommunications, fait monter la pression d'un cran. Selon nos informations, ATT discute très sérieusement avec le groupe diversifié allemand Mannesmann, auquel il souhaite s'associer pour attaquer, à son tour, le marché germanique. Comme BT (ex British Telecom) l'a fait avec VIAG, comme Cable and Wireless, autre groupe britannique, avec Veba, ou encore l'américain Bellsouth avec Thyssen. ATT, s'il mène à bien ses pourparlers avec Mannesmann, sera candidat à une licence d'opérateur en Allemagne pour concurrencer Deutsche Telekom.

Cette opération constituerait le premier grand pas du géant américain sur le marché du téléphone en Europe continentale. ATT n'en est pas à sa première tentative. Mais toutes se sont révélées infructueuses jusqu'ici. Le numéro un du téléphone aux Etats-Unis – dont la puissance à la fois financière et politique a toujours fait peur aux Européens – avait fait de très sérieuses approches auprès de France Télécom. Mais l'opérateur français et son allié allemand Deutsche Telekom lui avaient préféré Sprint, l'un des rivaux d'ATT aux Etats-Unis, jugeant le rapport de forces plus équilibré. En attendant d'autres opportunités, ATT avait noué une alliance plus lâche avec le consortium Unisource, qui associe les quatre opérateurs de télécommunications KPN (Pays-Bas), Telia (Suède), Swiss Telecom (Suisse) et Telefonica (Espagne). Unisource est un groupement d'intérêts qui propose des services de télécommunications aux entreprises multinationales. Mais ATT ne pouvait en rester là.

TERRAIN POLITIQUE

Menaçant d'attaquer l'alliance stratégique nouée entre BT et MCI, le numéro deux aux Etats-Unis, ATT a obtenu un droit d'entrée sur le marché britannique du téléphone. Ce schéma pourrait se reproduire sur le Vieux Continent. ATT négocie son arrivée à la faveur d'un gigantesque troc. Les opérateurs français et allemand, France Télécom et Deutsche Telekom, sont toujours en attente d'un feu vert de la FCC, la commission fédérale américaine des communications, qui doit avaliser leur alliance avec Sprint. Cette dernière vient de faire connaître tout récemment les nouvelles règles qu'elle compte appliquer aux opérateurs étrangers (*Le Monde* du 8 février) : elle ne les autorisera à investir sur l'énorme marché des télécommunications américain (170 milliards de dollars par an) que si leur pays d'origine *« offre ou offrira bientôt un réel accès au marché »* à leurs homologues américaines. Il faut à la FCC la preuve que la levée des monopoles sur le téléphone et les infrastructures de télécommunications programmée en Europe pour le 1er janvier 1998 se réalisera effectivement.

ATT, engageant des discussions avec Mannesmann, vient tout naturellement d'embrayer sur les déclarations de la FCC. Jeudi 9 février, Ellwood Kerkeslager, vice-président du groupe, a indiqué attendre des gouvernements un engagement ferme envers une plus grande ouverture des marchés des télécommunications lors de la conférence ministérielle du G7 consacrée aux autoroutes de l'information, les 25 et 26 février à Bruxelles. M. Kerkeslager a, par ailleurs, indiqué que la date de 1998 choisie par l'Europe pour libéraliser ses services et infrastructures de télécommunications *« pouvait paraître trop lointaine dans l'avenir »*, soulignant que cette date théorique ne marque que le coup d'envoi d'un processus qui devrait durer dix à quinze ans.

Les couloirs du G7 risquent d'être le théâtre de vastes marchandages où l'on parlera de l'alliance France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint, et peut-être aussi de Bull. Au lancement de l'appel d'offres en vue de sa privatisation, le groupe informatique est en effet devenu un enjeu dans une bataille qui le dépasse. ATT avait fait de la petite société française Quadral (holding financier détenu par Yazid Sabeg) son associé sur le dossier Bull. Le projet Quadral visait à faire de Bull un « intégrateur de systèmes », opérant sur les systèmes de communication au sens large. Bull se serait appuyé sur ses compétences dans les matériels informatiques – dont les réseaux de communication du futur seront gourmands – pour glisser peu à peu sur le marché des télécommunications. Mais le groupe américain vient de décider de se retirer. Dans l'esprit de Quadral et de certains responsables gouvernementaux, un troc était possible. Puisque l'arrivée d'ATT est inéluctable, expliquait-on, déréglementation oblige, pourquoi ne pas négocier cette arrivée ? Un accord américain pour l'entrée dans Sprint et une participation d'ATT dans Bull, d'un côté, une licence d'opérateur accordée non pas à ATT directement mais à Bull, de l'autre : voilà ce que pouvaient être les termes de l'échange. IBM, qui aujourd'hui discute avec la STET, l'opérateur de télécommunications italien, poursuit d'ailleurs une démarche similaire.

Les cartes se sont embrouillées puisque ATT assure aujourd'hui ne pas avoir déposé d'offre pour prendre une participation conjointe avec le groupe français Quadral dans Bull, tout en se disant prêt à coopérer sur les télécommunications avec le groupe informatique français...

Les jeux des uns et des autres devraient s'éclaircir d'ici à une quinzaine de jours. La fin février risque d'être chargée en événements. Une éventuelle annonce avec Mannesmann, le G7 et la remise des candidatures définitives pour la privatisation de Bull clarifieront la stratégie que compte adopter ATT pour mener à bien sa campagne d'Europe.

Caroline Monnot

IBM envisage une coopération avec STET (Italie)

La Stet, le holding qui contrôle Telecom Italia, l'opérateur de télécommunications italien, et IBM, le géant informatique américain étudient la possibilité d'un accord de coopération dans les domaines des futures « autoroutes de l'information ». Le contenu exact de cette coopération n'est pas véritablement précisé. Toutefois, elle repose sur la convergence de plus en plus forte entre informatique et télécommunications. La STET doit théoriquement être privatisée en juin prochain. IBM pourrait préparer une entrée au capital de l'opérateur italien *via* l'accord de coopération actuellement en discussion. Cette éventuelle coopération est ouverte à *d'autres partenaires, mais les rumeurs faisant état d'une participation du groupe Pirelli (pneumatiques) à ce projet sont « dénuées de fondement »*, selon un communiqué de la STET.

■ **DÉLITS D'INITIÉS : les autorités fédérales américaines ont inculpé six personnes,** jeudi 9 février, de délits d'initiés commis lors du rachat des sociétés Paradyne, NCR Corp., Digital Microwave et Terdata par le groupe ATT. Elles ont pendant plus de quatre ans bénéficié d'informations confidentielles sur les projets de rachats d'ATT. Cette affaire porte, au total, sur un gain illégal de 2 millions de dollars (10,8 millions de francs), sans que la responsabilité du groupe de télécommunications soit engagée.

EDF-GDF crée la fondation Agir pour l'emploi

Les salariés et les directions de l'entreprise publique alimenteront à part égale un fonds pour favoriser l'embauche et favoriser l'insertion

La direction d'EDF-GDF a signé le lundi 6 février avec trois organisations syndicales (CFDT, CFTC et CFE-CGC) et avec la Fondation de France une convention créant, à l'image d'Elf, un fonds intitulé « fondation Agir pour l'emploi » dont l'objet est de contribuer au développement de l'emploi et de favoriser l'insertion, notamment en luttant contre l'exclusion et en participant au développement local. Ce fonds dont la création est prévue dans l'accord sur l'emploi signé en novembre 1993 est alimenté par deux sources : les dons des salariés et des retraités d'une part et les subventions d'EDF et de GDF, qui se sont engagés à doubler le montant des dons des agents, d'autre part. Les syndicats signataires espèrent que chaque agent versera en moyenne 100 francs par an, ce qui représenterait environ 15 millions sans l'apport des directions.

Actuellement, l'épargne salariale des agents investie dans trois fonds communs de placement d'entreprise représente 7 milliards de francs. Lorsque les agents recevront leur intéressement en juin, il leur sera donc proposé d'en verser une petite partie sur ce fonds de solidarité. Cet argent sera géré par un comité exécutif du fonds où siégeront les différents signataires. Lors de la sélection des projets qui seront retenus, un des objectifs sera de faire coïncider le plus possible la localisation des dons avec celle des actions.

Alors que la CFDT espère que la négociation du prochain accord d'intéressement, à la fin de l'année, permettra de créer un fonds de placement solidaire sur lequel serait automatiquement versée une partie de l'intéressement, Force ouvrière, signataire de l'accord sur l'emploi, n'a pas souhaité s'associer à cette convention. *« Le personnel de nos établissements ne nous a pas paru motivé par des mesures de cette nature »*, explique-t-on à la fédération Force ouvrière.

Actuellement, en France, l'épargne salariale se monte à 118 milliards. Les fonds communs de placement éthiques, c'est-à-dire orientés vers la lutte contre l'exclusion, pour le développement local ou pour des projets dans les pays peu développés, représentent un peu moins de 3 milliards de francs.

Frédéric Lemaître

Pour améliorer la collecte des déchets 8 000 entreprises adhèrent à Eco-Emballages

Deux ans après sa création, cette société privée, chargée de collecter des fonds auprès des entreprises utilisatrices d'emballages a enregistré un doublement de son nombre d'adhérents

Deux ans après sa création en novembre 1992, la montée en puissance d'Eco-emballages s'accélère. Cette société privée, chargée de collecter des fonds auprès des entreprises utilisatrices d'emballages pour aider les collectivités locales à financer la collecte sélective et le tri de ces déchets, a enregistré un doublement de son nombre d'adhérents. De 4 000, les entreprises cotisantes sont passées à 7 170 et devraient être 8 000 d'ici quelques mois.

Ces fabricants, conditionneurs et distributeurs qui versent un centime par emballage et apposent en contrepartie le logo Point vert sur leurs produits, représentent désormais 80 % des produits de grande consommation, mais à peine plus de la moitié des entreprises opérant dans ces secteurs. *« Nous ne gérons pas une taxe, nous ne sommes pas un service public, nous avons obligation de convaincre de l'utilité de notre action, même s'il existe un décret qui oblige les industriels à contribuer à l'élimination de leurs déchets »*, affirme Eric Guillon, directeur général d'Eco-Emballages, pour expliquer cette situation.

Dans le même temps, en aval, la société a signé 61 contrats de mise en place de collecte sélective des déchets avec des collectivités locales représentant 14 millions d'habitants. L'ambition est d'atteindre la centaine de contrats cette année concernant 20 millions de Français et surtout de développer le tri. Eco-Emballages espère que, grâce à ces aides, le nombre d'habitants triant chez eux leurs déchets ménagers passera sur l'année de 2,8 millions à 4,8 millions. Au total 630 000 tonnes d'emballages ménagers devraient être valorisées, dont 430 000 destinées au recyclage, soit deux fois plus qu'en 1994.

Pour mener ce programme, Eco-Emballages a décidé que, sur son budget de 500 millions de francs, 56 % seront consacrés aux collectivités locales rémunérées pour chaque tonne triée de matériau destiné au recyclage, 21 % à la recherche et au développement afin d'optimiser la collecte et le tri tout en étudiant les débouchés, 7 % à la communication pour sensibiliser les Français. Le reste étant consacré au fonctionnement de la société.

D. G.

AU FIL DES PAGES/INDUSTRIE

Les orphelins de Colbert

*« **MONSEIGNEUR**, laissez-nous faire »*, écrit un négociant rouennais à Colbert. Cent ans plus tard, les actionnaires de la manufacture royale de Bourges reprennent la même phrase dans une lettre au Conseil, mais ils ajoutent : *« Protégez-nous beaucoup »*. Tout est dit : le libéralisme mitigé sous-tend la philosophie des entrepreneurs de l'Hexagone. Ce qu'il y a de passionnant dans le gros livre de Denis Woronoff, c'est non seulement l'examen sous toutes ses coutures d'une histoire de notre industrie depuis le XVIe siècle, mais la recherche des tendances lourdes.


COMMENTAIRE

« Pourquoi la France est-elle entrée en industrie en même tant qu'en Renaissance ? » se demande notre auteur. Parce qu'elle est portée par le mouvement de fond qui inaugure l'Europe de la modernité, l'effet des découvertes de terres lointaines, la poussée démographique, le réservoir de main-d'oeuvre de la paysannerie. Mais si *« le gros du travail est à la campagne (...), le commandement est à la ville : c'est le principe de la proto-industrie »* (fin XVIe siècle-1780). En outre, les énergies sont filles du monde rural : la roue hydraulique, le bois, le charbon. Quant aux lieux d'industrie, on constate, en fin de période, la montée en puissance du quart nord-est du royaume. La France devient une grande puissance industrielle mais elle n'a pas encore le marché intérieur *« solide et pressant »* sur lequel repose la réussite de l'industrie anglaise.

Une des idées-forces du livre est celle-ci : de 1780 à 1880, la France n'a pas connu le style de développement de type britannique, mais notre « transition » ne doit pas être qualifiée d'archaïque. Elle est au contraire rationnelle et bien adaptée. S'il n'y a pas eu la rupture majeure, c'est en partie parce que la Révolution française a tué la révolution industrielle en fixant à la terre l'essentiel des masses rurales. Bien sûr, il faut parler aussi de la faiblesse des ressources minérales, du choix de « l'autofinancement forcené » par peur du recours intensif au crédit et de la crainte de l'ouverture des frontières jusqu'en 1860.

Ce que Denis Woronoff appelle *« la seconde industrialisation »* (1880-1940) a, certes, une autre allure, le changement se nouant autour de deux secteurs clefs, l'industrie électrique et l'industrie automobile. Mais la « Belle époque » (1896-1930) a été précédée d'une longue dépression (1875-1895) et suivie de la grande crise de 1930. Pas de quoi pavoiser, même si les causes de notre marasme ont été largement extérieures. La modernisation de l'outil de travail a été plus faible que dans d'autres pays comparables. Les raisons ? Délaissement de l'apprentissage, lacunes de la formation des responsables, relâchement dans les investissements, surtout dans les nouveaux processus de production.

Voici enfin notre étrange période, avec ses deux faces de Jean-qui-rit (« les Trente glorieuses »), et de Jean-qui-pleure (1974-1994). Le redressement, l'impératif industriel, l'ouverture au monde, la France a vécu tout cela, l'État régulateur étant investi d'une fonction nouvelle, celle *« d'engager les reconversions et de les rendre supportables »*. Mais il n'arrivera pas à rendre supportable le chômage. Son social-libéralisme n'y pourra rien si l'industrie reste une éternelle mineure face à lui. *« Les patrons sont encore un peu orphelins de Colbert »*, note Woronoff. On a souvent annoncé la fin de l'exception française. Soeur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Pierre Drouin

★ ***Histoire de l'industrie en France du XVIe siècle à nos jours*, de Denis Woronoff. Seuil, 672 p., 295 F. On lira aussi sur un mode d'histoire plus pédagogique : *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle*, de Patrick Verley, Hachette, 256 p., 82 F.**

COMMUNICATION

Québécor rachète les imprimeries Jean Didier

Un mois après la prise de contrôle de l'anglais Hunterprint, le groupe canadien devient l'un des premiers imprimeurs commerciaux d'Europe

COSTUME SOMBRE, cheveux blancs, pochette rouge, Jean Didier a pris la parole, dans le salon Rambouillet de l'Hôtel Bristol à Paris, au début de la conférence de presse annonçant, jeudi 9 février, le rachat de son groupe par le canadien Québécor : *« Toute ma vie j'ai lutté avec détermination pour transformer l'imprimerie artisanale d'après-guerre en un industrie graphique compétitive. Animé d'une seule passion : celle du papier imprimé, j'ai bravé l'opinion, j'ai dû contrer les autorités et les institutions. En effet, tous pensaient qu'une imprimerie de qualité ne pouvait qu'être étrangère. »* A la fin de son discours, Jean Didier, âgé de soixante-dix ans, est parti, passant le relais à Pierre-Karl Péladeau, fils de Pierre Péladeau, patron et fondateur de Québécor, sans attendre son intervention. C'était la fin d'une époque, celle d'une imprimerie à la française, et la fin d'une aventure, celle d'un ancien ouvrier imprimeur qui a bâti un groupe, à force de volonté et de persuasion auprès de ses clients comme de ses banquiers.

C'est aussi la fin d'un long feuilleton financier, fait de négociations, de protocole d'accords signés puis dénoncés, d'approches secrètes et de provocations publiques. L'imprimeur canadien Québécor a racheté les imprimeries Jean Didier, numéro un français du secteur, avec environ 2 milliards de chiffres d'affaires (1,3 milliard hors papier). Le contrat a été signé, ratifié, annoncé, et le rachat ne devrait pas être remis en question. Il y a un an précisément, le groupe canadien annonçait une prise de participation de 49 % dans le capital de Jean Didier pour 165 millions de francs (*Le Monde* daté 13-14 février 1994), mais renonçait six mois plus tard avant de signer en décembre un préaccord portant sur la totalité du capital (*le Monde* daté 25-26 décembre 1994), pour la somme annoncée de 200 millions de francs. Le montant de la transaction finale n'a pas été rendu public.

C'est ce préaccord qui a finalement été ratifié mettant fin à une triple partie de bras de fer entre Pierre-Karl Péladeau et Jean Didier bien sûr, mais aussi entre chacun d'eux et les banques, élément essentiel d'un dossier où la question de la restructuration de la dette joue un rôle capital. Jean Didier a construit l'une des imprimeries les plus modernes d'Europe, et l'une des plus endettées. *« A l'aube du troisième millénaire, il existe Mary-sur-Marne, usine-phare que nous envient les Japonais, qui concrétise ces vingt-cinq ans d'efforts »*, évoquait avec fierté Jean Didier lors de la conférence de presse. Mais cet ensemble industriel a coûté cher : 1,6 milliard de francs, financés presque entièrement sous forme de crédit-bail par un groupe de banques conduit par la Société générale. Et elle est entrée en fonction au moment où la crise commençait.

Québécor apporte 350 millions de francs en fonds propres pour recapitaliser la Financière Jean Didier, maison mère du groupe. Les banques créancières ont émis pour 480 millions d'obligations convertibles en actions au bout de sept ans. La dette restante serait de 800 millions de francs. Selon M. Péladeau, l'abandon de créance consenti par les banques serait de 10 % de l'endettement total, qui s'élèverait à 1,8 milliard de francs, un chiffre inférieur à la réalité, selon un professionnel du secteur. La dette estimée du groupe Jean Didier était de 1,5 milliard de crédit-bail et de 1 milliard d'endettement. Selon M. Péladeau, la part du crédit-bail a été ramenée à 1,3 milliard fin 1994, le reste de l'endettement se situant entre 400 et 500 millions.

Un mois après la concrétisation d'une offre publique d'achat qui lui a permis de prendre le contrôle de l'imprimeur anglais Hunterprint (400 millions de chiffre d'affaires), Québécor s'affirme comme l'un des premiers imprimeurs européens de magazines. L'arrivée du numéro deux – déjà propriétaire du Groupe Fécomme (200 millions de chiffres d'affaires de l'imprimerie de presse nord-américaine (12 milliards de francs de chiffres d'affaires dans l'imprimerie), va bousculer le paysage d'une imprimerie française dispersée et sous-capitalisée, qui souffre de la crise économique.

Près de dix mille entreprises essaient de survivre à la crise, qui a entraîné un déclin de la consommation, une baisse de la pagination publicitaire, une réduction des tirages. Aujourd'hui la hausse du prix du papier atteint également les imprimeries. La crise a entraîné une course à la baisse des tarifs qui a asphyxié les petites structures, course dont Jean Didier est souvent jugé responsable. Pierre-Karl Péladeau a estimé qu'il n'y avait pas lieu de modifier les tarifs : *« La conjoncture fait que les prix sont bas, mais cela peut changer comme cela se passe pour le papier. »* L'imprimerie française semble se diriger vers une restructuration inévitable. Parmi les imprimeurs français les plus importants, Jacques Lopes ou Del Duca cherchent des partenaires. Quelle sera la stratégie d'Hachette ? Face à des groupes étrangers puissants, comme Québécor, Donneley ou Bertelsmann, l'imprimerie française vit sous la menace de connaître le sort de l'industrie papetière nationale.

A. S.

■ **MAGAZINES FÉMININS : l'éditeur allemand Burda a lancé** ce mois-ci sept éditions étrangères de son magazine féminin *Burda International* : française, anglaise, italienne, espagnole, russe, polonaise et néerlandaise. Diffusé à 80 141 exemplaires en Allemagne, *Burda International* est une version trimestrielle haut de gamme – les patrons y sont dessinés par des grands couturiers –, du mensuel *Burda Moden* (452 151 exemplaires diffusés en moyenne en Allemagne), un des fers de lance de la maison d'édition d'Hubert Burda, basée à Munich, qui publie une quinzaine d'autres magazines comme *Focus*, *Bunte*, *Freundin*, etc. La version française de ce trimestriel est vendue 54 francs.

Pierre-Karl Péladeau, PDG de Québécor-Europe

« Nous examinons de nouveaux dossiers »

« En un mois, vous êtes devenu l'un des premiers imprimeurs européens, après le rachat de Jean Didier et d'Hunterprint (Grande-Bretagne)...

– Depuis deux ou trois ans, nous examinions le marché européen : aux Pays-Bas, en France, en Grande-Bretagne. Cela s'est concrétisé un peu avant Jean Didier, alors que nous négociions avec Hunterprint ; il s'agit d'un concours de circonstances. L'acquisition des imprimeries Jean Didier m'a pris le plus de temps : elle a commencé il y a deux ans. Différents intervenants ont joué un rôle. L'outil industriel est de grande qualité, il s'agissait de rétablir l'endettement. Cela a fait l'objet de longues négociations entre nous, Jean Didier et les banques, la solution a été trouvée grâce aux bons offices du président Rouger, du tribunal de commerce de Paris, qui a su concilier des intérêts divergents.

– Quels sont vos objectifs ?

– Il s'agit de consolider nos acquisitions et nos activités, d'améliorer la productivité et les services, au niveau de la PAO (publication assistée par ordinateur) et du brochage, pour pouvoir fournir un service complet à nos clients. Mais nous examinons plusieurs nouveaux dossiers, nous avons toujours été un groupe opportuniste.

– Etes-vous toujours intéressé par l'imprimerie Del Duca (Blois) ?

– Nous avions déposé une offre de reprise, qui n'a pas été retenue par le tribunal de commerce. Nous avions été sollicités. Si la situation évolue et que nous sommes sollicités, nous verrons.

– Le groupe EMAP est le client principal de Del Duca. C'est également votre client, en Grande-Bretagne et chez Jean Didier, grâce aux magazines que lui a vendus le groupe Hersant. Allez-vous resserrer vos liens avec ce partenaire ?

– Nous avons une politique très agressive sur le plan clientèle. EMAP peut être amené à renégocier certains termes avec ses fournisseurs et notamment ses imprimeurs. C'est normal, nous verrons. »

Propos recueillis par Alain Salles

Nouvelle crise à « L'Evénement »

APRÈS UN AN de crises, d'incertitudes, de tensions qui ont mené au dépôt de bilan, aux valses-hésitations d'éventuels repreneurs, puis, finalement, au rachat par un nouveau PDG, Thierry Verret, *« L'Evénement du jeudi »* semblait prêt à repartir, avec de l'argent et des hommes neufs.

Mardi 7 février, la rédaction du journal vote une motion de défiance contre son directeur, Gilles Le Gendre, nommé cet automne (*Le Monde* du 10 février) et plutôt bien accueilli à son arrivée. L'une de ses premières tâches a été de mettre au point un plan social qui a conduit au licenciement de 54 personnes. Mais il n'a pas toujours fait preuve de diplomatie. Jeudi 9, Thierry Verret annonce qu'Albert du Roy est chargé *« de lui proposer pour la fin du mois de février un projet de restructuration de la rédaction »* et de *« préparer, en liaison avec Jean-François Kahn, les différentes étapes de la transformation du journal. D'ici là, Albert du Roy assurera la direction éditoriale et la direction de la rédaction »*. Le nom de Gilles Le Gendre n'apparaît pas dans le communiqué. Il est officiellement « en vacances » jusqu'à la fin du mois. Pour Thierry Verret, il s'agit d'une *« petite crise, bien légitime dans une rédaction aussi secouée cette année »*.

Depuis la reprise du journal, Jean-François Kahn semblait avoir disparu et n'écrivait plus d'éditoriaux. Il est pourtant réapparu la dernière semaine de janvier, et a beaucoup reçu, le week-end, dans son moulin de l'Yonne. Les plus virulents détracteurs de Gilles Le Gendre sont des proches de « JFK ». Une nouvelle fois, *L'Evénement* montre qu'il a bien du mal à vivre loin de son père fondateur. Il reste à savoir si la position de Thierry Verret se trouvera renforcée de s'être rapproché de la rédaction ou fragilisée d'avoir cédé si vite.

A. S.

Les cours des métaux non ferreux rechutent

Les prix des produits de base s'étaient envolés au cours des derniers mois à la suite, notamment, d'une forte spéculation

Provoquée par l'envolée de la croissance aux Etats-Unis, la hausse des métaux de base a également été alimentée par la spéculation des fonds d'investissements. Ils ont réalisé l'an dernier des plus-values considérables. Mais les sept hausses de taux consécutives en un an par la Réserve fédérale américaine et la progression du chômage en janvier font craindre aujourd'hui un ralentissement de la croissance outre-Atlantique et donc une baisse de la demande de métaux non ferreux. Le reflux de la spéculation a fait brutalement chuter les cours. Même si une petite reprise se dessinait jeudi 9 février, le marché londonien des métaux de base reste extrêmement nerveux.

ILS SONT SIX métaux non ferreux : l'aluminium, le cuivre, le nickel, le zinc, l'étain et le plomb. Six matières premières qui ont fait l'année dernière les beaux jours du London Metal Exchange (LME) mais ont donné lundi 6 février et mercredi 8 février des signes de faiblesse inquiétants avant de regagner jeudi une partie du terrain perdu.

A la fin de 1993, le cours pondéré des métaux non ferreux exprimé en Droits de tirages spéciaux (DTS), un panier de monnaies, a augmenté de 71 % par rapport à novembre 1993 – le plus bas niveau depuis près de huit ans –, selon l'indice de l'hebdomadaire britannique *The Economist*.

L'ALUMINIUM, MÉTAL ROI

Sans doute, tous les non-ferreux n'ont pas été logés à la même enseigne. L'aluminium a davantage augmenté que le cuivre ; le plomb s'est révélé moins performant que le nickel. Il n'empêche : les hausses en moyenne se sont échelonnées entre 40 % et près de 90 %.

A-t-on touché le sommet ? Les non-ferreux sont-ils condamnés à dégringoler avec autant d'entrain qu'ils en ont mis à grimper depuis quatorze mois ? Le fait est que depuis le début de la semaine, à deux reprises, ils ont piqué du nez. Le premier atteint a été le cuivre. Le 1er janvier, la tonne de cuivre valait 3 030 dollars. Jeudi 9 février, son cours ne dépassait pas 2 840 dollars, soit une baisse de 6 %, en pratique concentrée sur les huit derniers jours. Métal roi du LME, l'aluminium a suivi, entraînant dans son sillage les autres non-ferreux. Pas un n'a été véritablement épargné. *« C'est un carnage »*, commentait en milieu de semaine un intervenant londonien.

L'IMPORTANCE DES STOCKS

Les responsables ont été identifiés. Ce sont les fonds d'investissements, principalement basés aux Etats-Unis, et les banques. Nouveaux venus sur le LME, ils auraient investi 16 milliards de dollars (85 milliards de francs) sur le marché des non-ferreux en 1994 et contrôleraient les trois quarts des stocks qui y sont entreposés.

En donnant des signes de repli, les fonds d'investissements et les banques ont déclenché la baisse. Pourquoi avoir fait machine arrière ? Il était illusoire de penser que la hausse des cours des matières premières allait se poursuivre indéfiniment au même rythme.

En se retirant, les gestionnaires de fonds d'investissements ont agi en investisseurs prudents. Plus important dans leur décision a sans doute été la publication, en fin de semaine dernière aux Etats-Unis, de statistiques sur l'emploi montrant que le rythme de la croissance commençait à s'essouffler outre-Atlantique. Les récents relèvements des taux d'intérêt américains ont pesé dans le même sens. Synonyme de crédits plus coûteux pour les consommateurs, la hausse va peser sur des secteurs comme la construction, l'automobile, les télécommunications, tous gros consommateurs de non-ferreux.

L'avertissement de cette semaine tinte douloureusement aux oreilles des professionnels. Une nouvelle chute est-elle à prévoir ? Les cours vont-ils au contraire se ressaisir ? En fait, la situation diffère selon les métaux, le montant des stocks, l'évolution de la demande... A 1 936 dollars/tonne (cours de jeudi), l'aluminium n'a pas totalement effacé les pertes subies en milieu de semaine.

Dans un marché fébrile, prêt à réagir violemment à la moindre nouvelle, les intervenants attendent la publication, vendredi 10 février, du montant des stocks au LME. S'ils sont en baisse, un rebond des cours est probable.

Dans cet environnement instable, le nickel, qui entre dans la composition des alliages, est sans doute le plus exposé des non-ferreux. Qu'ils soient entreposés au LME ou détenus par les producteurs, les stocks de nickel représentent l'équivalent d'une vingtaine de semaines de consommation. C'est excessif, de l'avis des spécialistes. Pour que les prix se maintiennent à des niveaux élevés, ils ne devraient pas dépasser deux mois de consommation. D'où la prudence des pronostics. A 8 350 dollars/tonne, les cours du nickel ont peu de chances de repartir en flèche, même si les autres non-ferreux s'envolent. Les fameux *« fondamentaux »* ne le justifient pas. La situation du cuivre est différente.

L'an passé, la poussée inattendue de la demande aux Etats-Unis (supérieure à 10 %) a déjoué tous les pronostics. Pris de court, le marché mondial a enregistré un déficit de 350 000 tonnes et les cours ont considérablement augmenté. Aujourd'hui, la situation est différente. En Chine et en Asie du Sud-Est, la consommation se révèle nettement inférieure aux prévisions. Un équilibre du marché est en vue, que les cours vont refléter au cours des prochain mois. Les producteurs ne sauraient s'en plaindre. *« En moyenne, ils gagnent de l'argent dès que les cours touchent 80 cents/livre. Actuellement, on est à 1,30 dollar. Ils remettent en service des installations qui avaient été fermées lorsque les cours stagnaient. Du rythme de croissance de la production dépendra l'évolution des cours »*, explique un professionnel.

LA MONTÉE DES PAYS ÉMERGENTS

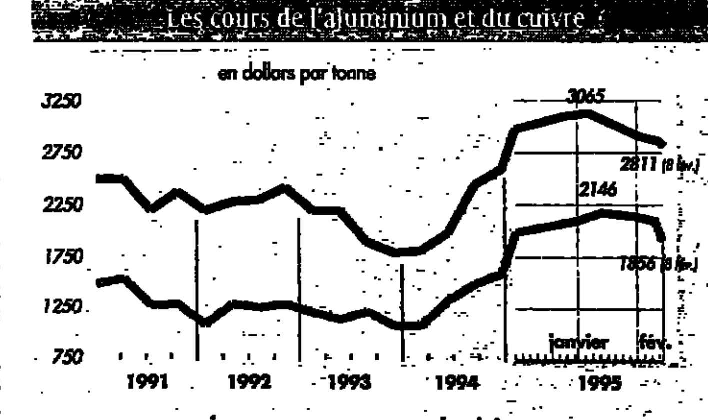
De l'aveu de plusieurs spécialistes, l'importance accordée en début de semaine aux *« mauvaises »* nouvelles en provenance des Etats-Unis est exagérée. Même si l'économie américaine montre quelques signes de ralentissement, au Japon et en Europe la reprise est avérée.

La croissance devrait atteindre en moyenne 3,5 % cette année, contre environ 3 % en 1994. Les pays émergents feront encore mieux. En dépit des ratés mexicains, au total, ils devraient enregistrer une croissance de 5 %, voire davantage. Ces quelques chiffres suffisent aux économistes pour pronostiquer la poursuite d'une forte demande pour les matières premières en général, et les métaux non ferreux en particulier. Le marché connaîtra peut-être quelques soubresauts. Il ne s'effondrera pas, pronostiquent-ils.

Jean-Pierre Tuquoi

Les producteurs dans l'expectative

La baisse du LME a surpris les producteurs. Habitués à voir les cours flamber depuis plusieurs mois, ils ne s'attendaient pas à un retournement aussi rapide. L'Union minière, la filiale spécialisée dans les non-ferreux de la Société générale de Belgique, en a tiré les conséquences la première. Elle vient de réviser ses prix indicatifs pour le zinc, qui passent à 6 020 francs la tonne contre 7 000 francs en fin d'année. Pour le reste, le groupe est assez serein. Il a diminué, ces dernières années, ses capacités de raffinage au profit de la transformation, ce qui le met un peu plus à l'abri des fluctuations des marchés. Pensant qu'il s'agit seulement d'une phase de consolidation, Pechiney est tout aussi calme. Son usine de Dunkerque, la plus récente, est rentable quand l'aluminium cote 1 600 dollars la tonne. Le 8 février, il était à 1 857 dollars. Le groupe Metaleurop (non-ferreux) ne voit pas non plus de dangers immédiats : son système de couverture, utilisé depuis fort longtemps, préserve son activité des à-coups boursiers. A moyen terme, les groupes miniers pourraient toutefois être gênés. Tous, en effet, s'attendaient à connaître une très bonne année, grâce aux cours élevés des métaux. Si la baisse se prolongeait, ils pourraient être contraints de revoir leurs prévisions de résultat.



Les cours de l'aluminium et du cuivre, qui s'étaient envolés à partir du premier semestre 1994, s'ffondrent depuis début février.

London Metal Exchange, le casino des matières premières

Il monopolise plus de 90 % des transactions mondiales de non-ferreux

LONDRES
correspondance

Midi trente. Le London Metal Exchange, un bâtiment néogothique niché au cœur de la City. Dans la salle ronde des cotations du premier marché au monde des métaux non ferreux, dix-neuf courtiers agréés sont assis sur une banquette rouge autour du cercle vert dessiné sur la moquette bleue. Derrière eux, un assistant prend des notes tandis qu'un autre est pendu au téléphone, en conversation avec la société de courtage.

Le bruit d'une sonnerie. La séance quotidienne de fixation des prix des six métaux (cuivre, étain, aluminium, plomb, nickel, zinc) cotés au LME peut commencer. Pas plus de cinq minutes pour chacun. Pas de brouhaha : dans cette salle constamment sous pression, le geste est roi. Pour vendre, on lève un doigt ; pour acheter, on le baisse. Quand la main s'agite, l'accord est conclu.

EXPÉRIENCE ET ANONYMAT

Chaque jour, les *brokers* qui se pressent au 62 Leadenhall Street achètent des millions de tonnes et en vendent mille fois davantage que la production mondiale. C'est un marché de professionnels ; les particuliers doivent se rabattre sur les actions des sociétés qui exploitent les mines.

Contrairement à l'or, qui a deux fixings par jour, les métaux de base n'ont qu'un seul prix indicatif, valable pendant vingt-quatre heures. Outre la détermination du cours, ce casino des matières premières, fondé en 1877, se charge de la livraison et du stockage des approvisionnements. Le LME monopolise plus de 90 % des transactions mondiales, contre 6 % au Comex new-yorkais. Londres bénéficie de l'avantage des fuseaux horaires. Commençant avant la Bourse de New York, cela permet aux opérateurs de manœuvrer. La formidable expérience des courtiers, bénéficiant de méthodes bien rodées, et une réglementation souple qui garantit l'anonymat des transactions sont deux atouts supplémentaires.

Où chercher la responsabilité de la sévère dégringolade des prix des métaux de base, après la flambée de l'année dernière qui en avait fait la vedette des placements financiers ? Officiellement, les analystes se contentent de l'explication d'une simple correction à la baisse d'un marché surévalué. *« La demande mondiale reste solide. Les stocks continuent de baisser en raison de la reprise économique, mais les opérateurs craignent un ralentissement de la croissance chez les grands importateurs de métaux, à commencer par les Etats-Unis. »* Tel est le leitmotiv au LME. Mais certains montrent du doigt les fonds d'investissement qui avaient acheté au plus bas en automne et qui vendent aujourd'hui pour empocher la plus-value.

UN MARCHÉ MANIPULÉ

Le cuivre, de loin le marché le plus sollicité, est en première ligne pour la spéculation. Si un bon tiers des acteurs présents sont des négociants, au sens le plus noble du terme, les deux tiers seraient des spéculateurs, attirés par ce chemin de Damas des flambeurs d'aujourd'hui. Et les accusations des professionnels du cru volent : *« Le marché est manipulé par les financiers d'Extrême-Orient, responsables de sa volatilité, qui sont sûrs de trouver des acheteurs et d'être payés cash »*, dit l'un. *« Le LME pervertit la réalité industrielle et les conditions économiques réelles »*, ajoute l'autre. Les « warrants », ces certificats négociables délivrés lors du stockage dans les entrepôts du LME et transformés à leur tour en produits financiers « dérivés » (options, *swaps*, *futures*,...), hautement spéculatifs, sont sur la sellette.

AFFAIRISME

« Soros et Goldsmith ont spéculé sur l'or, alors pourquoi pas sur le cuivre ou sur l'aluminium ? Mais personne ne sait ce qui se passe vraiment, car il n'y a pas de transparence », indique Chris Pearson, analyste minier pour la firme Hambros Equities.

Cet affairisme parasitaire et multinational constituerait-il une grave menace pour le cours des métaux, pour les pays producteurs et, en fin de compte, pour le LME ? *« Ce marché n'est pas le terrain naturel des arbitragistes, qui ne font, au maximum, que 10 % des affaires au LME. Il faut attendre l'expiration d'un contrat à terme pour percevoir son dû. Or, les spéculateurs aiment retirer leur profit le plus rapidement possible afin de jouer ailleurs »*, insiste Raymond Sampson, responsable de la communication du LME. A l'entendre, le LME dispose aussi de ses propres mécanismes de surveillance pour veiller au bon déroulement des opérations.

Marc Roche

Le groupe britannique Forte va restructurer Méridien

COMME il l'avait annoncé le 26 janvier, Forte a présenté jeudi 9 février son plan de restructuration pour la chaîne d'hôtels Méridien, acquise au mois de novembre 1994. Ce plan, articulé autour de trois grands axes, confirme la mise en commun des moyens et l'unification du management, le choix de l'enseigne Méridien comme marque internationale propre de Forte, maintenant le *« caractère français de la nouvelle chaîne »*. Ce plan présenté jeudi au comité d'entreprise devrait d'autre part se traduire par une quarantaine de suppressions d'emplois.
Environ 55 postes seront proposés à Paris dans la nouvelle organisation, alors que la société Méridien SA comptait à son siège une centaine de salariés. Plus de 40 propositions de reclassement à Paris, en province et en Grande-Bretagne vont être proposées pour éviter des licenciements secs. De source syndicale, ces propositions concerneraient également des salariés de Forte, ce qui réduirait d'autant le nombre de salariés de Méridien pouvant bénéficier de ces mesures. De même source, il ne serait pas exclu que des plans sociaux soient lancés dans les trois hôtels patrimoniaux du groupe.

NEC resserre ses liens avec le groupe français Bull

LE GROUPE informatique français Bull va développer, conjointement avec son partenaire japonais NEC, une nouvelle gamme de très grands ordinateurs. L'accord porte sur la mise au point conjointe de l'unité centrale des ordinateurs, le cœur des gros ordinateurs. Pour Bull, ce projet correspond à un investissement en recherche et développement de 40 millions de francs.
Les ordinateurs, commercialisés à partir de 1997, seront développés par Bull dans ses centres de recherche et développement de Phoenix aux Etats-Unis et des Clayes-sous-Bois dans les Yvelines. Ils seront construits pour les deux compagnies par Bull à Angers. Ce resserrement des liens préfigure la montée attendue de NEC dans le capital de Bull. Le groupe japonais en détient actuellement 3,74 % et s'est déclaré prêt à porter sa participation à environ 10 %.

DÉPÊCHES

■ **KHD : le groupe allemand (Kloeckner-Humboldt-Deutz)**, spécialisé dans la construction mécanique, qui avait annoncé fin janvier la mise en place d'un plan de sauvetage pour combler ses pertes de 480 millions de DM (1,63 milliard de francs), a toujours bon espoir de voir ce plan prochainement adopté, même si certains créanciers ont décidé de repousser leur décision. Ces derniers avaient normalement jusqu'au mercredi 8 février pour se prononcer. Selon KHD, les créanciers les plus importants, dont la Deutsche Bank (premier actionnaire à hauteur de 32 % du capital), ont donné leur feu vert à ce plan qui prévoit notamment la vente du secteur machines agricoles à l'italien Same et une réduction du capital dans un rapport de 2 à 1 suivie d'une augmentation de capital de 180 millions de DM

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe a annoncé le 9 février qu'il avait entamé des négociations** approfondies avec BP, en vue de reprendre sa filiale américaine Carborundum. Spécialisée dans les céramiques industrielles, celle-ci a réalisé 230 millions de chiffres d'affaires (environ 1,3 milliard de francs) en 1994, dont 40 % aux Etats-Unis. Quatre ans après l'acquisition de Norton, qui avait permis à Saint-Gobain de prendre une position significative dans les abrasifs et les céramiques industrielles, le groupe de Jean-Louis Beffa cherche donc à renforcer cette activité qui représente 16 % du chiffre d'affaires total du groupe.

■ **SERVICES DE L'AUTOMOBILE : le conseil national des professions de l'automobile**, qui fédère dix-sept activités dans la branche des services de l'automobile (garages, carrossiers, locations, concessionnaires...), et emploie plus de 400 000 salariés, vient de signer avec la CFDT Métallurgie plusieurs accords sur le temps de travail. Ceux-ci prévoient de ramener l'horaire moyen hebdomadaire à 39 heures et permettent l'annualisation des horaires accompagnée d'une réduction du temps de travail à 38 heures. Enfin la branche souhaite instaurer une convention de préretraite progressive simplifiée qui lui serait spécifique. 15 000 salariés sont potentiellement concernés.

■ **BANQUES FINLANDAISES : les deux premières banques finlandaises, Kansallis-Osake-Pankki (KOP) et Union Bank of Finland (UBF)**, ont annoncé jeudi 9 février avoir conclu un accord de fusion. Il devrait donner naissance à l'un des plus importants groupes bancaires de l'Europe du Nord. Le groupe Unitas, propriétaire d'UBF, détiendra 52 % et KOP les 48 % restants de la nouvelle entité, qui sera constituée d'une maison mère et d'une filiale bancaire détenue par le nouvel ensemble. KOP et UBF, victimes de la grave crise bancaire qui a touché la Finlande ces deux dernières années, sont dans une situation financière difficile. KOP a enregistré en 1994 des pertes de 1,8 milliard de marks finlandais (1,9 milliard de francs) et UBF un solde négatif de quelque 1,3 milliard de marks finlandais.

■ **GOODYEAR : le groupe américain de pneumatiques** a annoncé une hausse de son bénéfice net pour l'année 1994 de 46 %, à 567 millions de dollars contre 387,8 millions un an auparavant. Les ventes ont totalisé 12,3 milliards de dollars, contre 11,6 milliards. Les ventes ont augmenté de 5,2 % pour l'année aux Etats-Unis et de 2,1 % en Europe et 7,8 % en Amérique latine et de 10,3 % en Asie.

■ **BIDERMANN : la première chambre de la cour d'appel de Paris** rendra la 9 mars sa décision dans le litige opposant Maurice Bidermann à son créancier américain Jeffrey Steiner, président de RHI Holdings (*Le Monde* du 10 février). Si la cour d'appel confirmait le jugement du tribunal de grande instance de Paris du 6 juillet 1994, elle rendrait exécutoires en France les saisies conservatoires prononcées par un tribunal new-yorkais pour un montant de 15,7 millions de dollars. Maurice Bidermann pourrait encore se pourvoir en cassation, mais ce pourvoi ne serait pas suspensif.

■ **IBERIA : la Commission européenne va ouvrir une enquête** sur le plan de recapitalisation de la compagnie aérienne espagnole, a indiqué jeudi 9 février, le commissaire aux transports, Neil Kinnock. Les dirigeants d'Iberia prévoient une nouvelle augmentation de capital de plus de 5 milliards de francs. Iberia, qui a déjà bénéficié d'une augmentation de capital en 1992, ne peut prétendre à une nouvelle aide du gouvernement espagnol avant la fin 1996.

■ **LLOYDS BANK : la banque de dépôts britannique** a annoncé vendredi 10 février un bénéfice imposable en hausse de 26 % en 1994, à 1,304 milliard de livres (10,7 milliards de francs), contre 1,031 milliard en 1993.

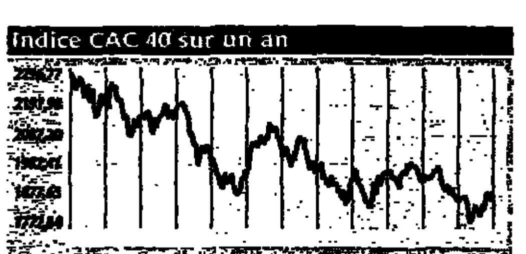
■ **LA BANQUE DE SUÈDE** a décidé de relever son taux de prise en pension (taux de REPO) de 7,60 % à 7,80 % à dater du mardi 14 février. La dernière hausse datait du 13 décembre. ■ **LES COURS DES MÉTAUX** de base ont rebondi à la hausse. Ce rebond marquerait la fin des liquidations des fonds d'investissement, qui avaient provoqué leur chute en début de semaine. ■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en nette hausse, vendredi 10 février, après trois séances consécutives de baisse. L'indice Nikkei a progressé de 1,06 %. ■ **LE DÉPARTEMENT DU TRÉSOR** américain a vendu 11,02 milliards de dollars en emprunts à 30 ans, à un taux moyen de 7,65 %, dans le cadre de la dernière partie du programme de refinancement. ■ **LE DOLLAR** a cédé du terrain vendredi à Tokyo à 98,79 yens. Les intervenants attendaient la publication le même jour des prix américains à la production.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↘ 3 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	↗ MIB 30	↗ DAX 30

Note indécise à Paris

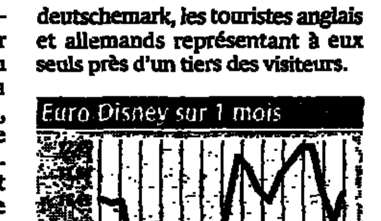
La tendance était indécise vendredi 10 février à la Bourse de Paris pour la dernière séance de la semaine. Après une ouverture en hausse de 0,16 %, les valeurs françaises portaient leur avance à 0,4 % par la suite avant de revenir juste au-dessus du point d'équilibre en milieu de journée. Le montant des échanges avoisinait 1,6 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel, dont 1,2 milliard pour les valeurs du CAC 40. Cette stabilité était également constatée sur les marchés obligataires européens en dépit d'une hausse des taux d'intérêt lors de l'adjudication des bons du Trésor américains à 30 ans, dont le taux est passé de 7,56 % il y a trois mois à 7,65 % – soit le plus haut niveau constaté depuis novembre 1992. Wall Street n'a pas réagi jeudi à cette tension des taux, le Dow Jones reculant de 0,07 %. Sur le marché obligataire, le taux a atteint 7,68 %, contre 7,65 % la veille. Du côté des valeurs, Pechiney International était en hausse de 3,4 % et Bic de 2,5 %. Havas progressait de 2,2 % après l'annonce d'une forte hausse des résultats de la société en 1994. Lagardère Groupe perdait 2,8 % après l'annonce d'une petite baisse de son chiffre d'affaires l'an dernier.



CAC 40/5 jours

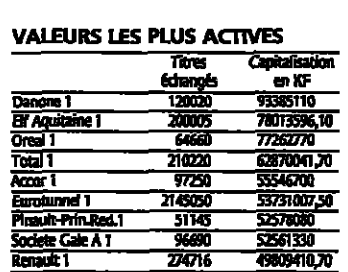
Euro Disney, valeur du jour

Euro Disney continue de bénéficier des mesures adoptées pour augmenter la fréquentation, du parc. Le titre, qui est sorti de la composition de l'indice CAC 40, jeudi 9 février, a terminé la séance sur un gain de 5 % à 11,55 francs. Quelques inconnues subsistent malgré les efforts faits par le groupe pour le retour aux bénéfices : le pouvoir d'achat des ménages ainsi que l'évolution de la parité franc/livre et franc/deutschemark, les touristes anglais et allemands représentant à eux seuls près d'un tiers des visiteurs.



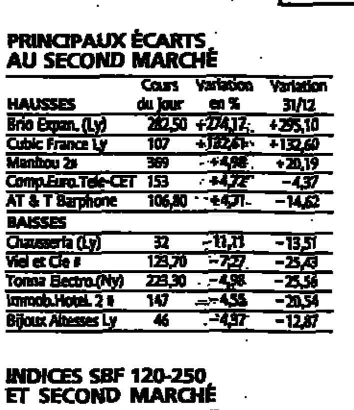
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Metrologie Inter.1	29	+6,23	+45,72
Cotas 1	968	+4,65	+9,87
Credit Lyonn.CIP 1	359,80	+4,29	−18,59
Moulinex 1	102,20	+3,34	+1,69
Chargeurs 1	1175	+2,35	+0,77
Alspi 1	347,80	+2,29	−9,19
Docks France 1	735	+2,23	+12,55
Pechiney Intl 1	151	+2,03	−5,62
Eridania Beghin 1	775	+1,97	+10,39
Poliet 1	392	+1,82	+10,89
BAISSES			
Ecco 1	600	−4,15	−5,36
Accor 1	564	−3,92	−2,75
Bon Marche (Au) 1	872	−3,11	−3,21
UGC DA (M) 1	182,20	−2,83	−5,35
Eurotunnel 1	24,90	−2,73	+3,56
Galeries Lafayet.1	2050	−2,38	−10,48
Lagardere (MMB) 1	123	−2,30	−0,80
Fives-Lille 1	425	−2,30	−11,27
Groupe De La Cite1	771	−2,16	+0,78
Matra-Hachette 1	117,60	−2	+1,03



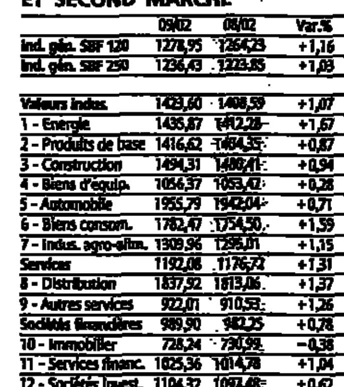
VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone 1	120020	93385110
Elf Aquitaine 1	200005	78013596,10
Oreal 1	64660	77262770
Total 1	210220	62870041,70
Accor 1	97250	55546700
Eurotunnel 1	2145050	53731007,50
Pinault-Prin.Red.1	51145	52578080
Societe Gale A 1	96690	52561330
Renault 1	274716	49809410,70
LVMH Moet Vuitton1	50150	42683480



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

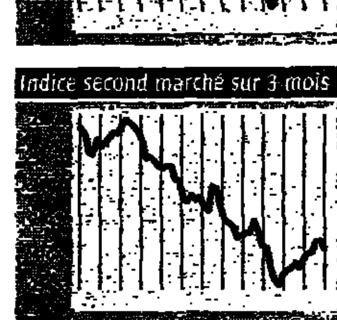
HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Brio Expan. (Ly)	282,50	+274,12	+295,10
Cubic France Ly	107	+132,61	+132,60
Manitou 2#	369	+4,98	+20,19
Comp.Euro.Tele-CET	153	+4,72	−4,37
AT & T Barphone	106,80	+4,71	−14,62
BAISSES			
Chausseria (Ly)	32	−11,11	−13,51
Viel et Cie #	123,70	−7,27	−25,43
Tonna Electro.(Ny)	223,30	−4,98	−25,56
Immob.Hotel. 2 #	147	−4,55	−20,54
Bijoux Altesses Ly	46	−4,97	−12,87



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	09/02	08/02	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1278,95	1264,23	+1,16
Ind. gén. SBF 250	1236,43	1223,85	+1,03
Valeurs indus.	1423,60	1408,59	+1,07
1 - Energie	1435,87	1412,28	+1,67
2 - Produits de base	1416,62	1404,35	+0,87
3 - Construction	1494,31	1480,41	+0,94
4 - Biens d'equip.	1056,37	1053,42	+0,28
5 - Automobile	1955,79	1942,04	+0,71
6 - Biens consom.	1782,47	1754,50	+1,59
7 - Indus. agro-alim.	1309,96	1295,01	+1,15
Services	1192,08	1176,72	+1,31
8 - Distribution	1837,92	1813,06	+1,37
9 - Autres services	922,01	910,53	+1,26
Sociétés financières	989,90	982,25	+0,78
10 - Immobilier	728,24	730,99	−0,38
11 - Services financ.	1025,36	1014,78	+1,04
12 - Sociétés Invest.	1104,32	1097,48	+0,62
Ind. Second Marché	237,89	238,72	−0,34





Reprise à Tokyo

Après trois séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo a fini en nette hausse vendredi 10 février, grâce à une reprise intervenue dans le courant de l'après-midi. L'indice Nikkei a gagné 191,80 points (+ 1,06 %) à 18 291,35 points. Les ventes des titres de la construction récemment réalisées par les investisseurs étrangers se sont ralenties, et la reprise de nombreux titres de ce secteur a entraîné des rachats du découvert. La veille, à Wall Street, les valeurs américaines ont connu une nouvelle séance de léthargie, accentuée par une remontée des taux d'intérêt à long terme à l'issue de la dernière partie du programme de refinancement trimestriel du gouvernement américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé jeudi à 3 932,68 points, soit un repli de 0,07 %. Les places européennes sont restées bien orientées : l'indice Footsie de la Bourse de Londres a gagné 0,9 % à 3 099 points, soutenue par la progression du marché obligataire ; l'indice DAX de la Bourse de Francfort a terminé sur un gain de 1,2 % à 2 112,69 points, franchissant ainsi le seuil de résistance des 2 100 points.

INDICES MONDIAUX

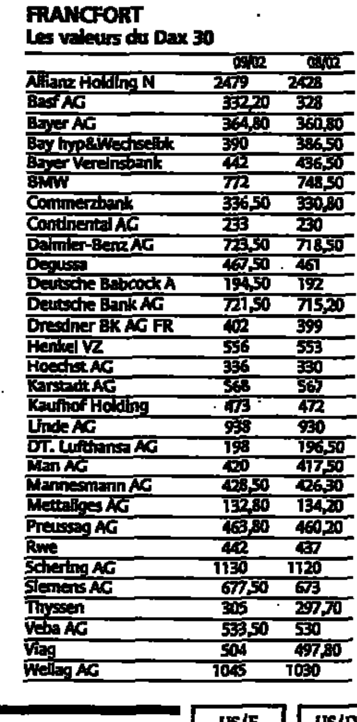
	Cours au 09/02	Cours au 08/02	var. en %
Paris CAC 40	1874,440	1850,910	+1,26
New-York/DJ indus.	3940,750	3935,370	+0,14
Tokyo/Nikkei	18099,600	18290,300	−1,05
Londres/FT100	3099	3072,500	+0,86
Francfort/Dax 30	2112,690	2087,620	+1,19
Frankfort/Commer.	784,270	777,680	+0,84
Bruxelles/Bel 20	1522,860	1519,080	+0,25
Bruxelles/Général	1350,450	1347,090	+0,25
Milan/MIB 30	15847	15739	+0,68
Amsterdam/Gé. Cbs	279,500	278,800	+0,25
Madrid/Ibex 35	289,110	287,600	+0,52
Stockholm/Affarsal	1192,930	1174,480	+1,55
Londres FT30	2357,900	2337,800	+0,85
Hong Kong/Hang S.	8054,880	7934,830	+1,49
Singapour/Strait t	2085,010	2091,620	−0,32

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/02	08/02
Alcoa	79,87	78,25
American Express	32	32,12
Allied Signal	36,75	38
AT & T	51,87	51,12
Bethlehem	16	16
Boeing Co	47,62	47,87
Caterpillar Inc.	52,62	53,25
Chevron Corp.	46,87	46,87
Coca-Cola Co	52,50	53,25
Disney Corp.	52,50	53,25
Du Pont Nemours&Co	54,75	54,75
Eastman Kodak Co	50,37	50,75
Exxon Corp.	61,75	62,50
Gén. Motors Corp.H	40	38,87
Gén. Electric Co	52,25	52
Goodyear T & Rubbe	36,12	35,87
IBM	74,87	74,12
Intl Paper	74,87	74,37
J.P. Morgan Co	63,12	63,62
Mc Don Dougl	53,75	53
Merck & Co.Inc.	40,37	40,12
Minnesota Mng.&Mfg	52,50	52,25
Philip Moris	60,62	61,37
Procter & Gamble C	65,50	65,62
Sears Roebuck & Co	48,50	48
Texaco	61,50	61,50
Union Carb.	28,12	28,50
Utd Technol	64,87	64,75
Westingh. Electric	14,50	14,37
Woolworth	16	16

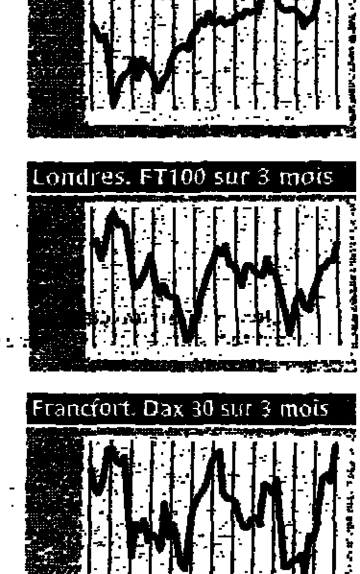
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/02	08/02
Allied Lyons	5,18	5,13
Barclays Bank	6,03	5,99
B.A.T. industries	4,59	4,55
British Aerospace	4,76	4,75
British Airways	3,86	3,83
British Gas	3,10	3,10
British Petroleum	4,21	4,19
British Telecom	3,97	3,94
B.T.R.	3,21	3,13
Cadbury Schweppes	4,12	4,11
Eurotunnel	3,06	3,06
Glaxo	6,59	6,55
Grand Metropolitan	3,82	3,76
Guinness	4,33	4,26
Hanson Plc	2,43	2,37
Great Ic	5,40	5,28
H.S.B.C.	6,70	6,55
Impérial Chemical	7,53	7,48
Lloyds Bank	5,50	5,51
Marks and Spencer	3,98	3,94
National Westminst	4,90	4,85
Peninsular Orienta	5,93	5,81
Reuters	4,54	4,54
Saatchi and Saatch	1,10	1,09
Shell Transport	7,27	7,20
Smithkline Beecham	4,94	4,89
Tate and Lyle	4,30	4,27
Univeler Ltd	11,73	11,65
Wellcome	10,23	10,17
Zeneca	8,92	8,93



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	09/02	08/02
Allianz Holding N	2479	2428
Basf AG	332,20	328
Bayer AG	364,80	360,80
Bay hyp&Wechselbk	390	386,50
Bayer Vereinsbank	442	436,50
BMW	772	748,50
Commerzbank	336,50	330,80
Continental AG	233	230
Daimler-Benz AG	723,50	718,50
Degussa	467,50	461
Deutsche Babcock A	194,50	192
Deutsche Bank AG	721,50	715,20
Dresdner BK AG FR	402	399
Henkel VZ	556	553
Hoechst AG	336	330
Karstadt AG	568	567
Kaufhof Holding	473	472
Linde AG	938	930
DT. Lufthansa AG	198	196,50
Man AG	420	417,50
Mannesmann AG	428,50	426,30
Mettallges AG	132,80	134,20
Preussag AG	463,80	460,20
Rwe	442	437
Schering AG	1130	1120
Siemens AG	677,50	673
Thyssen	305	297,70
Veba AG	533,50	530
Viag	504	497,80
Wellag AG	1045	1030



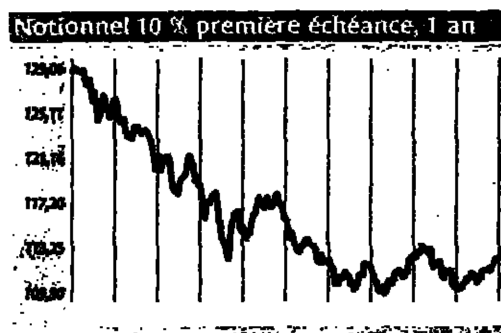
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	→ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Le Matif bien orienté

Le Matif était bien orienté jeudi 9 février, le contrat Notionnel mars a gagné 16 centimes à 112,42 en compensation, bénéficiant d'achats effectués notamment par des investisseurs étrangers, mais a cédé quelques fractions en fin de journée à la suite de prises de bénéfice. Le court terme était également en hausse, bénéficiant notamment d'une meilleure tenue du franc français.

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté à 7,68 % contre 7,65 % mercredi soir. Les opérateurs attendent maintenant la publication vendredi de l'indice des prix à la production pour janvier. Les experts tablent généralement sur une hausse de 0,4 % après un gain de 0,2 % en décembre.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,18
Pibor 3 mois	5,80
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,52
Fed Funds	5,88
Eurodollar 3 mois	93,58
Bund 6,75 % 2004	7,40
Allemagne jour le jour	4,88
Euro DM 3 mois	94,83
Gilt 6,75 % 10/2004	8,50
Royaume-Uni jour le jour	6,88

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/02	Taux au 08/02	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,44	7,46	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,64	7,66	101,57
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,88	7,87	102,16
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,99	7,98	102,45
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,26	8,29	103,72
Obligations françaises	8,12	8,15	101,92
Fonds d'État à TME	−0,79	−0,77	100,35
Fonds d'État à TRE	−0,54	−0,58	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,66	−0,78	100,32
Obligat. franç. à P3R	+0,16	+0,15	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	09/02	08/02
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,35	5,47
3 mois	5,55	5,67
6 mois	5,87	6
1 an	6,41	6,53
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,50	—
2 mois	5,56	—
3 mois	5,68	—
6 mois	6	—
9 mois	6,28	—
1 an	6,55	—
PIBOR ECU		
Pibor Ecu 3 mois	6,01	—
Pibor Ecu 6 mois	6,37	—
Pibor Ecu 12 mois	6,87	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	146640	112,42	112,60	112,12	112,42
Juin 95	3673	111,54	111,68	111,28	111,54
Sept. 95	2	110,60	110,60	110,60	110,82
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	17900	94,10	94,13	94,06	94,11
Juin 95	17353	93,67	93,69	93,62	93,67
Sept. 95	6984	93,33	93,35	93,29	93,33
Déc. 95	3788	93,04	93,05	92,99	93,03
ECU LONG TERME					
Mars 95	2949	82,30	82,48	82,06	82,30
Juin 95	620	82,12	82,22	81,88	82,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Février 95	25376	1883,50	1894	1869	1883,50
Mars 95	264	1891,50	1897	1882	1891,50
Avril 95	1	1875	1875	1875	1896,50
Juin 95	245	1873	1875	1855	1870,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,2940	↘ 1,5090	↘ 97,2500	↘ 3,4579	↗ 8,2330

Marchés très calmes

Le deutschemark évoluait faiblement à 3,4615 francs vendredi au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4610 francs jeudi soir. Calme plat également du côté du dollar, qui variait peu à 5,2877 FF, 1,5278 deutschemark et 98,90 yens.

Le franc français a continué à faire preuve jeudi d'une bonne résistance sur des marchés peu actifs, où les opérateurs continuent de se méfier du mark en raison des tensions sociales en Allemagne et attendent l'évolution du dollar après la publication vendredi de l'indice de prix de gros aux Etats-Unis.

	10/02	09/02
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,7900	333	357
Ecu	6,5300	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,2940	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,8090	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,5600	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2745	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,8600	83	93
Irlande (1 iep)	8,2170	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,2330	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2110	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,0900	66	76
Suisse (100 F)	408,6500	398	422
Norvège (100 k)	79,0500	74	83
Autriche (100 sch)	49,1370	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	4,0250	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3600	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7869	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3502	5,1000	5,4500
Finlande (couronne	112,0400	109	117

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,31	5,31	5,30	5,30
Yen (100)	5,34	5,35	5,36	5,36
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	3,46
Franc Suisse	4,08	4,08	4,09	4,09
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,24	8,24	8,23	8,24
Peseta (100)	4,04	4,04	4,04	4,04
Franc Belge	16,82	16,82	16,82	16,83
Dollar Canadien	3,80	3,80	3,79	3,79
Florin Pays-Bas	3,08	3,08	3,08	3,09

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,34	5,56	5,88
Eurodollar	5,93	6,12	6,42
Eurolivre	6,50	6,62	6,97
Eurodeutschemark	4,81	4,94	5,14

L'OR

	cours 09/02	cours 08/02
Or fin (k. barre)	63700	63700
Or fin (en lingot)	64100	63900
Once d'Or Londres	374,80	375,85
Pièce française(20f)	370	367
Pièce suisse (20f)	370	373
Pièce Union lat(20f)	370	369
Pièce 20 dollars us	2465	2465
Pièce 10 dollars us	1260	1230
Pièce 50 pesos mex.	2390	2380

LE PÉTROLE

	cours 09/02	cours 08/02
WTI (New York)	16,25	16,24
Brent (Londres)	17,12	17,07
Crude Oil (New York)	18,32	18,28

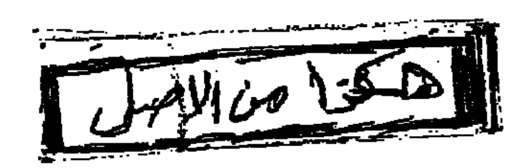
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES

	09/02	08/02
Dow-Jones comptant	193,12	194,70
Dow-Jones à terme	261,43	261,67

MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	2863,50
Cuivre à 3 mois	—	2845
Aluminium comptant	—	1919
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	5455
Etain comptant	—	5530
Etain à 3 mois	—	1030
Zinc comptant	—	1031,30
Zinc à 3 mois	—	8260
Nickel comptant	—	8260

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,71	4,75
Platine à terme	10	10
Palladium	158	158,75
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,18	1,19
Maïs (Chicago)	2,34	2,32
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
P. de terre (Londres)	—	351,50
Orge (Londres)	102,75	102,75
Carc. porc (Chicago)	0,41	0,41
SOFTS		
Cacao (New York)	1395	1395
Café (Londres)	2775	2838
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2092,38
Sucre roux (Paris)	395,60	396,10
Coton (New York)	0,89	0,90
Jus d'orange (NY)	1,06	1,04



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 10 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,07 %

CAC 40 : 1875,67

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	6250	6250	—	5
B.N.P. (T.P)	1015	1015	—	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	911	910	- 0,11	10
Renault (T.P.)	1850	1843	- 0,38	10
Rhone Poulenc(T.P)	1955	1960	+ 0,26	10
Saint Gobain(T.P.)	1170	1141	- 2,48	10
Thomson S.A (T.P)	1060	1060	—	10
Accor 1	587	564	- 3,92	25
Air Liquide 1	751	752	+ 0,13	10
Alcatel Alsthom 1	457	455,60	- 0,31	10
Alcatel Cable 1	403	404	+ 0,25	10
Alspi 1	340	347,80	+ 2,29	50
AGF-Ass.Gen.France	194,10	194,50	+ 0,21	10
Axa 1	236,90	240,50	+ 1,52	5
Bail Invest. 1	837	832	- 0,60	1
Bancaire (Cie) 1	495,70	490	- 1,15	1
Bque Colbert C2#	94	95	+ 1,06	25
Bazar Hot. Ville 2	545	540	- 0,92	50
Berger (M) 2	1588	1588	—	1
BIC 1	692	700	+ 1,16	25
BIS 1	363	360	- 0,83	25
B.N.P. 1	249	251	+ 0,80	10
Bollore Techno.1	455	454	- 0,22	5
Bongrain 1	2785	2785	—	1
Bon Marche (Au) 1	900	872	- 3,11	1
Bouygues 1	540	539	- 0,19	25
Canal + 1	811	805	- 0,74	5
Cap Gemini Sogeti1	159	160,50	+ 0,94	10
Carnaudmetalbox 1	185,90	186	+ 0,05	50
Carrefour 1	2199	2193	- 0,27	5
Casino Guichard 1	138,50	137,40	- 0,79	50
Casino Guich.ADP 1	120,30	121	+ 0,58	50
Castorama Dl (Li)1	733	739	+ 0,82	10
C.C.F. 1	213,70	215	+ 0,61	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	56,75	56,50	- 0,44	100
Cegid (Ly) 1	431	426	- 1,16	10
CEP Communication1	445	440	- 1,12	50
Cerus Europ.Reun 1	83,75	83,70	- 0,06	5
Cetelem 1	924	931	+ 0,76	10
CGIP 1	1072	1067	- 0,47	25
Chargeurs 1	1148	1175	+ 2,35	25
Christian Dior 1	412	411,50	- 0,12	5
Ciments Fr.Priv.B1	231	230	- 0,43	25
Clarins 1	413,90	415	+ 0,27	10
Club Mediterranee1	426	428,90	+ 0,68	50
Coflexip	260	260,10	+ 0,04	1
Colas 1	925	968	+ 4,65	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1370	1374	+ 0,29	5
CPR Paris.Reesc. 1	336	335,90	- 0,03	25
Cred.Fon.France 1	690	691	+ 0,14	10
Credit Local Fce 1	397	396,50	- 0,13	10
Credit Lyonn.CIP 1	345	359,80	+ 4,29	25
Credit National 1	387,10	382,10	- 1,29	10
CS(ex.CSEE)1	345	342	- 0,87	25
Damart 1	4827	4800	- 0,56	1
Danone 1	773	769	- 0,52	10
Dassault-Aviation1	437	431	- 1,37	10
Dassault Electro 1	405	401	- 0,99	10
De Dietrich 1	2752	2790	+ 1,38	1
Degremont 1	395	394	- 0,25	10
Dev.R.N-P.Cal-Li 2	79,30	79,10	- 0,25	50
DMC (Dollfus Mi)1	285,90	280,50	- 1,89	50
Docks France 1	719	735	+ 2,23	25
Dynaction 1	124,90	123	- 1,52	25
Eaux (Cie Des) 1	486	486,50	+ 0,10	10
E.B.F 1	974	972	- 0,21	5
Ecco 1	626	600	- 4,15	25
Eiffage 1	715	717	+ 0,28	10
Elf Aquitaine 1	386,50	389,90	+ 0,88	1
Eridania Beghin 1	760	775	+ 1,97	50
Essilor Intl 1	732	730	- 0,27	25
Essilor Intl ADP 1	519	523	+ 0,77	25
Esso 1	691	692	+ 0,14	50
Eurafrance 1	1572	1568	- 0,25	5
Euro Disney 1	11,55	11,60	+ 0,43	100
Euro RSCG W.W 1	495	499	+ 0,81	10
Europe 1 - 1	1234	1235	+ 0,08	1
Eurotunnel 1	25,60	24,90	- 2,73	50
Filipacchi Medias1	813	821	+ 0,98	10
Finextel 1	87,50	87,95	+ 0,51	100
Fives-Lille 1	435	425	- 2,30	50
Fromageries Bel 1	4500	4510	+ 0,22	1
Galeries Lafayet.1	2100	2050	- 2,38	1
GAN 1	193	190	- 1,55	10
Gascogne (B) 1	527	531	+ 0,76	50
Gaz et Eaux 1	1800	1799	- 0,06	1
Geophysique 1	330,90	326,50	- 1,33	50
G.F.C. 1	373	370	- 0,80	10
Groupe Andre S.A.1	500	500	—	10
Groupe De La Cite1	788	771	- 2,16	10
GTM-Entrepose 1	360	360	—	50
Guilbert 1	442	439	- 0,68	5
Guyenne Gascogne 1	1284	1280	- 0,31	5
Havas 1	381,40	385	+ 0,94	25
I.D.I.A 1	147	147,50	+ 0,34	50
Imetal 1	508	513	+ 0,98	25
Immeubl.France 2	366,10	368	+ 0,52	10
Immob.Phenix 1	50	50	—	100
Ingenico 1	85	84,10	- 1,06	25
Interbail 1	355	358	+ 0,85	25
Intertechnique 1	560	—	—	10
Jean Lefebvre 1	330	331	+ 0,30	10
Klepierre 1	579	580	+ 0,17	25
Labinal 1	770	773	+ 0,39	25
Lafarge Coppee 1	359,50	359,50	—	1
Lagardere (MMB) 1	125,90	123	- 2,30	25
Lapeyre C1	299	300	+ 0,33	25
Lebon 2	277	—	—	25
Legrand 1	6530	6550	+ 0,31	5
Legrand ADP 1	4450	4385	- 1,46	5
Legris indust. 1	326	329,80	+ 1,17	50
Locindus 1	854	854	—	25
LVMH Moet Vuitton1	848	854	+ 0,71	10
Lyonnaise Eaux 1	432,40	432,20	- 0,05	5
Marine Wendel 1	353	352	- 0,28	50
Matra-Hachette 1	120	117,60	- 2	50
Metaleurop 1	67	67,90	+ 1,34	100
Metrologie Inter.1	27,30	29	+ 6,23	1
Michelin 1	210,50	209,80	- 0,33	50
Moulinex 1	98,90	102,20	+ 3,34	100
Navigation Mixte 1	1025	1030	+ 0,49	25
Nord-Est 1	138	139	+ 0,72	100
Nordon (Ny) 2	375,50	—	—	25
NRJ # 1	396	402	+ 1,52	10
Olipar 1	8,25	8,25	—	100
Oreal 1	1187	1190	+ 0,25	10
Paribas 1	337,40	335,20	- 0,65	1
Pechiney CIP 1	348	351	+ 0,86	50
Pechiney Intl 1	148	151	+ 2,03	100
Pernod-Ricard 1	328,20	328,60	+ 0,12	5
Peugeot 1	744	740	- 0,54	25
Pinault-Prin.Red.1	1020	1027	+ 0,69	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	559	567	+ 1,43	25
Poliet 1	385	392	+ 1,82	25
Primagaz 1	872	864	- 0,92	25
Promodes 1	978	982	+ 0,41	10
Publicis 1	398,10	398	- 0,03	10
Radiotechnique 1	565	565	—	25
Remy Cointreau 1	180	178,10	- 1,06	25
Renault 1	182,30	181	- 0,71	1
Rexel 1	698	706	+ 1,15	25
Rhone Poulenc A 1	131,40	131,20	- 0,15	10
Rochette (La) 1	56,50	57,40	+ 1,59	100
Roussel Uclaf 1	673	676	+ 0,45	25
Rue Imperiale(Ly)1	3570	3510	- 1,68	1
Sade (Ny) 1	178,10	180	+ 1,07	50
Sagem 1	2695	2697	+ 0,07	1
Saint-Gobain 1	639	637	- 0,31	10
Saint-Louis 1	1380	1369	- 0,80	25
Salomon (Ly) 1	2004	2000	- 0,20	10
Salvepar (Ny) 2	427	428	+ 0,23	25
Sanofi 1	273	273	—	5
Sat 2	1983	1980	- 0,15	1
Saupiquet (Ns) 1	1200	1200	—	25
Schneider 1	371	375	+ 1,08	25
SCOR S.A 1	99,50	100	+ 0,50	10
S.E.B.1	520	522	+ 0,38	10
Sefimeg 1	322	325,30	+ 1,02	5
Selectibanque 1	148,20	148	- 0,13	100
SFIM 2	934	934	—	1
SGE 1	167,50	166	- 0,90	100
Sidel 1	1168	1169	+ 0,09	5
Simco 1	430	430	—	25
S.I.T.A 1	640	636	- 0,63	10
Skis Rossignol 1	1910	1919	+ 0,47	10
Sligos 1	413,80	418,80	+ 1,21	25
Societe Gale A 1	542	544	+ 0,37	10
Sodexho 1	835	833	- 0,24	10
Sommer-Allibert 1	1790	1799	+ 0,50	1
Sophia 1	402	400,10	- 0,47	25
Sovac 1	374,50	378,90	+ 1,17	10
Spie Batignolles 1	199	198	- 0,50	25
Spir Communic. 1	508	502	- 1,18	1
Strafor Facom 1	599	595	- 0,67	10
Suez 1	231,70	231	- 0,30	1
Synthelabo 1	235,80	235,30	- 0,21	25
Technip S.A. 1	253,80	254,10	+ 0,12	1
Thomson-CSF 1	145	145	—	100
Total 1	296	300,50	+ 1,52	1
UAP 1	125,80	125,70	- 0,08	10
UFB Locabail 1	380	385	+ 1,32	10
UGC DA (M) 1	187,50	182,20	- 2,83	25
Ugine S.A 1	379,50	381	+ 0,40	5
UIC 1	111	110,20	- 0,72	10
UIF 1	412	409	- 0,73	25
UIS 2	207,50	208	+ 0,24	10
Unibail 1	479	472	- 1,46	25
Union Assur.Fdal 1	525	525	—	1
Valeo 1	242	243,50	+ 0,62	10
Vallourec 1	268,90	270	+ 0,41	100
Via Banque 1	346	343,50	- 0,72	25
Worms & Cie 1	243	246	+ 1,23	10
Z.Gr.Zannier #Ly 1	132	130	- 1,52	10
Zodiac 1	2180	2182	+ 0,09	1
Elf Gabon 1	1020	1015	- 0,49	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
ABN AMRO Holding 1	184,70	185	+ 0,16	50
American Express 1	169,50	—	—	50
Anglo American 1	260,10	261,40	+ 0,50	50
Amgold 1	445	445,10	+ 0,02	50
Arjo Wiggins App.1	19,75	19,70	- 0,25	100
A.T.T. 1	271,70	275	+ 1,21	100
Banco Santander 1	201,40	—	—	50
Barrick Gold 1	111,70	112	+ 0,27	100
B.A.S.F. 1	1136	1150	+ 1,23	25
Bayer 1	1263	1262	- 0,08	25
Blenheim Group 1	17,50	17,30	- 1,14	100
Buffelsfontein 1	38,55	38	- 1,43	100
Chase Manhattan 1	184,20	182,90	- 0,71	50
Daimler Benz 1	2490	2540	+ 2,01	10
De Beers 1	110,30	110,50	+ 0,18	100
Deutsche Bank 1	2495	2491	- 0,16	10
Dresdner Bank 1	1400	1397	- 0,21	10
Driefontein 1	71	70	- 1,41	100
Du Pont Nemours 1	289	—	—	50
Eastman Kodak 1	268	266,10	- 0,71	50
East Rand 1	6,30	6,30	—	500
Echo Bay Mines 1	50,15	49,80	- 0,70	100
Electrolux 1	269,20	269	- 0,07	100
Ericsson 1	303,70	302	- 0,56	100
Exxon Corp. 1	333,20	329,30	- 1,17	100
Ford Motor 1	134,10	134	- 0,07	100
Freegold 1	67	66,40	- 0,90	100
Gencor Limited 1	17,50	17,20	- 1,71	500
General Electric 1	278,80	277,60	- 0,43	50
General Motors 1	205	206,50	+ 0,73	50
Generale Belgique1	342,50	344,50	+ 0,58	50
Grd Metropolitan 1	31,20	31,65	+ 1,44	100
Guinness Plc 1	35,60	35,80	+ 0,56	100
Hanson Plc 1	20,20	20,20	—	500
Harmony Gold 1	46	46,10	+ 0,22	100
Hewlett-Packard 1	549	558	+ 1,64	50
Hitachi 1	46	45,75	- 0,54	500
Hoechst 1	1172	1163	- 0,77	25
I.B.M 1	396,20	396,80	+ 0,15	25
I.C.I 1	61,35	61,55	+ 0,33	100
I.T.T. 1	507	507	—	50
Ito Yokado 1	250	248	- 0,80	100
Matsushita 1	73,75	74,50	+ 1,02	500
Mc Donald's 1	175	173,60	- 0,80	100
Merck and Co 1	213	213,20	+ 0,09	25
Minnesota Mining 1	275,10	279,50	+ 1,60	50
Mitsubishi Corp. 1	59,05	—	—	100
Mobil Corporat. 1	465,60	—	—	100
Morgan J.P. 1	338,20	336,50	- 0,50	25
Nestle SA Nom.1	4970	4980	+ 0,20	5
Nippon MeatPacker1	69	—	—	100
Norsk Hydro 1	206,80	206,70	- 0,05	100
Petrofina 1	1575	1570	- 0,32	25
Philip Morris 1	323	320,40	- 0,80	50
Philips N.V 1	167,70	171	+ 1,97	100
Placer Dome Inc 1	105,10	106,20	+ 1,05	100
Procter Gamble 1	345,40	344,50	- 0,26	25
Quilmes 1	246	246	—	50
Randfontein 1	41	39,15	- 4,51	100
Rhone Poul.Rorer 1	207	206	- 0,48	50
Royal Dutch 1	596	600	+ 0,67	25
R T Z 1	62,50	63,90	+ 2,24	100
Saatchi & Saatchi1	9,20	9,10	- 1,09	100
Sega Enterprises 1	279	279	—	10
Saint-Helena 1	46,10	43,55	- 5,53	100
Schlumberger 1	289,10	286,70	- 0,83	100
SGS Thomson Micro.	132,50	134	+ 1,13	1
Shell Transport 1	59,80	59,75	- 0,08	500
Siemens 1	2370	2399	+ 1,22	10
Sony Corporation 1	253,80	252,10	- 0,67	100
Sumitomo Bank 1	96	95,15	- 0,89	100
T.D.K 1	228,40	—	—	100
Telefonica 1	66,60	66	- 0,90	100
Toshiba 1	33,30	33,10	- 0,60	500
Unilever 1	619	619	—	50
Unit.Technologie 1	339,10	—	—	50
Vaal Reefs 1	409	397,50	- 2,81	50
Volkswagen A.G 1	1414	—	—	10
Volvo (act.B) 1	102,50	103,70	+ 0,78	50
Western Deep 1	183,60	183	- 0,33	100
Yamanouchi 1	106	—	—	100
Zambia Copper 1	3,65	3,63	- 0,55	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 10 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,30	2,416 ↑
CEPME 8,5% 88 CA	102,70	5,216 ↑
CEPME 9% 89 CA#	104,72	4,315 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,721
CFD 9,7% 90 CB	110,40	0,133 o
CFD 8,6% 93 CB	103,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,07	9,041
CFF 9% 88-97 CA#	103,66	3,205 ↓
CFF 10,25% 90 CB#	110,57	9,323 o
CLF 8,9% 88 CA#	104,40	6,291
CLF 9%88-93/98 CA#	104	0,222 d
CNA 9% 4/92 CB	104,80	6,953 o
CRH 8,6%92-93-94CB	102,55	5,325 ↓
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,24	7,964
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,31	8,482 d
EDF 8,6% 92 CA#	103,80	7,233 o
Em.Etat10,26%86 CA	103,85	9,417
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,63	3,436 ↑
Finansder 9%91CB#	106,20	1,874
Finansd.8,6%92 #CB	103,25	0,330
Floral9,75% 90 CA#	107,20	5,369
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,78	6,221
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,08	0,295 ↓
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,93	5,356 ↑
OAT 9,90%85-97 CA#	—	1,600
OAT 88-98 TME CA	100,45	0,328
OAT 9/1998 TRA	—	2,422 d
OAT 9,50%88-98 CA#	106,08	5,986 ↑
OAT TMB 01/99 CA	99,43	0,257
OAT 8,125% 99 CA#	102,43	5,810
OAT 8,50%90/00 CA#	103,87	7,429
OAT 85/00 TRA CA	102,20	3,102 d
OAT 10% 5/2000 CA#	109,85	7,096 ↑
OAT 01 TME CA	99,60	0,328
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,85	1,793 o
OAT 8,50% 2019 CA#	102,43	2,515 ↓
OAT.8,50%92-23 CA#	101,98	6,777
PTT 11,2% 85 CB#	103,65	2,126 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	103,65	0,193 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	819	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	430	419
Bains C.Monaco 2	700	686
B.N.P.Intercont.2	273	275
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	17,50	17,70
Cambodge	891	—
Carbone Lorraine 2	700	700
CBC 1	244	239
Centenaire Blanzy	265	270
Ceragen Holding	30,10	30
Champex (Ny)	18,10	—
CIC Un.Euro.CIP 1	340	335
G.I.T.R.A.M. (B)	2817	[illegible]
Cpt Lyon Alem.2	370	391
Concorde-Ass Risq2	839	839
Gpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	27,05	—
Darblay	510	—
Didot Bottin	674	678
Eaux Bassin Vichy	2566	2639
Ecia 1	709	705
Ent.Mag. Paris	4500	—
Eridania Beghin CI	666	655
Fidei(eximmofice)2	130	126
Finalens	299	300
F.I.P.P.	115	—
Fonciere (Cie)	520	520
Fonciere Euris	186,50	186,50
Foncina #	479	479
France I.A.R.D.	495	—
France S.A 1	720	739
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	265	255
Genefim	180	185
Gevelot	1076	—
G.T.I (Transport)2	392,10	400
Immobail 2	300	298
Immobanque 2	860	835
Im.Marseillaise 2	5350	5490
Invest.(Ste Cie.)	1360	1368
Lille Bonnieres	1670	[illegible]
Locafinanciere	450	458
Louvre 1	201	202
Lucia	90	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix	180	—
Metal Deploye	401	398
Mors 2 #	16,50	16,95
Navigation (Nle)	73	—
Origny-Desvroise	1355	1358
Paluel-Marmont	351	360
Pap.Clairefont(Ny)	781	781
Parfinance 2	181	181
Paris Orleans	230	235
Piper Heidsieck	920	—
Porcher	230	—
Promodes (CI)	665	—
Rochefortaise Com	186	186
Rosario 2	210	—
Rougier #	775	780
S.A.F.I.C Alcan	286,90	290
Saga	361	—
Salins du Midi 2	435,90	434,10
Savoisienne M.	156	—
Silic 2	700	699
S.I.P.H.	194	—
Sofal	300	—
Soffo	329	340
Softram act.a reg.	75,10	—
Sofragi	3750	3750
Soudure Autogene	955	952
Sovabail	405	—
Taittinger 1	2400	2210
Tour Eiffel	293,90	—
Elyo 2	273,50	267,20
Vicat 2	535	[illegible]
Virax	123,60	128

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51,80	53,10
AFE 2 #	492	491
Aigle 2	274	275
Alain Manoukian(Ly)2#	97	97,50
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	478,50	480
Arnault Associes	454	455
Axime (ex.Segin)	273	279
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	570	570
Bque Sofirec (M) ◆	475	475
Bque Tarneaud (B)#	210	205
Bque Vernes ◆	650	650
Beneteau #	395	399
B I M P	110	108,20
Boiron (Ly) 1 #	421	425
Boisset (Ly)#	285	280
Brioche Pasq.(Ns)1	565	570
But S.A. 1	885	889
Cardif SA 1	622	621
CDA-Cie des Alpes2	148	148,50
C.E.E 2#	396,10	396
CEGEP #	161	161
Cermex 2 # (Ly)	295,10	295,10
CFJPE(exGAN part#2	88,50	86,30
CFPI	250	255
Christ.Dalloz 2 #	732	730
Change Bourse (M)	228,50	229
Cipe France Ly 2 #	665	667
CNIM (a ech.)	855	855
CNIM CA#	252	259
Codetour ◆	257,90	257,90
Comp.Euro.Tele-CET	146,10	153
Conflandey S.A.	348	348
C.A. de la Brie 2	357	356
C.A.Gironde (B)	429	428
C.A.Haute Normand	385	387
C.A.Ile & Vilaine	325,90	325,90
C.A.Indre et Loire	303,50	303,40
C.A. Paris IDF 1	729	729
C.A.de l'Isere Ly	368	368
C.A.Loire Atl.(Ns)	345	344
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI	470	469
C.A.Morbihan (Ns) ◆	342	342
C.A.du Nord (Li)	435	430
C.A. Oise CCI ◆	234,70	234,70
C.A.Pas de Calais	413	413
C.A. Somme CCI 2	237	237
C.A.Toulouse (B)	337	337
Chaine et Trame #	255	260
C.A. Midi CCI#(Ly)	180	184
Credit de l'Est	420,60	422,10
Creeks ◆	105	105
Dapta-Mallinjoud 2	122	125
Darnal Expansion#2	53,20	53,20
Dauphin OTA ◆	270	270
Delta Prot.# C2 Ly	276,80	269
Desquenne Giral	158,80	154
Devanlay 2 ◆	1000	1000
Deveaux(Ly)	619	616
Devernois (Ly)	405	406
Ducros Serv.Rapide ◆	95	95
Ecco Trav. Tempo 1	320	323
Editions Belfond ◆	90	90
Elysee Inv. 1	34	33,20
Emin-Leydier# (Ly)	585	605
Eramet 2	344,50	348,90
Europ.Extinc.(Ly)#	254,50	250
Europ Propulsion 2	285	282
Expand 2	305	305
Factorem	468	468
Faiveley #2	260	259,50
Finabail 2	134,80	130
Finacor 2	134	133
Fininfo	445	430
Fructivie 1	598	590
Gautier France 2#	365	362
Gel 2000 2	110	112
GFI Industries #	352	352
Girodet # (Ly)	56	56
GLM S.A.	378	378
Grandoptic.Photo #	390	396
Gpe Guillin # Ly	129,50	129
Kindy #	189	189
Guerbet 2	342,40	396
Hermes Internat.1#	580	580
Hurel Dubois	380	380
ICBT Groupe # 2	163,50	164,60
I.C.C. 2	180	180
Idianova	68,50	68
Immob.Hotel. 2 #	154	147
Installux (Ly)2	510	510
Int. Computer #	149	149
Invest.Paris 1	130	130
IPBM 2	57	58
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	424,20	424,20
M6-Metropole TV 2	326,50	326,40
Manitou 2#	351,50	369
Manutan ◆	430	430
Marie Brizard 2	1165	1162
Maxi-Livres/Profr.	447,50	445
Mecadyne	168	170
Mecelec 2 (Ly)	120,90	120,50
MGI Coutier 2#	538	540
Michel Thierry# 2	760	762
Monneret Jouet #	99	100
Naf-Naf 1#	184,50	176,50
Norbert Dentres.2#	364	368
N.S.C Schlum.2 Ny	985	1000
OGF Omn Gest.Fin.1	675	672
Onet	1001	1001
Paul Predault #	165	165
P.C.W. 2	91,95	93
Petit Boy #	103	100,50
Pier Import	95	93
Pochet 2	1070	1100
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	295	295
Rallye(Cathiard)Ly	151	158
Reydel Indust.Li 2	906	909
Robertet #	1140	1145
Rouleau-Guichard 2	439	442
Securidev 2 #	100	102,50
Sediver 2 #	235	235
Seribo 2	430	418
Siparex (Ly) #	80,80	80,80
Smoby (Ly) 2	520	515
Sofco (Ly)	160	156,80
Sofibus ◆	423	423
Sogepag 2 #	127,50	124,50
Sogeparc (Fin) 1	614	625
Sopra 2 ◆	288	288
Steph.Kelian #	114	114
Sylea 2	456,50	463
Teisseire-France ◆	215	215
TF1-1	478,50	488
Thermador Hold(Ly)	398	398
Trouvay Cauvin 2#	172	173
Unilog 2	289	295
Union Fin.France 1	510	500
Via Credit(Banque) ◆	151,70	151,70
Viel et Cie #	133,40	123,70
Vilmorin et Cie#2	370	371
Virbac	493	503

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 9 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34527,13	34527,13
Actimonétaire D	30972,89	30972,89
Améri-gan	8135,90	7822,98
Amplia ○	108055,42	108055,42
Amplitude Monde D	699,15	678,79
Antigone Trésorerie	796139	796139
Arbitr. Court Terme	8801,51	8801,51
Associa Première	34935,68	34935,68
Associc	1084,56	1084,56
Atout Amérique	103,08	100,57
Atout Asie	94,12	91,82
Atout Futur C	524,23	511,44
Atout Futur D	509,78	497,35
Aurecic	1363,22	1323,51
Avenir Alizes	1813,36	1777,80
Axa Valeurs PER	146,81	142,53
Cadence 1	1031,64	1021,43
Cadence 2	1022,50	1012,38
Cadence 3	1027,01	1016,84
Capimonetaire	7521,75	7514,24
Capioblig	7460,04	7386,18
Capitacic	1532,32	1509,67
Cicamonde	1136,06	1102,97
Comis	1579,10	1549,66
Comptavalor	4263,54	4257,15
Crédit Mutuel Capital	1483,54	1454,45
Créd.Mut.Ep.Cour.T	791,82	791,82
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	92,06	89,60
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	89,81	87,41
Créd.Mut.Ep.J	20969,22	20969,22
Créd.Mut.Ep.long.T	207,14	201,60
Créd.Mut.Ep.Monde	1079,64	1050,74
Créd.Mut.Ep.Quatre	1074,52	1045,76
Dieze	1583,92	1554,39
Ecocic	1160,51	1126,71
Ecupar	127,77	124,05
Ecur. Actions futur	189,07	183,56
Ecur. Capicourt ◆	201,67	201,17
Ecur. Capitalisation	199,29	197,32
Ecur. Distrimonétaire ◆	10150,05	10150,05
Ecur. Expansion ◆	296136	294956,18
Ecur. Géovaleurs	2652,98	2575,71
Ecur. Investissement ◆	158,86	154,23
Ecur. Monepremière ◆	10217,83	10217,83
Ecur. Monétaire	11902,56	11902,56
Ecur. Trésorerie ◆	292,82	292,82
Ecur. Trimestriel ◆	1951,17	1931,85
Elancel D	118,05	114,61
Elicash ○	855217,98	855217,98
Emergence Poste D ◆	95,63	92,84
Energia	326,48	311,68
Eparcic	4409	4409
Eparcourt-Sicav ◆	204,94	204,43
Epargne-Unie	1430,57	1395,68
Eufi Cash capi ◆	9507,90	9507,90
Eurco Solidarité	1162,74	1151,23
Eurocic Leaders ◆	1220,64	1185,09
Eurodyn	1399,09	1364,97
Euro Gan	7841,18	7539,60
Fonsicav	17698,33	17663
France-gan	12956,54	12458,21
France Garantie	265,39	264,86
France Obligations	466,22	461,60
Francic	480,86	466,85
Francic Pierre	110,50	107,28
Francic-Regions	1384,42	1344,10
GAN Rendement	5148	5071,92
Gestilion	17950,62	17950,62
Horizon	1478,83	1435,76
HLM Monétaire	17006,51	17006,51
Indicia ◆	1087,41	1060,69
Indust.Fse.Court.T ◆	1811,13	1802,12
Intensys D	108,45	108,18
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interoblig	5619,20	5563,56
Intersélection Fce	509,42	499,43
Japacic	168,90	163,98
Jeunepargne	334,45	329,51
Latitude C	2712,07	2708,01
Lion Association	10734,32	10734,32
Lion Institution	36332,67	36242,06
Lionplus	1192,67	1169,28
Lion Trésor	2206,58	2184,75
Livret Bourse Inv.	585,79	568,73
Livret Portefeuil.	777,39	754,75
Méditerranée	213,26	207,05
Mensuel CIC	10130,67	10030,37
Moneden	83265,15	83265,15
Moné-Dis ○	10154,49	10154,49
Mone.J. ○	10868,28	10868,28
Monévalor	50022,13	50022,13
Mutualité dépôts	16501,22	16468,28
Natio Court Terme	12791	12791
Natio Court Terme2	348133	348133
Natio Epargne	21544,07	21330,76
Natio Ep. Capital	13286,37	13154,82
Natio Ep. Croissance	1927,88	1890,08
Natio Ep. Obligations	208,45	204,36
Natio Epargne Retraite	126,65	124,17
Natio Epargne Trésor	9416,24	9397,45
Natio Epargne Valeur	478,57	469,19
Natio France Index	994,92	975,41
Natio Immobilier	1166,95	1144,07
Natio Inter	1701,36	1668
Natio Monétaire	5036,14	5031,11
Natio Opportunités	138,92	136,20
Natio Patrimoine	1343,86	1317,51
Natio Perspectives	1142,49	1120,09
Natio Placements	71627,82	71627,82
Natio Revenus	1031,26	1021,05
Natio Sécurité	11487,40	11487,40
Natio Valeurs	899,74	882,10
Nippon-Gan	6351,97	6107,66
Nord Sud Dévelop.	1905,15	1901,35
Oblicic-Mondial	2948,95	2905,37
Oblicic-Régions	1080,99	1065,01
Oblifutur	3336,54	3274,33
Oblig. ttes caté.	209,45	206,35
Obliion	1639,98	1623,74
Oblisécurité Sicav	15757,45	15757,45
Oblitys D	520,37	512,68
Oraction	1394,92	1360,90
Pervalor	580,45	569,07
Plénitude D	147,49	143,19
Poste Croissance C	3277,41	3274,14
Poste Gestion C ◆	40183,56	40183,56
Première Oblig. C	11846,36	11846,36
Première Oblig. D	11026,45	11020,94
Prévoy. Ecureuil	99,93	98,94
Proficlus	935,59	918,15
Rencacic	159,85	157,49
Revenus Trimestr.	5228,24	5176,48
Revenu-Vert	1126,87	1105,86
St-Honoré Bons Tr.	13562,16	13494,69
St-Honoré Invest	903,54	862,57
St-Honoré Pacifique	745,08	717,29
St-Honoré Réal.	18145,90	18079,61
St-Honoré Vie Santé	1132,26	1088,92
Sécuricic	2086,82	2086,82
Sécuri-Gan	12547,15	12501,13
Sécuritaux	1676,29	1676,29
Sensivalor	32006,26	32006,26
SEVEA ◆	103,03	100,53
SFI-CNP Assur	721,67	700,65
S.G. France opport. C	1410,69	1383,03
S.G. France opport. D	1377,99	1350,97
S.G. Monde opport. C	957,27	938,50
S.G. Monde opport. D	957,27	938,50
Sicav Associations	2217,42	2217,42
Sicav 5.000	472,38	463,12
S.I. Est	1259,06	[illegible]
Silvafrance	745,05	730,44
Silvam	418,78	410,57
Silvarente	215,52	[illegible]
Silvinter	494,23	484,54
Sogenfrance C	1281,23	1256,11
Sogenfrance D	1197,63	1174,15
Sogépargne	299,44	296,46
Sogevar	1110,60	1088,82
Soginter	1554,92	1524,41
Soleil Investissements	657,65	632,36
Solstice D ◆	2250,45	2244,84
State Street Act. Eur ◆	12056,64	11762,56
State Street Act. France	11387,12	11109,39
State Street Act. Japon ◆	1388,67	1354,80
State Street Act. Monde ◆	966,79	[illegible]
State Street Activ Asie ◆	1250,55	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1007,27	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	740,34	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1519,35	[illegible]
State Street Etats-Unis ◆	1264,01	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12588,47	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	963,11	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1215,59	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12513,19	12513,19
Stratégie Actions	950,09	[illegible]
Stratégie Rendement	1608,25	[illegible]
Synthesis	13200,61	[illegible]
Techno-Gan	6344,67	[illegible]
Thésora D	792,91	[illegible]
Trésor Plus	1560,60	[illegible]
Trésor Trimestriel	997,93	[illegible]
Trésoricic	159474,51	[illegible]
Trilion	5104,68	[illegible]
Uni-Associations ○	119,65	[illegible]
Uni-Foncier	1227,99	[illegible]
Unifrance	589,42	[illegible]
Uni-Garantie C	1435,92	[illegible]
Uni-Garantie D	1246,43	[illegible]
Uni Régions	1439,13	[illegible]
Univar ○	281,55	[illegible]
Univers Actions	1529,20	[illegible]
Univers Obligations	1947,24	[illegible]
Valorg	2284,13	[illegible]
Valréal	32279,02	[illegible]
Winterthur St-Honoré	238,75	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

Une arrivée mouver

Que restera-t

L'aventurier

AUJOURD'HUI

SPORTS

ATLANTIQUE Après cinquante-six jours de nage et de dérive sur son radeau, l'aventurier Guy Delage, qui avait quitté les îles du Cap-Vert le 16 décembre, a touché terre, jeudi 9 février, dans l'île de la Barbade où avait déjà atterri, il y a quarante-deux ans, le *« naufragé volontaire »* Alain Bombard. ● SON ARRIVÉE a donné lieu à des échauffourées entre les équipes de journalistes qui avaient négocié les droits d'exclusivité télévisuelle et photographique et les autres. Sa traversée a fait naître une polémique sur la portée de son exploit sportif. ● LES ÉQUIPES DE SCIENTIFIQUES qui avaient préparé cette aventure depuis deux ans vont s'efforcer d'en tirer les principaux enseignements dans les prochains jours. ● GUY DELAGE pourrait profiter de sa nouvelle notoriété pour mettre sur pied de nouveaux projets dans le domaine humanitaire.

Une arrivée mouvementée pour Guy Delage à la Barbade

Moins de deux mois ont suffi à l'aventurier nantais pour traverser l'Atlantique, des îles du Cap-Vert aux Antilles, en nageant et en dérivant sur son radeau. Polémiques et échauffourées l'attendaient sur la plage

BRIDGETOWN (la Barbade)
de notre envoyé spécial

Un homme nage. Il est à 500 mètres d'une plage que bordent des bosquets aux fleurs tropicales multicolores caressées par la lumière rasante du matin naissant. Il nage, se rapproche du sable blond et il fait comme une dernière galipette dans la mer. Le voilà qui semble marquer comme un temps d'hésitation, qui se relève, fait quelques pas et marche d'un pas décidé. Souriant, la moustache conquérante, il marche, sans apercevoir le drapeau tricolore qu'une bonne âme cocardière a planté là, anonymement, dans le sable.

De son pas décidé, il marche. Il va au-devant d'une foire d'empoigne qui a toutes les allures d'une mêlée de rugby : il y a là un peu moins de trois cents personnes, en plusieurs rangs distincts, d'où émergent les képis bordés d'un large ruban rouge, des policiers barbadiens qui font rideau entre un maigre public local et des journalistes « ordinaires », et, de l'autre côté, l'équipe de Guy Delage – les représentants de ses sponsors, sa famille, ses consultants scientifiques et ses amis – qui se charge de constituer, à son tour, un écran protecteur aux représentants de la presse qui ont payé pour obtenir l'exclusivité de son arrivée.

Une foire d'empoigne. *« Le retour à la société des hommes »*, dira en soirée Guy Delage. Des mains qui font barrage aux objectifs, un fusil à requin fraîchement sorti de l'Océan et qui n'aura servi qu'à jouer à l'épée avec la perche d'un preneur de son de *Thalassa*, quelques injures et bousculades, des coups qui s'échangent, une plainte dûment enregistrée jeudi soir par la police barbadienne : la réussite du pari insensé de Guy Delage est un double événement médiatique en ce qu'il illustre aussi la dérive engendrée par l'irruption de l'argent et des exclusivités télévisées, photographiques, radiophoniques ou de la presse magazine dans ce que l'aventure humaine prétend avoir de plus pur.

LA FIN DU RÊVE

Le soir venu, c'est avec mélancolie que Guy Delage, chaussures de sport, bermuda vert olive et la moustache sobre, après cinquante-six jours et 3 800 kilomètres dans l'Atlantique, évoquait *« ses »* dorades coryphènes qui lui ont paisiblement fait cortège – *« Un peu comme si j'étais Ben Hur avec des chevaux tout autour »* – jusqu'à ce que des pêcheurs de l'île, cicérones de journalistes le jour, ne les repèrent à l'ombre de son radeau et ne leur fassent un sort, le jour tombé et leur profession retrouvée. *« Mon rêve,* dit-il, *s'est achevé depuis deux jours, depuis que j'ai rencontré des bipèdes qui étaient venus me rejoindre. Ils parlent, ils m'ordonnent même... »*

C'est ainsi, raconte-t-il, qu'il est *« sorti d'un monde pur où il y avait des règles qu'on ne pouvait pas transgresser, car elles étaient naturelles »*. Comme s'il regrettait d'avoir eu à quitter *« son »* océan et sa solitude pour toucher terre, Guy Delage dit s'être *« mis à l'eau pour retrouver la bousculade, les bagarres et la société des hommes »*. L'avait-il jamais quittée, à voir, bardé de logotypes de marques, le radeau qui le précédait et le remorquait partiellement en dérivant dans l'Atlantique et sur lequel il se reposait et se nourrissait ?

Car au-delà du discours sur *« la société des hommes »*, l'aventure océane de Guy Delage aura réuni une cinquantaine de sociétés commerciales qui ont saisi l'aubaine pour « communiquer » et l'opportunité pour mettre au point les produits qu'elles vont commercialiser. Sans négliger la controverse que provoquera immanquablement dans certains milieux, et chez les puristes, cette traversée de l'Atlantique « à la nage » par un homme qui reconnaît n'avoir passé dans l'eau que six à sept heures par jour.

Son médecin, le docteur Yvon Couffin, qui l'a examiné après son arrivée, affirme avoir observé *« un électrocardiogramme normal, des articulations qui ont peu souffert, contrairement à ce qu'on craignait au départ, un épuisement et une fatigue indéniables au niveau cardiovasculaire, et aucun élément digne d'être considéré comme une lésion cutanée »*.

Reste le vague à l'âme : Guy Delage nourrit déjà de nouveaux projets. *« Je ne pense pas avoir fait un exploit : j'ai été bien préparé par une équipe consciencieuse »*, affirme-t-il. Il rend hommage à l'héroïsme d'Alain Bombard, le *« naufragé volontaire »*, qui, avec *L'Hérétique*, l'avait précédé sur cette terre de Barbade en 1952, l'année de sa naissance. Guy Delage évoque la mer et le ciel, le bleu marine et le bleu azur. Il refuse d'en dire plus. *« Mes projets se sont construits au fil des jours, dans l'eau et dans le radeau »*, affirme-t-il. L'air troublé, comme si son sens de l'aventure n'était qu'une marque de romantisme fin de siècle.

Eddy Nedeljkovic

Que restera-t-il de son exploit ?

LES SCIENTIFIQUES qui ont accompagné Guy Delage dans sa tentative vont désormais s'efforcer de tirer des enseignements de l'aventure.

● **Bilan médical**

Physiquement, le navigateur solitaire est apparu évidemment très fatigué. D'un point de vue purement médical, aucune conclusion ne peut encore être ébauchée, une panne de transmission survenue quasiment à mi-parcours ayant privé l'équipe de médecins chargés du suivi de l'opération des données physiologiques élémentaires. Les observations tirées du vécu de Guy Delage permettront peut-être d'avancer dans la connaissance du comportement d'un organisme plongé de façon prolongée dans un milieu extrême.

● **Nutrition**

Amorcé il y a deux ans pour accompagner le nageur dans son entraînement, le programme alimentaire, élaboré par le département nutritionniste de l'hôpital Bichat et le groupe Nestlé, a dû être adapté à la durée, à l'effort et aux contraintes matérielles liées à la traversée, à charge pour l'intéressé de noter chaque jour sa consommation au moyen d'un code-barres optique. Si les données en la matière n'ont pas pu être transmises, les nutritionnistes paraissent à première vue satisfaits des résultats, tout comme Guy Delage lui-même dont les goûts avaient été pris en compte et qui semble avoir disposé des rations et calories nécessaires.

● **Equipement**

Le masque conçu par l'Institut d'optique théorique et appliquée, fabriqué suivant un moulage en plâtre, et donc parfaitement adapté à la tête du propriétaire, permet d'assurer une vision non déformée dans l'eau sur un angle de 180 degrés. Un atout fort appréciable au pays des requins. Les trois masques emportés par Guy Delage ont certes fini par casser mais il s'agissait de prototypes dont la fabrication demande à être affinée.

La combinaison a également répondu aux impératifs. Il fallait de la souplesse dans le tissu, une bonne isolation thermique, une parfaite innocuité pour la peau. Parmi ces technologies développées pour affronter l'Océan, celle qui pourrait trouver le plus rapidement des débouchés commerciaux concerne les palmes. Non seulement ces palmes révolutionnaires, courtes, pratiquement carrées, n'ont occasionné aucun bobo, mais leur rendement est supérieur de 30 % à celui des palmes classiques et permettent donc de nager à l'économie.

● **Ichtyologie**

Avant même l'étude des relevés des observations ichtyologiques effectuées par le nageur, l'océanographe Bernard Seret, le « M. Requin » français, est aux anges : *« Le fait que Guy Delage n'ait pas rencontré plus de quatre ou cinq requins confirme ce que les études montraient depuis plusieurs années : les grands requins pélagiques sont surexploités et sont de moins en moins nombreux au large. Mais surtout, accompagné en permanence par des daurades coryphènes, il a pu mettre en évidence des comportements jusqu'alors inconnus. Par exemple, qu'elles chassent en groupe de manière très organisée, attaquant toujours du côté du soleil pour aveugler leur proie et qu'elles changent de couleur en fonction du poisson auquel elles s'attaquent. »*

Il ajoute : *« Certes, nous avions de nombreux témoignages évoquant ces poissons-suiveurs qui s'accrochent au sillage d'un objet flottant, mais il n'y avait pas eu le même type de relation puisque les hommes et les animaux ne se trouvaient pas dans le même élément. Cette fois, les coryphènes ont été quasiment apprivoisées, jusqu'à se laisser toucher. De ce point de vue, l'expérience de Guy Delage est unique. »*

Y. D.

L'aventurier entre ciel et terre

IL AVAIT dix-huit ans. Et déjà l'amour du risque. Un matin d'été, sur une plage de la côte d'Opale, il a tombé la veste et le reste, direction l'Angleterre ! De l'autre côté du *Channel*, sa belle l'attendait, or quand on aime, on ne compte pas. Surtout pas les kilomètres à la nage, quand on s'appelle Guy Delage. L'homme qui, pendant huit semaines, s'est pris pour un poisson dans l'Atlantique, est bel et bien tombé dans la marmite de l'aventure quand il était petit. Maître-nageur dans la Royale à Brest, il avait pris l'habitude de braver les courants une fois par semaine entre le port du Conquet et l'île de Molène. *« J'ai toujours aimé les montées d'adrénaline,* a-t-il coutume d'expliquer. *C'est ce qui me porte chaque fois à repousser mes limites. »* Et foin des impondérables ! Au lieu de sa belle, c'est un comité d'accueil en uniforme de douanier qui l'attendait en Angleterre. En guise d'enthousiasme, il s'attendait qu'un scepticisme poli salue son arrivée aux Antilles.

Il y a trois ans déjà, sa traversée de l'Atlantique en ULM était passée quasi inaperçue. Seule la mort, à plusieurs reprises, s'était intéressée à lui. *« Mon sponsor de l'époque n'avait pas les épaules assez solides*, dira-t-il. *Il a mal fait son boulot. »* Cette fois, le travail a été fait, mais la polémique est passée par là, distillant quelques fausses notes dans le concert des applaudissements. *« Folie inutile et coûteuse »*, ont dit certains. *« Des sommes exorbitantes sont mises en jeu pour des matches de football »*, a répondu l'intéressé. *« Je ne suis pas parti pour réaliser un exploit sportif, mais pour mener à bien une mission scientifique. »* Quant à la folie, avant de se jeter à l'eau, début décembre, au Cap-Vert, il avait enfoncé le clou : *« Je dois être un peu masochiste, mais, après avoir fait l'expérience de la terreur en ULM, je tiens à faire celle de la douleur. »*

Tel est Guy Delage : contre vents et marées, les sarcasmes et les ricanements, il poursuit sa quête d'absolu. Comme Icare, il a volé. Comme Jonas, s'il sentait la moindre chance d'y parvenir, il serait prêt à loger quelque temps dans l'intérieur d'une baleine : *« Mieux vaut finir dans la gueule d'un requin que dans son lit »*, disait-il. Notre homme aurait-il des tendances suicidaires ? *« La perspective de la mort ne me dérange pas,* avait-il répondu. *Mais je ne pars pas pour mourir et je compte bien voir les Antilles. »* Sa femme Catherine, sur ce point, confirme : *« Non, il n'y a pas, chez Guy, de côté suicidaire. Simplement, il ne vit que pour les expériences fortes, il n'aime pas la norme. »* A quarante-deux ans, Guy Delage, Nantais d'adoption, natif de Bézu-Saint-Germain (Aisne), ne connaît pas les frontières. Il n'y a plus guère que l'espace où il ne soit pas allé. L'a-t-il seulement voulu ? : *« Je n'aurais pas pu être spationaute.* dit-il. *Ces types-là ont trop peu de liberté. Ce sont des exécutants. »*



NAUFRAGE EN DIRECT

On n'est jamais mieux servi que par soi-même : c'est en partant de ce principe pour assumer son goût de l'aventure tout en restant libre que Guy Delage va mener sa carrière. Ses bateaux d'abord, ses ULM ensuite, il y mettra la main lui-même, suivant son inspiration. C'est ainsi qu'en 1978, dans la Route du rhum, il finit premier de la catégorie des douze mètres sur un voilier de sa conception. Trois ans plus tard, en 1981, il est deuxième de la Transatlantique New York-Brest, avant de remporter l'année suivante le Trophée des multicoques.

En 1982, pour la première fois, il crève l'écran, mais c'est une première dont il se serait bien passé : pour la Route du rhum, le prao qu'il a mis à l'eau – un bateau équipé d'un balancier – sombre dès le départ, dans le port de Saint-Malo. Un naufrage en direct, c'est déjà un signe : Guy Delage a décidément des problèmes avec les médias. Mais il a de la suite dans les idées et la ténacité n'est pas la moindre de ses qualités : en 1986, il est encore sur un prao de vingt-quatre mètres. Ce sera un tournant dans la carrière du navigateur. Cofinancé par la ville de Montpellier et la région Languedoc-Roussillon, il est victime d'un démâtage à l'entraînement : ni le bateau ni le skipper ne s'en remettront. Dissensions politiques entre les sponsors qui redoutent l'échec, problèmes de financement, procès : Guy Delage, amer, finit par jeter l'éponge et s'expatrie au Larzac.

Retour à la terre ? Sûrement pas. Le marin a choisi de se consacrer à l'aviation légère. Après le grand large, le grand air ! Pilote instructeur d'ultra-légers à moteur (sur l'aérodrome de Millau), il crée rapidement sa propre école, « Les vautours du Larzac », tout en bricolant ses drôles de machines auxquelles il apporte – c'est une manie – quelques perfectionnements. De cette époque date l'un de ses brevets pour un nouveau type de flotteur d'ULM : brevet qui ne lui rapportera rien mais grâce auquel, au hasard de ses rencontres, il se découvre l'âme missionnaire. Avec Médecins du monde, il effectue quelques missions humanitaires au Sahara, au Soudan ou au Bangladesh où, au moyen de l'hydro-ULM qu'il a mis au point, il apporte de la nourriture aux populations victimes des inondations.

OPÉRATIONS HUMANITAIRES

C'est l'autre facette du personnage : à la fois individualiste forcené qui remue ciel et terre pour son petit plaisir, il est aussi capable d'altruisme. L'aventurier se fait homme. Avant le grand plongeon dans l'Atlantique, énumérant ses motivations, il l'avait dit à plusieurs reprises : *« Je veux monter des opérations humanitaires. Ma parole aura du poids puisque j'aurai souffert. »* Autrement dit, je souffre, donc je suis, et si j'existe aux yeux des médias, je n'aurai pas souffert pour rien. Mieux vaut se faire un nom, en somme, quand on déborde d'amour pour l'humanité et qu'on veut pouvoir le prouver.

« C'est vrai, confie sa femme Catherine, *son rêve c'est de refaire de l'humanitaire, notamment au profit des enfants. Il se verrait bien sur un bateau pour redonner le goût de vivre à des jeunes en difficulté. »* Cet hurluberlu palmé, qui taille la bavette avec les daurades, se veut un acteur du social ! On trouvera sans doute qu'il en fait trop, mais pourquoi pas ? *« Mes parents communistes m'ont élevé avec des principes de vie »*, dit-il. A chacun selon ses besoins, donc, et à lui les émotions fortes puisqu'il en a besoin. Quand d'autres font pénitence, pratiquent l'autoflagellation, Guy Delage, depuis toujours fâché avec le Ciel, a choisi de nager. *« Pour donner un sens à sa vie, quitte à la perdre. »* Mysticisme de l'athée qui cherche sa place dans la nature en même temps que la reconnaissance de ses semblables.

« Le grain de folie propre aux aventuriers permet à ceux qui en sont dépourvus de rêver un peu », expliquait récemment le docteur Eric Jousselin, chef du département médical de l'Insep. C'est aussi en partie ce qui explique l'engagement de la ville de Nantes à ses côtés : *« C'est à la fois son calme, sa modestie personnelle et sa grande sérénité face au danger qui m'ont impressionné*, raconte le maire, Jean-Marc Ayrault. *Je ne sais si l'absence de peur qu'il a toujours affichée est bien réelle, mais son aventure, outre son intérêt scientifique, correspond parfaitement à l'esprit nantais tel que le résume la devise de la ville :* Favet Neptunus eunti *(Neptune favorise ceux qui osent partir). »* Guy Delage a osé.

Yves Decaens

Senna victime d'une rupture de direction ?

FRANK WILLIAMS a déclaré jeudi 9 février que son équipe attendait avec *« une certaine anxiété »* le rapport des experts italiens concernant l'accident mortel, le 1er mai dernier à Imola (Italie), du Brésilien Ayrton Senna. *« Selon les experts, la colonne de direction aurait cédé*, a déclaré Frank Williams. *Nous n'avons pas vu la voiture* (gardée sous scellés à Imola) *pour mener nos propres investigations, aussi sommes-nous incapables de nous défendre. Le rapport dira ce que les experts ont conclu quant aux causes exactes de l'accident. Nous sommes anxieux car, si l'hypothèse de la casse de la colonne de direction est confirmée, cela n'est pas bon pour notre image. »* Le patron de l'écurie championne du monde a aussi indiqué qu'une étude serait menée par sa propre équipe dès que la voiture accidentée sera rendue. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : La Russe Irina** Privalova a battu, jeudi 9 février, le record du monde féminin du 50 mètres en salle lors de la finale du 60 mètres de la réunion de Madrid. La Russe a couvert les 50 premiers mètres de l'épreuve en 5 s 96, battant ainsi le précédent record établi par la Jamaïcaine Merlene Ottey en 6 s. Dans cette course, Privalova a également égalé son record mondial du 60m en 6 s 92.

■ **RUGBY : Un seul changement a été effectué dans l'équipe de** France qui affrontera l'Ecosse samedi 18 février au Parc des Princes. Laurent Seigne, le pilier de Brive, remplace Laurent Bénézech du Racing, blessé au cours du match Angleterre-France. Olivier Merle, le seconde ligne de Montferrand, fait son retour sur le banc de touche. Il avait été exclu du XV de France pour une brutalité lors du match France-Galles, le 21 janvier à Paris.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS

Poule A

PAOK Salonique-Pan. Athènes	80-70
Pesaro-CSKA Moscou	75-92
Olimpija Ljubljana-Maccabi Tel-Aviv	79-86
Benfica Lisbonne-Real Madrid	62-66

Classement : 1. Panathinaikos Athènes, Real Madrid, Pesaro, 20 pts ; 4. CSKA Moscou, M. Tel-Aviv, 19 ; 6. PAOK Salonique, 17 ; 7. O. Ljubljana, 15 ; 8. B. Lisbonne, 14

Poule B

Cibona Zagreb-FC Barcelone	97-84
Joventut Badalone-Leverkusen	89-73
Bologne-EP Istanbul	68-54
Olympiakos Le Pirée-Limoges	73-76

Classement : 1. O. Le Pirée, Limoges, 20 pts ; 3. Bologne, FC Barcelone, EP Istanbul, 19 ; 6. Cibona Zagreb, 18 ; 7. Leverkusen, 16 ; 8. J. Badalone, 13.

HOCKEY SUR GLACE

Match amical à Megève

France-Suède	3-9

TENNIS

TOURNOI DE MARSEILLE

2e tour

Becker (All.) b. Leconte 6-0, 6-4 ; Delaître (Fra.) b. Mronz (All.) 3-6, 6-3, 7-6 (7-3) ; Kafelnikov (Rus.) b. Hlasek (Sui.) 6-4, 6-4 ; Roux (Fra.) b. Dosedel (Tch.) 7-5, 6-3 ; Kucera (Svq.) b. Pozzi (Ita.) 6-3, 6-4 ; Vacek (Tch.) b. Wekesa (Ken.) 6-4, 6-4 ; Rikl (Tch.) b. Stadling (Sue.) 6-4, 6-2

La génération beur arrive sur les tatamis de judo

Le Tournoi de Paris rassemble, jusqu'au 12 février, à Coubertin, l'élite française au sein de laquelle des jeunes d'origine maghrébine commencent à se faire une place

C'EST UN PETIT BOUT de Japon coincé entre des barres de béton. Le dojo est planté au cœur de la cité des Tilleuls, dans le centre social où viennent défiler tous les malheurs d'une banlieue trop grise. Trente ans, trente ans déjà, que « Maeda » crie halte à la désolation, que les jeunes du quartier peuvent y apprendre le judo, se forger l'âme au combat à la régulière. Au Blanc-Mesnil, personne n'a jamais vu le grand maître japonais qui porte ce nom. Il avait formé le fondateur du club, dans les îles lointaines d'un Extrême-Orient que l'on ne peut ici que rêver. Celui-ci a voulu tout naturellement lui rendre hommage. L'Etoile sportive du Blanc-Mesnil (ESBM)-Maeda est ainsi née un jour de 1963.

A vingt ans, Karim Boumedjane est un exemple de réussite : dans la catégorie des lourds, il s'est classé cinquième des derniers mondiaux juniors. Son père voulait d'un sport où « l'esprit » pouvait avoir sa place. Parce qu'on lui parle du code moral qui régit le judo, cette sorte de droiture qu'exige le respect de l'adversaire, il inscrit son fils à Maeda.

Le club du Blanc-Mesnil accompagne les premiers pas de Karim sur le tatami. Le futur champion y découvre le Japon. L'un des entraîneurs du club du Blanc-Mesnil s'appelle Kyoshi Murakami. Pendant dix ans, il s'efforce d'inculquer dans ce territoire vierge les secrets d'un sport que son pays cultive depuis longtemps.

Années d'apprentissage, d'efforts à répétition, Boumedjane révèle son talent de combattant, cette capacité à avoir *« plus de mordant »* que l'adversaire. Dans la conquête des tatamis et des médailles, Karim n'est pas seul. Maeda se met à produire les champions à la pelle. Formidable génération où les beurs occupent une place de choix. Dugny n'est pas très loin du Blanc-Mesnil. Autre banlieue de Seine-Saint-Denis, même décor tristesse. C'est ici que Larbi Benboudaoud est inscrit. Il a appris le judo dans la ville d'à côté, Le Bourget, parce qu'il voyait ses *« frères aînés ramener des médailles, et que cela fait drôlement envie »*. Larbi est aujourd'hui champion de France junior. Comme Boumedjane, Dahli, Douma ou Nechar, il a pris ses quartiers à l'Insep, qui accueille dans le bois de Vincennes les 163 meilleurs jeunes judokas français.

> « Ces jeunes font preuve d'une meilleure adaptation à la compétition »

Trois beurs sur sept judokas ont représenté la France lors des derniers championnats du monde juniors. La fédération se rend à l'évidence. Le judo est en train de « prendre » chez des jeunes pour lesquels il n'était jusqu'à présent qu'un sport hermétique et moins attractif que la boxe thaï ou le karaté. *« Ce n'est pas le reflet de la situation générale,* soutient Fabien Canu, directeur sportif national, *mais c'est incontestablement un phénomène nouveau. »*

Les instances fédérales n'ont d'ailleurs fait aucun effort particulier en direction des cités ou des quartiers difficiles. René Rambier, directeur des équipes de France, s'interroge avec prudence. Une impression ressort de ses constatations : *« Je crois que ces jeunes font preuve d'une plus grande maturité psychologique, une meilleure adaptation à la compétition. C'est sans doute l'une des raisons de leurs bons résultats d'ensemble. »*

A vingt-trois ans, Djamel Bouras a déjà l'air d'un ancien. Il vient de Givors dans la banlieue lyonnaise. Fils d'un entraîneur de football, il a commencé le judo à l'âge de huit ans. L'an dernier, il s'est classé troisième du tournoi de Paris, dans sa catégorie des 78 kilos. Sur les tatamis, Djamel n'a pas oublié la cité de son enfance, le petit monde de la débrouille, les bagarres au hasard du coin des rues. *« Dans nos quartiers,* souligne-t-il, *on a pris l'habitude de se battre pour se défendre, cela ne nous rend pas meilleur techniquement, mais cela nous aide en compétition. Nous n'avons pas peur et moi je me dis toujours : mon adversaire, il est comme moi, c'est un homme avec deux jambes et deux bras. »*

Au Blanc-Mesnil, où beaucoup de choses ont commencé, le judo rassemble 450 licenciés. Une deuxième salle a été ouverte, plus proche du centre-ville. Maeda a mis en place des tarifs dégressifs pour les familles nombreuses. Les cours s'étalent sur toute la durée de la semaine, en étroite liaison avec les horaires scolaires. Chaque année, une journée « portes ouvertes » est organisée, pour mettre en valeur la pratique du judo. Mohammed Ogbi enseigne aux apprentis judokas. Beaucoup appartiennent à la troisième génération issue de l'immigration. Il a pourtant imposé une règle d'or : *« Ici, il n'y a pas de beurs qui tiennent. Je fais la guerre à ça, tout le monde est pareil. »* Comme si le judo ne devait finalement être qu'un moyen supplémentaire pour favoriser l'intégration.

Pascal Ceaux

Nano Pourtier saute des bosses au bob

Aux Mondiaux de bobsleigh, du 11 au 19 février à Winterberg, c'est un spécialiste du ski acrobatique qui tentera de faire progresser l'équipe de France

SI NANO POURTIER avait un voeu à formuler, ce serait d'être doué d'ubiquité pour seulement quelques heures, le 18 février prochain. Ce jour-là, le directeur des équipes de France de bobsleigh sera physiquement à Winterberg, en Suisse, où se déroula l'épreuve de bob à quatre des championnats du monde. Mais son cœur sera à La Clusaz. C'est là, en France, qu'Edgar Grospiron et Raphaëlle Monod tenteront de décrocher un nouveau titre de champion du monde de ski acrobatique dans leur spécialité, les bosses. Edgar et Raphaëlle : les enfants spirituels de Nano Pourtier, l'homme qui a fait décoller le ski acrobatique français.

« L'équipe de France de bosses, c'est toujours mon équipe, au moins jusqu'à la fin de cette saison. J'avais prévu de continuer avec eux jusqu'au printemps 1995. La vie en a décidé autrement. Quand ils gagnent, ça me fait toujours chaud au cœur, même si je suis un peu amer de ne pas y être, de ne pas vivre ces moments avec eux. Je continue à les avoir au téléphone toutes les semaines. Rien qu'aux paroles qu'ils prononcent, à l'intonation de leurs voix, je sais exactement où ils en sont. Je les aurai au bout du fil la veille du championnat du monde. Et ce jour-là, je serai avec eux par la pensée. »

Les bosses, c'était son monde, celui dans lequel il évoluait depuis 1977, quand, avec ses cliques et ses claques, à vingt-trois ans, il s'envola pour les Etats-Unis et rejoignit le circuit professionnel de ski acrobatique. Seul un autre Français, Henri Authier, avait osé en faire autant avant lui. Non seulement, Nano Pourtier s'imposa dans la famille des « allumés » du ski acrobatique, mais il en devint à trois reprises le chef, remportant trois titres de champion du monde entre 1979 et 1982. Trois ans après, il prenait en charge les destinées du ski acrobatique français.

A la tête du « freestyle » tricolore, Pourtier cumula les succès et les titres, jusqu'à ce doublé de deux de ses « enfants », Edgar Grospiron et Olivier Allamand, aux Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Un an plus tard, Nano Pourtier était licencié de son poste pour « raisons économiques ». *« Le président de la Fédération française de ski* (FFS) *et le responsable du ski acrobatique au sein de la Fédération m'ont demandé de démissionner. J'ai refusé, je n'avais rien à me reprocher. J'ai été licencié. Je crois que les dirigeants ont eu paradoxalement bien plus de mal que les athlètes à digérer les médailles d'Albertville. »* Un mouvement de protestation s'est ébauché au sein de l'équipe de France. Sans suite.

« LE FRUIT ÉTAIT POURRI »

Fin 1993, la Fédération française des sports de glace, inquiète des piètres résultats de ses bobsleighs, lui commande un audit. Pourtier ne connaît rien au bob, mais ses méthodes ont largement fait leur preuve. Ses principes : *« Ecouter, observer, analyser, tracer un chemin, avancer. »* Aux Jeux de Lillehammer, en février 1994, il est là. Pour superviser le bob français. Les responsables des sports de glace sont prêts ensuite à lui laisser les pleins pouvoirs, et il franchit le pas.

« Quand je suis arrivé dans le bobsleigh, je me suis aperçu que le fruit était pourri. Il fallait tout balayer et changer complètement la mentalité des gars, dit-il. *J'y ai appliqué mes méthodes. Etre patron d'une équipe de bob, de ski ou d'athlétisme, peu importe, c'est d'abord « manager » des hommes, mettre en place une politique globale et avancer. »* Nano Pourtier poursuit : *« En termes de recherche et de méthode, il y avait tout à faire dans le bob. Par exemple, nous sommes en train de mettre en place un projet intitulé* « Entreprendre Nagano 98 » *avec des entreprises aéronautiques, des entreprises qui nous apporte leur savoir-faire et que je considère comme nos actionnaires. Elles nous soutiennent et nous devons leur verser des dividendes sous forme de communication et de retombées. Je crois que nous pourrons le faire, car j'ai les hommes pour être médaillables aux Jeux de Nagano, dans trois ans. »*

Nano Pourtier, cartésien forcené qui regrette parfois de ne pas être un créatif, n'a gardé auprès de lui que ceux qui acceptaient de le suivre, ceux qui acceptaient de payer le *« prix de la victoire »*, tous ces sacrifices qui mènent selon lui sur la voie des succès. En six mois, les bobeurs français, relégués à près de quatre secondes des meilleurs lors des Jeux de Lillehammer, ont regagné une seconde sur les équipages suisses ou allemands.

Aux championnats du monde, Nano Pourtier n'attend pas de miracle de ses hommes. Une place dans les dix premiers serait déjà une première étape encourageante. *« Il faut avancer en se fixant des étapes, sans se focaliser sur l'objectif. On avance pas à pas, puis un jour on relève la tête et on s'aperçoit que l'on a atteint la cible. »*

Gilles Van Kote

Le tir à l'arc élargit sa cible

Le Tournoi des maîtres, samedi 11 février à Paris, veut entretenir la dynamique créée en France par le titre olympique de Sébastien Flûte

ON L'APPELLE l'« effet Flûte ». La vague sur laquelle surfe le tir à l'arc français date du 3 août 1992 : Sébastien Flûte, un blondinet de vingt ans, gagne, à Barcelone, devant plusieurs millions de téléspectateurs, la finale olympique d'un sport encore confidentiel, avant de fondre en larmes quand retentit *La Marseillaise*. Un an après, le nombre de licenciés en France était passé de 36 800 à 43 673, soit une augmentation de six fois supérieure à celle de l'année précédente. Aujourd'hui, la Fédération française de tir à l'arc (FFTA) frôle la barre des 50 000 licenciés.

Les résultats de Sébastien Flûte n'expliquent pas à eux seuls l'engouement pour cette discipline. *« Depuis le début des années 80, nous avons entrepris une vaste opération d'information auprès des jeunes dès l'école »*, explique Didier Aubin, directeur administratif de la FFTA. *« En 1992, nous avons même créé une catégorie poussins pour les petits de huit-dix ans. Dans chaque région, des structures sont en place pour initier et détecter les futurs talents. Tous les dimanches, des petites compétitions sont ouvertes aux archers en herbe. Sébastien Flûte a d'ailleurs suivi la filière »*, poursuit-il.

Au Zénith, entouré de sept autres grosses pointures mondiales, Flûte sera la vedette du Tournoi des maîtres. Organisée pour la première fois, et dotée de 140 000 francs, cette exhibition s'est fixé pour objectif d'attirer vers le tir à l'arc un public qui garde encore en mémoire les performances du jeune champion français. Une étude de la FFTA, effectuée l'année suivant Barcelone, a montré que sur un échantillon de personnes non initiées, 88 % avaient déjà vu du tir à l'arc à la télévision, particulièrement pendant les derniers Jeux olympiques.

« La médaille d'or m'a donné un rôle de porte-parole du tir à l'arc français. Mais je ne suis pas tout seul. La France a prouvé dans les différentes catégories d'arc qu'elle était parmi les meilleures nations du monde, chez les hommes comme chez les femmes. Il y a véritablement aujourd'hui une école française de tir à l'arc », insiste Sébastien Flûte.

Derrière, la nouvelle génération pointe déjà. Lionel Torres, champion du monde de tir en salle par équipes (avec Sébastien Flûte et Eric Unbekand), septième aux derniers championnats d'Europe, n'a que dix-neuf ans. Numéro deux français, encore dans l'ombre de son aîné, il est le seul membre de l'équipe première à ne pas être pensionnaire de l'Insep (Institut national du sport et d'éducation physique, à Paris). Perpignanais, il vit et s'entraîne dans sa région d'origine, tout en poursuivant des études de gestion du fait sportif à l'université.

> Aujourd'hui, la Fédération française frôle la barre des 50 000 licenciés

Au Zénith, il est le plus jeune et le moins titré des participants : *« J'ai commencé le tir à l'arc à huit ans dans un petit club de Perpignan,* raconte-t-il. *Comme tous les gamins, j'ai joué à Robin des bois avec mon frère, mais je ne sais pas pourquoi j'ai eu l'envie d'en faire sérieusement. Il n'y avait aucun archer dans la famille. Lors de mon premier tournoi, j'ai planté toutes mes flèches très loin de la cible. Mais j'ai continué. »*

A un mois et demi du championnat du monde en salle à Birmingham, le Tournoi des maîtres est une préparation idéale pour Torres, compte tenu de la présence des meilleurs archers actuels. Le Russe Gennady Mitrifanov, champion du monde en titre, le Finlandais Jari Lipponen, champion d'Europe 1994 et Sébastien Flûte ont tous vingt-deux ans. L'Américain Jay Barrs, médaille d'or à Séoul en 1988 et l'Ukrainien Stanislav Zabrodsky, ancien champion du monde, âgés respectivement de trente-deux et trente-trois ans, font figure de vétérans. L'Italien Parenti et le Chinois Wu Tsung (seul représentant de la très performante école asiatique) complètent la liste.

En cas de succès, l'épreuve pourrait être renouvelée l'an prochain. Peut-être en province. Au premier rang du taux de licenciés, la Picardie devance l'Ile-de-France. Berceau historique du tir à l'arc, la tradition médiévale s'y perpétue dans les villes et les villages. Les très nombreuses compagnies d'arc, anciennes milices du roi avant la Révolution, y pratiquent encore beaucoup le « beursault », tir à l'arc traditionnel. La Picardie compte aujourd'hui cent soixante-dix clubs. A Compiègne, la première section sport-études s'est ouverte en septembre 1994, et permet à huit lycéens de suivre un entraînement quotidien.

Tandis que la toute dernière génération du tir à l'arc français s'apprête à éclore, Sébastien Flûte, l'aîné, prépare les Jeux d'Atlanta. Au risque d'y faire moins bien qu'à Barcelone. *« Mon objectif sera de remporter une nouvelle médaille d'or. J'ai le sentiment de continuer à progresser. J'ai battu un record du monde pour la première fois l'été dernier. »* Grâce à ses résultats, Flûte est le seul archer européen à pouvoir vivre de son sport. Il n'existe que quelques professionnels aux Etats-Unis et, comme le souligne Lionel Torres, *« il n'y a pas beaucoup de différences entre eux et les meilleurs Européens. Nous participons aux mêmes compétitions »*.

Fabrice David

★ **Retransmission sur France 3, dimanche 12 février à 15 h 20.**

Des arbres fossiles ont

La bataille de l'enregistreme

Des arbres fossiles ont été découverts en Australie

Deux représentants d'espèces végétales supposées disparues depuis plusieurs dizaines de millions d'années intriguent les naturalistes

L'étonnante galerie des « fossiles vivants » vient de s'enrichir de deux spécimens supplémentaires avec la découverte récente, en Australie, de colonies d'arbres dont les plus proches parents ont disparu durant les ères secondaire et tertiaire. Le pin de Wollemi aurait survécu pendant 150 millions d'années dans une minuscule niche écologique, presque insensible à toute évolution, tout comme un noyer d'un type particulier, jusqu'alors observé dans des couches géologiques vieilles de 60 millions d'années. Le métabolisme des fossiles vivants, qui ont pu traverser le temps presque sans évoluer, intrigue les naturalistes. Ces derniers peuvent aussi étudier leur mode de vie, de reproduction, et mieux saisir les phénomènes évolutifs qui ont conduit à la diversification de certaines espèces, tandis que d'autres restaient figées dans leur forme archaïque.

CERTAINS les ont comparés à des « dinosaures verts ». « *Au plan botanique, c'est un peu comme si l'on avait trouvé des reptiliens vivants proches des dinosaures* », confirme le professeur Philippe Morat, du Muséum d'histoire naturelle, qui se risque à cette comparaison zoologique frappante. C'est qu'il y a du *Jurassic Park* dans ces trouvailles-là.

Il y a d'abord eu cette petite colonie de trente-neuf conifères, trouvés en août 1994 par un agent du parc national Wollemi, dans un recoin de forêt humide, au flanc de la chaîne des Blue Mountains, à 200 kilomètres à l'ouest de Sydney. Ces arbres d'une trentaine de mètres de haut, au feuillage dense et cireux, à l'écorce boursouflée couleur de chocolat fondu, n'ont pas d'équivalent à la surface du globe. Il a fallu remonter le temps pour leur dénicher une parentèle, un « cousinage », introuvable dans le règne végétal actuel. Ils n'ont pu être comparés qu'à des fossiles pétrifiés, des représentants de la famille des araucariacées apparus il y a environ 200 millions d'années, dont on croyait l'espèce éteinte depuis 150 millions d'années.

Mais la nature australienne réservait une autre surprise aux paléobotanistes, avec les arbres découverts en décembre 1994 sur les pentes du mont Bartle Frere, dans le nord-est du pays-continent, par l'Américain Andrew Douglas. Ces angiospermes – arbres dont les graines sont enfermées dans des fruits – sont probablement les descendants d'une espèce apparue au crétacé il y a 110 millions d'années, rapporte l'hebdomadaire américain *Science* dans son édition du 20 janvier. C'est seulement lorsqu'il a sectionné une noix produite par cet arbre qu'Andrew Rozefelds, de l'Herbarium de Tasmanie, s'est souvenu d'une lithographie représentant une noix fossilisée datant de 60 millions d'années, aperçue dans un ancien album de botanique publié en 1870. Les deux fruits, l'actuel et le fossile, étaient effectivement identiques !

ABSENCE D'INNOVATION

Ces deux types d'arbres sont en quelque sorte les témoins actuels de lignées incapables de véritable innovation évolutive au fil du temps géologique. Ce sont des fossiles vivants, « *tout comme le coelacanthe, un poisson découvert dans les eaux sud-africaines en 1938* », assure Philippe Morat. Rassemblés sur une surface de 5 000 mètres carrés seulement, les conifères Wollemi sont quasiment identiques à leurs « ancêtres » de l'ère secondaire. Ils diffèrent sensiblement des deux genres *Araucaria* et *Agathis* actuels de la famille des araucariacées, répartis dans l'hémisphère sud, qui, eux, ont subi des évolutions notables depuis la période jurassique. Certains paléobotanistes ont cependant mis un bémol, considérant que les arbres de Wollemi ont peut-être dévié plus récemment d'une de ces lignées. L'autre « dinosaure vert », trouvé un peu plus au nord, n'a, pour l'heure, donné cours à aucune critique.

Ces réticences sont compréhensibles. Les chercheurs se demandent en effet comment de telles « reliques » peuvent rester si longtemps insensibles aux outrages du temps. Cette capacité résulterait d'une combinaison entre des caractéristiques génétiques propres et leur implantation dans un milieu particulier, qualifié de relictuel. « *Tout se passe comme si ces fossiles avaient atteint le dernier stade de leur développement, pour un milieu donné* », explique Philippe Morat.

Welwitschia mirabilis en est la parfaite illustration. Cette plante ligneuse, découverte au siècle dernier dans le désert de Namibie, ne produit que deux larges feuilles enroulées sur elles-mêmes et n'a pratiquement pas évolué depuis l'ère secondaire. Elle peut vivre plus d'un millénaire, ses feuilles s'érodant sous l'action du soleil, du sable et du vent à mesure qu'elles poussent. Son système de photosynthèse et la façon dont elle profite des quelque cent matinées par an d'une brume fugace pour stocker l'eau nécessaire à sa survie restent mystérieux. L'« admirable » *Welwitschia* présente une hyperadaptation à un milieu si hostile qu'il a découragé toute concurrence. L'absence d'espèce proche a en outre empêché tout croisement et donc toute possibilité d'évolution par voie sexuée.

VERTUS MÉDICINALES

L'arbre aux cent écus, ou *Ginkgo biloba*, identifié en Chine il y a cinquante ans, présente des caractéristiques bien différentes, mais reste tout aussi énigmatique. Apparu durant l'ère paléozoïque (entre 286 et 245 millions d'années), cette espèce de gymnophyte n'a jamais été signalée à l'état sauvage. Elle semble avoir été cultivée depuis la nuit des temps autour des temples chinois, à des fins médicinales. Si ce fossile nous est parvenu, c'est peut-être grâce aux premiers botanistes humains...

Ces rares fossiles vivants sont d'autant plus précieux qu'ils permettent de mieux comprendre la physiologie des lignées anciennes. Étude qui n'est pas toujours possible sur les fossiles « morts », emprisonnés dans leur gangue de pierre. C'est pourquoi les botanistes du monde entier attendent avec impatience les premières pousses d'arbre de Wollemi que leurs collègues australiens sont en train de sélectionner. En attendant une nouvelle découverte ? « *Rien n'interdit de l'espérer*, répond Philippe Morat : *les forêts de Nouvelle-Guinée, par exemple, recèlent nombre d'essences qui n'ont pas encore été décrites.* »

Hervé Morin

Premières descriptions de l'"arbre de Wollemi"

Feuilles jeunes
Cône femelle
Cône mâle
Feuillage adulte
Australie
Sydney
2 cm
Source : Jardins botaniques royaux d'Australie
Infographie Le Monde

Qu'est-ce qu'un fossile vivant ?

Divers critères concourent à la définition de ces espèces animales ou végétales. Un critère morphologique impose que leur structure soit primitive. Des critères paléontologiques et systématiques impliquent qu'ils aient disparu des couches fossilisées les plus récentes pour réapparaître à l'état vivant et qu'ils relèvent d'un groupe distinct, original. Au plan écologique et géographique, ils doivent appartenir à un milieu bien délimité. Ils doivent enfin se caractériser par une vitesse d'évolution extrêmement faible, la bradytélie – étymologiquement, aller lentement vers son but. Ce « filtre » élimine nombre de candidats-fossiles vivants, qu'une conception large – ou laxiste – pourrait englober : requins stables depuis le dévonien, algues bleues, bactéries, crustacés, etc.

La mode spatiale vue de Moscou et de Washington

EN ORBITE, le prêt-à-porter le dispute au sur-mesure. De conception différente, les combinaisons spatiales russes et américaines relèvent chacune de la très haute couture, puisqu'elles coûtent 50 millions de francs pièce et pèsent près de 100 kilogrammes. Mais, tandis que les combinaisons russes, de taille unique, sont utilisées indifféremment par les équipes qui se relaient dans la station Mir depuis 1986, chaque astronaute américain dispose de sa propre tenue. A partir de 1998, durant la construction de la station spatiale internationale, tous devront cependant échanger ces encombrants vêtements. La revue spécialisée *Aviation Week* a testé les deux types de combinaisons, dont « *chacune a ses points forts et ses limites* ».

Plus difficile à enfiler, la tenue américaine offre une plus grande facilité de mouvements. L'équipement russe s'ouvre sur le côté droit à la hauteur du torse, alors que celui de la NASA est composé de deux éléments, l'un pour le torse et l'autre pour les jambes. Très robuste et prévu pour des sorties dans l'espace plus brèves, le vêtement russe ne dispose pas de système pour boire, manger ou uriner. « *Dans l'ex-Union soviétique, les cosmonautes étaient simplement sélectionnés pour « correspondre » à peu près aux combinaisons* », écrit *Aviation Week*. A ce jour, trente astronautes de la NASA ont testé l'équipement russe.

■ **ZOOLOGIE : l'araignée *Parawixia bistriata* est plus prédatrice qu'on ne le soupçonnait !** On pensait jusqu'alors que cette espèce, originaire d'Amérique latine, tissait sa toile, comme ses congénères, selon un schéma établi une fois pour toutes : une toile à mailles fines, remise chaque soir sur l'ouvrage, pour prendre au piège les mouches dont elle se nourrit. On découvre aujourd'hui une réalité plus subtile : *Parawixia bistriata* est également capable de tisser, à toute heure du jour, une toile à mailles plus larges. Mais elle ne le fait qu'au mois de septembre, lorsque les termites – dont elle est également friande – essaiment pour construire de nouveaux nids. Un travail « sur mesure » qui ne doit donc rien au hasard, et qui lui permet, à peu de frais, de varier ses menus.

■ **PALÉONTOLOGIE : la découverte, en Ecosse, d'un tétrapode fossile** vieux de 368 millions d'années, pourrait permettre de mieux cerner le passage du poisson à l'amphibien terrestre au cours de l'évolution animale. *Elginerpeton*, décrit dans la revue *Nature* du 2 février par Per Ahlberg, du Muséum d'histoire naturelle de Londres, a été trouvé courant 1994 sur le site de Scat Craig, datant du dévonien supérieur, et serait le plus ancien représentant connu des tétrapodes. Il présente des caractères qui le rapprochent des poissons ostéolepiformes et de certains amphibiens archaïques, mais l'on n'a pu établir si ses extrémités motrices étaient dotées de pieds ou de nageoires. Ce nouveau venu complète et complique la description du processus qui a lancé les vertébrés à la conquête des terres émergées. On s'aperçoit que cette dernière n'a pas été le fait d'une lignée unique, et qu'elle s'étend sur 15 millions d'années.

■ **INFORMATIQUE : La Ferté-Bernard sur Internet !** L'initiative sera le clou du Festival international des sciences et technologies qui se tiendra dans cette ville sarthoise de 10 000 habitants du 22 au 28 mai. Déjà, les visiteurs du Salon IT Forum peuvent, jusqu'à ce soir, explorer la ville depuis Paris. Ils ont accès à une carte géographique interactive qui fournit des informations sur l'histoire des rues et des monuments. Les lieux d'hébergement sont visualisés et le « visiteur » obtient des renseignements sur les activités sportives et culturelles. Grâce au serveur multimédia installé dans la ville, le monde entier pourra désormais « visiter virtuellement » La Ferté-Bernard. Les habitants, eux, bénéficient d'un accès gratuit à tous les services du réseau Internet.

La bataille de l'enregistrement sur disque optique est engagée

Panasonic annonce un CD-ROM original. Sony prépare sa riposte

ENREGISTRER des données sur un CD-ROM d'une capacité de 650 millions d'octets (Mo, unité d'information) et pouvoir les effacer pour les remplacer par d'autres : la plupart des informaticiens rêvent d'un tel confort. D'abord, pour sauvegarder facilement leur travail, qui devient de plus en plus encombrant et précieux. Ensuite, pour simplement enregistrer certaines données qui, sous la forme d'images, de vidéo et même de son, saturent rapidement les moyens classiques de stockage (disque dur et disquettes).

Aussi tous les regards se tournent-ils vers le CD-ROM dont les ventes explosent depuis l'an dernier en France. Aujourd'hui, avec un parc installé qui devrait dépasser les 500 000 unités, le CD-ROM s'impose, notamment dans le multimédia, très prisé par le grand public. Malheureusement, comme son nom l'indique (ROM signifie « *read only memory* », c'est-à-dire « mémoire à lire seulement »), ce type de disque compact n'est pas enregistrable. Les appareils capables de graver leur surface coûtent plus de 30 000 francs avec leur logiciel. L'enregistrement est unique ; une fois plein, le disque n'est pas effaçable, il s'agit de la technologie WORM (« *write once read many* », c'est-à-dire « écrire une fois, lire plusieurs fois »).

Au salon IT Forum, qui se tient à Paris du 7 au 11 février, cette technologie n'est pas mise en vedette. Ce sont plutôt les éditeurs de logiciels comme Lotus et Microsoft et les fournisseurs de systèmes de vidéo-conférences (Intel, France Télécom) qui accaparent le devant de la scène. Pourtant, au fond du hall, le japonais Panasonic, filiale du géant Matsushita, annonce une nouveauté qu'il qualifie de « *révolutionnaire* » : le PD (« *phase change disc* », c'est-à-dire « disque à changement de phase »). Le lancement mondial est prévu pour la fin du mois de février.

RÉVOLUTION PARTIELLE

L'originalité essentielle de ce système réside dans sa double fonction. D'abord, le PD peut s'utiliser comme un lecteur de CD-ROM « classiques ». Il fonctionne alors à une vitesse quatre fois supérieure à celle des modèles les plus simples (aujourd'hui, c'est la double vitesse, soit 300 000 octets par secondes, qui est la plus courante). Ensuite, il enregistre des données sur un disque particulier, inventé par Panasonic qui passe pour être le seul au monde à maîtriser la technologie délicate du « changement de phase ».

Le PD utilise une source laser qui chauffe la surface du disque optique. En fonction de la température atteinte, le matériau passe soit à l'état cristallin, soit à l'état amorphe. Cette modification de structure engendre une déformation physique de la surface. En lecture, le laser détecte ces variations géométriques qu'il interprète comme des 0 ou des 1. Le procédé a l'énorme avantage d'être réversible. Ainsi, le PD est « réinscriptible ». Mieux, le changement de phase n'impose pas d'effacement : les nouvelles données se substituent directement aux anciennes.

Panasonic semble viser le grand public avec un prix annoncé inférieur à 5 000 francs, ce qui reste proche du coût d'un lecteur de CD-ROM haut de gamme. Malgré ces caractéristiques étonnantes, le PD n'est que partiellement révolutionnaire. En effet, la technologie à changement de phase n'étant utilisée par aucun autre fabricant, on ne peut utiliser les PD que sur les appareils Panasonic. Cela explique sans doute le faible prix de vente du lecteur-enregistreur. Le constructeur a intérêt à favoriser des ventes massives. D'autant que le prix du disque lui-même sera d'environ 750 francs pour 650 Mo de données. Mais le nombre d'enregistrements devrait être compris entre 500 000 et 1 million tandis que la durée de vie des données sera garantie entre dix et quinze ans. « *Les performances de vitesse de lecture sont compatibles avec le fonctionnement de logiciels directement à partir du disque* », précise Eric Fouquerel, ingénieur technico-commercial chez ES, importateur de Panasonic.

Face à cette avancée technologique, la concurrence s'active. Sony, dont Panasonic est le principal rival, doit lancer en avril prochain le CDU 920 S, un enregistreur de « vrai » CD-ROM. Là, pas de révolution. Il s'agit d'un graveur de disque WORM. Mais Sony fait valoir un atout de taille. Le CD enregistrable une fois (CD-R) ne coûte que 100 à 150 francs, soit 5 à 7 fois moins cher que le PD pour la même capacité de 650 Mo. En revanche, l'appareil de Sony, annoncé autour de 10 000 francs, est plus cher, mais quand même trois fois moins coûteux que les graveurs actuels.

Les représentants de Creative Labs, une firme de Singapour, laissaient entendre à IT Forum qu'elle allait distribuer un appareil dont les caractéristiques correspondent à celle du modèle Sony et dont le prix serait compris entre 11 000 et 12 000 francs hors taxe. Par ailleurs, Panasonic devrait lui aussi lancer un graveur de CD-ROM entre la fin de 1995 et la moitié de 1996.

C'est dire si la lutte est animée. Qui l'emportera ? Dans l'avenir proche, les technologies PD et CD-R coexisteront. Leur succès dépend largement de l'évolution des prix des appareils et des disques. Mais le marché souffrira de la guerre des formats. Sony a, en effet, commercialisé en janvier dernier son MD Data, le baladeur de l'informatique. Un système magnéto-optique que le japonais est seul à exploiter. La bataille autour de l'enregistrement sur disque optique ne fait que commencer.

Michel Alberganti

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 851

HORIZONTALEMENT

I. Un ange noir, pour Hugo. – II. Prennent des bûches. Mesures. – III. Etre ou en avoir, c'est l'idéal. Passagers. – IV. Doublé, il va chez le parfumeur. Grade. Dit non. – V. Remplit un instant l'espace. Publics pour les amoureux. – VI. Poussent dans l'eau. Restes à l'horizontale. – VII. Sur les armes de Paris. Nid d'espions. Lèche l'assiette. – VIII. Pour tel ou tel. A pris sa décision. Fera campagne. – IX. Presse. Prête pour un emploi. – X. On ne sait plus comment s'en débarrasser.

VERTICALEMENT

1. On ne sait plus comment s'en sortir. – 2. Tout à fait salutaire. Donne un point de départ. – 3. On lui doit les idées originales. Louée ou décriée, vendue ou adulée. – 4. Pour un attelage. Tourne en rond. – 5. Préposition. Savoir. – 6. Repassai encore. – 7. Très savant. Siège à Genève. – 8. Certains trouvent à leur côté futile quelque chose de prometteur. – 9. Dieu. Pour cuire à la vapeur. – 10. Eclate de joie. Chant. – 11. Protection. En gouttes. – 12. Absolu. Elle a le beau rôle dans l'histoire. – 13. On a détruit leurs vies.

SOLUTION DU N° 850

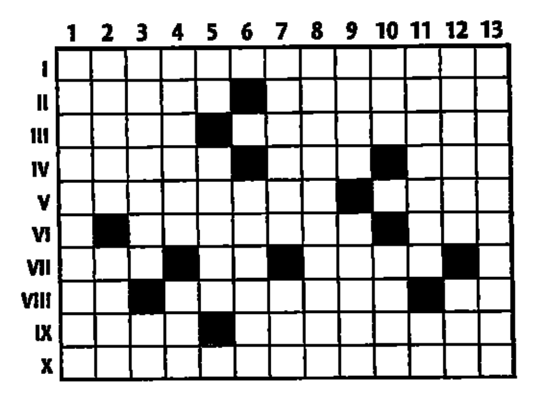
Horizontalement

I. Anthropophage. – II. Louait. Violon. – III. Cuisses. Crest. – IV. Hélés. Emoussé. – V. Ire. Octets. En. – VI. Me. Classe. LSD. – VII. Indien. Orge. – VIII. Star. Apnée. Vu. – IX. Douro. Nadar. – X. Emancipations.

Verticalement

1. Alchimiste. – 2. Nouèrent. – 3. Tuile. Dada. – 4. Hase. Ciron. – 5. Rissole. Uc. – 6. Oté. Canari. – 7. Sets. Pop. – 8. OV. Meson. – 9. Picotèrent. – 10. Horus. Geai. – 11. Ales. Le. Do. – 12. Gosses. Van. – 13. Entendeurs.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 852

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEHNORU. – 2. EFFIORS. – 3. ABEELOPS. – 4. AEEILSU. – 5. CEMNRTU. – 6. AAEMOTTU. – 7. ANOOPPST (+1). – 8. EINNSTU (+3). – 9. EEIMRRT (+2). – 10. ACÉEEST. – 11. ABCEGO. – 12. EEIINPRV. – 13. AACIPUX. – 14. EFGIITUV. – 15. AEIMOST (+4). – 16. AAEINTTU. – 17. AEGNRTU (+3). – 18. AEIRRTTU. – 19. CDEORSU (+4). – 20. EEMRRSSU.

VERTICALEMENT

21. BJNOORU. – 22. ABBELRSU. – 23. AILOPPS. – 24. AACDEGI. – 25. ACHHNOS. – 26. AACEENST. – 27. ABEEERS. – 28. AAEGSSTT. – 29. ALLNTUU. – 30. AEMNORTT (+1). – 31. AEHINTX. – 32. ADEFIINT (+1). – 33. AEFITTU. – 34. EIPRSTU (+3). – 35. BEIRS. – 36. EIMOORST (+1). – 37. AEEILLS (+2). – 38. EIMOPST (+1). – 39. EEERTUV (+1). – 40. EEIMNSS (+2). – 41. DEIORTU.

SOLUTION DU N° 851

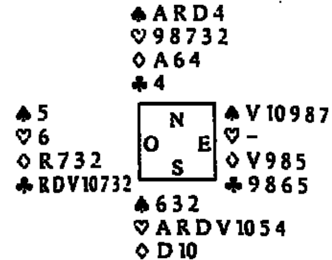
1. CARBUROL. – 2. EGLOGUE. – 3. BISTOURI. – 4. SPUMANTE, asti. – 5. NUISANCE. – 6. LOTOISE, du Lot (OOLITES OSTIOLE). – 7. SCATOLES (COSTALES LACTOSES). – 8. POLIRENT (PILERONT PLIERONT TERPINOL). – 9. TENDERS (TENDRES RETENDS REDENTS). – 10. INVESTIE (INVITEES). – 11. AGNELINE. – 12. MAROLLES (SLALOMER). – 13. ONDOYAT. – 14. AVEULI. – 15. AMUSIES (AMUISSE MESUSAI). – 16. NICODEME, niais (COMEDIEN). – 17. ORNIERES (REERIONS). – 18. SURATES. (RESSAUT...) – 19. SABREUSE. – 20. CISELET. – 21. AGONALES. – 22. ERGONOME. – 23. ROUSTON (OUTRONS ROUTONS TOURONS TROUONS). – 24. DIESONS (DISSONE). – 25. UNANIME. – 26. LAYAIENT. – 27. ANERIE (AERIEN ANIERE RAINEE ENRAIE). – 28. OBTIENS (BOISENT, BENOITS, BONITES, OBSTINE). – 29. NOTASSES (OSASSENT). – 30. MADONES (EMONDAS, NOMADES MONADES). – 31. ETANÇON (CANETON ENONÇAT). – 32. FAVORISA. – 33. CALVAIRE (CAVALIER CLAVAIRE CLAVERAI). – 34. LUTETIEN. – 35. OUVROIR. – 36. ORSEILLE (OREILLES ROILLEES). – 37. GIBELET, foret à barriques. – 38. LISTEAU (LAITUES). – 39. PENIBLE. – 40. EPEISTE (PIETEES). – 41. ASYNDETE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1620

GRAND CHELEM D'ALBUQUERQUE

Cette superbe donne a été jouée dans un match entre Américains et Irlandais au cours des éliminatoires du championnat du monde open, l'année dernière à Albuquerque, et elle méritait le prix de « la donne la mieux jouée ».



Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ♡
4 ♣	4 SA	6 ♣	6 ♡
passe	passe	7 ♣	7 ♡...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour le 9 d'Est, *comment Caravelli, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il faut espérer qu'Est, qui a la garde à Pique, ait également le Roi de Carreau, car on pourra alors *le squeezer* sur le dernier atout de Sud (Valet de Cœur) dans cette position :

♠ A 4 ◇ 6 / ♠ V 10 ◇ R
♠ 6 ♡ V ◇ D

Sur le Valet de Cœur (pour le 6 de Carreau), la défense d'Est libère le 4 de Pique ou la Dame de Carreau.

Pour parvenir à cette fin de coup, il faut prendre la précaution de tirer l'As de Carreau pour qu'il ne bloque pas la couleur. Mais Est n'a pas le Roi de Carreau, et c'est la chute (comme ce fut le cas à l'autre table).

Or Caravelli n'a pas tiré l'As de Carreau, mais *il a joué la Dame de Carreau* de sa main couverte par le Roi pris par l'As. La fin du coup (gagnante celle-là) a été :

♠ A 4 ◇ 6 / ♠ V 10 ◇ V
♠ 6 ♡ V ◇ 10

Cette fois, le squeeze fonctionne parfaitement, puisque, si Est jette le Valet de Carreau, *le 10 de Carreau* devient maître...

Mais pourquoi Caravelli a-t-il utilisé le transfert de garde à Carreau plutôt que le coup de Vienne ? Parce que sans le Roi de Carreau *Ouest* n'aurait pas eu d'espoir de faire chuter 6 Cœurs, et il aurait déclaré lui-même 7 Trèfles !

UN MORT SANS REPRISE

Le déclarant a toujours un sentiment de frustration quand le mort semble inaccessible. Cependant, s'il fait preuve d'imagination, il pourra découvrir une reprise, comme dans cette donne du fameux expert anglais Hugh Kesley. Après l'entame, Sud (grâce aux annonces) pouvait jouer comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table.

♠ 9 4 3
♡ 8 2
◇ V 7 3
♣ V 10 7 6 2

♠ --
♡ D V 9 7 6 3
◇ 10 8 6 2
♣ 8 4 3

N / O E / S

♠ D 10 7
♡ R 10 5 4
◇ A R 9 4
♣ A 9

♠ A R V 8 6 5 2
♡ A
◇ D 5
♣ R D 5

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	passe	1 SA	contre
3 ♡	passe	4 ♡	4 ♠...

Ouest entame la Dame de Cœur. Sud prend avec l'As sec et tire l'As de Pique, mais Ouest défausse un Cœur. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur le contre de « 1 SA », le saut à « 3 Cœurs » était un barrage qui promettait une main très faible avec 6 Cœurs.

COURRIER DES LECTEURS

Les lauréats du Cap (n° 1604)

« Je comprends mal pourquoi vous avez qualifié de « mauvais » le contrat de 6 SA, alors que des enchères s'arrêtant à 5 SA pouvaient concourir pour la donne la mieux annoncée de l'année... », écrit un lecteur.

Pour être un bon pari, un petit chelem doit avoir au moins *une chance sur deux* de réussite, et c'était loin d'être le cas !

Philippe Brugnon

ECHECS
Problème n° 1624

TOURNOI OPEN DES HAUTS-FOURNEAUX
Wijk-aan-Zee, 1995
Blancs : Cifuentes.
Noirs : Svijaginsev.
Gambit-D. Défense semi-slave.

1. d4	é6 (a)	19. Ff3	b4
2. Cf3	d5	20. Cé2	Cé4
3. ç4	Cf6	21. Dç2	Cd-f6
4. Cç3	ç6 (b)	22. Cg2	Dd7 !
5. é3	Cb-d7 (ç)	23. Cé3	Ta-d8
6. Dç2 (d)	b6 (é)	24. Fg2 (i)	Cxf2 !! (j)
7. Fé2	Fb7	25. Rxf2	Txé3 !! (k)
8. 0-0	Fé7	26. Fxé3 (l)	Cg4+
9. Td1 (f)	0-0	27. Rf3	Cxh2+
10. é4	dxé4	28. Rf2 (m)	Cg4+
11. Cxé4	Dç7 (g)	29. Rf3 (n)	Dé6 !
12. Cg3	ç5	30. Ff4 (o)	Té8 !
13. d5	éxd5	31. Dç4 (p)	Dé3+ !! (q)
14. çxd5	a6	32. Fxé3 (r)	Txé3+
15. Ch4	g6	33. Rxg4 (s)	Fç8+ (t)
16. Fh6	Tf-é8	34. Rg5 (u)	h6+
17. Dd2	Fd6 (h)	35. Rxh6 (v)	Té5 ! (w)
18. g3	b5	36. abandon	

NOTES

a) Proposant d'entrer dans une partie française par 2. é4.

b) Proposant à nouveau d'entrer dans le système Botwinnik par 5. Fg5, dxç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6.

ç) Laissant aux Blancs le choix de la défense de Méran par 6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5.

d) Finalement, les Blancs décident de jouer la défense semi-slave avec 6. Dç2, une suite bien connue depuis quelques années. 6. a3 et 6. Fé2 sont d'autres possibilités.

é) 6..., Fd6 est la réponse usuelle, mais les Noirs craignent peut-être la réplique agressive à la mode 7. g4.

f) Ou 9. é4 immédiatement.

g) Menaçant 12..., Cxé4 ; 13. Dxé4, ç5.

h) Bloquant le pion passé ennemi tout en menaçant le pion h2. La position des Noirs est déjà préférable : contrôle du centre et majorité de pions sur l'aile-D.

i) Avec la menace de gain du Cé4 par 25. f3.

j) Une position intéressante qui mérite d'être examinée de près, car elle donne subitement lieu à une combinaison exceptionnelle digne de figurer dans une anthologie.

k) Dans la logique du sacrifice de C, celui de la T-R.

l) Ou 26. Rxé3, Cg4+ ; *A)* 27. Rf3, Cxh2+ ; 28. Rf2, Cg4+ ; 29. Rg1, Cxh6 avec une forte attaque ; *B)* 27. Rd2, Dé7 !

m) Et non 28. Ré4 ?, Df5 mat.

n) Après 29. Rg1, Cxé3, les Noirs regagnent la qualité avec deux pions de plus.

o) Si 30. Fg1, Té8 ! (encore plus fort que 30..., Fxd5+).

p) Si 31. Dd3, ç4 ! et si 31. Fxd6, Dé3+ ; 32. Rxg4, Fç8+ ; 33. Rh4, Dh6 mat.

q) Le magnifique couronnement d'une longue méditation.

r) Forcé. Si 32. Rxg4, Fç8+ ; 33. Rg5 (33. Rh4, Fé7+), Té5+ ; 34. Rh6, Ff8 mat ou 34. Rf6, Fé7 mat.

s) Le R blanc est irrésistiblement aspiré.

t) Après avoir sacrifié T+D+C, les Noirs ont construit un réseau de mat sans faille.

u) Si 34. Rh4, Fé7 mat.

v) Si 35. Rf6, Fé7 mat.

w) Suivi du mat imparable 36..., Ff8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1623
D. GURGENIDZE (1974)

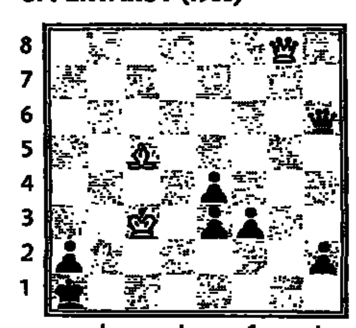
(Blancs : Rf2, Th8, Cd6, Ph3 et h7. Noirs : Rh1, Ta7 et g5.)

1. Tg8 !, Tg2+ !! Ce premier sacrifice est la seule chance des Noirs. Donner la Tg5 en échange des pions blancs est insuffisant ; par exemple, 1..., Txh7 ; 2. Txg5, Txh3 ; 3. Cé4 !, Th2+ ; 4. Rf1, Th8 ; 5. Tg1+, Rh2 ; 6. Tg2+, Rg3 ; 7. Rg1 suivi du mat (alors que si les Blancs avaient joué 3. Cf5 ?, les Noirs trouveraient le pat par 7..., Tg8 !!).

2. Txg2, Tf7+ !! cherchant le pat.

3. Cf5 !, Txf5+ ; 4. Rg3 !, Tf3+ ; 5. Rg4, Txh3 ! Quatrième sacrifice de T noire ; 6. Tg1+, Rh2 ; 7. Th1 + ! et les Blancs gagnent. Un thriller !

ÉTUDE N° 1624
O. PERVAKOV (1986)



Blancs (3) : Rç3, Dg8, Fç5.
Noirs (7) : Ra1, Dh6, Pa2, é3, é4, f3, h2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

SCRABBLE (R)
Problème n° 465

LES ARBRES MYROBOLANS

Suite de nos chroniques 458 et 461 sur « les cousins grecs ».

La graphie MYRMIDON, *personnage chétif ou falot*, est meilleure que MIRMIDON car plus étymologique : en grec, « myrmidones » désigne un peuple de Thessalie (à rapprocher de « myrmêx », *fourmi*). Ce dernier mot ne génère que des mots longs : myrmécophile, *qui vit en association avec les fourmis*, et myrméoléonidé, *insecte, type fourmilion.* D'autres préfixes : MYÉL-, *moelle*, MYO-, *muscle*, MYR-, *parfum* (*cf.* MYROBOLAN, fruit comestible du badamier), MYRIA-, *dix mille*, MYRT-, *myrte*, sont beaucoup plus féconds pour le Scrabble, comme vous allez le constater en cherchant des mots avec Y. Nous vous fournissons des mots avec I ; à vous de trouver les anagrammes correspondantes en transformant le I en Y. Exemple : MOMIE. Solution : MYOME, *tumeur bénigne du tissu musculaire*.

1. MITRALE. 2. ÉMILIEN, *d'Émilie, région d'Italie bordée par l'Adriatique*. 3. IMMOLÉE. 4. MOITIÉS. 5. MÉDIRAI. 6. LIMITÉE. 7. MATRICÉE. 8. ONIRISME. 9. IONISME, *philosophie grecque de l'école ionienne.* 10. CASIMIR, *étoffe de laine légère.*

Solutions. 1. MYRTALE, *plante, type myrtacée.* 2. MYÉLINE, *constituant de la gaine des cellules nerveuses.* 3. MYÉLOME, *tumeur de la moelle osseuse.* 4. MYOSITE, *inflammation du tissu musculaire.* 5. MYRIADE. 6. MYÉLITE, *inflammation de la moelle épinière.* 7. MYRTACÉE, *plante, type myrte.* 8. MYROSINE, *enzyme des graines de moutarde.* 9. MYOSINE, *constituant du tissu musculaire.* 10. MYRICAS, *arbrisseaux odorants.*

Voici d'autres mots avec Y à trouver, mais sans le secours desdits préfixes : 11. TRIMERA. 12. OIGNÎMES (du verbe *oindre*, dorénavant conjugable). 13. MÉDIRAIS. 14. LIMONITE. 15. DÉCIMAIS. 16. DOMINÉE. 17. SURINER. 18. TUNICIER, *animal marin au corps tuniqué.* 19. LIPOME. 20. INEMPLOI, *euphémisme pour* chômage. 21. COHÉSION.

Solutions. 11. MARTYRE. 12. MISOGYNE. 13. MYDRIASE, *dilatation de la pupille.* 14. MYLONITE, *roche écrasée.* 15. MYSIDACÉ, *crustacé de haute mer.* 316. NÉODYME, *métal rare.* 17. NURSERY. 18. NYCTURIE, *élimination d'urine à prédominance nocturne.* 19. OLYMPE. 20. OLYMPIEN. 21. ONYCHOSE, *trouble de la croissance des ongles.*

Michel Charlemagne

Une des *50 Parties normales* commentées et publiées par Michel Pialat*

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	NDLGIAE			
2	I+CN?ERN	GLANDE	H 4	20
3	IETERTU	INCL(I)NER	5 E	86
4	AIRLUMU	DÉTRUITE (a)	8 H	80
5	SKAULRA	MIAULEUR	O 3	60
6	RTASL?A	KURSAAL (b)	10 F	97
7	EOSPVPO	TRA(V)AILS	M 3	95
8	OV+RGEEA	POPES	4 A	26
9	G+SIANAL	ÉVAPORE	A 1	36
10	UZNEJOF	GLANAIS	11 D	93
11	FJU+HDET	ZONE	8 A	108
12	-UOXEUID	JUNTE	G 9	38
13	DIO+QEBE	GUEUX	D 11	50
14	DEO+CSET	BIQUE	14 A	28
15	MSYIMHW	CESTODE	12 I	80
16	MMY+EOHN	*WHIPS	C 1	38
17	EIDVBFO	HOMONYMIE	B 7	80
18	BDFI+FIT	ÉVOÉ	O 12	21
19	BDFI	TIF	H 13	20
		FI	I 14	15
				1071

(a) TRUITÉE, sec, 10 B, 70 ; (b) salle de réunion pour les curistes, dans une ville d'eau.

* En vente chez l'auteur, 7, rue Faidherbe, 94160 Saint-Mandé. 70 F + 10 F de frais d'envoi.

Le championnat du monde d'échecs de la PCA aura lieu du 10 septembre au 14 octobre à Cologne

Garry Kasparov sur les traces Alexandre Alekhine le grand ? Toujours est-il que le champion du monde russe de la Professionnal Chess Association (PCA) défendra son titre en Allemagne, comme l'avait fait – victorieusement, contre Efim Bogolioubov – son illustre prédécesseur en 1934. Le championnat du monde se déroulera du 10 septembre au 14 octobre à Cologne et sera doté de 1,5 million de dollars (près de 8 millions de francs), en grande partie versés par le partenaire de la PCA, Intel, le numéro un mondial du microprocesseur, a annoncé, jeudi 9 février, Garry Kasparov lors d'une conférence de presse.

La PCA compte soumettre la compétition de Cologne à un rythme inédit : vingt parties (contre vingt-quatre en 1993 à Londres lors de la finale Kasparov-Short) de sept heures maximum et sans ajournement, quatre parties par semaine et pas de time-out (jour de repos exceptionnel) pour les joueurs. Le tenant du titre, qui ne connaît pas encore le nom de son adversaire – la finale des candidats, qui aura lieu du 8 au 25 mars à Las Palmas (îles Canaries), opposera l'Indien Viswanathan Anand à l'Américain Gata Kamsky –, a déclaré qu'il *« souhaitait rencontrer Anand »*. Il est vrai que le jeune Indien ne s'est pas affranchi du respect que Kasparov lui inspire, ou pas suffisamment, pour le battre. De plus, pour l'« Ogre de Bakou », la finale de cette année n'est qu'une étape du nouveau défi qu'il s'est lancé : réunifier le titre mondial après la scission qu'il avait lui-même provoquée en 1993 en claquant la porte de la Fédération internationale des échecs (FIDE) pour créer la PCA. Kasparov a peut-être fait le plus dur en se réconciliant, en décembre 1994, avec Florencio Campomanes, le président de la FIDE et en établissant avec lui le principe d'une réunification du titre pour 1996. A l'époque, les deux hommes n'avaient pas demandé l'avis du champion du monde de la FIDE, le « frère ennemi » russe de Kasparov, Anatoli Karpov.

Ce dernier n'est d'ailleurs même pas sûr d'être là en 1996, car, après la troisième partie de la demi-finale du championnat du monde FIDE, qui l'oppose actuellement au Biélorusse Boris Guelfand à Sanghi Nadar (Inde), il est mené sur le score de 2 points à 1. Dans l'autre demi-finale, Gata Kamsky, qui est toujours en lice pour le championnat du monde PCA, domine pour l'instant le Russe Valeri Salov par 2,5 points à 0,5. Et si Kamsky, qui court à la fois le lièvre PCA et le lièvre FIDE, les attrapait tous les deux, il réunifierait *de facto* le titre, ce qui, pour paraphraser Kasparov, ferait le plus grand bien aux échecs...

P. B.

Des pluies et peu de soleil

LE MATIN, de nombreux nuages seront encore présents sur toute la façade est du pays, ils donneront de la pluie ou des averses des Ardennes à la Lorraine, à l'Alsace, à la Franche-Comté, au Massif central, aux Alpes et jusqu'à l'extrême Sud-Est.

Ces précipitations, généralement faibles, tomberont sous forme de neige au-dessus de 1400 mètres sur le massif alpin. A l'opposé, la Bretagne se réveillera sous la pluie, et cette nouvelle perturbation gagnera les régions allant de la Normandie, aux Pays-de-Loire au cours de la matinée. Du Nord au Bassin parisien et aux Charentes, les nuages ne laisseront la place qu'à de fugaces éclaircies.

Enfin, de l'Aquitaine au Roussillon, les éclaircies alterneront avec les passages nuageux, toutefois, des bancs de brouillards se formeront au lever du jour le long de la vallée de la Garonne.

En cours de journée, les pluies progresseront vers l'est, pour atteindre les régions allant de l'Artois à l'Ile-de-France, au Centre et aux Charentes en cours d'après-midi. Du Nord-Est à la Bourgogne, une légère accalmie se dessinera à partir de la mi-journée avec le retour de quelques rayons de soleil. Par contre, des résidus nuageux subsisteront sur le relief des Alpes.

D'autre part, le ciel se charge de l'Aquitaine au Massif central annonçant de faibles pluies pour la soirée. De la région toulousaine au Languedoc-Roussillon, le soleil fera de belles apparitions, et le ciel se dégagera au fil des heures de la Provence, à la Côte d'Azur.

Le vent de sud-ouest sera de modéré à assez fort, le matin de la Bretagne à la Normandie, et progressivement sur toute la moitié nord de la France au cours de l'après-midi. Les rafales atteindront 60 km/h dans l'intérieur des terres et 80 km/h le long des côtes.

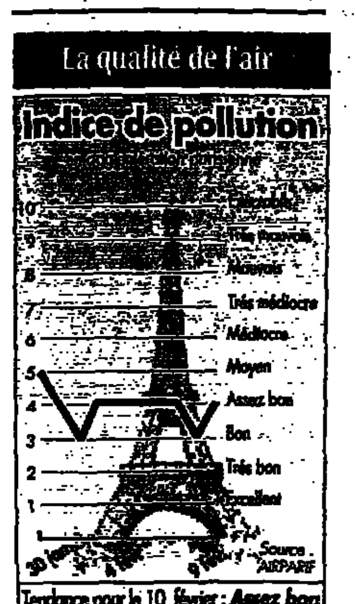
Les températures resteront douces pour un mois de février, au lever du jour le thermomètre indiquera de 4 à 7 degrés sur la moitié nord, et de 5 à 9 degrés plus au sud. En cours de journée, le mercure remontera aux alentours de 10 à 13 degrés au nord de la Loire, et il fera de 12 à 16 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

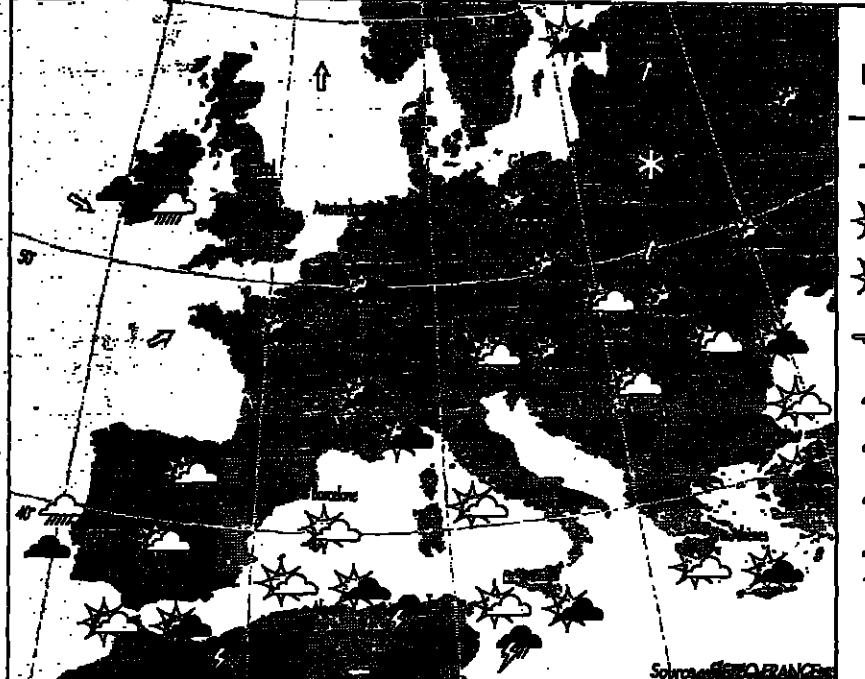
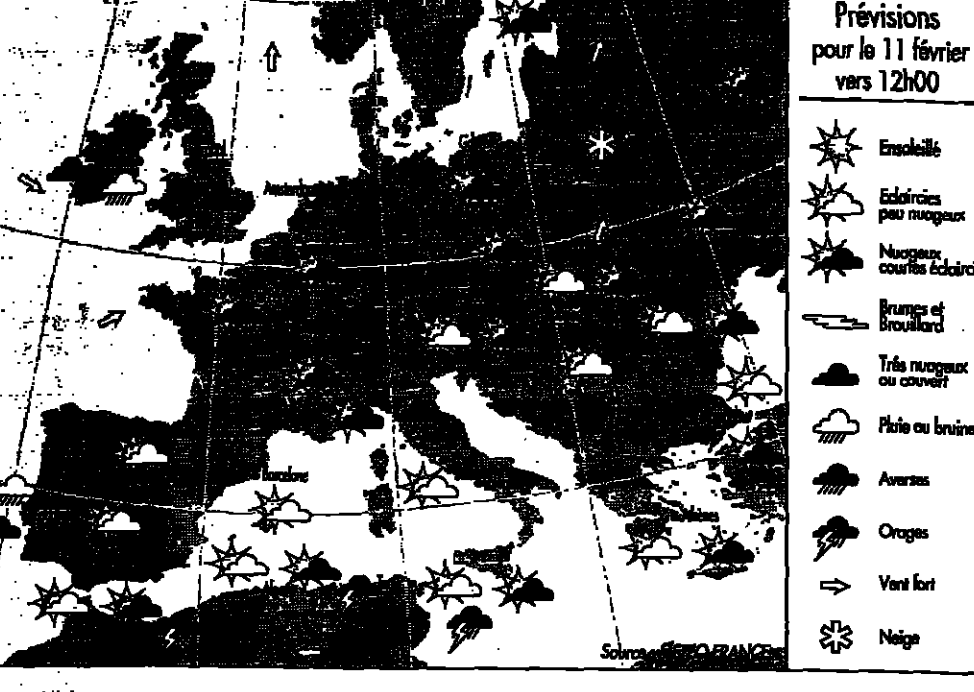


Prévisions pour le 11 février vers 12h00

La qualité de l'air

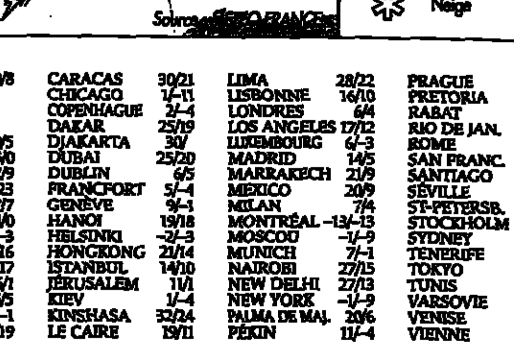
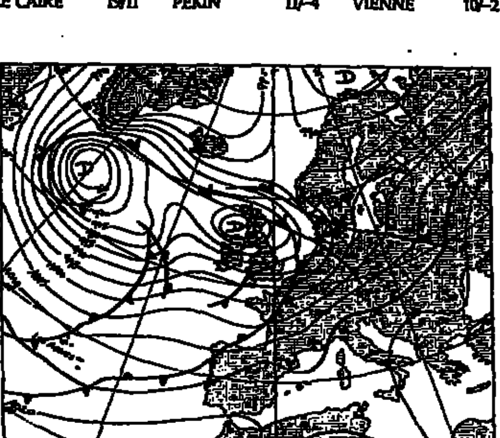


Tendance pour le 10 février : **Assez bon**

TEMPÉRATURES du 10 février 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	15/5
BIARRITZ	15/9
BORDEAUX	13/8
BOURGES	11/4
BREST	9/9
CAEN	11/7
CHERBOURG	10/9
CLERMONT-F.	11/1
DIJON	10/0
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	9/0
LILLE	6/1
LIMOGES	9/6
LYON, BRON	10/1
MARSEILLE	13/4
NANCY	9/3
NANTES	13/9
NICE	15/7
PARIS	9/4
PAU	13/6
PERPIGNAN	16/4
POINTE-A-PIT.	30/22
RENNES	13/9
ST-D.-RÉUNION	33/24
ST-ÉTIENNE	10/1
STRASBOURG	9/2
TOULOUSE	11/2
TOURS	10/8
ÉTRANGER	
ALGER	20/5
AMSTERDAM	5/0
ATHÈNES	17/9
BANGKOK	34/23
BARCELONE	17/7
BELGRADE	14/0
BERLIN	3/-3
BOMBAY	32/16
BRASILIA	26/17
BRUXELLES	6/1
BUCAREST	15/5
BUDAPEST	13/-1
BUENOS AI.	30/19
CARACAS	30/21
CHICAGO	1/-11
COPENHAGUE	2/-4
DAKAR	25/19
DJAKARTA	30/
DUBAI	25/20
DUBLIN	6/5
FRANCFORT	5/-4
GENÈVE	9/-1
HANOI	19/18
HELSINKI	-2/-3
HONGKONG	21/14
ISTANBUL	14/10
JÉRUSALEM	11/1
KIEV	1/-4
KINSHASA	32/24
LE CAIRE	19/11
LIMA	28/22
LISBONNE	16/10
LONDRES	6/4
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	6/-3
MADRID	14/5
MARRAKECH	21/9
MEXICO	20/9
MILAN	7/4
MONTRÉAL	-13/-13
MOSCOU	-1/-9
MUNICH	7/-1
NAIROBI	27/15
NEW DELHI	27/13
NEW YORK	-1/-9
PALMA DE MAJ.	20/6
PÉKIN	11/-4
PRAGUE	0/-7
PRETORIA	27/14
RABAT	19/12
RIO DE JAN.	26/23
ROME	15/4
SAN FRANC.	14/7
SANTIAGO	28/13
SÉVILLE	20/10
ST-PETERSB.	-4/-4
STOCKHOLM	-3/-6
SYDNEY	20/27
TENERIFE	23/17
TOKYO	10/4
TUNIS	19/10
VARSOVIE	0/-3
VENISE	14/-1
VIENNE	10/-2

Situation le 10 février, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 12 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Le franc en Alsace et en Lorraine

LE RETOUR DE L'ALSACE et de la Lorraine au sein de la communauté française pose un problème d'adaptation qui n'est pas moins délicat à résoudre sur le plan économique que sur le plan politique. Des erreurs regrettables avaient été commises en 1918, que le ministère des finances est, cette fois, parvenu à éviter : les décisions échelonnées prises depuis novembre ont bénéficié d'une minutieuse préparation par les services du Trésor travaillant en liaison avec la délégation générale du CFLN.

L'échange des marks, prévu par l'ordonnance du 15 novembre 1944 et qui n'a encore été réalisé que dans le département de la Moselle, s'effectue sur la base de 15 francs pour un mark. En 1918, la France avait valorisé les marks un peu au-dessus du pair, à 1,25 F. Ces marks étaient, cependant, fortement dépréciés, à 0,743 F. D'autre part, en 1940, l'Allemagne avait échangé la monnaie française sur la base d'un mark pour 20 francs.

On serait donc tenté de reprocher à la France de s'être montrée moins généreuse en 1944 qu'en 1918 et d'avoir même imposé à ses enfants retrouvés une véritable pénalisation. Ne leur restitue-t-elle pas, en effet, les trois quarts seulement des sommes dont ils disposaient en juin 1940 ? En fait, le taux d'échange a été fixé dans le but non de soulager le Trésor, mais de maintenir l'économie alsacienne et lorraine en situation saine. Le cours de 15 francs correspond approximativement à la parité des prix.

Le gouvernement a donc renoncé à une solution de prestige et sacrifié quelques avantages immédiats aux intérêts permanents des provinces libérées. Cette solution courageuse paraît, du reste, avoir reçu l'approbation des populations mosellanes.

(Le Monde daté 11-12 février 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 9 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 60-255 ; Les Carroz-d'Araches : 60-250 ; Chamonix : 70-542 ; Châtel : 60-250 ; La Clusaz : 55-270 ; Combloux : 40-220 ; Les Contamines-Montjoie : 50-290 ; Flaine : 135-250 ; Les Gets : 65-250 ; Le Grand-Bornand : 50-210 ; Les Houches : 60-180 ; Megève : 90-270 ; Morillon : 20-210 ; Morzine-Avoriaz : 35-270 ; Praz-de-Lys-Sommand : 130-165 ; Praz-sur-Arly : 70-225 ; Saint-Gervais : 95-170 ; Samoëns : 50-280 ; Thollon-Les Mémises : 65-120.

SAVOIE

Les Aillons : 20-150 ; Les Arcs : 163-365 ; Arèches-Beaufort : 50-280 ; Aussois : 70-110 ; Bessans : 120-140 ; Bonneval-sur-Arc : 115-350 ; Le Corbier : 90-160 ; Courchevel : 80-272 ; La Tania : 80-272 ; Crest-Voland-Cohennoz : 80-145 ; Flumet : 70-170 ; Les Karellis : 105-270 ; Les Menuires : 100-290 ; Saint-Martin-Bellev. : 60-290 ; Méribel : 75-260 ; La Norma : 80-180 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : n. c. ; Peisey-Vallandry : 163-210 ; La Plagne : 170-300 ; Pralognan-la-Vanoise : 100-170 ; La Rosière 1850 : 178-300 ; Saint-François-Longchamp : 150-250 ; Les Saisies : 190-250 ; Tignes : 194-265 ; La Toussuire : 130-200 ; Val-Cenis : 70-170 ; Valfréjus : 70-150 ; Val-d'Isère : 123-320 ; Valloire : 70-215 ; Valmeinier : 70-215 ; Valmorel : 105-260 ; Val-Thorens : 180-330.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 135-320 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 80-120 ; Auris-en-Oisans : 120-160 ; Autrans : 40-100 ; Chamrousse : 120-150 ; Le Collet-d'Allevard : 50-100 ; Les Deux-Alpes : 90-300 ; Lans-en-Vercors : 80-120 ; Méaudre : 40-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-125 ; Les Sept-Laux : 45-210 ; Villard-de-Lans : 60-120.

ALPES-DU-SUD

Auron : 30-50 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Briançon : 35-95 ; Isola 2000 : 80-50 ; Montgenèvre : n. c. ; Orcières-Merlette : 90-150 ; Les Orres : 80-120 ; Pra-Loup : 50-80 ; Puy-Saint-Vincent : 70-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40-100 ; Serre-Chevalier : 35-95 ; Super-Dévoluy : 55-100 ; Valberg : n. c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : 30-55 ; Val-d'Allos-La Foux : 65-160 ; Risoul : 65-105 ; Vars : 65-105.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 70-100 ; Cauterets-Lys : 100-200 ; Font-Romeu : 60-70 ; Gourette : 20-100 ; Luchon-Superbagnères : 50-115 ; Luz-Ardiden : 70-110 ; Peyragudes : 80-110 ; Piau-Engaly : 80-100 ; Saint-Lary-Soulan : 35-65.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 20-50.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 10-88 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 40-100 ; Les Rousses : 20-100

VOSGES

Le Bonhomme : 25-40 ; La Bresse-Hohneck : 40-60 ; Gérardmer : n. c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 10-40 ; Ventron : n. c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITE

Samedi 11 février

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (55 F + prix d'entrée), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Paris et son histoire).

■ **PALAIS DE JUSTICE** : histoire et fonctionnement (55 F), 11 h 30 ou 15 heures, sortie du métro Cité côté Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **DE LA RUE DU DRAGON** aux hôtels du quai Malaquais (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS** et l'historique du compagnonnage (40 F), 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30; Exposition Paris grand écran, 1895-1945, 15 heures; Exposition Paris la nuit, 15 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Monuments historiques).

■ **OPÉRA-GARNIER** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : Egypte symbolique (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : art et sculpture (50 F), 15 h 30, sortie du métro Cité côté Marché aux fleurs (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** Le 3e Salon des vacances en mer s'est ouvert à Paris, le 9 février (de 10 heures à 19 h 30), à l'Espace Wagram, 39, avenue de Wagram (17e) ; tél. : (1) 43-80-30-03. Vingt-huit exposants, représentant plus de cent compagnies de croisières ou de ferries, françaises et étrangères, permettront aux visiteurs de s'informer sur les multiples formules de vacances en mer, jusqu'au 11 février. Entrée gratuite.

■ **LONDRES.** Une nouvelle compagnie aérienne régionale va entrer en service le 15 février dans les îles Caraïbes. Carib Express effectuera des liaisons entre les capitales des îles Barbade, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines. British Airways détient 20 % du capital de cette nouvelle compagnie. – *(AFP.)*

■ **CONGO.** Air Afrique va participer au capital et à la gestion de Lina Congo. La compagnie aérienne congolaise qui est sous administration judicaire depuis quatre ans ne dispose plus que d'un seul appareil de type Fokker 28. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** La compagnie privée Euralair, qui a obtenu début janvier des droits de trafic sur la ligne Orly-Toulouse, menace d'intenter une action en justice contre l'administration française des transports si elle n'obtient pas de créneaux horaires à l'aéroport d'Orly pour effectuer ses vols à partir du 13 mars. – *(AFP.)*

■ **NIGÉRIA.** Nigeria Airways va licencier 50 % de son personnel, soit plus de deux milles personnes. Ces licenciements sont destinés à redonner une rentabilité à la compagnie aérienne nigériane connue sous le sobriquet de « Nigeria Airwaste » (Nigéria Airgaspillage), et qui a été expulsée de l'association internationale du transport aérien en 1987. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** D'après une étude réalisée par un institut londonien, les Américains sont les plus gros consommateurs de viande du monde, avec 74,2 kilos par an et par habitant. Ils devancent les Italiens (61,7 kilos), les Espagnols (55,2 kilos), les Français (50,1 kilos), les Allemands (45,6 kilos), les Britanniques (37,2 kilos) et les Japonais (18,7 kilos). – *(AFP.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX



RECONSTRUCTION Les guerres détruisent les corps et les âmes. Elles détruisent aussi les villes. Quand a cessé le vacarme des bombes, vient le temps de la reconstruction. Alors, plusieurs logiques s'affrontent : celle de la table rase, qui laisse aux bulldozers le soin de finir le travail commencé par les tanks, sans souci de l'histoire des peuples. Mais d'autres voix s'élèvent pour sauvegarder ce qui reste encore de la mémoire des villes, le tracé des rues, les façades des maisons. ● UN COLLOQUE sur le sort de ces villes martyres s'est tenu à l'Ecole d'architecture de Paris-La Défense, le mardi 31 janvier, qui regroupait architectes, historiens, journalistes. ● L'ARCHITECTE LIBANAIS Jade Tabet, chargé de la reconstruction des souks de Beyrouth, nous explique les difficultés qu'il rencontre à sauvegarder un peu du passé de la ville.

Comment réconcilier les villes martyres et leur histoire

Quand la guerre est finie, les bulldozers finissent de détruire ce que les bombes ont épargné. Des architectes tentent de sauvegarder un peu de la culture des peuples vaincus

AUJOURD'HUI Sarajevo en Bosnie, Beyrouth au Liban, Grozny en Tchétchénie, Hérat en Afghanistan. Jadis Carthage, Babylone, Troie ou la Mexico des Aztèques. Il y a un demi-siècle : Dresde, Le Havre, Brest, Hambourg, des hectares entiers de Londres. La destruction des villes par la guerre apparaît comme une permanence, une constante du comportement des vainqueurs qui croient ainsi gommer la force et la mémoire des vaincus. Les destructions du patrimoine, ou plus généralement du cadre de vie que représentent cités et villages, semblent être le corollaire des massacres et des génocides.

Il y a deux ou trois décennies, on se formalisait surtout des atteintes aux éléments-clés du patrimoine. La pensée a évolué. La destruction du pont historique de Mostar, en Bosnie-Herzégovine, a été l'occasion de rappeler que l'anéantissement de valeurs symboles ne devait pas disparaître derrière la condamnation des seuls massacres humains. Mostar a eu le mérite d'éveiller quelques consciences parce que les ponts, sans doute, représentent une valeur humaniste, un lien fort et presque sacré, au-delà des différences religieuses.

Dans des cercles restreints, la réflexion s'est étendue et approfondie. Le mot « urbicide » est apparu. Des historiens, des architectes, des journalistes se sont peu à peu inquiétés pour former une communauté fondée sur une forme nouvelle de désarroi qui peine à trouver sa dimension humanitaire face aux problèmes plus immédiats de la faim, de la souffrance, des exodes. Un colloque sur les cités détruites au cours de guerres récentes les a réunis, le mardi 31 janvier, à l'Ecole d'architecture de Paris-La Défense, à l'initiative de la revue *Urbanisme* et de l'association Patrimoine sans frontières. De nombreux témoins étaient venus, porteurs des dernières nouvelles du Liban, de Croatie, d'Afghanistan, de Bosnie... Rien ne serait plus dangereux en effet que la constitution d'un savoir passif, d'une comptabilité des destructions parallèle à celle des morts, une fatalité esthétisante de la guerre.

C'est choisir un bien mauvais cheval que de voir dans le travail des archéologues, découvrant les strates successives de Troie, sept fois rasée, une démarche de pur rêveur ou de scientifique. Ces morts-là sont loin, les traces des cultures parfois difficiles à interpréter, mais tout cela trouve son écho dans le présent. Il faut donc mesurer les pertes contemporaines à l'aune des armes de destruction dont le XX[e] siècle s'est doté. Or les guerres ne s'arrêtent pas aux seules périodes de combats. D'autres outils interviennent ensuite : bulldozers, grues, pelleteuses... Engins qui évoquent la volonté des hommes de reprendre le dessus, mais qui, dans un XX[e] siècle fort efficace pour retourner les sols, entérinent la disparition des cultures et de leur diversité, plus que jamais par le passé. Parfois aussi, lorsqu'aux guerres succèdent de trop longues périodes de misère et d'abandon, les murs sans toits, laissés à vif, s'enlisent lentement dans l'oubli, victimes de l'érosion, indifférents à des peuples que les souffrances ont coupés de leurs racines, de leur Histoire.

Ailleurs se pose la question des villes reconstruites, thème de colloques internationaux, qui réunissent régulièrement les artisans (ou leurs descendants) de la reconstruction du Havre, de Varsovie, de Rotterdam, de Berlin, de Glasgow... Ils confrontent des expériences qui relèvent, cinquante ans après, de l'analyse urbaine ou architecturale, de l'évaluation, difficile, des édifices récents. On le voit bien à Royan, ville longtemps mal aimée et qui révèle pourtant la bonne volonté, quelquefois le talent, des jeunes architectes français de l'immédiat après-guerre. C'est qu'à Royan s'est imposée une diversité, et donc les prémices d'un renouveau culturel, qui, sur son bord de mer, ne faisait pas courir de risques excessifs au reste de la nation. La situation est bien évidemment différente lorsqu'il s'agit de capitales au passé souvent prestigieux : Varsovie toujours, Londres encore, Beyrouth..., villes auxquelles on peut désormais associer Bucarest. Car la violence totalitaire dans le cœur de l'ancienne capitale roumaine n'aura pas été moins destructrice que les pluies de bombes qui sont devenues l'ordinaire des guerres contemporaines.

Bernard Dupaigne, du Musée de l'homme, a montré, lors du colloque du 31 janvier, comment, à Hérat (Afghanistan), un bazar a pris la place de celui détruit par les Russes. Mais aussi comment ce nouveau bazar obéit à la typologie du parpaing et non au savoir-faire complexe d'artisans désabusés, comme étrangers à leur propre culture, comme frappés d'amnésie, ou tués au combat. Jade Tabet, lui, nous montre comment les reconstructeurs de Beyrouth, partis du principe de la table rase, ont lentement évolué, pour réinventer un prototype architectural qui dans la réalité a plus à voir avec le modèle imposé à Bucarest par Ceaucescu qu'avec le génie propre des maçons libanais.

Si la guerre doit s'arrêter à Sarajevo ou dans les autres villes martyres de Bosnie, il y aura là aussi à choisir entre la toute-puissance d'une spéculation sans âme et l'obstination de quelques architectes et historiens-fourmis dont la voix et le savoir sont rendus dérisoires par la déculturation brutale de la guerre. A Beyrouth comme à Sarajevo, comme partout dans les villes détruites du monde, le « bon sens » des gestionnaires d'après-guerre fait en définitive l'effet d'un rouleau compresseur puisqu'il exclut les valeurs de tradition, de permanence, de sensibilité multiple. Puisqu'il interdit aux archéologues du futur la découverte d'un monde fait de surprises et de diversités.

F. E.

France, 1945

Dans un article publié par* Le Monde *du 18 décembre 1945, notre ancien collaborateur André Chastel avait eu l'intuition des problèmes que poserait la reconstruction rapide des villes après la seconde guerre mondiale :

« Préserver et reconstruire. Poser en ces termes la question des villes françaises, ce n'est pas réduire, c'est plutôt multiplier le nombre des problèmes immédiats. L'effort paraît démesuré ; aucune administration ne peut sans doute l'assumer. Comment, dans l'état de misère industrielle où se trouve le pays, échapper à une certaine uniformité des matériaux *(...)* donc à une monotonie des constructions qui heurtera fatalement les exigences de notre goût ? Peut-être trouvera-t-on dérisoire de formuler des vues ambitieuses quand l'urgence matérielle est si pressante. Mais il ne faut pas que le drame de ce second hiver inconfortable fasse perdre de vue l'horizon. Car, si on le prend dans toute son ampleur, le problème se confond avec la conscience même des Français. Il n'est plus l'affaire des techniciens : il doit être assumé par la nation même, c'est-à-dire par chacun de nous dans son domaine public ou privé. »

Jade Tabet, architecte libanais

« Il faut conserver la mémoire de Beyrouth »

« Solidere, la société chargée de la reconstruction du centre de Beyrouth, vous a confié la coordination des travaux de la zone des souks. Vous militez de façon active pour la préservation des bâtiments anciens dans l'ensemble de la capitale. Avez-vous le sentiment d'être entendu ?

– J'ai pris une position assez radicale contre le premier plan directeur, présenté en 1991, car il était fondé sur une logique de table rase. A la suite de nombreuses critiques, un deuxième projet a vu le jour en octobre 1993. Sans être tout à fait satisfaisant, il prend mieux en compte les données du site et de l'Histoire. Toutefois une des réserves principales que nous avions avancée, et qui est que l'on ne peut considérer le centre-ville comme une entité indépendante du reste de la ville, n'a visiblement pas été entendue.

– Abordez-vous ces questions avec les responsables de Solidere ?

– Tout à fait. Mais, aujourd'hui, le principal problème est l'absence de l'Etat. La réflexion sur le développement futur de Beyrouth est l'affaire des autorités publiques, pas celle de Solidere. Et si la logique de la table rase a été en partie atténuée, des zones énormes du centre-ville, qui auraient pu être sauvées, ont été entièrement rasées depuis 1991.

– Qui s'exprime ici ? L'homme du métier ou l'amoureux du patrimoine ?

– L'architecte. Des menaces importantes pèsent encore sur le quartier de Wadi Abou Jmil, l'ancien quartier juif de Beyrouth qui ne comporte peut-être pas de monuments historiques, mais où s'imbriquent des maisons organisées autour de cours intérieures, quelques immeubles de deux ou trois étages qui sont autant de traces précieuses du Beyrouth d'avant-guerre, caractéristiques de la fin du XIX[e] siècle. Cette architecture constitue une transition entre la maison traditionnelle libanaise et l'immeuble des années 50. Le nouveau plan directeur devait être capable d'intégrer au jour le jour des modifications. Ce n'est pas le cas. Le problème des souks est différent. Ils ont été démolis en 1992 au bulldozer et à la dynamite. Je me trouve aujourd'hui face à un désert où il n'y a plus qu'une dizaine d'immeubles préservés.

– Qu'en est-il de la dimension archéologique ?

– Les recherches archéologiques ont été très utiles. Elles ont mis à nu les strates de ce site, occupé depuis la période hellénistique. Ainsi, les tracés majeurs des souks existaient depuis leur fondation. La ville, qui a été démolie et reconstruite une quinzaine de fois, a toujours respecté les anciens tracés. J'ai vu une coupe des anciens souks : il y a l'égout romain, au-dessus l'égout byzantin, au-dessus encore l'égout mameluk, puis ottoman, puis celui du mandat français, puis l'égout moderne, tous presque sur le même axe. Les gens ne se posaient pas de questions : ils revenaient s'installer là où ils avaient vécu.

– Différentes conceptions s'opposent-elles au sein de l'équipe de Solidere ?

– Il y a des logiques contradictoires, mais c'est un problème qu'on rencontre partout lorsqu'on travaille avec des promoteurs. La tentation immédiate est de tout raser et reconstruire, pour des questions de profit, parfois aussi d'efficacité. Une autre tendance est de protéger les seuls monuments historiques sans se soucier des autres bâtiments, pensant que l'on refera quelque chose « de mieux ». Bien sûr, dans une ville détruite par les combats, la volonté de reconstruire tend à effacer tout le passé, puisque le passé a produit la guerre : on est tenté de recommencer à zéro sur des bases qu'on imagine plus saines. Mais c'est une illusion... Je pense qu'il faut conserver la mémoire des lieux, préserver la continuité historique.

– Quelles sont vos inquiétudes immédiates, et à plus long terme ?

– La première phase du projet de Solidere, pour les cinq prochaines années consiste, outre la reconstruction des anciens souks, à réhabiliter la partie préservée du centre-ville, qui date, en gros, de l'époque du mandat français. Je n'ai pas trop de souci pour ces bâtiments. Le seul risque est de voir le quartier se transformer en zone résidentielle, élitiste, avec des bureaux et des commerces de grand luxe. Si on construit des souks à côté, ils devront être ce qu'ils ont toujours été, un lieu de mixage populaire. Cette question dépasse la tâche de l'urbaniste puisqu'elle implique toute une dimension économique et sociale. Si on parvient à ce que les gens se réapproprient la ville, la situation évoluera d'elle-même. Je continue à défendre l'espace public réel, ouvert le jour et la nuit, et non des espaces privatisés, occupés et entretenus par les promoteurs eux-mêmes.

– Sur le plan architectural, on sait que plusieurs tentations peuvent coexister, celle du pastiche, et celle d'un modernisme éventuellement violent. Quelle est votre position ?

– La guerre est à l'origine de modifications spectaculaires et tragiques. Les quartiers du centre et de la ligne de démarcation ont été vidés de leur population, de nouvelles zones se sont développées très rapidement. La côte libanaise est aujourd'hui complètement privatisée. Dans les calanques, des centres balnéaires sont venus défigurer l'environnement. Les forêts de pins ont été brûlées, les champs de rochers fauchés à la dynamite. Les quartiers proches du centre, dont le développement avait été gelé du fait des combats, connaissent aujourd'hui une croissance spectaculaire.

Parallèlement, pourtant, se développe une sorte d'inflation patrimoniale représentée par l'édition de quantité de cartes postales, de livres artistiques, etc. qui présentent de façon nostalgique le Beyrouth des années 30, l'ancienne architecture libanaise. J'y vois une sorte d'oraison funèbre du patrimoine réel. D'autant qu'apparaît en même temps une tendance à isoler des éléments du patrimoine comme les arcades, les galeries, les toits de tuiles rouges, pour les recombiner dans des constructions nouvelles de dix ou quinze étages. On recrée ainsi un pseudo-style « national ». C'est une tentation dangereuse. Je souhaite repartir de la typologie originelle, qui est très forte, et, de là, prendre en compte, au niveau des matériaux, des rythmes, des lumières, de l'ombre, des proportions, des échelles, tout ce qui faisait la richesse des anciens souks.

– Il y a une *différence* entre pastiche et reconstitution à l'identique. A tout prendre, que préférez-vous ?

– Certains éléments pourraient être reconstruits à l'identique pour leur valeur symbolique, comme la fontaine An Tabli qui était un des repères des souks, peut-être même le souk Ayas. Aller au-delà serait un projet illusoire. Si cela pourtant devait se faire pour d'autres éléments, je militerais pour la reconstitution. Pas en plaquant de la pierre sur du béton, mais en reprenant les modes de construction anciens, en suivant une démarche scientifique, une démarche d'archéologue. »

Propos recueillis par Frédéric Edelmann

Actuel schéma du plan directeur

1. Les bâtiments publics et religieux
2. Le cœur historique préservé de la ville, zone à priorité piétonne
3. Le quartier financier, bureaux, loisirs et commerces
4. La zone traditionnelle des souks, zone piétonne, commerces
5. Zones à usages multiples, négoce, bureaux, hôtels, résidences
6. Zones résidentielles
7. Parcs publics et places
8. Zones de fouilles archéologiques
9. Ports de plaisance

A. Corniche bordée d'arbres

B. Parc de bord de mer

Livres...

● Louis Réau, *Histoire du vandalisme, les monuments détruits de l'art français* (1958). Réédité, en 1994, par Robert Laffont, Collection « Bouquins ». 1216 p., 149 F.

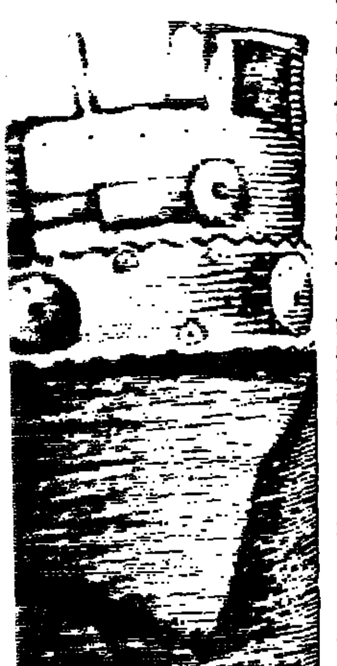
● *Villes reconstruites, du dessin au destin*, actes du 2[e] colloque international des Villes reconstruites, 2 volumes présentés par Patrick Dieudonné. Ed. de L'Harmattan, 1994.

● André Chastel, *Architecture et patrimoine*, choix de chroniques du journal *Le Monde*. Ed. de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. 244 p., 130 F.

...et adresses

● *Urbanisme*, 8, rue Lecuirot, 75014 Paris. Tél. : 45-45-45-00.

● Patrimoine sans frontières, 13, boulevard de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 42-80-61-67.



Résurrection d'un opéra oublié de l'Espagnol Martin y Soler

LE BOURRU BIENFAISANT, de Martin y Soler, mise en scène Gilbert Deflo, décors et costumes William Orlandi, avec un ensemble de chanteurs espagnols, le Concert des nations, Jordi Savall (direction).
OPÉRA-COMÉDIE, 11, boulevard Victor-Hugo, 34000 Montpellier. Tél. : 67-60-19-99. Prochaines représentations : les 10, à 20 heures ; 12, à 15 heures. De 80 F à 180 F.

Ils ressemblaient peut-être à Braque et Picasso. L'un de ces binômes fait d'amitié et de concurrence, dont l'un sort vainqueur avec le temps. La postérité a tranché sans équivoque.

La situation demeure inchangée après la résurrection, le 8 février à Montpellier, sous la direction de Jordi Savall, du *Bourru bienfaisant*, première étape de la résistible ascension de l'Espagnol, que suivit de près la montée irrépressible de l'astre mozartien. A la fin de l'année 1785, Martin y Soler, natif de Valence, arrive à Vienne, change son nom en Martini et collabore à l'adaptation d'une pièce en français de Goldoni par Lorenzo Da Ponte. Les cabales se déchaînent. *Le Bourru* triomphe pourtant. Le 1er mai 1786, c'est au tour des *Noces de Figaro*, musique de Mozart, livret adapté de Beaumarchais par le même Da Ponte. Novembre 1786 : première très applaudie d'*Una cosa rara*, de Martin y Soler. *Don Giovanni*, de Mozart, suit en 1788. Da Ponte n'a pas cessé d'apposer son sceau sur les livrets ni de travailler simultanément pour Salieri – dur métier.

Dernier étage de cette gloire acquise à trois : *L'Arbre de Diane*, de Soler, est donné à Vienne en 1787 ; *Cosi fan tutte*, de Mozart, en 1790. Chacun avait alors accompli sa trilogie avec le librettiste-vedette Da Ponte. Pour Martin y Soler, l'histoire fut moins clémente. *Una cosa rara*, bien qu'enregistrée (par Savall et son équipe, déjà pour Auvidis), n'est jamais entrée au répertoire. *Le Bourru* tente sa chance une deuxième fois, après un naufrage de plus de cent ans, dans le cadre d'un cycle espagnol entrepris à l'Opéra-Comédie de Montpellier.

CONJUGAISONS DIFFICILES

Une moitié de salle, c'était bien peu pour la résurrection d'un ouvrage perdu de vue depuis si longtemps. Mais, quitte à dormir, c'était encore trop. Et combien tout ce monde dormait, y compris sur scène et dans la fosse ! L'intrigue, adaptée et traduite en français d'après une comédie semi-sérieuse de Goldoni, a la transparence d'une toile d'araignée : Ferramondo, vieil atrabilaire, a bon fond ; Angelica, sa nièce bien-aimée, aime Valerio mais n'ose l'avouer ; la voici fiancée contre son gré à Dorval, gentilhomme flegmatique ; mais la nièce a un frère, Giocondo, lui-même marié à une sotte dépensière, Lucilla. Autour du misanthrope, les thèmes de l'argent et de la passion se conjuguent difficilement. Le couple traditionnel du jardinier et de la servante parasite l'action sans faire rire personne.

Les airs succèdent avec monotonie aux récitatifs, accompagnés ou non. Soler, dont les mélodies sont un peu molles (on pense à Marc-Antoine Charpentier), est le rythmicien atypique que Mozart n'était pas. Mais Savall n'obtient pas beaucoup d'attaques propres des instrumentistes médiocres (bassonnistes exceptés) du Concert des nations. Tempos trop lents. Humour absent. Décor unique et plus que sobre. Mise en scène introuvable. Quelques éclairs de vraie musique, mais si banalement chantée ! Pour le rôle de Lucilla, que Soler avait négligé, Mozart a écrit en bon camarade deux airs de haute virtuosité. On y attend Montserrat Figueras : ses attaques « en dessous » feraient hurler un sourd.

Anne Rey

Le cinéma hongrois est menacé d'étouffement

L'apprentissage de la liberté se révèle délicat pour les cinéastes, affrontés aux apparatchiks, aux investisseurs américains et à des mafias

La chute du régime socialiste a créé une brèche, dans laquelle se sont engouffrés apparatchiks de l'ancien système et investisseurs américains, qui se sont assuré le contrôle du marché en rachetant la plupart des salles, à travers des sociétés officiellement hongroises. Ils se partagent un « gâteau » soumis, par ailleurs, à la loi d'un certain milieu.
Les cinéastes hongrois se voient réduits à la portion congrue et ceux qui parviennent à travailler se montrent incapables d'atteindre un public capté à 90 % par les films américains. Seize longs métrages de fiction ont été produits, en Hongrie, en 1994, pour beaucoup en coproduction avec des pays étrangers. Mais certains réalisateurs, parmi les plus remarquables, semblent être tenus à l'écart. Ce qui menace à terme l'existence même du cinéma hongrois.

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

En train, en autobus, en draisine et à pied, Gisella gagne le lieu de sa nouvelle affectation, perdu dans la montagne. Cette lente montée se résume pour elle à une succession de vexations et d'humiliations, au terme de laquelle elle comprend que la « promotion » dont elle a bénéficié est une sanction, dont elle n'a à connaître ni les raisons ni la durée. Cette situation absurde, décrite dans *La Section*, le beau film de Peter Gothar, symbolise l'état du cinéma hongrois tel que le 26e Festival national, qui s'est tenu à Budapest du 4 au 8 février, en a révélé les faiblesses. Seule *La Section* tranchait sur cette grisaille dans laquelle s'est enfoncé un cinéma qui fut naguère le plus inventif et le plus tonique des pays de l'Est.

Quelle sanction a donc frappé les cinéastes hongrois les plus talentueux des années 60 et 70 ? Istvan Gaal, Istvan Szabo ou Karoly Makk n'ont pas travaillé pour le cinéma depuis plusieurs années. Leur silence s'expliquerait par le manque de moyens financiers dont souffre la production hongroise depuis la chute du régime communiste et par les difficultés que rencontrent les cinéastes pour s'adapter au système actuel. « *L'aide de l'Etat s'est considérablement réduite*, explique ainsi Zsolt Kézdi Kovacs, lui-même réalisateur et directeur du Festival. *Elle représente désormais environ 50 % du budget des films, et le complément du financement doit être trouvé grâce à des coproductions avec l'étranger. En Hongrie, la télévision n'est pas tenue d'aider le cinéma et se contente de produire ses propres films. Et comme les recettes réalisées par les films sont très faibles, il existe peu de producteurs hongrois.* »

Dans un marché colonisé à près de 90 % par le cinéma américain, la part réservée aux productions nationales se situe entre 2 % et 3 % : en 1994, le plus grand succès du cinéma hongrois a réuni 15 000 spectateurs. Deux sociétés américaines, UIP et Intercom, ont assis la domination américaine sur l'exploitation et la distribution. La plupart des salles ont été achetées et rénovées par des sociétés hongroises, sur la constitution desquelles personne ne souhaite apporter de précisions et dont on sait seulement qu'elles disposent pour l'essentiel de capitaux américains. Certains évoquent pourtant à mi-voix la mainmise des mafias tchétchène et ukrainienne.

INFLUENCES ET PROTECTIONS

« *Les Hongrois ont longtemps été privés de films américains*, rappelle Zsolt Kézdi Kovacs pour justifier les préférences de ses compatriotes. *Autrefois, le cinéma était un moyen de s'expliquer sur les problèmes de société ou de politique. Un dialogue latent s'était instauré entre les films et les spectateurs. Mais le cinéma hongrois s'adressait surtout aux intellectuels, qui ne s'intéressent plus vraiment aux films aujourd'hui.* » Il reste que la Hongrie a produit, en 1994, seize films de fiction : comment certains cinéastes parviennent-ils à surmonter des difficultés auxquelles leurs confrères, souvent plus prestigieux et talentueux, continuent de se heurter ?

Le système « démocratique » mis en place depuis bientôt cinq ans s'appuie sur la Fondation du cinéma hongrois, organisme qui perçoit les subventions d'Etat, qu'il se charge ensuite de répartir entre la production, la distribution et l'exploitation. Les apparatchiks d'hier se sont imposés comme les interlocuteurs privilégiés des investisseurs étrangers d'aujourd'hui, qu'ils ont fait bénéficier de leurs relations et de leur parfaite connaissance de tous les rouages du système. Les rivalités de prestige et d'influences perdurent ainsi, qui expliquent la mise à l'index de certains et le maintien de quelques autres dans leur avantageuse position. A la censure idéologique que les cinéastes s'ingéniaient à contourner hier, s'est substitué un jeu d'influences et de protections, auquel tous ne peuvent ni ne souhaitent s'associer. Pour réunir les quelque 50 millions de forints (environ 2,5 millions de francs) qui constituent actuellement le budget moyen d'un film, il faut en passer par différentes astuces, qui vont de la citation à l'écran de marques commerciales (« *Cette eau minérale est vraiment excellente !* », s'exclament parfois les personnages en pleine conversation amoureuse) à l'établissement de relations personnelles tant avec certains personnages influents qu'avec d'éventuels coproducteurs étrangers.

« *Naguère*, entend-on parfois soupirer à Budapest, *les banquiers parlaient finance et les artistes de leur art. Aujourd'hui, les financiers bâtissent des théories sur l'art et les artistes parlent d'argent.* »

Pascal Mérigeau

Des films sans vraie raison d'être

L'expérimenté Peter Bacso vient de réaliser *Megint tanu* (« Le Retour du témoin »), comédie lourde où l'on retrouve le personnage de Jozsef Pelikan, héros en 1969 d'un film qui fut alors hâtivement considéré comme contestataire *(Le Témoin)*. Judit Elek a composé, avec *L'Eveil*, un portrait d'adolescente dont seule la sensibilité de sa jeune interprète contrarie l'académisme tranquille, tandis qu'Ildiko Enyedi n'a pas confirmé avec *Chasseur magique*, transposition « moderne » du *Freischütz*, les promesses contenues dans *Mon 20e siècle*. On a pu voir également à Budapest, dans la section documentaire, un film de 52 minutes réalisé en vidéo par Miklos Jancso, volet d'une série consacrée aux cimetières juifs, et quelques réalisations de cinéastes débutants ou inexpérimentés, qui trahissent un manque d'inspiration, une absence de vrai désir de cinéma. Rien, en tout cas, qui puisse donner au public hongrois le désir de se précipiter dans les salles ou aux distributeurs l'envie de faire connaître le cinéma hongrois d'aujourd'hui à l'étranger.

Une ouverture très politique à Berlin

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le 45e Festival de Berlin s'est ouvert le jeudi 9 février. En l'absence de grandes vedettes (Alain Delon, auquel la Berlinale rend hommage, n'a pas cru devoir honorer la cérémonie de sa présence), le côté glamour de la soirée a été réduit au minimum. Seule à porter un parfum de mythologie, mais tout embarrassée de l'immense bouquet qu'on lui avait collé dans les bras, Eleonora Keaton, veuve du grand comique, auquel la manifestation consacre une rétrospective, a, seule, reçu une ovation de la grande salle du Zoo Palast.


FESTIVAL DE BERLIN 95

Premier à monter sur scène, le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, s'est aussitôt lancé dans une critique des positions françaises en faveur du cinéma européen. Des propos qui n'ont pu que réjouir Jack Valenti, le porte-parole des majors américaines, présent dans la salle. Ensuite, le président de la République d'Allemagne, Roman Herzog, a tenu un discours en apparence beaucoup plus consensuel : il a en effet célébré le cinéma à l'heure de son centenaire, 1995 étant le centième anniversaire de la projection, par les frères Max et Emile Skladanowsky, d'images animées, deux mois avant la projection publique inaugurale du cinématographe Lumière, auquel il ne fut pas fait allusion. Les spectateurs ont d'ailleurs pu assister au programme présenté le 1er novembre 1895 au Wintergarten par les inventeurs allemands : une succession de numéros de cirque enregistrés grâce à l'un des procédés du pré-cinéma, le praxinoscope.

« La Promesse » : une fresque historico-sentimentale graissée de violonades

Critiquant les systèmes d'aide et de quotas, M. Diepgen avait affirmé que pour sauver les cinématographies européennes il suffisait de réaliser de bons films. On attendit donc la démonstration avec le film choisi pour l'ouverture des festivités : *La Promesse*, de Margarethe von Trotta. A défaut d'apporter beaucoup d'eau au moulin du maire de Berlin, il était dans la tonalité très politique de cette soirée : il s'agit en effet de la fresque historico-sentimentale consacrée au mur, dont il semble que l'Allemagne ne pouvait faire l'économie. De 1961 à 1989, cette coproduction germano-franco-suisse conte la très métaphorique histoire d'un couple d'amoureux originaire de Berlin-Est. Adolescents au tout début des années 60, ils devaient passer ensemble de l'autre côté. Elle seule l'a fait. Ils s'aiment à distance, se retrouvent de loin en loin pour être aussitôt séparés par la Stasi, par l'écrasement du Printemps de Prague, par la trop grande différence entre les modes de vie.

Au long de cette reconstitution, chaque plan ne paraît destiné qu'à illustrer une thèse dont on voit mal aujourd'hui qui elle peut déranger ou simplement surprendre. Rappelant ces vignettes pour livre d'images, les ressorts du mélodrame le plus conventionnel, copieusement graissés de violonades, achèvent d'ôter à *La Promesse* toute chance d'aider à comprendre quoi que ce soit du passé ou du présent de l'Allemagne. A partir d'un tel canevas, servi par une réalisation du même métal que ces « années de plomb » que Margarethe von Trotta filma naguère, on verrait davantage une très longue série télévisée sur les malheurs de Sophie et Konrad, les Juliette et Roméo séparés par l'Histoire. Il n'est pas certain que cela aide beaucoup à sauver le cinéma européen.

Jean-Michel Frodon

■ **ARTS. Une œuvre de Camille Claudel**, *La Vague*, vient d'être acquise par le Musée Rodin auprès de la famille de l'artiste. Le musée l'aurait acheté 9 millions de francs, un record pour une sculpture. Unique, cette pièce en onyx et bronze devrait y être exposée en mars 1995. C'est la seule œuvre d'importance de l'artiste qui manquait au Musée Rodin, où elle rejoindra *Les Causeuses*.

■ **ARCHITECTURE. La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris** a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté par l'architecte Jean-Marie Charpentier contre le journaliste François Chaslin, à propos d'un article sur l'Opéra de Shanghaï paru dans nos colonnes (*Le Monde* du 13 janvier). Le tribunal a estimé légitime qu'un critique spécialisé ait pu livrer le résultat de ses réflexions, « *compte tenu de la ressemblance, du moins dans son inspiration générale* », entre le projet d'Opéra et celui des architectes Chaix et Morel pour la Bibliothèque nationale de France. Notre collaborateur ayant respecté les exigences de mesure et de pondération requises et n'ayant pas été animé de l'intention de nuire, sa bonne foi a été reconnue. Il a donc été relaxé, et Jean-Marie Charpentier débouté.

■ **LETTRES. Le procès de l'écrivain en exil Taslima Nasreen**, qui devait s'ouvrir devant le tribunal de Dacca (Bangladesh) le 9 février, a été reporté pour la cinquième fois et fixé, théoriquement, au 11 mars. La romancière bangladaise a été inculpée en novembre 1994 pour offense au sentiment religieux des musulmans. Elle est passible d'une peine de prison d'un maximum de deux ans. Menacée de mort par des mouvements intégristes, Taslima Nasreen est réfugiée en Suède depuis le 10 août 1994.

■ **MUSIQUE. Une journée Boulez-Mallarmé** sera organisée par le Théâtre des Champs-Elysées, samedi 11 février. Dominique Jameux y présentera et analysera *Pli selon pli*, œuvre de Pierre Boulez provoquée par la lecture des *Sonnets* de Mallarmé. Dans une formule de « concert commenté », Michel Fano fera de même pour la *Troisième Sonate pour piano* – jouée par Pierre-Laurent Aimard. Pour clore la journée, le poète Yves Bonnefoy, qui a contribué à la nouvelle édition des œuvres poétiques de Mallarmé (« Poésie » Gallimard), prononcera une conférence sur l'auteur des *Divagations*. De 10 heures à 18 heures, entrée libre, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris).

Les noces du luth et de l'accordéon

Le luthiste Anouar Brahem marie la musique instrumentale tunisienne avec le jazz de Richard Galliano

APRÈS AVOIR MIS son talent en phase avec deux musiciens turcs (le clarinettiste tsigane Barbaros Erkōse et le flûtiste Kudsi Ergüner), dans *Conte d'un incroyable amour*, un album exceptionnel par sa délicatesse, publié en 1992 (ECM 511 959-2), Anouar Brahem, subtil joueur de luth, scelle aujourd'hui les noces des cordes et du souffle, avec l'accordéoniste de jazz Richard Galliano, après avoir travaillé avec les jazzmen François Janneau, François Couturier et Jean-Paul Celea, puis avec le saxophoniste Jan Garbarek et le batteur Manu Katché. Musique savante, travaillée à l'extrême, musclée par la virtuosité badine de Galliano, Franco-Italien prolixe que l'art du silence à l'oriental fascine. *Khomsa*, l'album publié chez ECM, reprend des musiques composées par Anouar Brahem pour le cinéma (*Sabots en or* et *Bezness*, de Nouri Bouzid) ou pour le théâtre.

Anouar Brahem est né en 1957, à Halfaouine, dans la médina de Tunis. Fils d'un artisan graveur et imprimeur, il a fait des études au Conservatoire national de Tunis, et auprès d'Ali Sriki, un maître du *oud*. Brahem est l'un des rénovateurs du luth solo, dans le sillage de l'Irakien Munir Bachir. Mais à Tunis, le luth solo ne connaissait pas encore un franc succès. Le paysage musical y est dominé par l'influence de La Rachidia, creuset intellectuel, école artistique fondée en 1934, au moment où les violons arrivaient en force dans les orchestres moyen-orientaux. Il y a quelques années, le pays redécouvrait les *dawals* égyptiens, chants complexes, mais peu encombrés de chichis symphoniques. Anouar Brahem et son oud profitent de ce mouvement simplificateur. Le luthiste s'intéresse à la musique indienne et turque, puis étend le *champ de ses curiosités au* Bassin méditerranéen, des Balkans à l'Espagne. Chants gitans, rebetico grec, fado portugais, flamenco moderne de Paco de Lucia. Brahem fait un détour par Paris en 1981 et, cinq ans plus tard, monte l'Ensemble musical de la ville de Tunis.

« Je réagissais plutôt mal à la mainmise de la chanson sur la musique arabe, raconte Anouar Brahem. *J'ai vite refusé le statut d'accompagnateur. Munid Bachir m'enseignait la technique, les modes d'improvisation. Cette musique fonctionne à l'écoute. Ce qui compte, c'est sa saveur, la couleur de son style. C'est pourquoi je pense que le jazz est la seule musique qui s'apparente à la musique maghrébine : on improvise, on se rencontre dans les clubs, les cafés, on joue ensemble. Le statut du musicien de jazz est celui d'un musicien traditionnel : il n'appartient pas à l'establishment, il est toujours en quête. Un joueur de oud tombe rapidement dans le domaine « ethno ». C'est une étape fondamentale de l'apprentissage, mais l'étiquette est vite limitative. Manfred Eicher* [le fondateur d'ECM] *m'a apporté la liberté dont j'avais besoin pour m'affranchir des règles strictes de la tradition. »* Marier l'oud avec des instruments aussi puissants que le saxophone ou l'accordéon suppose la ruse. *« Jouer en contrastant davantage, par exemple*, ajoute Anouar Brahem. *Mais des gens comme Richard Galliano, ou le batteur Jon Christensen, jouent sur des palettes très amples. D'une façon générale, la contrebasse peut être fragile et l'oud très nerveux. »*

Cet insolite *Khomsa* prolonge, en l'intégrant au jazz, la tradition savante et cosmopolite de la musique d'Afrique du Nord.

Véronique Mortaigne

★ Anouar Brahem : *Khomsa* (avec Richard Galliano, François Couturier, Jean-Marc Larché, Béchir Selmi, Palle Danielsson et Jon Christensen) ; 1 CD ECM 527093-2.

CHANSON

ANN'SO
O 21e siècle

UNE JOLIE SURPRISE : Ann'So a la voix diaphane des jeunes filles élevées à l'ombre de Jane Birkin et du folk irlandais. C'est avec une délectation perverse qu'elle se livre à quelques exercices parfaitement gainsbouriens (*Donne-moi ta main* : une très belle chanson dédiée à son double : « *Donne-moi ta main sadique, Il faut qu'on se rassemble, donne-moi ta main petite* »).

Un peu déboussolée *« par trop de jugement »*, Ann'So aura trente ans pile en l'an 2000. Son siècle à venir contient des promesses plus qu'il n'en faut : *« O 21e siècle... on sera tous métis, citoyen du monde, et comme les enfants naissent moins bêtes que leurs parents, on sera tous mystiques, créateurs du monde... Y'a de l'espoir, je me prépare. »*

Pour asseoir ces elliptiques professions de foi, Ann'So mélange les rythmes et les couleurs (les textes sont d'elle, les musiques de Fabrice Albouker ; Slim Pezin tient avantageusement les guitares, et la section des cordes a des allures de Kronos Quartet). La chanteuse a écouté Bashung, Murat et écrit des paroles à la hauteur de ses prétentions, et de son énergie : phrases courtes, mots balancés, une *« messe tout en souplesse pour glisser Dieu au fond des yeux »*. Le XXIe siècle sera philosophique ou ne sera pas. Et Justin, qui *« ne supporte pas les capotes »*, aura peut-être cédé à Mélusine *« qui a trop peur »* et l'avait envoyé se *« faire voir ailleurs »*. *V. Mo.*

★ 1 CD BMG 743 2122 9232.

BRIGITTE FONTAINE
Comme à la radio

CE N'EST PAS un disque, c'est une légende. Le premier titre, *Comme à la radio*, est un miracle musical. C'est un mélange de récitatif et de chant, un texte en dents de scie, en avance sur tout ce qu'on a entendu depuis. C'est une improvisation très contrôlée, très spontanée, avec l'Art Ensemble of Chicago, l'un des groupes les plus libres de l'histoire de la musique.

Aujourd'hui, par une sorte de soif militaire de s'ouvrir, on méprise le free jazz. C'est dans l'ordre des choses. C'était trop fort, trop insolent. Il urge de s'en débarrasser. Comme il est parfaitement normal que, dans une époque qui réédite tout plusieurs fois, où chacun, faute d'être célèbre cinq minutes (selon la prédiction d'Andy Warhol), peut enregistrer cinq compacts par jour, il est parfaitement normal que ce disque ait attendu si longtemps d'être réédité. C'est sur cette pièce d'anthologie que l'on peut entendre la *Lettre à monsieur le chef de gare de Latour-de-Carol*. Il y a dans cette œuvre de Brigitte Fontaine (voix acide et joueuse) plus de musique et plus de poésie que dans tout ce qu'on entend à la radio.

Ceux qui ne connaissent pas ce disque peuvent se préparer à l'une des surprises les plus divines de leur existence (*« Merci Dieu. Merci d'avoir inventé Marx... Vous n'étiez pas obligé »*) *F. M.*

★ 1 CD Média 7 SHL 1018.

ROCK

THE JAYHAWKS
Tomorrow The Green Grass

LE CLASSICISME des Jayhawks rebutera peut-être certains. Pas ici de révolution ni de parfum au goût du jour. Leurs racines s'ancrent dans les traditions d'un rock américain nimbé de country, selon les lois édictées par le subtil Graham Parsons et ses Flying Burrito Brothers. Ils en héritent un sens aigu du décor – de préférence les froidures grises de leur Minnesota natal – et de personnages qui ont la mélancolie vissée au corps.

La trame de leurs chansons est dessinée par des guitares tintinnabulantes, finement relancées par un piano, un orgue ou un violon, les harmonies chorales s'emboîtent à la perfection, comme les pièces d'un meuble rustique *travaillées par des* maîtres artisans. N'en déduisez pas que la tiédeur l'emporte, rien de moins monotone que cette collection de mélodies à l'intensité sage. Leur album précédent, *Hollywood Town Hall*, était déjà une réussite (beaucoup pourraient en fredonner *Take Me With You (When You Go)*, souvent passé à la radio). *Tomorrow the Green Grass* le surpasse encore par la grâce et la variété des émotions suscitées.

A chaque titre sa part d'évidence et de mystère. La frissonnante amertume de *Blue*, l'entraînante désinvolture de *Bad Time*, la sérénité de *Nothing Left to Borrow*. On pourrait les citer tous. Cœur de ce début d'année. *S. D.*

★ 1 CD American Recordings 74321 23680-2. Distribué par BMG.

THE CHIEFTAINS
The Long Black Veil

LE ROCK devant autant aux musiques noires qu'à un héritage folk européen et celtique en particulier, il est logique que, depuis des années, beaucoup rendent hommage aux Chieftains, vénérables gardiens du temple de la musique traditionnelle irlandaise.

The Long Black Veil, leur nouvel album, rassemble ainsi une pléiade de vedettes venues reprendre avec eux quelques classiques du répertoire de la verte Eirin. Cette rencontre permet à certains de retrouver une simplicité mise à mal d'habitude par les exigences de leurs super-productions. On écoute avec plaisir Mick Jagger ou Mark Knopfler jouer les modestes face à la beauté immuable de ces chansons. On ne s'étonne pas que la Gaélique Sinead O'Connor soit la plus à l'aise dans cet exercice. Peu d'invités bousculent l'ordre établi. La belle guitare blues de Ry Cooder, le riff de *Jumpin'Jack Flash* placé par Keith Richards au milieu d'un chaotique *Rocky Road To Dublin*, sont les seuls moments incongrus d'un disque un tantinet coincé. Sting, Marianne Faithfull ou Tom Jones se rendent avec trop de solennité à l'académisme des Chieftains.

En 1988, Van Morrison – qui interprète ici un *Have I Told you Lately* sans passion – avait enregistré avec le groupe de Paddy Moloney, un album, *Irish Heartbeat*, aussi rude et fougueux que les embruns du Connemara. Cette flamme rustique fait ici défaut. *S. D.*

★ 1 CD RCA 74321 25167-2. Distribué par BMG.

CLASSIQUE

ERNST KRENEK
Lamentations du prophète Jérémie
RIAS-Kammerchor, Marcus Creed (direction).

CHASSÉ D'ALLEMAGNE par le nazisme, Krenek était un moderniste. Symbole des audaces de la musique expressionniste, son opéra *Johnny spielt auf* (1927) fit l'affiche de l'exposition des *« musiques dégénérées »*, parce que le Parti national-socialiste accusait le compositeur d'avoir subi les influences étrangères – celles du jazz en l'occurrence. Krenek s'exila aux Etats-Unis et se « convertit » à une autre forme de modernité : le dodécaphonisme. En 1941, il composa ces *Lamentations* que *l'objectivité liée à ce style d'écriture* inventé par Schoenberg (autre exilé) maintient de bout en bout au seuil du tragique, mais dont la concision, l'austérité, la profondeur de pensée stupéfient. On avait quitté Krenek aux abords de la comédie musicale américaine, avec *Johnny*, on le retrouve imbibé d'Ockeghem avec ces *Lamentations* pour chœur a cappella. L'exécution est stupéfiante elle aussi, de justesse d'intonation, de fluidité, d'émotion simple, dans une œuvre en tous points intimidante et truffée de difficultés. On veut désormais tout savoir de Krenek ! *A. Ry.*

★ 1 CD Harmonia Mundi 901.551.

DARIUS MILHAUD
Mélodies de jeunesse
Florence Katz (soprano), Serge Cyferstein (piano).

AVANT SON DÉPART au Brésil, le compositeur écrivait dans un style franco-français, inspiré tantôt par le Debussy des *Chansons de Bilitis* pour le pointillisme de l'accompagnement pianistique (*Trois poèmes de Lucile de Chateaubriand*, op. 10), tantôt par le *Socrate* d'Erik Satie pour la netteté de la prosodie, le choix de textes en prose inattendus et certaines tournures néoclassiques (*D'un cahier d'inédits d'Eugènie de Guérin*, op. 27, *Deux poèmes de Coventry Patmore*, traduits par Paul Claudel, op. 30). Mais André Gide fut le premier écrivain à avoir inspiré au jeune Darius Milhaud un cycle de mélodies, le plus beau des quatre enregistrés ici. *Alissa* met en musique des extraits des lettres et du journal de l'une des deux héroïnes de *La Porte étroite*. Ce sont des flashes fulgurants sur la vie intérieure d'une femme : on pense forcément à Schumann. Mais l'écriture pianistique renoue curieusement avec le blanc et noir, la vélocité très « clavecin », les figurations de Couperin. Florence Katz, qui a déja enregistré *Socrate*, mais aussi l'intégrale des mélodies d'Honegger avec le même partenaire, possède le style et la diction appropriés à ce répertoire peu fréquenté car lié à une tradition du chant français menacée de disparition. Cette jeune soprano prend brillamment le relais d'un... Hugues Cuenod. *A. Ry.*

★ 1 CD Timpani 1C 1 022. Distribué par Média 7.

JAZZ

BURNING FOR BUDDY
A Tribute to the Music of Buddy Rich

DIX-SEPT BATTEURS et un percussionniste fêtent Buddy Rich, grand patron de big band du milieu des années 40 jusqu'à sa mort, en 1987. Avec Gene Kruppa et Louis Bellson, Buddy Rich est de ces batteurs au roulement fort en gueule et à la cymbale explosive. Il aimait aussi passer pour un dur, un macho du genre « en avoir ou pas ». C'est un style un peu gangster qu'il a pu pousser jusqu'à la caricature.

A l'initiative du Canadien Neil Part, les hommes du rock et du jazz ont donc tenté de rappeler cette frappe énergique. Mais ce qu'a pu avoir de renversant et de dynamique Buddy Rich est souvent ramené à une démonstration d'écoles supérieures du jazz-rock. Dave Weckl, Omar Hakim, Billy Cobham y vont franchement. Les gens du rock se montrent finalement plus modestes, comme Neil Part ou Kenny Aronof. L'orchestre, composé de générations de pupitres de Buddy Rich, reprend sans plus de génie que cela son répertoire.

Dans cette abondance, Bill Bruford compose un malin *Lingo*, et Joe Morello ou Ed Shaughnessy jouent à l'ancienne, fidèles à Rich. Reste l'élégance inventive de Marvin Smitty Smith et Max Roach – dans les deux minutes d'une interprétation de son *The Drum Also Waltzes* – qui racontent, l'un et l'autre, l'étincelle de Buddy Rich. *S. Si.*

★ 1 CD Atlantic 7567-82699-2, distribué par WEA.

PREMIERS PAS

■ **Stéphane Blet** consacre son deuxième disque à Franz Liszt. Un peu court le disque : moins de quarante minutes. Le jeune pianiste, compositeur et arrangeur, y joue la *Grande Valse sur le Faust de Gounod*, les *Troisième, Cinquième* et *Sixième Consolations*, les *Douzième* et *Quatorzième Rhapsodies hongroises*. Blet a de l'imagination, des « doigts », de l'élégance et un sens certain de la démesure romantique. Il est malheureusement mal enregistré (le piano manque de corps) et ne met pas toujours très efficacement la pédale. 1 CD PolyGram 446 427-2.

■ **Elizabeth Sombart** a consacré ses premiers disques compacts à des auteurs peu fréquentés (Hyacinthe Jadin, par exemple). La voici aux prises avec Chopin dont elle a enregistré la *Fantaisie-Impromptu*, quatre études, deux nocturnes, deux mazurkas, la *Polonaise-Fantaisie*, la *Première* et la *Quatrième Ballades*. Admirablement enregistré, son jeu laisse perplexe par une technique limitée, son manque de tension rythmique, une joliesse et une langueur excessives. La musique de Chopin en sort affadie, pour ne pas dire trahie. 1 CD Quantum DQM 6958.

RÉÉDITIONS

■ **Luis Lebron**, *Por Primera Vez*. **Blanca Iris Villafane**, *Te Sigo Amando*. Le label Ansonia vient de publier deux compilations des meilleurs titres de deux vedettes de la chanson portoricaine, Luis Lebron (des enregistrements datant de 1954-1957) et Blanca Iris Villafane (enregistrée à New York en 1961). Tous deux sont accompagnés par des guitares, et développent un style romantique, balancé à merveille. Luis Lebron est un excellent interprète. Blanca Iris chante la cruauté des hommes et les délices de l'abandon. 1 CD Ansonia 1332 et 1 CD Ansonia 1293. Distribués par Night and Day.

■ **Le label Mélodie** réédite trois album du Gabonais Pierre Akendengué : *Piroguier*, *Awana W'Afrika* et *Reveil de l'Afrique*, qui n'avaient pas encore connu la grâce du CD. La voix, la légèreté des arrangements et le credo en la liberté de l'Afrique et ses leaders : autant d'idées qui étaient les piliers de l'art de Pierre Akendengué avant qu'il ne rejoigne les rangs de la culture officielle au Gabon. Elles font de ces albums urbains de précieuses merveilles, aériennes et intelligentes. 3 CD Mélodie vendus séparément.

COFFRETS

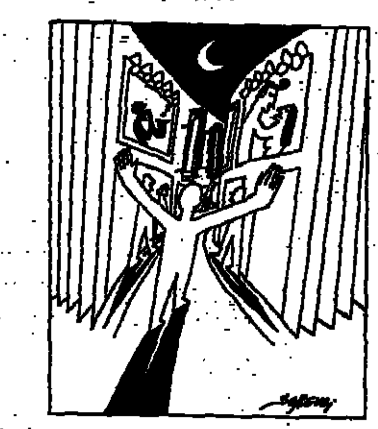
■ **Musica de Ecuador.** En deux CD et une vingtaine d'artistes et de groupes, un panorama passionnant de la musique en Equateur : musiques andines, fanfares de rue, danses des vallées, chants amazoniens. Trompettes, accordéons, guitares, violons, flûtes, marimbas : une énorme vitalité, la voix déchirée d'une vieille femme de l'ethnie shuar, des réducteurs de têtes amazoniens, la fanfare débridée de San Miguel de Chalgayacu, le tout expliqué dans un livret (anglais et espagnol) de cinquante pages. Un coffret de 2 CD Caprice Records CAP 22 031. Distribué par Concord.

ENREGISTREMENTS PUBLICS

■ **Farida Khanum** : *Pakistan, musique du Penjab*. Avec Iqbal Bano, Farida Khanum est l'une des plus grandes chanteuses de *ghazal*, genre romantique semi-classique, plein de grâce, voluptueusement poétique, du Pakistan. Ses talents sont nombreux, elle sait jongler avec les nuances de la voix – chaude, proche, souple –, les exigences mélodiques et rythmiques. En France, il est rare d'en trouver un échantillon discographique. Celui-ci n'est pas parfait, mais il est beau. Les huit thèmes développés sont extraits du film de fiction documentaire *Pardesi* (« L'Etranger ») de Martina Catella et Michel Follin. 1 CD Arion ARN 64 301. Distribué par Concord.

Carte blanche à Aldo Romano

A La Villa, club parisien, le poète de la batterie reçoit ses amis durant une semaine



D'UN AUTRE, on dirait qu'il est batteur. Aldo Romano est poète, musicien avant tout, son instrument de prédilection est la batterie, qu'il frotte, caresse et fouette, à l'envers de l'idée pauvre que l'on se fait du batteur de jazz. Il n'a jamais démordu d'une certaine idée du jazz plus libre, plus généreuse que celle où s'enferment tant d'appliqués. Carte blanche à La Villa : il la partage avec Michel Benita (contrebasse), Jean-Michel Pilc et Enrico Pieranunzi (deux pensées du piano diamétralement opposées), Paolo Fresu (trompette) et le nouveau venu dans la bande, le saxophoniste Stefano Di Battista. Carte blanche à Aldo Romano, cela signifie que l'on peut descendre tous les soirs, les yeux fermés, au sous-sol de La Villa. Rien n'y sera jamais semblable, sauf Aldo Romano qui change tous les soirs pour devenir le même : ce qu'on appelle le jazz.

★ La Villa, 29, rue Jacob (Mº Saint-Germain-des-Prés). 22 h 30, avec Stefano Di Battista, Flavio Boltro et Michel Benita les 8 et 9 ; avec Enrico Pieranunzi et Michel Benita les 10 et 11 ; avec Paolo Fresu, Jean-Michel Pilc et Michel Benita les 13 et 14. Tél. : 43-26-60-00.

UNE SOIRÉE A PARIS

Malavoi
Après la mort de Paul Rosine, le groupe martiniquais revient sur la scène du Bataclan, là où, en 1992, il avait fêté dans un bal joyeux ses vingt ans d'existence. Violons chaloupés.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire (Mº Voltaire). 20 heures, le 10. Tél. : 48-06-21-11. Location Fnac. De 140 F à 160 F.

Khaled
La star du raï revient au Zénith pour mesurer son succès. Renonçant à la réserve qui incombe au chanteur léger, il a tourné le dos à l'Algérie, dénoncé la barbarie organisée dans un pays déchiré. Khaled est un charmeur, dont la force explose en scène.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, le 10. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 165 F.

My Life Story
A l'instar de Divine Comedy, « *one man band* » de l'Irlandais Neil Hannon, *My Life Story* est essentiellement l'œuvre d'un homme, Jake Shillingford, qui assouvit lui aussi ses envies de pop baroque en demandant à des orchestres entiers de jouer en studio ses délicieuses chansonnettes. Faute de moyens, ses concerts ont des allures nettement plus intimistes.
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy (Mº Blanche). 23 heures, le 10. Tél. : 42-59-79-60. Location Fnac. 100 F.

Elsa Wolliaston
Elle a contribué à ouvrir les horizons de la danse française. On se rappelle ses duos inoubliables avec Yano Hideyuki, le Japonais. Elle danse l'Afrique, mais, bien au-delà, elle nous a appris que le mouvement pouvait se réduire à quelques battements de mains, à un frisson du corps. Voir bouger Elsa Wolliaston est un rare bonheur.
Théâtre Bastille, 76, rue de la Roquette (Mº Bastille). 19 h 30, du 10 au 16 février. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Les Bateleurs de Bakouo Duo Prigent/Emler
Deux programmes insolites dans le cadre du festival Sons d'hiver. Chorégraphiés par Véronique Defranou, les personnages de Woudi et Philippe Guillotel portent de spectaculaires costumes musicaux. Le chanteur Jean-François Prigent joue avec l'écho électronique de sa voix, qu'attrape au vol le pianiste Andy Emler.
Sons d'hiver, Ivry-sur-Seine (94). Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure (Mº Mairie-d'Ivry). 20 h 30, le 10. Tél. 46-70-21-55 (de 16 heures à 19 heures). 90 F et 110 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

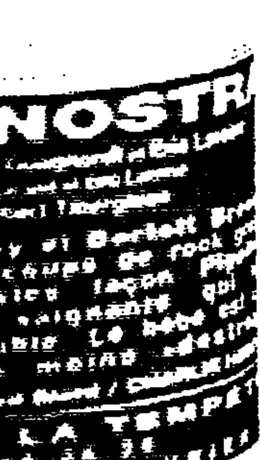
GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LINNEA DANS LE JARDIN DE MONET
Film suédois de Christina Björk et Lena Anderson
VF : Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

RIABA MA POULE
Film franco-russe d'Andreï Konchalovsky
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e





RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

ANGERS
Orchestre philharmonique des Pays de la Loire
Mahler : Symphonie nº3. Julia Bernheimer (alto), Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, James Loughran (direction).
Centre de congrès, 1, place Mendès-France. 17 h 30, le 12. Tél. : 41-24-11-24. De 100 F à 120 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Mozart : Concerto pour flûte et orchestre KV 313. Schubert : Symphonie nº 9. Samuel Coles (flûte), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction).
Grand Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure. 15 h 30, le 12. Tél. : 56-48-58-54. De 203 F à 495 F.

NICE
Orchestre philharmonique de Nice
Bach : Suite pour orchestre BWV 1068. Brodmann : Concerto pour violon, création. Beethoven : Symphonie nº 8. Vera Brodmann-Novakova (violon), Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction).
Acropolis, place Kennedy. 20 heures, le 10 ; 16 heures, le 11. Tél. : 93-85-67-31. De 30 F à 100 F.

NICE
Ensemble Il Seminario Musicale
Campra : La Dispute de l'amour et de l'hymen. Dornel : La Couperin, Sonate pour violon et basse continue. Clérambault : Pirame et Tisbé. Galuppi : Psaume 110, Motet. Monika Frimmer (soprano), Gérard Lesne (haute-contre), Peter Harvey (basse), Ensemble Il Seminario musicale.
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule. 20 heures, le 15. Tél. : 93-85-67-31.

JAZZ

AMIENS
Carte blanche à Henri Texier
Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier. Henri Texier Sonjal Septet, le 10 ; Trio Evan Parker, Barre Phillipps et Bill Elgart, le 11. Petit théâtre, 20 h 30. Tél. : 22-97-79-79. 100 F et 130 F.

DUNKERQUE
Malo Vallois Quintet
MJC Terre Neuve, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire. 21 heures, les 10 et 11. Tél. : 28-66-44-44.

LYON
Daniel Bourquin et Leon Francioli
Bar de la Tour Rose, 22, rue du Bœuf. 22 heures, les 16, 17 et 18. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

NANTES
Effet vapeur
Avec Xavier Garcia, Jacques Veillé, Jean-Paul Autin et Alfred Spirli.
Pannonica, 9, rue Basse-Porte. 20 h 30, le 16. Tél. : 40-48-74-74.

LA ROCHE-SUR-YON
Henri Texier Quartet invite Louis Sclavis
Le Manège scène nationale, esplanade Jeannie Mazurelle, rue Pierre-Bérégovoy. 20 h 30, le 14. Tél. : 51-47-83-80. 110 F et 130 F.

TOURS
Effet vapeur
Avec Xavier Garcia, Jacques Veillé, Jean-Paul Autin et Alfred Spirli.
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers. 22 heures, les 17 et 18. 22 heures. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34.

DANSE

DOUAI
Caterine Sagna : La migration des sens
Hippodrome, place du Barlet. 20 h 45, le 14. Tél. : 27-87-07-78.

LIMOGES
Christine Bastin : Siloe
Centre culturel Jean-Gagnant, 20 h 30, le 18. Tél. : 55-34-45-49.

MARSEILLE
Sylvie Guillermin : Little Stories
Théâtre du Merlan, avenue Raimu. 20 h 30, les 17 et 18. 120 F. Tél. : 91-11-19-21.

METZ
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : Prémonitions.
Arsenal, avenue Ney, 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 87-39-92-00. De 50 F à 140 F.

ORLÉANS
Daniel Larrieu : Jungle sur la planète Vénus.
Le Carré Saint-Vincent. 20 h 30, le 10. Tél. : 38-62-75-30. 125 F.

LA ROCHELLE
Joseph Nadj : L'Anatomie du fauve.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot. 20 h 30, le 15. Tél. : 46-51-54-02. 120 F.

THÉÂTRE

BORDEAUX
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Magid Bouali, Pascal Bekkar, Muriel Solvay et Martin Hachet.
Centre dramatique national, 3, place Pierre-Renaudel, 33 Bordeaux. Les samedi 11, lundi 13, mardi 14, à 20 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 1 h 40. 75 F et 150 F.*

DOUAI
Mines de rien
de Rachid Boudjedra, mise en scène de l'auteur, avec Michel Fortin, Fatima Manet, Farida Rahouadj et Karim Tayeb.
L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Le samedi 11, à 18 heures ; le dimanche 12, à 16 heures ; les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 à 20 h 45. Tél. : 27-96-62-83. Durée : 1 h 20. 50 F à 85 F.*

LE HAVRE
Bingo
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Millanti, avec Michaël Abiteboul, Jean-Damien Barbin, Nathalie Boutefeu, Eric Challier, Yvan Duruz, Jérôme Hankins, Laurent Manzoni, Fanny Rudelle, Agnès Sourdillon, Florence Muller et Hervé Deluge.
Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre. Les vendredi 10, samedi 11, mardi 14, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 30 ; les mercredi 15 et jeudi 16, à 19 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 2 h 40. 90 et 110 F.*

LILLE
Henry VI, spectacle en deux parties : le cercle dans l'eau et l'orage des fous
de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide, avec Jean-Quentain Châtelain, Philippe Demarle, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Fogel, François Loriquet, Frédéric Pellegeay, Eric Petitjean, Caroline Proust, Pierre-Henri Puente, Gildas Milin...
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Le samedi 11, première partie à 15 heures, et seconde partie à 20 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 3 h 30 chaque partie. 50 F à 130 F.*

MARSEILLE
La Bonne Ame du Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Christian Ruché...
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les vendredi 10, samedi 11, mardi 14, jeudi 16, vendredi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 15 heures ; le mercredi 15, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 3 heures. 100 F et 150 F.*

La Brûlure
d'Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Omar Békhaled, Juliette Bineau, Christine Brotons, Valérie Habermann, Davis Humeau, Angela Konrad, Maria Montes...
Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13 Marseille. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 91-11-19-20. Durée : 3 heures. 100 F et 120 F.*

La ville dont le prince est un enfant
d'Henry de Montherlant, mise en scène de Pierre Boutron, avec Christophe Malavoy, Claude Giraud, Guillaume Canet...
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. Les samedis 11 et 18, à 15 heures et 20 h 30. les vendredi 10, lundi 13, mardi 14, jeudi 16, vendredi 17, à 20 h 30 ; le mercredi 15, à 19 heures. Tél. : 91-24-35-35. Durée : 2 h 30. 110 F et 160 F.*

MONTLUÇON
La Valse des gounelles
d'Olivier Perrier, mise en scène de l'auteur, avec Abdallah Badis, André Guerrhit, Dominique héraudet, Simone Le Gourrierec, Florence Limoges, Olivier Mathiaux, Clémentine Sadrin et Andrée Torret.
Les Fédérés-Centre dramatique national, rue des Faucheroux, 03 Montluçon. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 2 heures. 70 F et 90 F.*

MULHOUSE
Alsace-Afrique
de Michel Deutsch, mise en scène de Michèle Foucher, avec Dinah Faust, Francis Freyburger, Jean-Philippe Meyer, Luc Schillinger, Yves Reynaud...
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 89-36-28-28. Durée : 2 heures. 40 F à 110 F.*

NICE
Le Tartuffe
de Molière, mise en scène de Jacques Weber, avec Jacques Weber, Zabou, Roland Blanche, Isabelle Nanty, Madeleine Marion, Emmanuelle Lepoutre...
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Le samedi 11, à 15 heures et 20 h 30 ; le dimanche 12, à 15 heures. Tél. : 90-80-52-60. Durée : 3 heures. 40 et 120F.* POI-

POITIERS
Agnès
de Catherine Anne, mise en scène de l'auteur, avec Pascale Caemerbeke, Marie-Armelle Deguy, Jean-Claude Durand, Hélène Surgère...
Beaulieu, 10, boulevard Savari, 86 Poitiers. Les vendredi 10 et samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 49-44-80-40. Durée : 1 h 35. 40 F à 85 F.*

QUIMPER
Sa maison d'été
de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella, avec Romain Bonnin, Christophe Brault, Céline Chéenne, Sophie Delage, Hélène Foubert, Florence Giorgetti, Chantal Garrigues, Judith Henry, Patricia Jeanneau, Maïa Simon et Nathalie Vidal.
ADC-Scène nationale, 2, boulevard Dupleix, 29 Quimper. Le samedi 11, à 20 h 30. Tél. : 98-90-34-50. Durée : 2 h 30. 70 F et 80 F.*

STRASBOURG
Thyeste
de Sénèque, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Yveline Ailhaud, Bernard Freyd, Michel Kuhlmann, Aurélien Recoing, Vincent Schmitt et Licinio Da Silva.
Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67 Strasbourg. Les samedi 11, mardi 14, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 30 ; le mercredi 15, à 19 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 heures. 50 F et 125 F.*

VILLENEUVE-D'ASCQ
Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, 59 Villeneuve-d'Ascq. Les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, mardi 21, à 21 heures. Tél. : 20-61-96-96. Durée : 1 h 20. 90 F et 110 F.*

VILLEURBANNE
Lumières I-Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Le samedi 11, à 20 heures. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 4 heures. 100 F et 170 F.*

ART

AGEN
De Fortuny à Picasso, trente ans de peinture espagnole 1874-1906
Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47 Agen. Tél. : 53-69-47-23. De 11 heures à 18 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 19 février. 25 F.

ANGERS
Autour de David d'Angers
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 3 mars. 10 F.

BORDEAUX
Architectures publiques à Bordeaux
Arc-en-rêve, centre d'architecture-Entrepôts Lainé, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-52-78-36. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. (Fermé lundi). Du 9 février au 2 avril. 30 F.

CHALON-SUR-SAÔNE
Henri Alekan
Espace des arts, 5 bis, avenue Niepce, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-42-52-00. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 5 mars.

CHARTRES
Jean Bazaine
Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28 Chartres. Tél. : 37-21-65-72. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 mars. 15 F.

DIJON
François Morellet
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-31-67-44. De 14 h 30 à 18 h 30. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 8 mars.

GRAVELINES
Markus Raetz, l'œuvre gravé (1959-1991)
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, salle de la poudrière, arsenal, place C.-Valentin, 59 Gravelines. Tél. : 28-23-15-89. De 14 heures à 17 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 26 février.

GRENOBLE
Cent ans d'affiches en Dauphiné
Bibliothèque municipale d'étude et d'information, boulevard du Maréchal-Lyautey, espace Senghor, 38 Grenoble. Tél. : 76-46-01-56. Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 13 heures à 17 heures. Jusqu'au 18 mars.

Tekné & Métis
Centre national d'art contemporain, le magasin, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 19 mars. 15 F.

ISTRES
Gaston Chaissac
Centre d'art contemporain, 1, boulevard Painlevé, 13 Istres. Tél. : 42-55-17-10. De 9 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 18 février.

LIMOGES
Bill Culbert
FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche, lundi). Jusqu'au 11 février.

LYON
Giacometti /Fondation Maeght
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Visites commentées mercredi à 16 heures et samedi à 15 heures. (Fermé lundi, mardi et fêtes). Du 9 février au 9 avril. 20 F.

Ingres : les beaux paresseux de l'Age d'Or
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. (Fermé lundi, mardi et fêtes). Du 9 février au 9 avril. 20 F.

Bernard Descamps
Galerie le Réverbère, 38, rue Burdeau, 69 Lyon. Tél. : 72-00-06-72. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche, lundi, mardi). Jusqu'au 25 février.

MARSEILLE
Les Visiteurs
Musée d'Art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 11 heures à 17 heures (Fermé lundi). Jusqu'au 6 mars.

METZ
Georges Rousse
La Cour d'or, Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57 Metz. Tél. : 87-75-10-18. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février. 20 F, entrée gratuite : mercredi et dimanche matin.

MONTBÉLIARD
Christian Boltanski
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck-54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures ; lundi de 12 heures à 19 h 30. Jusqu'au 2 avril.

Damien Cabanes
Centre d'art contemporain, 19, avenue des Alliés, 25 Montbéliard. Tél. : 81-99-23-72. De 14 heures à 18 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 26 février.

MOUANS-SARTOUX
Vue du collectionneur
Château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 mars.

NANTES
Nantes et le surréalisme
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 2 avril. 20 F.

NEVERS
William Wegman
Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin, 58 Nevers. Tél. : 86-36-13-94. De 14 heures à 18 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 26 février.

NICE
Gloria Friedmann
Villa Arson, galerie carrée, 20, avenue Stephen-Liégard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-80. De 14 heures à 18 heures. (Fermé lundi et mardi). Jusqu'au 20 mars.

Nice, un regard abstrait
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, salles 1er niveau, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 12 mars.

NIORT
Alain Fleig
Espace Ecureuil, 24, rue du 24-Février, 79 Niort. Tél. : 49-77-06-51. De 13 heures à 18 heures. (Fermé samedi, dimanche). Jusqu'au 5 mars.

ORLÉANS
James Brown
Centre d'arts contemporains, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Du 11 février au 22 avril.

RENNES
Pascal Rivet
Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hédier, 35 Rennes. Tél. : 99-31-55-33. De 14 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 22 heures ; dimanche de 14 heures à 19 heures. (Fermé lundi). Du 9 février au 12 mars.

Christian Bonnefoi
Galerie Oniris, 38, rue d'Antrain, 35 Rennes. Tél. : 99-36-46-06. De 15 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 26 février.

ROUEN
Exposition Magnum : clichés de stars
Hôtel de région, 25, boulevard Gambetta, 76 Rouen. Tél. : 35-52-22-31. De 11 heures à 18 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 15 mars.

SAINT-ÉTIENNE
La Collection François et Ninon Robelin
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Étienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 avril. 26 F.

TOULOUSE
Graveurs expressionnistes allemands
Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31 Toulouse. Tél. : 61-22-21-82. De 10 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. (Fermé mardi). Du 13 février au 26 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. (Fermé mardi). Du 11 février au 28 mai. 25 F.

CINÉMA

PÉZENAS
La Fédération des Ciné-Clubs de la Méditerranée et le ciné-club de Pézenas organisent les trente-troisièmes rencontres de Pézenas, sur le thème : « Cinéma britannique d'hier à aujourd'hui ». Outre la rétrospective de l'œuvre de Ken Loach, seront programmés 18 films britanniques (films primitifs de l'école de Brighton ; inédits anglais des années 20 d'Alfred Hitchcock...).
Du 14 au 19 février, au Cinéma Molière, impasse Pillement, 34-Pézenas. Tél. : 67-90-76-41.

(*) Tarifs réduits.

■ **CÂBLE : Multivision, premier service de télévision avec paiement à la séance**, lancé sur le câble au printemps 1994 (*Le Monde* du 19 mai 1994), après s'être intéressé à la boxe, a diffusé, pour la première fois et en exclusivité, mercredi 8 février, une rencontre de football. Il s'agissait du match retour de la Super Coupe, Milan AC-Arsenal, compétition qui opposait le vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions à celui de la Coupe des coupes. Le match était proposé en direct au tarif normal de 29 francs. A la fin du mois de décembre 1994, 147 000 foyers câblés, équipés du Visiopass, avaient accès à Multivision. Selon les responsables de ce réseau, le taux moyen des commandes est d'un film par mois et par abonné à la fin 1994.

■ **RADIO : Le réseau NRJ a annoncé, mercredi 8 février**, l'ouverture de deux nouvelles stations en Allemagne. Nuremberg et Zwickau viennent ainsi s'ajouter à la liste des villes, Berlin, Munich, Leipzig, Dresde et Chemnitz, dans lesquelles NRJ est déjà présente. La station commerciale couvre désormais, selon ses responsables, *« une population de plus de dix millions d'habitants »* en Allemagne, *« confortant ainsi sa place de premier opérateur privé de radios dans ce pays »*. En outre, NRJ a souligné qu'elle était *« déjà la première radio commerciale »* en Suède.

■ **SPORTS : Georges Foreman, champion du monde de boxe en 1973**, va être à l'honneur, dimanche 12 février, dans le magazine sportif de France 2 « Stade 2 ». Francis Maroto est allé à la rencontre de l'ancien boxeur. Vingt ans après avoir abandonné le ring, le géant noir évoque ses combats contre Jo Frazier et Muhammad Ali, ou parle de l'influence de Martin Luther King sur sa vie.

Une série australienne tente de séduire les jeunes

Le nouveau téléfilm proposé chaque samedi par France 2 raconte les aventures des élèves d'une classe de terminale, sans oublier leurs peurs et leurs angoisses

« HARTLEY cœurs à vif » raconte la vie d'un lycée, de ses élèves et de ses professeurs, des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, au jour le jour.

Evidemment, il y a des histoires d'amitié et d'amour, mais aussi des conflits, des affrontements et des révoltes. La vie communautaire dans un établissement scolaire met en scène des générations et des origines ethniques différentes, condense les problèmes de drogue, de racisme, d'alcoolisme et de chômage. La série en rend compte, sans fausse pudeur ni exagération.

PARLER VRAI

Parce que son producteur et ses auteurs se sont fixé comme ambition de « parler vrai », cette histoire, diffusée chaque samedi à 18 h 05 sur France 2, est une sorte de fenêtre ouverte sur les peurs des adolescents d'aujourd'hui. La série n'évite ni les violences ni les mots forts. Pour passer, le dialogue doit parfois aller assez loin. On est parfois dérangé par la rudesse de cette production, qui, même si elle répond parfois aux lois du romanesque, tranche avec les feuilletons édulcorés auxquels nous a habitués, depuis quelques années, le petit écran.

Drôle d'histoire que celle de cette série venue d'Australie ! Tout commence par l'initiative d'un producteur, Ben Gannon, qui, en 1993, décide d'adapter au cinéma la pièce de théâtre de Richard Barret *The Heartbreak Kid*, qui se joue alors au Stables Theatre de Sydney.

C'est un succès. Le film se place *numéro deux au box-office en* Australie, après *La Leçon de piano*, de Jane Campion. Encouragé par cette réussite, Ben Gannon choisit de continuer l'aventure. Entouré de sept auteurs et du réalisateur Michael Jenkins (pour les deux premiers épisodes), il développe l'histoire et en tire une série télévisuelle pour la chaîne commerciale australienne Network Ten. Dès son lancement, lors de la rentrée scolaire australienne de février 1994, « Hartley Cœurs à vif » s'impose en prime time, en réalisant 70 % de parts de marché auprès des moins de 26 ans (contre 83 % aujourd'hui), et devient la série fétiche des adolescents.

En quelques mois, la fièvre gagne les autres pays. L'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Afrique du Sud, l'Indonésie... achètent la série. En Grande-Bretagne, sa diffusion fait grimper l'audience de la BBC 2 de 35 % sur la tranche horaire de 18 h 30 du mardi. En Allemagne, le soir de son lancement, le 16 septembre 1994, la ZDF réalise un record d'audience avec 51 % de parts de marché chez les 14-49 ans. « Hartley Cœurs à vif » représente pour ces chaînes l'occasion rêvée de contrebalancer la présence envahissante des « Beverly Hills », « Melrose Place » et autres « Alerte à Malibu » de leurs concurrents.

La France n'échappera pas au mouvement. Lorsqu'en janvier 1994 Laurence Kaufmann, directeur général de la société International Development Media (IDM), entreprise chargée des ventes, des achats et des coproductions télévisuelles, prend connaissance du script, elle y croit. *« C'est une des choses les plus audacieuses que j'ai pu lire ces dernières années*, remarque-t-elle. *Pour une fois, je n'étais pas face à un produit lisse. J'ai été frappée par le fait que ni les parents ni les professeurs n'étaient gommés dans cette histoire. J'ai été séduite par le souci de crédibilité et d'authenticité qu'il y avait dans ce récit. »*



La jeune femme se bat alors pour obtenir les droits et démarche auprès de France Télévision, de TF 1 et de M 6, qui se montrent *« plutôt intéressées mais sans plus »*. C'est le Marché international des programmes (MIPCOM) qui, en avril 1994, révèle la série et éveille l'attention des diffuseurs.

UN HORAIRE FAMILIAL

Laurence Kaufmann accélère ses requêtes auprès de France 2. *« TF 1 aimait cette série mais j'ai très vite estimé qu'elle n'en n'avait pas autant besoin que France 2, qui, selon moi, avait tout à gagner à l'acquérir*, précise-t-elle. *Le fait aussi que la série a été diffusée sur des chaînes publiques en Angleterre, en Allemagne et en Espagne m'a confortée dans ce sens : la place de « Hartley Cœurs à vif » était bel et bien sur le service public. »*

Tournée en 16 millimètres, la série n'a pas lésiné sur les moyens. Afin de coller à la réalité, les auteurs ont tenu compte de l'avis des jeunes qu'ils mettaient en scène. Chacun avait son mot à dire, pouvait, comme le dit Alex Dimitriades, l'un des héros de la série, *« apporter sa petite pierre au dialogue »*. Les auteurs ont également apporté un soin particulier à un des éléments de la vie des adolescents : la musique.

« Il y a eu de leur part une réelle volonté de mettre une musique actuelle et de faire appel à des jeunes groupes », précise Stéphanie Hunt, responsable des achats et des ventes à IDM. Et, là encore, les auteurs ont vu juste puisque le succès grandissant d'Abi Tucker, l'héroïne-chanteuse de la série, s'est soldé par un disque.

Programmée chaque samedi à un horaire familial, sur France 2, « Hartley Cœurs à vif », qui comporte pour le moment 65 épisodes de 45 minutes, va donc se retrouver face aux « 30 Millions d'amis » et au « Video gag » de TF 1. Et surtout, en étant diffusée juste avant « J'ai un problème », elle pourrait constituer une bonne promotion à l'émission de Christine Bravo, dont les scores d'audience restent moyens face à la concurrence sévère de « Beverly Hills » sur la Une.

Véronique Cauhapé

VENDREDI 10 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : *Premiers baisers*.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou ! Invité : Jean-François Balmer.
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Les Maîtresses de mon mari. De Christiane Leherissey.
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Peut-on croire à une médecine différente ? Invitée : Marie Laforêt.
0.40 Série : Agence tous risques.
1.35 Journal et Météo.
1.50 Jeu : Millionnaire.
2.15 TF 1 nuit (et 4.00, 4.35).
2.25 Programmes de nuit. Permeke ; 4.10, Mésaventures ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et vous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.45).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Magazine : Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 ▶ Série : Nestor Burma. Brouillard au pont de Tolbiac, de Jean Marbœuf d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Pierre Tornade.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Femmes libres. Invités : Françoise Arnoul (*Animal doué de bonheur*) ; Denise Bombardier (*Nos hommes*) ; Ella Haasse (*Une liaison dangereuse*) ; Christine de Rivoyre (*Racontez-moi les flamboyants*) ; Alain Chabat, interprète du film *Gazon Maudit*, de Josiane Balasko.
23.30 Variétés : Taratata. Spécial Victoires de la musique.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.30 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 3.50, Quinze ans d'aventures ; 5.50, *Dessin animé*.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : *La croisière s'amuse*.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Rêve de Voltaire*, de Jacques Chessex.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les dieux sont tombés sur la vague, de Loïc Etevenard et Guy Nevers.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Victoria Abril.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Pégase. Oslo : Monsieur Maurice ; Le temple sacré du vol à voile ; Ariane, la cinquième.
0.10 Court métrage : Libre court. Les Enfants du charbon, de Julia Reis.
0.30 Musique : Cadran lunaire. *Still Life at the Pinguin Café*, par le Royal Ballet.

M 6

13.30 Téléfilm : Acte de vengeance. *De Jud Taylor, avec Donna Mills,* John Getz.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien. Les retrouvailles.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital.

20.45 Téléfilm : L'Enigme du Caire. D'Alan Grint, avec Stephanie Zimbalist, Simon Dutton.
22.40 Série : Mission impossible, vingt ans après. Echec et mat.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Mission très improbable.
2.30 Rediffusions. La Mémoire du peuple noir (Rêve africain) ; 3.25, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 4.40, Violon tout terrain ; 5.05, La Tête de l'emploi ; 5.30, Culture pub.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Dracula. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1992).
15.40 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
16.05 Surprises (et 17.55).
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Cinéma : Panique sur Florida Beach. ■ Film américain de Joe Dante (1992).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Compagnons d'armes. D'Eric Till, avec Michael Riley, Simon Reynolds.
22.05 Documentaire : Les Crocodiles, seigneurs du Kirawira. De Mark Deeble et Victoria Stone.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Neuf mois. □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
0.45 Cinéma : Alarme fatale. □ Film américain de Gene Quintano (1992, v.o.).
2.05 Cinéma : L'Exorciste en folie. □ Film américain de Bob Logan (1991, v.o).
3.25 Cinéma : L'Exorciste. ■ Film américain de William Friedkin (1973, 94 min. v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Théâtre pour tous.
14.00 Documentaire : Les Grandes Biographies. Menahem Begin.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; C'est notre tour : Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langue : espagnol et anglais, (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain. La reproduction.
18.30 Le Monde des animaux. Et l'homme arriva au paradis.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Sikambano, les fils du bois sacré. D'Hervé Cohen.
20.27 Album couleurs. Elevage d'autruches (Etats-Unis, 1910), couleurs : pinceau.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : Le Blanc à lunettes. D'Edouard Niermans, avec Laurent Grévil, Catherine Mouchet.
22.05 Documentaire : L'Orient, mirage de l'Occident. 1. Les Voyageurs de l'illusion, de Pierre Zucca. *L'histoire des liens ambivalents qui se sont noués au fil des siècles entre l'Orient et l'Occident. Dès le quatrième siècle, les Européens se passionnent pour l'Orient, monde mythique aux mille merveilles. Après Bonaparte et la campagne d'Egypte, trente années suffiront pour faire de l'Empire ottoman un territoire sous contrôle européen.*
23.00 Cinéma : Fleurs d'équinoxe. ■■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1958). Avec Shin Saburi, Kinuyo Tanaka, Ineko Arima (v.o.).
0.55 Magazine : Velvet Jungle. Spécial Love Symbol : The Beautiful Experience (rediff.).
2.15 Série : Johnny Staccato. 5. Extérieur nuit, avec John Cassavetes, Dean Stockwell (rediff.) (v.o., 20 min).

CABLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : MC Solaar. 19.25 *Météo des cinq continents* (et 20 55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faits divers. Rediff. de la RTBF du 1er mars. Ondes de choc. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. *Rediff. de France 2 du 27 janvier.* Avec Youssou N'Dour. 22.50 Connaissance de la science. L'œil. 23.50 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.45 Acrobaties aériennes. De John Viner. 20.35 *Un policier suisse emprisonné à tort.* De Guy Rechard. 21.30 Les îles aux trésors. De Dafydo Williams. 8. Le Trésor de l'île Maurice. 21.55 Force brute. De Robert Kirk. 24. Chasseurs sous-marins. 22.45 Les Parchemins de la mer Morte. De Theresa Hunt. 23.35 Kanehstake, 270 ans de résistance. D'Alanis Obomsalwin (125 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20 30). 19.45 Dessins animés. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. Depuis le Niel's. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Une vie pour le tsar. Opéra, de Glinka (180 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Fantômette ; 18.55, Tip top clip ; *19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip* ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Etoile filante (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Roy Clark. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Le Frelon vert. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. Neil Young en concert à Austin. 23.40 Série : New York Police Blues. 0.30 Série : Les Chevaliers du ciel (30 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat. 22.20 Le Club. 22.25 Série : Code Quantum. L'Amour aveugle. 0.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. L'homme au plutonium (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. Stevie Wonder. 20.00 MCM découvertes. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Jean Berna. 21.30 ▶ Autour du groove. Le Groovy Bus : Stockholm. 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 *News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00* Party Zone (120 min).

EUROSPORT 20.30 Eurosportnews. 21.00 International Motorsport. 23.00 Tennis. Tournoi messieurs de Marseille : quarts de finale. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Cent briques et des tuiles. ■ Film français de Pierre Grimblat (1965, N.). 20.30 L'Air de Paris. ■■ Film franco-italien de Marcel Carné (1954, N.). 22.10 La Reine du hold-up. ■ Film américain de Felix Feist (1952, N., v.o.). 23.50 Crépuscule à Tokyo. ■■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1957, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Les Dessous d'Hollywood. 3. Les scénaristes. 18.50 Téléfilm : Salut les coquins. De Marcel Zemour avec Jean-Pierre Cassel, Maxime Leroux. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. *21.00 French Connection.* ■ *Film américain* de William Friedkin (1971). 22.45 Engrenages. ■■ Film américain de David Mamet (1987, v.o.). 0.25 Théâtre de sang. ■ Film britannique de Douglas Hickox (1973).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 AgoraAnthologie de la poésie de langue française. Avec Michel Cazenave. 19.30 Perspectives scientifiques. Profession, technicien de laboratoire. Avec Nelly Marchal et Laurent Dalou. 20.00 Le Rythme et la Raison. La musique au théâtre. 5. Le point de vue du critique. 20.30 Radio archives. Radio Cinoche. 2. Age tendre. 21.32 Musique : Black and Blue. Jimmie Lunceford : Une musique venue de Memphis. Avec Claude Carrière. 22.40 Les Nuits magnétiques. Créer, procréer, les voies de l'immortalité. 4. Ecriture : les hommes. 0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.50 Coda. Les fiançailles de Satan (5).

FRANCE-MUSIQUE 9.05. Domaine privé, Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (transmis simultanément sur Hessicher Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk). En direct de la salle des Congrès, à Sarrebrück, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück, dir. Emmanuel Krivine : Variations sur un thème de Paganini, op. 26, de Blacho ; concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 op. 33, de Saint-Saëns, Mario Brunello, violoncelle ; Symphonie n° 5, de Tchaïkovski. 22.30 Musique pluriel. Œuvre de Riley, Henry, Schaeffer, Jennings. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumann : Fantasiestücke pour clarinette et piano op. 73, par Michel Portal, clarinette et Mikhail Rudy, piano ; Fantasiestücke pour piano, violon et violoncelle op. 68, par le Beaux-Arts Trio ; Märchenerzählungen, *quatre pièces pour clarinette, alto et* piano op. 132. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa. Le trio du pianiste Enrico Pieranunzi avec Michel Benitor et Aldo Romano.

La France aussi exporte ses programmes

En attendant que se mette en place une véritable industrie nationale, TV France international a entrepris de coordonner les ventes à l'étranger

MALGRÉ LA FAIBLESSE et surtout le caractère artisanal de son industrie de programmes, la France exporte. Pas moins d'un demi-milliard de francs de programmes de télévision (427 millions) ont été vendus à l'étranger en 1993 (+ 9 %), dont 190 millions de francs pour la fiction. Pas de quoi exulter, quand on sait que les importations sont plusieurs fois supérieures à ce chiffre. En 1994 toutefois, le déséquilibre devrait être plus réduit. Deux raisons à cela.

La première tient à la création de TV France international. Cette association de producteurs et de distributeurs s'est donné pour but de dynamiser et de systématiser l'ensemble des actions à l'exportation du secteur depuis le 1er février. Dirigée par Alain Modot, le dynamique ex-délégué général de l'Union des syndicats de producteurs audiovisuels (USPA), TV France a d'ores et déjà bâti un plan de travail destiné à assurer une présence systématique des producteurs et des distributeurs français sur les principaux marchés de programmes du monde, au nord comme au sud. *« La stratégie, c'est d'être partout »*, assure Alain Modot.

La conviction d'Alain Modot est que tous les types de programmes peuvent se vendre : *« Qu'il s'agisse de jeux, de magazines, de fictions reformatées pour les besoins du marché international, tout peut trouver preneur. La seule condition, c'est un excellent doublage. »* Outre cette fonction de suivi sur les marchés, TV France entend jouer également un rôle de formation à l'exportation auprès des producteurs : *« Comment rédiger un dossier Coface* (assurance à l'exportation), *un contrat de vente, quelles techniques de vente utiliser. »*

Tout trouve preneur à condition d'être bien doublé

La seconde raison qui permet d'espérer un déficit réduit au cours des années à venir tient aux bouleversements de l'audiovisuel mondial. En Asie, en Amérique latine, en Europe centrale, des dizaines de nouveaux diffuseurs écument désormais les marchés internationaux de programmes (*Le Monde* daté 5-6 février). Qu'il s'agisse du Marché international des programmes (MIP), qui a lieu deux fois par an à Cannes, ou du NATPE (National Association of Television Producer Executives), qui s'est tenu du 23 au 26 janvier, à Las Vegas, *« les responsables des achats des nouvelles chaînes acquièrent des programmes par centaines d'heures »*, explique Alain Modot. *« Et comme ils ne tiennent pas uniquement à se fournir chez les Américains, les Européens ont des possibilités de conquérir de nouveaux marchés. »*

Lors du dernier NATPE, à Las Vegas, près de 42 producteurs français et leurs catalogues étaient présents, soit le double de ce qu'ils étaient en 1994. Bilan : *« Difficile à faire, mais on n'a pas arrêté »*, rend compte Alain Modot. Le distributeur américain Rysher a ainsi commandé à Marina Productions, dirigée par Claude Berthier, 39 nouveaux épisodes du dessin animé *Dog Tracer*. France Télévision a vendu le format de « Frou-Frou » au Brésil et a entamé des négociations pour le commercialiser en Hollande et en Scandinavie.

Quinze heures de programmes (« Les Films Lumière », « Pushing the limits »...) ont été aussi vendus par France Télévision distribution à la chaîne câblée coréenne DSN, et la chaîne par satellite japonaise, JSB, s'est montrée intéressée par plusieurs émissions comme « Monet », « Les Films Lumière » encore et « Candeloro ». M 6, de son côté, à vendu son magazine « Capital » à la Grande-Bretagne et à la Chine, ainsi que 20 heures d'émissions érotiques (« Aphrodisia ») à la chaîne américaine du câble Play Boy. Ne parlons pas de la sitcom « Classe mannequin », qui poursuit sa carrière dans plus de 47 pays.

Canal Plus distribution, qui est l'un des meilleurs vendeurs tricolores sur les marchés internationaux, ne vend même plus à l'unité mais au package. Une chaîne australienne semble ainsi prête à acheter plus d'une centaine d'heures de programmes, des chaînes de Corée et de Malaisie se sont montrées intéressés par 11 téléfilms, sans parler des dessins animés, qui font généralement un carton sur les marchés étrangers. Hamster, champion de la fiction francophone, a eu plusieurs offres de coproduction, et Gaumont continue sa percée sur le marché américain grace à « Highlander ». La version dessin animée à été cédée à un distributeur pour toute l'Amérique latine hors Mexique et Brésil, ainsi qu'à la chaîne russe HTB/NTV.

« Plusieurs entreprises ont fait entre 10 et 15 millions de francs de chiffre d'affaires », indique Alain Modot, délégué général de TV France international. L'un des premiers travaux de ce nouvel organisme sera toutefois d'arriver à mettre sur pied un appareil statistique fiable à partir d'un panel d'entreprises exportatrices.

Yves Mamou

★ **Source : Service juridique et technique de l'information, Centre national du cinéma, Institut national de l'audiovisuel.**

■ **CAMPAGNE : Lionel Jospin** sera l'invité de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 » dimanche 12 février à 19 heures. Le candidat socialiste à l'élection présidentielle répondra en direct et pendant une heure aux questions d'Anne Sinclair. Cette intervention aura lieu quatre jours après « La Marche du siècle » qui avait modifié sa programmation. L'émission présentée par Jean-Marie Cavada sur France 3, qui devait initialement être consacrée à un représentant du PS, avait traité mercredi 8 février des inondations (*Le Monde* du 8 février).

Faux-semblants

par Alain Rollat

IL ne restait plus que quatre minutes pour conclure le débat. L'invité de « Face à la Une », M. Philippe de Villiers, était content de lui. Il avait pu affirmer, sans être contredit, qu'il n'était pas, contrairement aux autres, un candidat de pacotille : *« Moi, je ne fais pas de marketing ! »* Aucun des experts en journalisme qui l'interrogeaient ne lui avait rappelé les mises en scène de sa propre gloire. Après avoir pris *« de la hauteur »* pour peaufiner son image d'homme des cimes, il avait pu placer le « bon mot » qu'il avait soigneusement préparé à l'adresse de ses pauvres aînés, *« Chirac, le caméléon »* et *« Balladur, la marmotte »*. Personne ne lui avait objecté qu'il faisait sans doute là du marketing sans le savoir. Il avait même pu soutenir que son cher *« parrain »*, M. Pasqua, ne pouvait être mis en cause dans la *« provocation »* contre le juge Halphen dénoncée par la justice. Sans que la moindre objection fût formulée alors même que, quelques images auparavant, le ministre de l'intérieur s'était exprimé de telle sorte que tout le monde avait compris le contraire...

Il ne restait plus que quatre minutes... C'est alors que Gérard Carreyrou dégaina sa botte secrète : *« On peut s'interroger sur votre capacité à gérer. J'ai lu votre déclaration de patrimoine : vous avez acheté une maison 250 000 francs, vous y avez fait 3 250 000 francs de travaux et vous dites qu'elle vaut 1,8 million... Est-ce qu'on peut faire confiance, pour être président de la République, à quelqu'un qui gère aussi mal son propre patrimoine ? »* Le coup était rude. Mais M. de Villiers s'y attendait. Il sortit un gros dossier rouge pour en extraire un sous-dossier jaune. Et sa parade fut héroïque : *« Voilà ma déclaration de patrimoine, monsieur Carreyrou... »* La suite promettait d'être mémorable. On allait avoir des révélations. On allait savoir où voulait en venir le courageux Carreyrou. M. de Villiers lâcha : *« Voilà ma déclaration de patrimoine... Elle n'appelle aucune remarque de votre part ! »* Puis il referma le sous-dossier jaune, qu'il rangea dans le gros dossier rouge. Et l'on vit Gérard Carreyrou repartir à l'assaut... en souriant en silence. Comme ce second piège était encore plus grossier que le premier, M. de Villiers n'y tomba point : *« Alors,* enchaîna-t-il, *je réponds à votre question... »* Et il osa répondre : *« Moi... je veux une réforme fiscale !... »* Gérard Carreyrou souriait toujours. Il avait assurément déchiffré cette énigme, puisqu'il resta coi. Ce fut ici une belle démonstration de connivence.

Dominique Voynet, qui était l'invitée des « Carnets de campagne » de France 2, eut droit à un autre traitement. Comme elle pataugeait un peu dans ses réponses aux questions que ses interlocuteurs jugeaient d'importance nationale, elle s'entendit demander carrément pourquoi, au lieu de prétendre à la présidence de la République, elle ne se bornait pas à briguer *« un mandat de proximité »*, autrement dit une mairie, à la rigueur un canton... Ce fut là une preuve qu'à la télévision les poseurs de questions se prennent aussi, parfois, pour des donneurs de légitimation.

SAMEDI 11 FÉVRIER

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les Petites mères de Bogota, de Laurence Graffin et Patrice Dutertre.
13.50 Série : Sydney Police.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.35 Série : Superboy.
17.05 Série : 21, Jump Street.
18.00 Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Enrico Macias, Jackie Sardou, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim, Amanda Lear, Carlos, Vincent Perrot, Guy Montagné, Thierry Roland.

22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La Face cachée de la Doux-de-Coly (Périgord). Vecteur vitesse ; Les Peaux de bois de Silver Springs ; L'Enfant des neiges.
23.50 Magazine : Formule foot.
0.25 Sport : Automobile. Finale du Trophée Andros.
1.00 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.30 TF 1 nuit (et 2.30, 3.30, 4.10).
1.40 Programmes de nuit. L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 2.40, Histoires naturelles ; 3.40, L'Aventure des plantes ; 4.20, Mésaventures ; 4.40, Musique ; 5.00, Histoire de la vie.

FRANCE 2

SAMEDI . 13H35
SAVOIR PLUS SANTE
les petits maux de grande importance n° 4
2 France

13.35 Magazine : Savoir plus santé. Les petits maux de grande importance (4e partie).
14.30 Documentaire : Ngorongoro, le cratère aux lions.
15.30 Magazine : Samedi sport. 15.35, Tiercé à Vincennes ; 15.45, Cyclisme : Tour méditerranéen.
16.30 Série : Les Aventuriers du rio Verde.
18.05 Série : Hartley cœurs à vif.
18.45 INC.
18.55 Magazine : J'ai un problème.
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Jeu : L'Amour coup de foudre. Présenté par Cendrine Dominguez et Olivier Minne.

22.45 Les Enfants de la télé. Emission présentée par Arthur.
23.55 Les Films Lumière.
0.00 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 ▶ Magazine : La 25e Heure. Les Mariés de la zone ; Paris, les lumières de la ville.
1.35 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 2.05, Taratata (rediff.) ; 3.30, Bouillon de culture (rediff.) ; 4.35, Tatunca ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Profs de glisse, de Jérôme Equer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Histoires magiques*, de Rémy de Gourmont.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Un si bel orage. De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Laure Marsac, Jean-Philippe Ecoffey.

22.10 Magazine : Ah ! Quels titres Débat : Islam, la déchirure.
23.10 Météo et Journal.
23.35 Magazine : Ruban rouge. Les lieux de vie. Invité : Pierre Bergé, président de l'association Arcat-sida.
0.40 Musique et compagnie. Présenté par Alain Duault. Randy Weston à Tanger.
1.40 Musique : Cadran lunaire. *44 Duos*, extrait, de Bartok, par Miklos Szenthelyi et Jozsef Lendway, violon (25 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.10 Série : Les Têtes brûlées.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport, unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Agence Acapulco.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurtaux. Spécial Saint-Valentin.

20.45 Téléfilm : Les Tommyknockers, l'invasion commence. De John Power, d'après le roman de Stephen King, avec Jimmy Smits, Marg Helgenberger.
23.50 Série : Les Contes de la crypte. Le Piège.
0.15 Concert : I AM. Filmé à Montpellier, en novembre 1994.
1.10 Musique : Dance Boulevard.
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Fax'O ; 3.20, Culture pub ; 3.45, Le Monde des hélicoptères (3) ; 4.40, Nature et civilisation (3) ; 5.35, Harley Davidson.

CANAL +

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Imagina 95.
14.00 Sport : Basket. En direct. Match de championnat de France : Gravelines-Cholet.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Les Simpson.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : Donato, père et fille. De Rod Holcomb, avec Charles Bronson, Dana Delany.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises (et à 5.05).

22.15 Magazine : Jour de foot. La 26e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Dracula. ■■ Film américain de John Badham (1979).
0.45 Cinéma : Le Saint de Manhattan. □ Film américain de Tim Hunter (1992, v.o.).
2.25 Cinéma : La Lumière des étoiles mortes. ■ Film français de Charles Matton (1993).
4.15 ▶ Documentaire : Miles. De Philippe Koechlin.
5.30 Cinéma : Automne, octobre à Alger. ■ Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina (1993). Avec Malik Lakhdar-Hamina, Nina Koritz, Merwan Lakhdar-Hamina. (v.o., 87 min).

LA CINQUIÈME

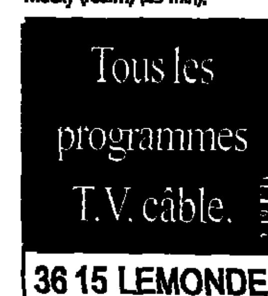
13.30 Documentaire : A tous vents. Histoire d'un record.
14.30 Les Grandes Biographies. George Marshall.
15.30 Documentaire : Arts musique. Un siècle de danse : De la danse libre à la danse moderne (rediff.).
16.30 Documentaire : Les Grands Châteaux d'Europe. Bunratty (rediff.).
17.00 Documentaire : Les Grands Séducteurs. Montgomery Clift (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images. Présenté par Pascale Clark et Daniel Schneidermann. Une émission pour décortiquer la télévision au jour le jour.

ARTE

19.00 Série : Black Adder. 6. Black Adder et le sceau noir, de Martin Shardlow (v.o.).
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Populations en danger. 3. La famine et la malnutrition (rediff.).
19.40 Histoire parallèle. Actualités américaines et françaises de la semaine du 11 février 1945, commentées par Marc Ferro et Bronislaw Geremek.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Grimpeur. De Rumle Hammerich, avec Björn Kjellman, Per Oscarsson (2).

21.40 Documentaire : Vietnam, après l'enfer. De J. Edward Milner.
23.15 Magazine : Velvet Jungle. The Rise of Neneh Cherry, de Dick Jewel ; Frank Black, enregistré au Top Live.
0.29 Série : Johnny Staccato. 6. Viva Paco !, avec John Cassavetes (v.o.).
1.00 Téléfilm : Où est le Grand Nord ? De Hannu Kahakorpi, avec Outi Alanen, Paavo Pentikäinen.
2.15 Rencontre. Dialogue Jacques Gaillot-Jean-Pierre Mocky (rediff.) (25 min).



CÂBLE

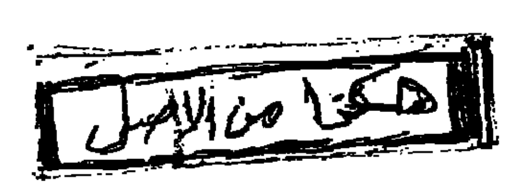
TV 5 19.00 C'est tout Coffe. 19.25 Météo des cinq continents (et 20 55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Série : Au nom du pèreet du fils. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Perdu de vue. Rediff. de TF 1 du 6 février. 23.40 J'ai un problème... Rediff. de France 2 du 4 février. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 19.40 Toumouranke. De Cheik Ndiaye. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn.14 F 16, faucon de combat. 21.25 Acrobaties aériennes. De John Viner. 22.20 Un policier suisseemprisonné à tort. De Guy Rechard. 23.10 BD : Manga. De Christophe Heili. 23.40 Force brute. De Robert Kirk. 24. Chasseurs sous-marins. 0.30 Les Parcheminsde la mer Morte. De Theresa Hunt (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 L'Album. 20.00 Golf. Senior Skins Game, à Hawaii. 22.00 Embouteillage. Depuis le Niel's. 23.05 Le Court en dit long. 0.20 A bout portant. Juliette Gréco. 1.00 Paris Match Première. Potins de stars (25 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 La Véritable Histoirede Malvira. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Raconte-nous-une autre histoire. 20.00 Princesse grenouille (60 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Chicago avril-mai 1920. *Le mystère du blues.* 22.35 Série : Au nom de la loi. 23.00 Chronique du chrome. 23.05 T'as pas une idée ? Invitée : Liane Foly. 0.05 Série : *Lonesome Dove.* 0 55 Road Test (25 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 Série : Les Boussardel. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Série : Belphégorou le fantôme du Louvre. 3e époque : Les Rose-Croix (70 min).
MCM 19.00 ▶ Autour du groove. Le groovy bus : Ballade balte. 19.30 L'invité de marque. 20 30 MCM Euromusiques Nordica.21.30 Naked City. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Duran Duran Unplugged. Concert enregistré à New York, en novembre 1993. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 17.55 Football. En direct. Championnat de France, D2 : 28e journée. Amiens-Marseille. 20.00 Golf. PGA européenne : Turespana Open des Canaries, à Gran Canaria. 22.00 Boxe. En direct. Championnat du monde WBO des poids mi-mouches en Afrique du Sud : Baby Jake Matlala (Afrique du Sud)/Alberto Jimenez (Mexique).0.00 Catch. 1.00 International Motorsport. (rediff.) (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé n° 1. 1930, 1932 et 1936. 19.00 Actualités Pathé n° 2. 1933, 1934 et 1938. 19.50 Actualités Pathé n° 3. 1931, 1935, 1937 et 1940. 20.45 Le Club. Invitée : Marina Vlady. 22.00 Documentaire. 23.00 Procès de singe. ■ Film américain de Stanley Kramer (1960, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.10 Téléfilm : Maximum Security. De Bill Duke, Michael Bortman, Gilbert Moses (1987), avec Robert Desiderio. 20.05 Hollywood 26. 20.35 Téléfilm : Déclic fatal. De Kevin Connor (1992), avec Ally Sheedy. 22.05 Legend I. Mickey Rooney, Shirley McLaine, George Burns. 22.30 Legends II. Jack Lemon, Jessica Tandy, Robert Redford. 23.00 Cabo Blanco. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1979).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. *Récital Alvaro Mutis.* 20.00 *Le Temps de la danse.* Une longue route, au Théâtre de la Bastille. Avec Elsa Wolliaston. 20.30 Photo-portrait. Robert Massaro, bottier. 20.45 Fiction. Nouveau répertoire dramatique ; à 20.55, Les couleurs du passé, d'Olivier Dutaillis. 22.35 Opus. Présences 95. Goubaïdoulina et Saariaho, femmes compositeurs. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Jean-Emile Hirsch.

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct du Théâtre de la Monnaie à *Bruxelles, Il trittico : Suor Angelica, de Puccini, par le Chœur et Orchestre du Théâtre* royal de la Monnaie, dir. Antonio Pappano, Suor Angelica, Sonia Theodoridou (Sœur Angelica), Il tabarro, Peter Sidholm (Michèle), Gianni Schicchi, José van Dam (Gianni Schicchi). 0.05 Musique pluriel. Concert donné le 3 février 1995 dans le cadre de Présences 95, par l'Ensemble Le Banquet, dir. Fabrice Pierre, Comme une fantaisie dite des Réminiscences pour deux pianos, de Ferrari ; Sexolidad pour quinze instruments, de Ferrari ; Fable de la démission et du cendrier pour deux pianos et deux clarinettes, de Ferrari ; (création mondiale, commande de Radio-France). 0.05 Autoportrait. Marc-Olivier Dupin.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le Monde
LE MONDE / SAMEDI 11 FÉVRIER 1995

Poids lourds

par Pierre Georges

LE SECRÉTAIRE D'ETAT britannique aux transports, Steve Norris, est un grand gaffeur. Dans une déclaration non soumise à alcootest, ce fin psychologue a déclaré mercredi que *« certains usagers des transports en commun sont des êtres humains épouvantables »*. Et donc qu'en conséquence il valait mieux, dans la vie, utiliser son véhicule personnel. Car, précisa le ministre, *« en utilisant votre voiture personnelle, vous pouvez contrôler votre propre température, vous avez votre musique et vous n'avez pas à supporter les êtres humains épouvantables qui sont assis à côté de vous »*.

Cette déclaration a suscité l'enthousiasme que l'on devine chez les *« épouvantables »* potentiels. Elle a provoqué l'embarras du premier ministre, John Major. *Ce dernier a été obligé de placer,* d'urgence, un panneau *« Attention humour »* à proximité de son chef de chantier. Il n'empêche : le mal est fait. Le ministre l'a dit. Et même si l'on peut convenir que tout voyageur eut, un jour, à frôler l'épouvante, olfactive ou autre, ce n'était pas à un ministre de souligner ce risque inhérent à la condition humaine et aux transports en commun.

Sans que cela ait le moindre rapport – mais tel est le charme des associations d'idées –, ce dérapage de M. Norris nous a ramené aux malheurs préélectoraux du RPR. Car voilà bien un parti qui, dans ses cheminements présidentiels, a renoncé irrévocablement aux transports en commun. Non pas qu'il soit peuplé d'êtres humains *« épouvantables »* – encore qu'il ne faudrait pas les pousser beaucoup pour le suggérer. Mais, plus simplement, parce que chacun des deux postulants roule désormais, pleins gaz, dans son véhicule personnel. Et que d'autres, de vrais routiers ceux-là, se chargent de baliser la route.

On avait craint un instant une campagne lancinante. Erreur, elle s'annonce sumo au RPR. Notamment depuis l'entrée en lice des deux poids lourds du parti, qui s'affrontent, par meetings interposés, dans un épouvantable bruit d'armures. A notre gauche, c'est façon de parler, Philippe Séguin. A notre droite, Charles Pasqua. Ils furent alliés. Ils furent amis. Les voici rivaux.

Ils font plus de bruit à eux deux que leurs deux candidats réunis. Ils sont d'une certaine manière plus candidats encore que leurs propres candidats. *L'un, dit-on*, fait un tour de chauffe pour un prochain grand prix. L'autre roule sur tout ce qui bouge, tout ce qui gêne, magistrats compris. L'un a une certaine idée de la France, l'autre cultive la même, ce qui est une raison suffisante pour n'être pas dans le même camp. Ils sont, Dupond et Pondu, les frères ennemis, les faiseurs de roi. Par leur *talent, ils sont utiles à leur camp*. Pour leur talent, ils sont craints de leur camp.

Séguin et Pasqua jouent, à la température choisie, leur propre musique. Et l'on imagine en quel tourment, réellement épouvantable celui-là, ce rude combat plonge le militant RPR de base, adepte des transports politiques en commun. Le voici contraint d'aller d'un meeting à l'autre, d'une grosse voix à l'autre, d'un doute à l'autre. En somme, d'une voiture à l'autre.

Bill Clinton fait de la politique avec le base-ball

Les républicains contraints de régler un conflit sportif dans l'impasse

WASHINGTON
de notre correspondant

S'il parvient à dénouer la crise du base-ball, Bill Clinton apparaîtra comme un héros aux yeux des *dizaines de millions de fans que* compte le sport le plus populaire d'Amérique. S'il échoue à régler la dispute qui oppose joueurs et propriétaires des clubs, il aura au moins eu le mérite d'avoir essayé. De fait, les enjeux de cette grève vieille de six mois sont devenus très politiques, avec le risque d'un conflit ouvert entre la Maison Blanche et le Congrès...

Si le chef de l'exécutif a pris *la dé*cision d'intervenir dans ce conflit sportif (une « première » pour un président en exercice), c'est parce que le base-ball est un passe-temps national et l'un des fondements de l'identité américaine, presque une recette pour l'« intégration ». Mais l'enjeu de la grève semble aussi bien éloigné des préoccupations quotidiennes de cette Amérique *« qui travaille dur »*, dont Bill Clinton se veut le champion. Pour tout dire, c'est une querelle de « riches » : les propriétaires-milliardaires des clubs estiment qu'ils ne gagnent plus assez d'argent, à la fois en raison de l'augmentation des salaires des joueurs, et du déclin des revenus tirés des droits de retransmission. Ils veulent donc imposer un plafond salarial aux joueurs, dont les vedettes gagnent plus de 4 millions de dollars par an, soit environ 21,2 millions de francs.

Cette querelle de gros sous a déjà entraîné l'annulation de la phase *finale du championnat, en 1994*. Du jamais vu depuis 1904. Cette année ne s'annonce pas meilleure : la grève devient inextricable alors que l'entraînement de la saison de printemps doit débuter la semaine prochaine. Voilà pourquoi la Maison Blanche est devenue l'insolite lieu de négociations d'un conflit du travail peu commun. Autour du président et du vice-président Al Gore, se sont notamment rassemblés le secrétaire au travail Robert Reich, Donald Fehr, le responsable du syndicat des joueurs, et le médiateur William Usery (nommé en octobre 1994 par Bill Clinton).

LE PRÉSIDENT « EXCÉDÉ »

La dernière réunion, mardi 7 février, fut un échec, promesse d'une radicalisation des positions. Aux yeux des joueurs, William Usery est devenu l'allié des propriétaires : il propose d'instituer une taxe de 50 % sur le montant des salaires dépassant (pour un club) 40 millions de dollars. Face à la volonté des deux parties de ne pas céder un pouce de terrain, le président américain a été *« excédé »*, selon le porte-parole de la Maison Blanche. Et il a transmis la balle au Congrès...

Newt Gingrich et Robert Dole, les chefs de file de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat, mesurent les aléas de leur position. Même s'ils estiment que le Congrès n'a pas à s'interposer dans un conflit social, ils savent désormais que l'Amérique amoureuse du base-ball sera en colère ou reconnaissante, en fonction de leur décision. Les chefs de la majorité républicaine n'ont pris pour l'instant aucun engagement s'agissant du projet de loi que leur a transmis la Maison Blanche, qui vise à donner au président l'autorité nécessaire pour nommer un comité de trois « sages », dont l'arbitrage s'imposerait aux deux parties (joueurs et clubs).

Il faut faire vite : les propriétaires affirment qu'ils ont déjà perdu 500 millions de dollars et les joueurs estiment leurs pertes à 250 millions de dollars. Sans compter que le base-ball pèse lourd dans l'économie de nombreuses régions. Les républicains consultent, et hésitent. S'ils décident de ne pas relever le gant, ils courent le risque de se montrer insensibles aux préoccupations de millions d'Américains. Pour l'instant, M. Clinton a donc marqué un point, en renvoyant la balle dans le camp républicain.

Laurent Zecchini

■ **PEROU-EQUATEUR : l'aviation péruvienne a effectué un *« bombardement massif »*** à la frontière équatorienne, a annoncé, jeudi 10 février, le président du Pérou, Alberto Fujimori, qui a précisé que seize appareils ont été utilisés pour cette opération, la plus importante depuis le début des hostilités il y a deux semaines. Selon lui, le dernier bilan des pertes du côté péruvien s'élève à 36 morts et 60 blessés. Lima avait rejeté dans la journée une proposition de *« trêve humanitaire »* de l'Equateur, destinée à récupérer les corps des victimes. D'autre part, Quito a démenti avoir bombardé des installations de la Croix-Rouge situées à la frontière, comme l'en avait accusé l'armée péruvienne. – *(AFP, Reuter.)*

■ **DISCOVERY : la Nasa a écourté d'une trentaine de minutes la sortie de cinq heures prévue, jeudi 9 février.** Michael Foale et Bernard Harris, qui avaient pour mission de tester de nouvelles combinaisons spatiales, ont dû, après avoir récupéré en orbite une plate-forme scientifique (Spartan-204), rentrer précipitamment parce qu'ils avaient les doigts *« gelés »*. Le système de climatisation de ces combinaisons devra donc être revu pour offrir aux astronautes des conditions de confort thermique compatibles avec les travaux qu'ils devront accomplir, en 1997, lors de l'assemblage de la station spatiale internationale. Malgré ces petits contretemps, la mission de Discovery, qui prendra fin samedi 11 février, est un succès pour la Nasa qui a mené à bien un spectaculaire rendez-vous avec la station orbitale russe Mir.

■ **AFFAIRE DE BROGLIE : la France a été condamnée,** vendredi 10 février, par la Cour européenne des droits de l'homme à verser 2,1 *millions de francs* à M. Allenet de Ribemont qui avait été présenté en décembre 1976 par le ministre français de l'intérieur de l'époque, M. Michel Poniatowski, comme l'instigateur de l'assassinat de M. Jean de Broglie, député de l'Eure et ancien ministre. Les droits de M. de Ribemont à la présomption d'innocence et à être entendu dans un *« délai raisonnable »* par un tribunal lorsqu'il demanda réparation du préjudice qu'il avait subi ont été bafoués, a jugé la Cour. M. de Ribemont, inculpé de complicité d'assassinat, avait bénéficié d'un non-lieu le 21 mars 1980. – *(AFP.)*

■ **CEI. Tout projet de défense commune a été rejeté par les chefs d'Etat de la Communauté des Etats indépendants (CEI),** réunis au Kazakhstan vendredi 10 février. – *(AFP).*

Les antitabac décidés à infiltrer la Seita

***Le COMITÉ NATIONAL** de lutte contre le taba*gisme (CNCT) a choisi la stratégie du cheval de Troie. Après avoir décidé de déposer plainte contre la Seita à la veille du lancement de sa privatisation, il vient d'appeler les non-fumeurs disposant de 1 290 francs à acquérir avant le 14 février dix actions de la société : *« Dix actions permettront de devenir un caillou dans la chaussure de la Seita en vous donnant accès à l'assemblée générale des actionnaires »*, explique le CNCT dans un numéro spécial de sa lettre d'information « Tabac et santé » daté de février.

Décidée à utiliser ses bataillons de petits porteurs pour mettre le holà aux violations répétées de la loi Evin du 10 janvier 1991 – qui interdit *« toute propagande ou publicité directe ou indirecte en faveur du tabac ou des produits du tabac »* –, le CNCT appelle également les clients de la Société générale ou du Crédit commercial de France (CCF), les deux banques conseils de la privatisation qui détiennent chacune 5 % du capital, à envoyer à leurs PDG respectifs une *« mise en garde »*.

Il s'agit, par exemple, de leur demander s'ils peuvent assurer que *« la protection de la santé publique sera prise en compte »* ou s'ils sont *« favorables à l'adoption d'un code de bonne conduite en ce qui concerne la promotion des cigarettes dans les pays les moins développés »*.

La présence dans le conseil d'administration du CCF de Gabriel Pallez, président de la Ligue nationale contre le cancer, et de Jean-Antoine Chabannes, directeur général de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, sont par ailleurs épinglées.

Tous les autres contribuables sont invités à écrire *« au premier ministre ou au ministre de l'économie »* pour leur *« suggérer de nommer au moins un représentant de la santé publique au conseil d'administration de la Seita »* et de reprendre à leur compte une proposition de la commission des finances de l'Assemblée nationale qui prévoit d'affecter au moins 1 % des recettes fiscales du tabac à la prévention du tabagisme.

Si la privatisation du fabricant de cigarettes va rapporter 5,5 milliards de francs à l'Etat, rien ne dit qu'une partie même infime de cette manne ira au financement des campagnes de santé publique.

L. F.

SOMMAIRE

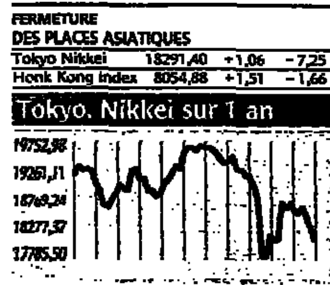
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 10 février 1995, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18291,40	+1,06	−7,25
Honk Kong index	8054,88	+1,51	−1,66



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/02	var. en % 08/02	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1874,44	+1,27	—
Londres FT 100	3099	+0,86	+1,09
Zurich	1250,30	+0,62	+0,80
Milan MIB 30	1074	+0,09	+4,78
Francfort Dax 30	2112,69	+1,20	+0,29
Bruxelles	1350,45	+0,25	−2,82
Suisse SBS	1006,53	+0,39	−3,04
Madrid Ibex 35	289,11	+0,53	+1,43
Amsterdam CBS	279,50	+0,25	+0,53

DEMAIN dans « Le Monde »

UN ENTRETIEN AVEC ROBERT DARNTON : historien américain, spécialiste de la littérature interdite, Robert Darnton parle de la censure au XVIIIe et au XXe siècle. Il explique quelle image les historiens de son pays ont du passé français.

Tirage du *Monde* daté vendredi 10 février : 525 053 exemplaires

DANS LA PRESSE

L'« exploit » de Guy Delage

LIBÉRATION

En fait, le seul vrai exploit, c'est la manière dont les parrains commerciaux (dont le même que pour d'Aboville, lui-même contesté) et leurs attachés de presse, plus l'empressement d'une radio et d'une télévision « en exclusivité », sont parvenus à faire monter cette crème fouettée. Ils ont réussi à transformer une équipée pittoresque en attrape-gogos, à force de superlatifs indus et d'escamotages divers. Guy Delage est assurément un type gonflé, mais à tous les sens du terme.

Gérard Dupuy

LA DÉPÊCHE DU MIDI

Ils étaient tous là, les photographes arc-boutés sur leur contrat d'exclusivité, les cameramen de télévision ajustant leurs images pour le journal de 20 heures, les scientifiques doctissimes énonçant avec gravité leurs creuses évidences et leurs prévisions erronées, les sponsors avisés désireux de recueillir très vite les dividendes de leur *« mécénat »*... Ils étaient tous là, mais comme les figurants d'une fête sans âme ni ferveur. Une fête en trompe-l'œil, sans magie ni émerveillement. Comme si l'artifice et la démesure du médiatique avaient tué l'émotion. Comme si, également, nous étions de plus en plus las désormais des rêves aseptisés et trop soigneusement programmés que les marchands d'illusions s'attachent à nous faire consommer.

Henri Amar

LE FIGARO

Sans doute les fautes auront-elles été de jouer sur les mots et de trop faire miroiter de multiples retombées scientifiques (notamment sur le plan biomédical), qui risquent de s'avérer bien minces. Dommage, car cela terni la « démonstration technologique ».

Jean-Paul Croizé